# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 274 Ciel variable. Max.: 2. Précipitations: 20 %. Demain: Nuageux. (détail en page 12 Montréal, samedi 26 novembre 1983 Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Îles-de-la-Madeleine, 90 cents



LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220




L'ex-capitaine Henri Marchessault

*Le jury a délibéré moins de 4 heures*

# Marchessault: coupable des 9 accusations

**par Rodolphe Morissette**

Après moins de quatre heures de délibérations, le jury a trouvé l'ex-commandant de l'escouade des stupéfiants de la police de la CUM, M. Henri Marchessault, coupable de toutes les accusations qui pesaient sur lui touchant le vol, le recel et le trafic de drogues en début d'année.

Vers 11 h 30 hier midi, le jury se présente dans la salle d'audience. Aucun des 11 jurés ne regarde l'accusé. Chacun fixe le juge. Le juré no 3, que le groupe a choisi comme président et porte-parole, reprend les neuf chefs d'accusations. A chacun, il laisse échapper: « Coupable, votre Honneur. »

Le juge demande s'il se trouve des jurés qui ne souscrivent pas au verdict. Personne ne lève la main. Les délibérations du jury furent relativement brèves.

Jeudi, à 18 heures, on séquestre les 11 jurés. Le juge Gérald Ryan, qui instruit la cause, vient d'en finir avec ses directives: il a parlé au jury durant six heures et demie, précisant un à un les neuf chefs d'accusation, reprenant le contenu des témoignages des 28 personnes entendues devant le tribunal depuis le 7 novembre.


**Autres informations en page 3**


Le jury ne fournit pas les raisons qui l'ont amené à prononcer son verdict. Si l'on se fie aux directives du juge (que les jurés, toutefois n'ont pas à suivre nécessairement), on peut penser qu'ils ont ont ou bien refusé l'idée que l'accusé souffrait d'une maladie mentale au moment où il commettait ses forfaits, ou bien jugé qu'il n'en souffrait pas de manière telle qu'il était empêché de savoir ce qu'il faisait.

Le jury a donc délibéré deux heures après dîner jeudi soir, puis presque deux heures hier avant-midi. Vers 8 h 45, M. Marchessault entrait au Palais de justice, nerveux. Il marchait rapidement, précédant son épouse Micheline d'une vingtaine de pieds. Il n'a guère bronché au moment où le juré prononçait le verdict.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Melançon, réclame d'emblée l'incarcération immédiate de l'accusé. Me Gabriel Lapointe, pour la défense, demande au juge qu'on laisse M. Marchessault en liberté (toujours sous son cautionnement de $50,000) jusqu'au 13 décembre, jour où les deux procureurs présenteront leurs arguments sur la sentence.

Précisons que l'accusé est passible d'une sentence qui peut aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité. La loi des stupéfiants ne prévoit pas de sentence minimale, ce qui ne laisse pas moins la porte ouverte à une sentence moindre.

Me Lapointe soumet au juge que M. Marchessault, avec lequel bien des détenus aimeraient régler de vieux comp-


Voir page 16: Marchessault

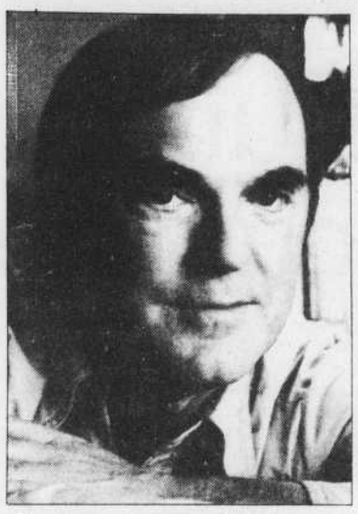

## culture et société



### Les Noces de Figaro

Mozart est partout ces jours-ci ! Après la série télévisée consacrée récemment à la vie du grand compositeur, après *Amadeus*, la pièce à succès de Peter Shaffer reprise depuis la semaine dernière par le TNM, voici maintenant *Le Nozze di Figaro*, que l'Opéra de Montréal présente à compter de mardi, avec Claude Corbeil dans le rôle-titre. Gilles Potvin donne un avant-goût de cette grande production, la deuxième de la présente saison de l'Opéra.


**Page 17**

### Adrien Thério, auteur discret

Homme discret aux attachements généreux mais aux rancunes tenaces, auteur de fiction, d'essais et d'anthologies, fondateur et animateur de la revue *Lettres québécoises*, Adrien Thério a construit au fil des ans une oeuvre abondante et diversifiée, à laquelle la critique n'a pas toujours rendu justice. Madeleine Ouellette-Michalska présente le dernier roman de Thério, *Marie-Ève, Marie-Ève* , qui témoigne de la profonde fidélité de l'auteur à ses racines. **Page 17.**

*Pauline Marois prend charge de la Main d'oeuvre*

# Les raisons du départ de Marois demeurent obscures

**par Bernard Descôteaux**

QUÉBEC — Le premier ministre René Lévesque a procédé hier à un mini-remaniement de son Conseil des ministres, forcé à poser ce geste par la démission surprise et toujours inexpliquée du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Marois, jeudi soir.

Le chef du gouvernement a choisi de confier le portefeuille de M. Marois au ministre délégué à la Condition féminine, Mme Pauline Marois. Celle-ci laisse sa responsabilité actuelle à sa collègue de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey.

Mme Marois, qui siégeait au Conseil du trésor à titre de vice-présidente, conserve cette responsabilité. Mme Leblanc-Bantey cumulera Condition féminine et Fonction publique, du moins jusqu'à ce que ce dernier ministère soit aboli, ce qui n'est plus qu'une question de semaines. Un projet de loi en ce sens est à l'étude à l'Assemblée nationale.

Ces deux nominations doivent être vues comme des nomminations permanentes, assure-t-on au bureau du premier ministre tout en notant que les porte-feuilles de Mmes Leblanc-Bantey et Marois pourront être remis en question lors d'un prochain remaniement. M. Lévesque n'a pas voulu de ministres par interim, insiste-t-on.


**Autres informations en page 2**


Le premier ministre a annoncé ce mini-remaniement par un laconique communiqué de presse de neuf lignes. Un peu plus tôt, il avait publié sa réponse à la lettre de démission de Pierre Marois qui est à l'origine de ce petit remue-ménage.

La lettre de M. Lévesque (dont on peut lire le texte en page 14) à M. Marois n'apporte par ailleurs aucun éclairage neuf sur les circonstances et les motifs qui ont amené le député de Marie-Victorin et ministre de la Main-d'oeuvre à abandonner sa carrière d'une manière aussi subite qu'inattendue. Les véritables explications demeurent toujours entre les mains de MM. Lévesque et Marois.

Devant un groupe de journalistes montréalais, le premier ministre devait ajouter au cours de la journée que c'est pour « une combinaison de facteurs » que M. Marois avait démissionné. Se refusant à préciser la nature de ces facteurs, il a assuré qu'il n'y a « pas de dissenssion à l'intérieur du cabinet sur les grandes orientations ».







Au bureau du premier ministre, on affirmait ne pas en savoir plus que quicon-


Voir page 16: Les raisons


*Québec double l'allocation des assistés qui retournent à l'école*

**par Pierre O'Neill**

Le gouvernement québécois a décidé de doubler l'allocation sociale de $149 par mois, pour les jeunes de 18 ans qui retourneront parfaire leurs études secondaires.

Moins de 24 heures après la démission du ministre Pierre Marois, qui avait été chargé plus spécialement de ce volet du plan de relance du gouvernement, le premier ministre René Lévesque est venu annoncer lui-même, hier, que cette décision d'augmenter l'aide sociale aux étudiants doit entrer en vigueur au cours de l'année scolaire 1984. Il s'adressait à quelques centaines d'étudiants de l'école Marie-Anne de Montréal, la première institution qui a été spécialement conçue pour favoriser la réintégration sociale des jeunes « décrocheurs ».

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, qui a également participé à la rencontre, a toutefois indiqué que le gouvernement posera des conditions pour s'assurer que les nouvelles sommes investies ne seront pas gaspillées et rapporteront des dividendes sociaux. Ainsi, pour bénéficier de ce nouveau régime, non seulement les jeunes « décrocheurs » devront-ils s'engager à retourner aux études, mais ils auront également à démontrer qu'ils sont sérieux et déterminés à terminer leur secondaire.

Invité par les étudiants à faire preuve de plus de générosité, le ministre de l'Éducation a également fait savoir que le régime de prêts-bourses sera modifié en faveur des étudiants du niveau collégial qui doivent surmonter des problèmes exceptionnellement aigus dans la poursuite de leurs études. Ainsi, pour cette catégorie d'étudiants, le ministère fera en sorte que le prêt de la première année soit transformé en bourse. M. Laurin a aussi indiqué que le réseau de garderies en milieu scolaire sera sensiblement élargi en 1984.

Cette visite du premier ministre à l'école des « décrocheurs » s'inscrivait dans une tournée qui avait commencé tôt le matin avec des représentants d'organismes socio-communautaires. Les étudiants de l'école Marie-Anne se sont montrés très revendicateurs et souvent impertinents à l'endroit du chef du gouvernement. De celui qu'ils appellent familièrement « Ti-Poil », ils ont exigé de l'argent, de l'argent et encore de l'argent, en expliquant que les étudiants avaient non seulement besoin de


Voir page 16: L'allocation


# Moscou accentue sa campagne d'intimidation sur les euromissiles

NEW-YORK (AFP) — Alors que les pays occidentaux multipliaient les appels à la reprise des négociations de Genève sur les euromissiles, Moscou a poursuivi hier, par une série de déclarations très dures, sa campagne d'intimidation, selon les milieux diplomatiques.

L'URSS ne retournera pas aux négociations de Genève tant que les États-Unis et leurs alliés européens ne reviendront pas sur le déploiement des euromissiles, a ainsi déclaré hier le représentant adjoint de l'URSS à l'ONU, M. Richard Ovinnikov.

Le monde sera désormais « condamné à une nouvelle course aux armements nucléaires et à vivre au bord du gouffre de la guerre nucléaire », a ajouté le représentant soviétique en prédisant que si aucun changement n'intervient dans la position de l'OTAN sur les euromissiles, la situation internationale irait en empirant.

Les négociations de Genève sont bel et bien « rompues », contrairement à ce qu'affirmaient il y a deux jours les responsables américains: « Il s'agit bien d'une rupture, messieurs, d'une rupture des négociations », affirmait également hier dans les *Izvestia*, l'académicien Gueorgui Arbatov, directeur de l'Institut des États-Unis et du Canada.

Le représentant soviétique à l'ONU, qui donnait une conférence de presse, a qualifié également la politique de l'Alliance atlantique « d'irresponsable, et de casse-cou ». Le déploiement des missiles de croisière et Pershing-2 est un « acte de folie », a-t-il dit.

M. Ovinnikov a déclaré que les États-Unis devraient porter « l'entière responsabilité de leurs actions ». Il les a accusés de chercher à acquérir une supériorité nucléaire en Europe, où la parité existe déjà selon Moscou, compte tenu de la présence des forces de frappe française et britannique ainsi que des bombardiers nucléaires américains.

La présence des missiles de croisière et des Pershing-2 donnera à l'Alliance Atlantique un avantage d'un et demi contre un sur le Pacte de Varsovie en termes quantitatifs et de deux contre un en termes qualitatifs, a dit le représentant soviétique.

Il a souligné que l'URSS ne permettrait jamais aux États-Unis d'acquérir une telle supériorité.

Le représentant soviétique s'est par ailleurs refusé à expliquer la position soviétique à l'égard d'une éventuelle fusion des négociations eurostratégiques et stratégiques. L'URSS avait voté mardi soir à l'ONU en faveur d'une résolution allant en ce sens, mais dans des votes préalables sur chacun des paragraphes de cette résolution, elle avait manifesté des réserves sur celui appelant précisément à étudier la possibilité d'une telle fusion, en s'abstenant.

Il a fait valoir que le moment n'était pas venu de chercher à trouver d'autres moyens de reprendre les négociations, mais qu'il fallait que l'OTAN revienne sur le déploiement des euromissiles.

La réaction du Kremlin à l'arrivée des nouveaux missiles américains en Europe est clairement calculée pour engendrer une peur de guerre nucléaire sur le continent tout en laissant la porte étroitement ouverte à de nouvelles négociations, estiment les milieux diplomatiques à Moscou.

Les Soviétiques ont été priés de reprendre les pourparlers, hier à Bonn par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl. Ils ont conjointement lancé un appel à Moscou l'invitant à revenir à la table de la négociation sur le désarmement dès que possible.

Dans une déclaration au deuxième jour du sommet franco-allemand, le chancelier a souligné que M. Mitterrand et lui-même regrettaient la rupture soviétique des négociations de Genève sur les euromissiles. « L'Union soviétique porte l'entière responsabilité des conséquences qui en découleront », a-t-il dit.

Parlant de l'annonce, faite jeudi, par le président Youri Andropov d'une accélération du déploiement en RDA et en


Voir page 16: Moscou


# Le projet Kaplan ouvre la voie à une police parallèle formée d'indicateurs

*— Un procureur de la commission Keable*

(PC-Le Devoir) — Depuis le jugement de la Cour suprême donnant une immunité absolue aux indicateurs de police, un service de renseignement comme celui que le Solliciteur général du Canada veut instituer pourrait, sans aucun contrôle possible des autorités, former une police parallèle sous le couvert d'un réseau d'informateurs. De même, des policiers malhonnêtes pourraient, sous la couverture de leurs informateurs anonymes, constituer des réseaux de receleurs ou de trafiquants de narcotiques en toute impunité.

C'est du moins la conclusion qu'a tirée hier, à la conférence de la Fondation canadienne des droits de l'homme, un des procureurs de la Commission d'enquête sur certains opérations policières en territoire québécois (Keable), Me Jacques Bellemare, professeur de droit et ancien procureur du ministère de la Justice à Montréal. La conférence de la Fondation portait sur les droits de la personne et le rôle de la police. L'organisme doit tenir d'autres réunions sur le même thème à Halifax et à Regina.

D'après Me Bellemare, la charte canadienne des droits et libertés sera inopérante en ce domaine et ne pourra empêcher la fabrication par la police ou certains agents de « crimes » visant à compromettre des personnalités ou des organisations politiques. Il a cité la cause célèbre de Robert Samson, un ex-agent de la GRC condamné pour avoir posé une bombe — qui lui avait explosé dans les mains — et qui avait tenté d'expliquer sa présence sur les lieux du crime par une information d'un de ses indicateurs. Identifié en cour, l'informateur avait démenti l'explication du policier.

L'avocat a également soutenu que même un chef de police, en vertu de la jurisprudence établie par la Cour suprême dans la cause du policier Emile Bisaillon, du service de police de la CUM, contre la Commission Keable, ne pourra plus demander de comptes à ses agents en matière d'informations


Voir page 16: Le projet




Robert Kaplan: un projet contesté.





**Maintenant en librairie: deux ouvrages fondamentaux**

L'ÉTAT DU MONDE 1983

**Un panorama complet et précis des grands événements économiques et politiques mondiaux.**

- **127 articles de fond**
- **200 tableaux, 40 cartes**
- **78 bibliographies**

**15,95$**

L'ÉTAT DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES 1983-1984

**Un bilan des principales découvertes scientifiques et innovations techniques dans tous les domaines.**

- **152 articles**
- **103 bibliographies**
- **28 tableaux statistiques**

**17,50$**

La Découverte-Maspero / Boréal Express



# en bref...

### ■ Indexation des rentes

La Régie des rentes du Québec indexera de 6.7 % en janvier 1984 les rentes mensuelles de retraite, les rentes de conjoint survivant et celles d'invalidité, a annoncé hier le président de la Régie, M. Claude Legault. La majoration correspond à l'augmentation des prix à la consommation. Cette décision entraîne des déboursés additionnels de $81 millions, selon l'estimé budgétaire fait par la Régie des rentes.

### ■ 78e meurtre à Montréal

Dans l'Est de Montréal, un vol à main armée s'est produit hier midi, à la bijouterie Mona Lisa. Un homme a été tué, mais la police n'a pas révélé l'identité de la victime. Il s'agit du 78e meurtre commis à Montréal depuis le début de 1983.

### ■ Tragédie à Terrebonne

Le jeune Patrick Gagnier (13 ans) a été tué, hier, lorsqu'une voiture a foncé dans un groupe d'élèves immobilisés à un arrêt d'autobus, à Terrebonne. Trois autres jeunes ont subi des blessures. La tragédie s'est produite au moment où un conducteur d'autobus poursuivait une voiture impliquée un peu plus tôt dans un *hit-and-run* qui n'avait pas fait de victime. La police a arrêté le conducteur de l'automobile.

### ■ Musique des Fêtes

Du 1er décembre au 7 janvier, il sera permis de diffuser de la musique de circonstance à l'extérieur des bâtiments, à Montréal, en vertu du règlement 4996. La Ville prévient toutefois qu'une intensité sonore maximale est également à prévoir : 75 DBA, lorsque le bruit des appareils sonores est mesuré à cinq mètres de la source.

### ■ Prix Olivar-Asselin

La SSJB de Montréal a décerné cette année son prix Olivar-Asselin à l'éditorialiste de *La Presse*, M. Guy Cormier. Au nom de la SSJB-M, le président Gilles Rhéaume s'est dit heureux de la coïncidence de ce prix entre l'Année des communications et le centenaire du journal où oeuvre le titulaire du prix Olivar-Asselin. M. Cormier a déjà signé des textes dans Le DEVOIR et à *L'Action nationale*; il a fondé une revue éphémère : *Jeunesse canadienne*, puis fut rédacteur du *Front ouvrier*, etc. En 1950, il fut de l'équipe d'initiateurs de *Cité libre*. Éditorialiste depuis 1962 à *La Presse*, M. Cormier signe, depuis huit ans environ, des analyses de la politique étrangère. À une date qui n'est pas encore arrêtée, la SSJB-M remettra son prix à M. Cormier, en même temps que sera dévoilé un buste d'Olivar Asselin.

### ■ Acquittement de Sobhraj

NEW DELHI (d'après AFP) — La haute cour d'Allahabad (Nord de l'Inde) a acquitté, hier, le Français Charles Sobhraj qu'on accusait d'avoir empoisonné, en 1976, un citoyen israélien, Alan Jacob, dans la ville sainte de Varanasi. Il est donc à prévoir que celui que l'on accusait d'une série de morts suspectes, dont la complice aurait été l'infirmière Marie-André Leclerc — récemment autorisée à rentrer chez elle (Lévis) pour s'y faire traiter — sera bientôt libéré, si le Parquet ne fait pas appel. La cour a estimé qu'il n'existait pas de preuve formelle que Sobhraj ait empoisonné et tué Jacob. Sobhraj doit encore fait face à des accusations moindres : vol, violence à agent et usage de faux, qui pourraient lui valoir un an de prison. Le prévenu est âgé de 39 ans; il s'agit d'un citoyen français né d'un père indien et d'une mère vietnamienne. Sobhraj et Mlle Leclerc avaient tous deux été condamnés à la prison à vie. La condamnation de Mlle Leclerc fut renversée en septembre et son avocat entend obtenir qu'elle soit exemptée de l'obligation de retourner en Inde l'an prochain (l'infirmière subit présentement des traitements pour un cancer).

### ■ Évêque d'Edmundston

Jean-Paul II vient de nommer évêque d'Edmundston Mgr Gérard Dionne, en remplacement de Mgr Fernand Lacroix, démissionnaire. Depuis 1975, Mgr Dionne était évêque auxiliaire au Sault-Sainte-Marie (Ontario). Le nouvel évêque est originaire du Nouveau-Brunswick.

### ■ Pour la visite du pape

La Conférence des évêques catholiques du Canada a annoncé hier que M. David McDonald, ancien ministre des Communications dans l'éphemère gouvernement Clark, s'occupera de la « logistique » du voyage de Jean-Paul II au Canada l'an prochain. M. McDonald est un ministre protestant, ordonné en 1961. Il sera responsable de l'horaire, du logement et des transports durant cette tournée papale, en plus d'assurer la liaison entre le gouvernement canadien et les diocèses où doit se rendre Jean-Paul II.

### ■ Carambolage en RFA

GIESSEN, RFA (d'après AP) — Le brouillard et une chaussée glissante ont été la cause, hier, d'un carambolage gigantesque impliquant 250 autos et camions, sur une autoroute très fréquentée. La police signale une douzaine de blessés légers. Plusieurs autos se suivant de près auraient dérapé sur la glace, puis s'ensuivit la séquelle de collisions, les autres conducteurs ayant, eux aussi, été handicapés par le brouillard et la glace.

*Développement imprévu dans sa mission de paix*

# Trudeau sera à Pékin lundi

NEW DELHI (PC) — La mission de paix du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, le conduira lundi et mardi à Pékin. La nouvelle a été annoncée, hier, à New Delhi où M. Trudeau participe au sommet du Commonwealth.

Un porte-parole du premier ministre, M. Ralph Coleman, a fait savoir que M. Trudeau quittera New Delhi deux jours plus tôt que prévu pour se rendre à Pékin, où il doit rencontrer le premier ministre de la République de Chine, M. Zhao Ziyang.

Le chef du gouvernement canadien reviendra à New Delhi mardi, après la fin de la conférence du Commonwealth, et rendra compte des résultats de sa rencontre au premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, qui préside le sommet.

Ce développement spectaculaire de la mission de paix de M. Trudeau a été dévoilé au cours d'une rencontre de presse organisée à la hâte à New Delhi.

Le voyage de M. Trudeau en République de Chine survient après une rencontre antérieure à Pékin, plus tôt cette semaine, entre les dirigeants chinois et M. Geoffrey Pearson, émissaire personnel de M. Trudeau.

M. Pearson se trouvait hier à Moscou, où sa mission devait se terminer. Il a été reçu par le premier vice-ministre des Affaires étrangères, M. Georgy Kornienko, et devait aussi rencontrer le ministre des Affaires étrangères, M. Andréi Gromyko.

Le porte-parole du premier ministre a souligné à plusieurs reprises que « le fait que nous allions à Pékin ne signifie pas nécessairement que nous irons à Moscou quand M. Pearson nous informera des résultats de son séjour à Moscou ».

À son retour à New Delhi, M. Trudeau reprendra son itinéraire qui le conduira dans quatre États arabes du golfe Persique. Il doit rentrer à Ottawa le 5 décembre.

Il ne faut pas écarter la possibilité d'une visite de M. Trudeau à Moscou. C'est ce qu'a d'ailleurs souhaité, ces jours dernier, M. Paul Robinson, ambassadeur des États-Unis au Canada.

Le porte-parole du premier ministre a expliqué que M. Pearson, ex-ambassadeur du Canada en URSS, s'était rendu à Pékin y solliciter une rencontre hâtive avec les dirigeants chinois. Le premier ministre de Chine, M. Zhao Ziyang, doit se rendre à Ottawa en janvier, mais « pourquoi attendre encore deux mois, étant donné l'état de la situation mondiale », a fait remarquer M. Coleman.

La mission de paix de M. Trudeau est d'autant plus importante que l'Union soviétique vient de claquer la porte aux pourparlers de Genève sur les armes nucléaires de moyenne portée en Europe, a-t-il ajouté.

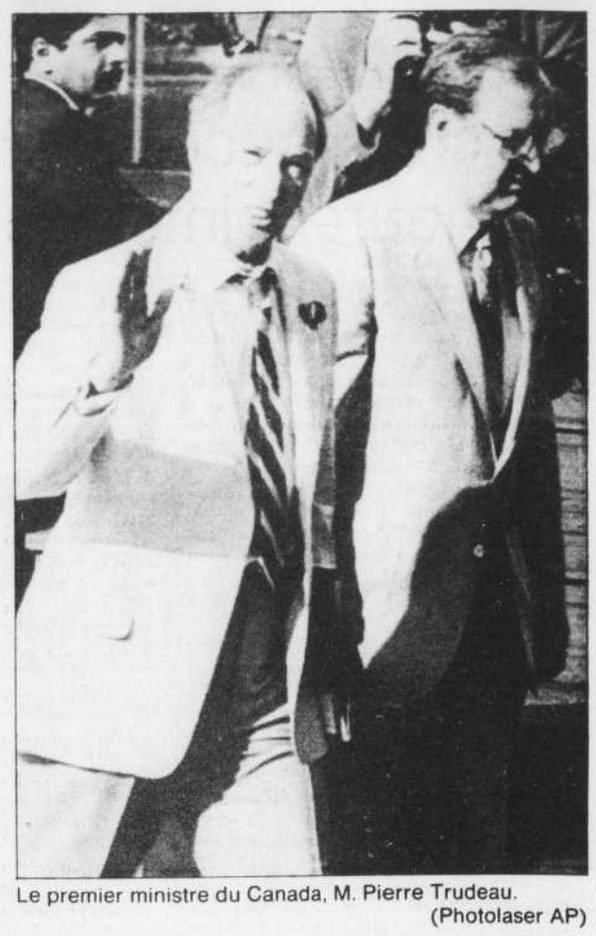
M. Coleman a cependant déclaré ignorer si la visite de M. Pearson à Moscou avait comme objectif de hâter la rencontre que M. Trudeau sollicite auprès des dirigeants de l'URSS.

M. Trudeau a été invité à Moscou, au début de l'année, avant l'incident du Boeing sud-coréen et l'aggravation subite de la tension mondiale.

Il a déjà fait savoir qu'il n'irait à Moscou que s'il croyait que cela pouvait s'avérer utile.

Selon un porte-parole du Commonwealth, M. Trudeau aurait déclaré, mercredi, devant les participants au sommet, qu'il avait l'intention de rencontrer les dirigeants chinois et soviétiques, déclaration qui a été démentie par les fonctionnaires qui accompagnent M. Trudeau.

M. Coleman a révélé que le compte-rendu du voyage à Pékin de M. Pearson était parvenu à M. Trudeau mercredi. Il a fallu, toutefois, attendre jusqu'à hier que le Bangladesh et la Birmanie autorisent le survol de leurs territoires par l'avion du premier ministre du Canada. Sans ces autorisations, le voyage aurait été beaucoup plus long et aurait peut-être dû être reporté.



Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau. (Photolaser AP)

# Pauline Marois dans un ministère « non traditionnel » pour une femme

**par Renée Rowan**

« Je sens que ça va être du gros boulot, un énorme défi à relever, mais je suis contente qu'on m'ait offert ce ministère. »

Le nouveau ministre québécois de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, accueillait par ces mots, hier, quelques heures à peine après avoir accepté ce ministère « non traditionnel » pour une femme, des représentantes de la presse féminine. Elle les avait convoquées, plusieurs jours plus tôt, pour leur présenter les éléments du plan d'action gouvernemental de relance économique touchant les femmes.

Mme Marois, 34 ans, mère de trois jeunes enfants, était ministre d'État à la Condition féminine, reponsable du Conseil du statut de la femme et vice-présidente du Conseil du trésor. Elle conserve ce dernier poste, mais elle sera remplacée au premier par Mme Denise Leblanc-Bantey, qui cumulera le poste de ministre de la Fonction publique, du moins jusqu'à la disparition prochaine de ce ministère.

Comme chacun, Mme Marois a appris à la télévision, jeudi soir, la démission de M. Pierre Marois pour qui, confie-t-elle, elle a toujours eu une grande admiration. Ce n'est qu'hier matin, vers 9 h 15, qu'elle a reçu un appel du premier ministre lui demandant si elle acceptait de prendre la relève de M. Marois. Consciente de l'énorme responsabilité que lui confiait M. Lévesque, elle a tout de même accepté sur-le-champ.

« Je ne m'attendais aucunement à cela, dit-elle. Quand des gens dans mon entourage ont suggéré que cela pourrait arriver, je me suis dit non, ça ne peut pas être moi. » Elle admet facilement qu'il s'agit là d'une réaction typiquement féminine : « Je suis profondément représentative de mon sexe. »

Pour elle comme pour tous les autres membres du Cabinet, la décision de M. Marois de quitter la politique a été une grande surprise. Elle ne s'attendait aucunement à cela, si ce n'est que le ministre lui a paru très fatigué, ces derniers temps. Mais cela s'expliquait, dit-elle, par la lourdeur du travail que tous les membres du comité sur l'économie et l'emploi ont eu à fournir depuis deux mois.

À sa sortie, en 1976, de l'École des Hautes Études commerciales de l'Université de Montréal où elle obtient un MBA, et avant de passer à l'Acef de l'Outaouais, Mme Marois a fait un stage à l'Acef de Montréal. C'était au moment où M. Pierre Marois était gérant des Acefs du Québec. « Mon stage terminé, rappelle-t-elle, je lui ai présenté un rapport dans lequel j'ai été un peu critique. Il m'a écrit une lettre pour me dire qu'il accueillait mes commentaires avec intérêt. Il s'est développé entre nous une relation privilégiée. » Elle n'avait pas encore parlé à l'ex-ministre de la Main-d'oeuvre au moment où nous l'avons rencontrée en fin de journée.

Le départ de M. Pierre Marois surprend d'autant plus Mme Marois qu'il venait de remporter une « belle victoire à Ottawa » face au projet de réorientation de l'aide sociale. Le nouveau ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité aura, d'ailleurs, à reprendre rapidement les négociations dans ce dossier avec Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social.

« Je n'ai rencontré Mme Bégin que deux fois, note-t-elle. J'ai beaucoup de respect pour elle. C'est une femme décidée, ferme, qui sait où elle va. » Lors d'une de ces rencontres, Mme Bégin aurait dit, en parlant de Mme Marois : « Elle connaît aussi bien la politique que je peux la connaître . . . » Mme Marois a déjà prévu pour lundi, dès la première heure, des rencontres avec le personnel de son nouveau ministère.

Sans rien changer au programme de sa journée et conservant un calme assez exceptionnel, du moins en apparence, Mme Marois a accueilli, hier, tel que convenu, deux groupes de femmes, le premier composé de représentantes d'Action-Travail des femmes, Au Bas de l'échelle, Carrefour des femmes monoparentales, Conseil d'intervention et d'action pour les femmes au travail, le Y des femmes et Travail non traditionnel; le second de femmes d'affaires, pour leur présenter les éléments du plan de relance qui s'adressent aux femmes et recueillir leurs suggestions. Elles ont d'ailleurs été les premières à apprendre sa nomination à la tête d'un nouveau ministère. La veille, Mme Marois avait rencontré des représentantes de la FFQ, de l'AFEAS et des Cercles de fermières.

Mme Marois a été associée très étroitement aux travaux du comité sur l'économie et l'emploi et y a fait valoir l'importance d'adopter des mesures reconnaissant la situation spécifique des femmes. Dans son nouveau poste, elle pourra en surveiller encore de plus près l'application. Sa venue au ministère de la Main-d'oeuvre ne peut qu'être bénéfique aux femmes puisque, constate-t-elle, « elles auront maintenant deux portes d'entrée au gouvernement ».

Parmi les principales mesures du plan d'action gouvernemental, il y a l'encouragement à l'entrepreneurship. Il s'agit du programme de bourses d'affaires sous forme de prêts d'établissement à taux réduits offerts aux jeunes diplômés des cégeps et des universités. Afin d'encourager l'entrepreneurship féminin, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme constituera une équipe chargée à la fois de la promotion auprès des diplômés, des universités et des milieux d'affaires ainsi que de l'accueil et du support technique des projets de femmes-entrepreneurs.

Des changements importants seront également apportés par le ministère de l'Éducation au régime actuel des prêts et bourses afin de tenir compte de la situation particulière des étudiants mariés, des personnes ayant charge d'enfant(s) et des bénéficiaires de l'aide sociale. Ces groupes comprennent un nombre important de femmes.

# Lévesque reporte son voyage en Algérie

**par Paule des Rivières**

OTTAWA — Après six mois d'intrigues, l'enchevêtrement de l'Algérie, du Canada et du Québec est demeuré mêlé et le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a reporté une seconde fois son voyage dans ce pays, en raison du désaccord qui l'oppose aux autorités canadiennes au sujet de son statut là-bas.

« M. Lévesque est tout de même le premier ministre du Québec et il ne peut être traité comme un tout-nu », déclarait, hier soir, un porte-parole du ministère des Affaires intergouvernementales à Québec, ajoutant qu'il y avait, du côté d'Ottawa, « une nouvelle offensive tous azimuts pour discréditer le Québec à l'étranger ».

M. Lévesque devait quitter Québec le 1er décembre et se trouver en Algérie le 3, avant de pousser vers l'Italie autour du 6. Hier, dans un communiqué, son bureau a blâmé le ministère des Affaires extérieures à Ottawa, qui, « quelques jours avant les dates prévues, n'était toujours pas en mesure de nous confirmer les éléments essentiels du programme de travail du premier ministre ».

À Ottawa, on ne fait pas de mystère : le gouvernement canadien n'était pas prêt à accepter que le premier ministre algérien ou son président soit l'hôte officiel de M. Lévesque. Va pour des entretiens avec ces hommes, respectivement les colonels Mohammed Ben-Ahned Abdelghadi et Dhadli Benjedid, mais pas qu'il soit reçu comme un chef d'État.

Ceci dit, le ministère des Affaires extérieures, qui a servi de liaison entre les représentants algériens et québécois, a bien tenté d'organiser des rencontres avec les deux principales autorités de la République d'Algérie, mais hier, à une semaine du départ, Québec n'avait toujours aucune confirmation.

Dans le communiqué qu'il a émis, hier soir, en réplique à celui de Québec, le ministère des Affaires extérieures explique que de telles rencontres n'auraient pu être confirmées « qu'à la dernière minute, comme le veut la coutume en Algérie ». Lors de son récent séjour au Moyen-Orient, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, n'avait eu que 10 minutes pour se préparer à discuter avec le président syrien Assad . . .

Nous regrettons le report de la visite, a encore fait savoir hier, le plus sérieusement du monde, le gouvernement canadien, parce qu'elle aurait pu constituer un « jalon important dans les relations bilatérales avec l'Algérie ». Toutes les conditions étaient réunies, estime Ottawa, pour assurer une visite réussie, tant sur le fond que sur la forme.

À l'ambassade algérienne à Ottawa, le silence le plus complet régnait hier. Plus tôt dans la semaine, un représentant avait laissé entendre que la disponibilité des ministres algériens devait être prise en compte. Il avait dit également que l'Algérie entendait traiter M. Lévesque comme il se devait.

Cela faisait de nombreux mois que les autorités algériennes, canadiennes et québécoises élaboraient le programme de la visite, depuis l'ambassade à Ottawa et aussi sur le terrain, à Alger, où, la semaine dernière, des hauts fonctionnaires québécois et fédéraux s'étaient rendus.

L'histoire se répète, car cette visite avait initialement été prévue pour juin. À ce moment, des délais dans la confirmation du programme étaient aussi venus s'ajouter aux difficultés d'organisation causées par les restrictions de la fête religieuse du Ramadan, et Québec avait préféré reporter. Sans le dire franchement, Québec avait laissé entendre que la collaboration canadienne n'était pas à son zénith, spécialement à l'ambassade du Canada à Alger.

Le premier ministre du Québec, fait-on valoir dans la Vieille Capitale, est un ami de longue date de l'Algérie et il était le mieux placé pour « donner un coup de pouce » à une série de projets et d'échanges, gouvernementaux certes, mais peut-être davantage impliquant le secteur privé. Des projets de plusieurs centaines de millions de dollars seraient en chantier, et des négociations en cours pour des contrats de fourniture de biens et services. Les ingénieurs de Lavalin, qui a son siège social à Montréal, et les constructeurs de Tréco, de Saint-Romuald, y sont aussi. D'ailleurs, l'ancien ministre du cabinet Lévesque, M. Denis de Belleval, travaille avec Lavalin.

# L'enfant autistique pourra fréquenter l'école Douglas

**(Jean-Pierre Proulx)** — Le juge Forget de la Cour supérieure a ordonné, cette semaine, à la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CÉPGM) de fournir les services pédagogiques adéquats au fils de M. et Mme Milan Zeron, de Saint-Lambert, un enfant qui souffre d'autisme.

Depuis la fin de septembre, l'enfant Zeron avait été expulsé de l'école Bedford où il recevait un enseignement spécialisé. Le directeur prétendait que l'enfant s'était montré violent.

La CÉPGM a accepté de l'inscrire à l'école Douglas de Verdun, attachée à l'hôpital du même nom. L'enfant subira des tests et sera probablement inscrit subséquent à l'école John Grant. Les parents Zeron se sont déclarés satisfaits de cette décision.

Les enfants autistiques vivent presque complètement retournés sur leur monde intérieur.


## ERRATUM

Dans l'empressement de vous donner une bonne nouvelle pour les tarifs aériens pour Londres, Paris, Düsseldorf et Zurich, une erreur s'est glissée. Veuillez nous en excuser et prendre note de la correction. **Le tarif spécial pour Londres est 498$** et non 448$ comme publié le 25 novembre 1983. Merci de votre compréhension et bon voyage!

AIR CANADA

guérin l'éditeur qui édite

Alfred Abouchard
**Le SON**
**80 pages — 3,00$**




En vente dans toutes les librairies

Le matériel couvert dans ce livre est basé sur mes notes de cours et sur plusieurs années de recherche et d'enseignement de la physique. Le but du livre vise à développer des principes de base, à les illustrer par des applications types, à introduire la méthode scientifique et expérimentale, et à promouvoir l'esprit analytique et le sens de la précision. Toutefois, aucune tentative n'a été faite pour couvrir tous les aspects de l'étude de l'acoustique. Je suggère ce livre comme troisième volume du cours de physique (11e année)

unicef

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

*Maigrir*
*Rajeunir*
*Revivre*
*par le Jeûne*
Val Santé Inc.
Val Morin
2033 ch. de la gare
Québec, J0T 2R0
**Tél: 322-5635**




**LE GRAND FRÈRE** evoque la «famille socialiste» de ces pays de l'Est que l'U.R.S.S. organise autour d'elle depuis 1945, en glacis protecteur. Il tient en haleine tant dans le suivi des differentes etapes de la politique sovietique que par le souci de faire saisir dans toute son ampleur la tragedie des peuples polonais, hongrois ou tcheque.




**Un inédit dans la collection Champs :**
**ANDROPOV AU POUVOIR**
**par Jaurès Medvedev.**

A 69 ans, Andropov succede a Brejnev le 12 novembre 1982. Cet ancien chef du K.G.B. est un homme discipline, habile et connaissant a la perfection les arcanes du pouvoir.

«Medvedev est contraint d'admettre que derriere l'immobilisme du nouveau secretaire general, il y a cette evidence que les vraies reformes economiques sont devenues impossibles sans risques explosifs pour la sphere politique.»
*Christian Jelen (L'Express)*

Les éditions flammarion ltée

En vente dans toute bonne librairie

*Le budget de Montréal en 1984*

# La croissance des dépenses demeurera inférieure à 5 %

**par Alain Duhamel**

En préparant son sixième budget annuel, le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, n'a pas voulu déroger aux objectifs qu'il a énoncés et répétés fréquemment depuis qu'il dirige l'administration municipale: diminution du taux d'imposition et freinage de la croissance des dépenses.

Lundi, il présentera au conseil municipal et au public montréalais un budget de dépenses dont la croissance demeurera inférieure à 5 % et comportant, pour certaines catégories de contribuables tout au moins, une diminution du taux d'imposition.

Pour l'année 1983, M. Lamarre avait présenté, au milieu d'une campagne électorale, un budget de près de $1.2 milliard, en hausse de 5.7 %, comportant une diminution du taux d'imposition générale ( $2.97 à $2.76 le $100 d'évaluation ) et le réaménagement de la taxe d'eau et de services désormais imposée à taux fixe ( $60 ).

Pour l'année 1984, l'administration municipale dispose d'une assiette foncière qui s'est enrichie de 7.5 %, un taux légèrement supérieur à celui de l'inflation. En d'autres termes, l'administration municipale pourrait accroître ses revenus d'un pourcentage équivalent à l'enrichissement de son assiette foncière si elle ne modifiait pas ses taux d'imposition.

Compte tenu de la croissance limitée de ses dépenses, l'administration municipale dispose déjà d'une marge de manoeuvre mathématique de 2 à 3 % qu'elle peut utiliser à la réduction des taux d'imposition.

A celle-ci, il faut ajouter, le cas échéant, le surplus budgétaire de l'année courante, l'augmentation des en-lieu de taxes payés par le gouvernement québécois pour les immeubles de son réseau scolaire et les revenus provenant des ajustements des tarifs, droits et autres permis municipaux.

Cependant, l'administration municipale ne pourra compter sur des crédits de taxe foncière pour alléger davantage le fardeau des propriétaires. Une loi de l'Assemblée nationale a permis aux administrations municipales d'accorder cette année un crédit de 5 % à l'égard des résidences unifamiliales et de 2.5 % à l'égard des duplex et triplex. Cette permission, dérogatoire des principes d'équité de la réforme de la fiscalité municipale, devait soulager quelque peu les victimes d'un déplacement de fardeau fiscal apparu dans les rôles d'évaluation des années 1982 et 1983. La loi ne prévoit pas la reconduction de ce crédit pour l'année 1984 et le ministère des Affaires municipales n'a reçu aucune requête en ce sens.

Par des amendements à sa charte, qui se trouvent actuellement au rôle de l'Assemblée nationale, l'administration municipale a indiqué son intention de diminuer progressivement la surtaxe de $0.43½ qu'elle impose sur l'excédent de la valeur des immeubles de commerce et d'industrie évalués à plus de $100,000. Il s'agit d'un reliquat de l'ancien régime fiscal municipal que la Ville de Montréal a conservé compte tenu du blocage, dans les années 1970, de son rôle des valeurs locatives. La réforme de la fiscalité municipale a aboli toutes les surtaxes.

L'administration municipale entend s'en prévaloir dès 1984 et utilisera donc une partie de sa marge de manoeuvre au rétablissement de sa situation concurrentielle. La surtaxe sur les immeubles de commerce et d'industrie devait lui rapporter cette année $25.5 millions.

Dans ses dépenses, l'administration municipale a déjà prévu une somme de $99 millions à son programme d'équipement, une réduction de 20 % sur ses prévisions de dépenses cette année à ce titre. Sa contribution au financement de la Communauté urbaine de Montréal atteindra $252 millions, en hausse de 8.9 %.

*Les neiges usées dans le fleuve Saint-Laurent*

# Environnement Canada s'oppose à l'accord entre le port et la Ville

**par Louis-Gilles Francoeur**

« Environnement Canada n'acceptera pas que Montréal se serve du gouvernement fédéral pour contourner la réglementation provinciale » en utilisant le quai 52 pour rejeter au fleuve Saint-Laurent de nouvelles quantités importantes de neiges usées.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR M. Benoît Taillon, d'Environnement Canada, chargé d'évaluer au Québec l'impact des activités des ministères fédéraux et des sociétés fédérales.

M. Taillon a d'autre part affirmé qu'Environnement Canada n'avait « aucunement été consulté par l'administration du port de Montréal, comme le prévoit la politique fédérale de surveillance des activités ministérielles, avant d'autoriser Montréal à utiliser son quai 52 » pour y rejeter de nouvelles charges polluantes dans le fleuve.

Le gouvernement du Québec a refusé l'an dernier à Montréal la permission de construire sur la promenade Bellerive un nouveau quai de déversement pour ses neiges usées. Comme il s'agissait d'une nouvelle construction, le projet de la ville a fait l'objet d'une étude d'impact et il a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Le cabinet provincial devait faire sienne les recommandations du BAPE et refuser la construction de ce quai où Montréal entendait déverser annuellement 1.6 millions de mètres cubes de neiges usées.

En utilisant cette fois un quai existant, Montréal évite les exigences du règlement provincial sur les études d'impact « qui vise essentiellement les projets de construction et non les activités polluantes », ont expliqué au DEVOIR des fonctionnaires provinciaux. De plus, en utilisant un site portuaire, propriété d'une société d'État fédérale, la ville se met partiellement à l'abri de la réglementation québécoise « quoique l'article 20 de la Loi québécoise de l'Environnement s'applique aux activités de tout le monde », devait commenter de son côté le sous-ministre adjoint à l'Assainissement des eaux, M. Michel Lamontagne.

Montréal enlève chaque année de ses rues neuf millions de mètres cubes de neiges usées dont 27 % sont rejetées au fleuve, notamment du pont de la Concorde entre le port et l'île Sainte-Hélène, et au quai de l'Horloge, dans la zone du vieux port. Si Montréal se débarrasse au quai 52 de ce qu'elle voulait déverser l'an dernier au quai Bellerive, elle rejèterait désormais au fleuve environ 44 % de son déblaiement total. Les statistiques contenues dans l'étude d'impact de Montréal, l'an dernier, indiquent que cette neige usée contient l'essentiel des 100,000 tonnes métriques de sel répandu dans les rues. On y retrouve en outre 23,400 tonnes de solides en suspension, 29 tonnes de plomb, 232 tonnes d'huiles et de graisses ainsi qu'environ une tonne de métaux lourds généralement toxiques.

La stratégie montréalaise, version 1983, a non seulement provoqué des remous à Environnement Canada où le ministre, M. Charles Caccia, va annoncer sous peu que la santé du Saint-Laurent constitue désormais la priorité numéro un de son ministère au Québec. Mais aussi à Environnement Québec où le sous-ministre adjoint, M. Pierre Ypperciel, a confirmé que Montréal avait communiqué avec ses services techniques pour leur exposer son projet. Mais, a-t-il dit, « aucune autorisation ne leur a été donnée ».

Le sous-ministre adjoint a d'ailleurs émis l'avis « qu'un port, c'est pour faire du transbordement, c'est pas un dépotoir ». Il a aussi jugé inconcevable que des promoteurs tentent encore d'augmenter les charges polluantes dans le fleuve au moment où la collectivité québécoise investit des milliards pour l'épurer. M. Ypperciel, qui s'est « profondément réjoui » de la fermeté affichée jusqu'à présent par Environnement Canada dans ce dossier, a ajouté que ses services mettaient la dernière main à une « politique de disposition des neiges usées » au Québec. Cette politique, a-t-il précisé, sera rendue publique d'ici une quinzaine par le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. M. Ypperciel prédit que « ça va bouleverser des pratiques qui sont considérées par certains comme des droits acquis de polluer ».

*Au procès Marchessault*

# Pourquoi le juge a renvoyé le juré no 1

**par Rodolphe Morissette**

C'est pour avoir conversé avec deux journalistes après une audience du procès de M. Henri Marchessault, qu'un des 12 jurés, une jeune dame, a été exclue du jury par le juge Gérald Ryan. Le Procureur général fait enquête au sujet des deux journalistes et pourrait décider de les poursuivre en justice.

Dans un procès pour meurtre, le jury est séquestré dès le début du procès. Ce n'était pas le cas du jury dans l'affaire Marchessault: avant d'en arriver aux délibérations de jeudi soir, les 12 jurés —six hommes et six femmes— rentraient chez eux tous les soirs vers 17 heures. Il leur était cependant interdit de traiter avec quiconque de la cause à juger, comme de rencontrer des journalistes rapportant les épisodes du procès, des témoins ou des procureurs.

Le jeudi matin 17 novembre, le juge Ryan convoque, hors jury ( c'est la raison pour laquelle la presse a dû taire l'affaire jusqu'à aujourd'hui ), les journalistes Richard Desmarais de CKAC et Alain Saint-Ours de CJMS, puis la coqueluche du jury, le « juré no 1 », une jolie dame de 21 ans, coiffeuse de son métier.

Aux trois personnes convoquées, la Couronne reproche, en se fondant sur des renseignements d'origine policière, d'avoir eu ensemble une conversation vers 17 heures la veille, au terme de l'audience. Après cette brève conversation, M. Desmarais a conduit le juré rue Sainte-Catherine, où elle allait faire des emplettes.

Suivant les trois témoignages, la rencontre était purement accidentelle, inopinée. Durant l'audience de l'après-midi, elle avait manifesté les symptômes d'un vilain rhume et les deux journalistes se souciaient de lui trouver des pastilles contre la toux.

Comme une belle bordée de neige avait inauguré la journée, on a parlé de ski et des conditions dans les stations à proximité de la métropole. On parle de sa profession de coiffeuse, de son séjour en Allemagne, des systèmes d'éducation comparés.

La conversation a lieu au troisième niveau du Palais de justice, sous l'oeil de policiers impliqués dans la cause Marchessault et qui se trouvaient sur la passerelle du quatrième étage.

Comme le juré est à pied, M. Desmarais, suivant son propre témoignage, propose de la déposer jusqu'à la boutique de chaussures où elle se rend, ce qu'il fait. Le journaliste révèle qu'il n'a été question entre eux à aucun moment de la cause Marchessault, sinon qu'elle lui a posé une question sur « la jeunesse du procureur de la Couronne », Me Claude Melançon.

Le juge convoque alors la jurée no 1. Elle confirme les témoignages précédents, non sans ajouter qu'elle a discuté avec les journalistes de la récente affaire Claire Lortie et du procureur de cette dernière, Me Gabriel Lapointe, qui défendait également M. Henri Marchessault. Le juré no 1 dit avoir constaté que Me Lapointe « avait l'air d'un bon avocat », ce que M. Desmarais aurait confirmé. Elle lui a ensuite demandé « depuis combien de temps le procureur de la Couronne faisait ça » (son métier).

Le juge Ryan se déclare « inquiet au plus haut point », même si l'incident apparaît banal au juré no 1. Me Lapointe suggère au juge que « la prudence est toujours la meilleure ligne de conduite » en l'occurrence et recommande que le juré soit renvoyé immédiatement. Me Melançon n'en pense pas moins. Le juge la renvoie, « non convaincu qu'elle pourra travailler en paix comme jurée ».

Le juge informe les deux journalistes qu'il a le pouvoir de les incarcérer sur-le-champ, sans autre formalité. Il s'en garde cependant et leur commande de se présenter au tribunal le lendemain, tandis qu'il ordonne au Procureur général de mener une enquête et de faire rapport dans les 24 heures. C'était le 17 novembre. On attend toujours le rapport de l'enquête.

En terminant, le juge Ryan a blâmé vertement le journaliste Desmarais pour le topo qu'il avait fait une semaine plus tôt au sujet de la bande vidéo produite comme pièce à conviction au procès Marchessault et qui rapportait un ensemble de manipulations de l'ex-policier dans la voûte de la section des stupéfiants. Suivant le juge, M. Desmarais n'aurait pas respecté ses directives quant à l'interprétation qu'il fallait faire de la bande vidéo dans les médias.

A la décharge de M. Desmarais il faut rappeler que le 9 novembre, jour où a été projetée la fameuse bande vidéo en cour, les gardiens de la salle d'audience avaient rempli complètement la salle vingt minutés avant l'audience, de sorte qu'ils en ont refusé l'entrée à presque tous les journalistes, dont M. Desmarais. Ce n'est qu'à compter du lendemain, et à force de nombreuses pressions en haut lieu, que la presse a pu se faire admettre librement aux audiences du procès Marchessault. Prié la veille d'intervenir en ce sens, le juge Ryan avait refusé de le faire car, à son jugement, ce qui se passait à l'extérieur de la salle d'audience ne relevait pas de sa juridiction.

# New York dépense $200,000 pour une étude sur le TGV

Une firme de Washington : Peat, Marwick, Mitchell and Co., réalisera une étude de faisabilité d'un train à très grande vitesse (TGV) entre Montréal et la ville de New York.

Cette étude, qui coûte $200,000 US, découle directement d'une entente survenue l'été dernier entre les gouvernements du Québec et des États du Vermont et de New York. Les signataires de l'entente ont convenu de commander diverses études à caractère économique.

Le projet, promu par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, consiste à relier les métropoles québécoise et américaine par un TGV français, semblable à celui qui assure la liaison Paris-Lyon, en moins de trois heures, de centre-ville à centre-ville.

Une première étude, commandée par la Ville de Montréal et payée par le gouvernement québécois, a identifié un couloir et conclu que le TGV français pouvait effectuer le parcours dans les temps requis.

Les États du Vermont et de New York, avec le concours de la Federal Railway Administration des États-Unis, paient l'étude de faisabilité, tandis que le gouvernement de Québec a conduit une étude préliminaire d'achalandage dans les postes frontières.

## Léger prédit des élections au printemps

QUEBEC (PC) — Le chef intérimaire du Parti nationaliste, M. Marcel Léger, prédit des élections fédérales pour la fin du printemps prochain.

Selon M. Léger, les libéraux de Pierre Trudeau ne voudront pas se lancer en campagne électorale avec la nouvelle carte électorale qui entrera en vigueur le 1er novembre 1984.

Après 13 jours de campagne de financement, le parti nationaliste a ramassé $102,000. L'objectif est de $250,000.


**Collège de Montréal**

*Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice*

**COURS SECONDAIRE COMPLET**
**EXTERNAT POUR GARÇONS**
**EXAMENS D'ADMISSION**

Pour la première année du secondaire
les samedis 3 et 10 décembre 1983

Pour les première et deuxième années du secondaire
le samedi 14 janvier 1984

Durée: trois heures (de 9 h à 12 h)

***Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)***

***Après entente, des bourses d'études sont disponibles***

**Renseignements: 933-7397, poste 38**
**1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3**
**(Station de métro Guy)**



**TREMBLAY, BERTRAND, MORISSET, BOIS et MIGNAULT**
**AVOCATS**

**Me GUY BERTRAND ET SES ASSOCIÉS**
*ont le plaisir d'annoncer à leur distinguée clientèle qu'ils se sont joints à l'étude légale*
**TREMBLAY, MORISSET, BOIS, MIGNAULT ET ASSOCIÉS**
*et qu'à partir du 1er décembre 1983, ils exerceront sous les nom et raison sociale de*
**TREMBLAY, BERTRAND, MORISSET, BOIS et MIGNAULT**
**à Place d'Iberville I,**
**1195, av. Lavigerie, suite 200**
**Québec (Sainte-Foy)**
**G1V 4N3**
**Tél.: 418-658-9966**
**Télex 051-31726 Légalis-QBC**

L'étude légale est maintenant formée de:

CHARLES TREMBLAY, C.R.
ANDRÉ MORISSET, LL.L.
ANDRÉ MIGNAULT, LL.L.
LILIANE G. DUPERREY, LL.L.
ANDRÉ LEMAY, LL.B.
JEAN-G. MORENCY, LL.B.
GILLES GRENIER, LL.L.
ALAIN MICHAUD, LL.B.
ALAIN TREMBLAY, LL.B.
RICHARD BEAULIEU, LL.B.
FABIENNE COULOMBE, LL.B.
GUY BERTRAND, LL.L.
ANDRÉ BOIS, LL.L.
GÉRALD THIBOUTOT, LL.L.
JEAN TURGEON, LL.L., LL.D.
RICHARD TALBOT, LL.B.
PIERRE GIROUX, LL.B.
MARC BOULANGER, LL.L.
LOUISE JACQUES, LL.B.
HÉLÈNE LONG, LL.B.
MICHEL CARON, LL.B.

Conseils
THOMAS TREMBLAY, SM., C.R., LL.D.
DENIS LEMIEUX, LL.L., D.E.S., LL.D.








**15 000 VISITEURS SONT VENUS... 5 000 SONT ARRIVÉS TROP TARD!**

Plus de 15 000 personnes ont visité le Sanctuaire du Mont-Royal. De ce nombre, au moins 5 000 ont été déçues d'apprendre que les résidences qui les intéressaient étaient déjà achetées par des propriétaires avisés.

Cependant... **Il N'EST PAS TROP TARD!**




La construction de la PHASE II du Sanctuaire du Mont-Royal a débuté et déjà, certains modèles ne sont plus disponibles. Toutefois, si vous faites vite, vous pourrez enfin acquérir la résidence de votre choix.
N'attendez pas qu'il soit encore trop tard. Cette fois, prenez une décision **immédiatement.**

- **107** résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c.: 1 037 pi ca: 105 500 $.
- 2 ch. à c.: à compter de 1 329 pi ca: 127 000 $ et plus.
- 3 ch. à c.: à compter de 1 710 pi ca: 162 000 $ et plus.
- Penthouses: à compter de 2 357 pi ca: 362 000 $ et plus.
- Occupation: été 1984.

le sanctuaire du mont-royal

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)



**Inscription pour septembre 1984**

**Pensionnat — Externat**
**GARÇONS ET FILLES**

**Collège Bourget**

**(RIGAUD)**
**INSTITUTION PRIVÉE**

dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.

Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.

Transport organisé pour les fins de semaine.

Pour une inscription en 1ère, en 2e ou en 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9h30

le samedi 3 décembre 1983 ou
le samedi 14 janvier 1984 ou
le samedi 28 janvier 1984 ou
le samedi 3 mars 1984

Pour renseignements en 1ère, 2e et 3e secondaire, composez
**(514) 451-5785**

Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez
**(514) 451-4716**

***Après entente, des bourses d'études sont disponibles.***

# Fable du plaideur, du menuisier . . . et du juge-poète

**par Rodolphe Morissette**

Parmi les juges de la Cour provinciale, dormait un poète. Il s'est révélé le 15 novembre dernier, dans un jugement tout entier formulé en vers libres et rimés.

Rien n'oblige un juge à s'exprimer en prose. Comme, cependant, le ton des procédures était fort amical entre un avocat de Dorval, Me Michel Rioux, et le menuisier Albert Saint-Onge, qui avait effectué des travaux sur la résidence de Me Rioux, le juge Gilles Bélanger a cru bon donner un tour plutôt léger et familial à son jugement.

Au début de l'été 1982, Me Rioux demande à M. Saint-Onge de refaire le mastic et les moulures des nombreuses fenêtres qui ornent sa demeure. Il avait fait appel pendant de nombreuses années aux services du menuisier, mais pas depuis quatre ans. C'étaient de vieux amis.

M. Saint-Onge s'exécute, travaille 142 heures entre le 9 juin et le 17 août. Il en facture 140½, à $16 l'heure, conformément au Décret sur l'industrie de la construction, plus le prix des matériaux. L'avocat juge « absolument exorbitante et hors de toute proportion avec le travail accompli » cette facture de $2,422. Aussi fait-il parvenir le 27 septembre à M. Saint-Onge un chèque au montant de $773 « en paiement final ».

M. Saint-Onge conserve le chèque — qui se meurt aujourd'hui dans les dossiers du Palais de justice — et intente une action contre Me Rioux pour le plein montant réclamé. Le juge entend les parties le 21 octobre dernier et remet son jugement le 15 novembre, dont voici la reproduction intégrale.

**JUGEMENT**

Un jurisconsulte distingué, prénommé Michel,
Qui, sans vantardise, excelle,
Habitait sur le bord du lac Saint-Louis.
Une demeure, joyau d'orfèvrerie,
Sertie de mille carreaux,
Reflétant cieux et flots.
Maints d'entre eux, hélas !
Avaient subi la casse,
Ou lâchaient leurs montures.
Il leur fallait une cure.

Comme bien si précieux
Demande doigts amis et minutieux,
Michel commanda Albert, tel un joaillier,
Pour les remplacer et enchâsser.
Forcément, il y mit beaucoup de temps,
Faisant plus cher qu'un simple artisan,
Ce dont Albert prévint Michel.
Mais en vain, et, de là, querelle.
Quand Albert présenta l'addition,
Soit 2 422,02$, Michel cria abomination :
« Le quincaillier », dit-il, « ne demande que 6,00$ le carreau,
Et Albert n'a pas fait plus que 150 morceaux. »

C'est ainsi qu'il contesta
Le montant porté devant le magistrat.
Albert répliqua que le maître des céans,
N'ayant pas compris son avertissement,
Devait rémunérer son labeur,
Détaillé au compte heure par heure,
Et que le taux prévu au décret,
À 16,00$ l'heure n'était pas un secret.

Parties ouïes, reste à disposer de la bataille.
On pourrait, comme dans la fable, tirer à la courte paille.
Mais ni le maître de la loi ou le maître de l'art,
Ne croient qu'un juge décide ainsi au hasard.
Il doit donner raison de sa conclusion.

Ici, c'est que pour l'amour de sa maison,
Le jurisconsulte sacrifia toute considération,
Tandis que l'entrepreneur et homme de peine,
Jamais ne sacrifia la sienne.
Tout travail, dit l'article 1665 a, à un prix,
Gouverné en l'espèce par l'édit.

La morale de l'histoire :
Plutôt que d'écouter, en ces matières, la loi de l'amour,
Écouter l'amour de la loi et ses discours.

POURQUOI LA COUR :
Au gentilhomme Michel, ORDONNE de payer
À Albert, avec dépens, ce que réclamé,
Sans intérêt toutefois, vu qu'entre amis,
Lorsqu'on perd sa cause ou un pari,
L'intérêt d'argent va contre l'intérêt ou l'attachement :
Que l'on se doit mutuellement.

GILLES BÉLANGER, J.C.P.

*Le contentieux fédéral-provincial n'y est pas étranger*

# Québec crée une commission d'enquête sur les Pêcheurs-Unis

QUÉBEC (d'après PC) — Le gouvernement québécois vient de créer une commission d'enquête pour examiner l'administration de la coopérative Pêcheurs-Unis du Québec.

La commission sera présidée par le juge André Marceau, de la Cour provinciale, a annoncé, hier, le ministre des Pêches, M. Jean Garon. Il sera assisté de deux commissaires : MM. André Gauvin, comptable qui était sous-ministre du Revenu jusqu'en 1980, et Claude Beauchamp, professeur en Droit coopératif à l'Université Laval.

La commission Marceau a le mandat d'analyser toute l'administration de Pêcheurs-Unis depuis le 22 mars 1978, date où la coopérative devenait propriétaire de 51 % des actions d'une entreprise gouvernementale, Madelipêche, Inc.

La création de cette commission n'est pas étrangère au conflit actuel entre Québec et Ottawa sur la restructuration du secteur québécois de la pêche. Québec veut également rendre publiques certaines décisions prises par les dirigeants de Pêcheurs-Unis de concert avec les institutions financières et un bureau de comptables de Montréal.

L'annonce de cette commission suit de deux jours seulement l'appui du conseil d'administration de Pêcheurs-Unis et de son administrateur intérimaire, M. Jacques Larivière, au plan fédéral de regroupement de l'industrie de la pêche au Québec.

Un des objectifs de M. Garon dans ce dossier est de voir le rôle en coulisses des créanciers privilégiés — la Banque nationale et surtout le Mouvement Desjardins —, dont les gestes auraient eu des conséquences négatives pour les pêcheurs. Le ministre n'a pas prisé, non plus, l'attitude de la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, qui est intervenue à plusieurs reprises dans cette affaire pour le compte de différents intérêts.

Sous la gérance de Pêcheurs-Unis, Madelipêche a connu cinq années déficitaires que des subventions gouvernementales de $2.2 millions sont venues combler.

Pour la première fois en 1982, Madelipêche faisait des profits nets après impôt de $700,000. Toutefois, Pêcheurs-Unis faisait défaut de lui remettre une somme de $2.7 millions, soit le produit total de la vente de poisson pour l'année.

Par une loi adoptée en décembre 1982, le gouvernement mettait fin à l'entente qui liait Madelipêche à Pêcheurs-Unis et démettait les membres du conseil d'administration de Madelipêche qui provenaient de Pêcheurs-Unis.

En 1983, le gouvernement a investi plusieurs millions de dollars (certains parlent de $5 millions) dans Madelipêche afin de compenser, d'une part, pour le non-remboursement par Pêcheurs-Unis des $2.7 millions et, d'autre part, pour remettre à flot deux des six navires de pêche de Madelipêche.

La commission Marceau devra faire rapport sur l'ensemble de la situation au plus tard le 31 mars 1984, a indiqué le ministre Garon. Après cette date, il sera difficile d'obtenir la collaboration des principaux intéressés en raison du début de la saison de la pêche. D'autre part, à Saint-Jean (Terre-Neuve), jeudi, M. Peter Nicholson a noté que les hésitations du gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans la réorganisation de l'industrie de la pêche hauturière coûtaient actuellement $1 million par semaine.

Membre du comité fédéral qui s'occupe de la restructuration de cette industrie, M. Nicholson a blâmé la province pour avoir posé de nouvelles exigences après avoir conclu une entente de principe avec Ottawa.

Le projet prévoit la création de deux sociétés avec les actifs de quatre sociétés déjà existantes. C'est ainsi que H. B. Nickerson Sons et National Sea Products vont se fondre en une compagnie avec participation du fédéral et de la Nouvelle-Écosse, tandis que Fishery Products et Lake Group vont devenir une compagnie basée à Terre-Neuve.

Depuis l'accord de principe, le premier ministre John Buchanan a exigé que la compagnie soit contrôlée par des intérêts privés et que les pêcheurs de cette province aient accès au rouget du golfe Saint-Laurent et à la morue du Nord.

À Terre-Neuve, le premier ministre Brian Peckford a déjà signé l'entente.

# Battures de Kamouraska : les digues n'ont pas altéré le milieu « physique »

**par Louis-Gilles Francoeur**

Une étude récente du ministère canadien des Pêches et Océans démontre que la construction des digues controversées sur les battures de Kamouraska n'a pas altéré ce milieu dans sa dimension « physique ».

Au contraire, les aboiteaux ont contribué à l'évolution de la zone sensible où l'on retrouve les « spartines », une végétation typique des marais salés d'une grande importance pour le milieu marin. D'autre part, les digues contribuent à la formation des marelles, recherchées par les canards, même si les aboiteaux assèchent ces mini-lacs dans la partie supérieure du marais. Ces ouvrages techniques contribuent, d'autre part, à la stabilité des vastes étendues de vase que met à jour la mer en se retirant, tout comme ils contribuent aux échanges de matière organique entre le haut et le bas du marais.

L'étude fédérale démontre aussi que les impacts de la pêche à l'anguille dans les marais de Kamouraska sont bien plus importants que ceux attribués aux aboiteaux. Le passage des tracteurs autour des pêches à l'anguille affecte la surface du marais et accélère sensiblement la dégradation de ce milieu.

Toutefois, le directeur québécois du ministère canadien des Pêches et Océans, M. Yvan Vignault, devait nuancer sensiblement les résultats de cette étude qui ne démontre pas, « loin de là », que la présence des aboiteaux est bénéfique au plan biologique.

L'étude en question, a-t-il expliqué au DEVOIR, n'a porté que sur les caractéristiques « physiques » du marais, sans toucher aux phénomènes « biologiques » qui pourraient être attribuables à la présence des aboiteaux. M. Vignault estime qu'il serait faux de prétendre, sur la base de cette étude, que les aboiteaux n'ont aucune conséquence écologique négative dans ces marais. De plus, ajoute-t-il, l'étude ne contredit pas fondamentalement la position défendue par le ministère des Pêches et Océans lorsqu'il s'est opposé à la construction des aboiteaux, aux audiences du Conseil consultatif de l'environnement, l'an dernier.

M. Vignault a révélé au DEVOIR que son ministère allait, pour la première fois, analyser la production biologique d'un marais salé dans un site de la baie des Chaleurs à compter de l'an prochain. Les Américains ont déjà effectué de telles études, mais leur pendant n'a jamais été réalisé au Canada pour vérifier s'il existe des différences sensibles.

Cette étude aura pour objectif de mettre à jour les mécanismes qui permettent la transformation de la matière organique d'un marais en matière vivante, végétale et animale. Cette « productivité » des marais permettra, une fois analysée dans le contexte canadien, de mesurer l'importance économique des marais et les impacts biologiques des projets privés ou gouvernementaux, comme la construction d'aboiteaux ou le remplissage à des fins industrielles.

# Escale imprévue d'Air Canada

LAS VEGAS, Nevada (d'après AP) — Un jet d'Air Canada en route pour Toronto a fait une escale imprévue à Las Vegas, hier, en raison de difficultés reliées au filtrage du carburant dans un moteur. Il ne s'agissait pas d'un atterrissage d'urgence, selon le porte-parole de la compagnie à Montréal, M. Denis Chagnon. L'un des trois moteurs fut fermé et le jet a pu se poser en utilisant les deux autres moteurs. Selon M. Chagnon, « on peut réussir aisément un atterrissage avec deux moteurs ».

Des équipes de techniciens ont vérifié l'appareil, à Las Vegas, et l'on s'attendait que le vol 790 reprenne en direction de Toronto, un peu plus tard. Parti de Los Angeles, l'avion transportait 123 voyageurs et une douzaine de membres d'équipage. Une heure plus tard, le pilote se rendit compte du fonctionnement anormal du moteur arrière — une question de filtre de carburant, selon ce qu'indiquait le tableau de bord.

À 11 h 12, hier matin, sur l'aéroport international de McCarran, des voitures de sapeurs étaient disposées le long de la piste au moment où atterrit l'appareil qui avait modifié son vol en raison de cette difficulté signalée.

**Evitez la fumée**
Pour mieux respirer



*Colloque sur les jeunes et le suicide*

# Mourir à vingt ans

**par Nathalie Petrowski**

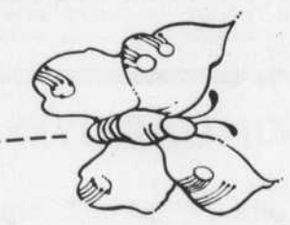
Les chiffres sont alarmants : depuis les dix dernières années, le phénomène du suicide chez la jeunesse québécoise s'est répandu comme une traînée de poudre. Même si leur taux n'est pas aussi fort que chez les adultes, ce sont eux qui, ces jours-ci, progressent le plus vite dans le domaine. En 1974, le taux de suicide chez les 15-24 ans était de l'ordre de 8.8 %. En 1980, ce taux atteignait 27.8 % chez les garçons et plafonnait à 6.2 % chez les filles. Que s'est-il passé ? Quelle type de société produit des générations spontanément suicidaires ? Comment prévenir une situation qui atteint aujourd'hui des proportions épidémiques ?

Ces troublantes questions faisaient l'objet d'un colloque tenu, hier, par l'Association pour la santé publique du Québec, en présence d'une batterie de professionnels de la santé. Après avoir pansé les blessures sans chercher à les cicatriser ; après avoir fait peser la consigne du silence sur un acte jugé tabou, le monde adulte se réveille aujourd'hui à la brutale réalité des statistiques. Les intervenants se disent complètement démunis devant l'escalade vertigineuse. S'ils peuvent, à la limite, comprendre qu'un adulte consentant mette volontairement un terme à son existence, ils acceptent mal qu'un jeune en fasse autant à l'aube de sa vie. Les études des sociologues font pourtant ressortir clairement les causes du malaise. Au syndrome de l'avenir bouché, s'ajoutent le stress du système éducatif, l'isolement et la non-intégration sociale, la perte d'estime dans un milieu qui manque de cohésion sociale. Le nationalisme n'a finalement rien fait pour rapprocher les membres défaits de la famille éclatée. Le suicide chez les jeunes est devenu une sorte de phénomène culturel lié aux transformations trop rapides de la société québécoise et au fléchissement de son économie. Si le problème est occidental, il est aussi profondément québécois, puisque le Québec est la province canadienne où le suicide, sinon la mort lente de la jeunesse, est le plus répandu et donc le plus cuisant.

Se refusant subitement à l'impuissance, les professionnels de la santé s'entendent aujourd'hui pour dire que l'intervention technique ne suffit plus et qu'il faut tisser, dans la société et ses institutions, un réseau de relations chaleureuses. Il faut croire que cela n'allait pas de soi. Que le medecin ou l'infirmière à l'urgence ont failli à leur tâche. Qu'enlisés dans l'abstraction de la profession, ils se sont trop souvent contentés de laver un estomac empoisonné ou de freiner le saignement d'un poignet lacéré, sans comprendre que le problème fondamental dépassait largement les horizons rétrécis du corps médical. Ils parlent aujourd'hui de politique de sensibilisation et de prévention, d'installation de systèmes d'écoute téléphonique à la grandeur du Québec. Ils parlent de détourner les jeunes suicidaires, de les sortir de leur contexte et de les parachuter dans les bras institutionnels d'organismes sensibles à leurs problèmes. Dans l'absence silencieuse et coupable des parents, la société prête une oreille bienveillante à une jeunesse désespérée, bloquée à la frontière, interdite de séjour dans un système qui ne génère qu'un vide affectif affolant. Mais devant la tristesse du désoeuvrement, les lenteurs du progrès social et la menace d'une apocalypse nucléaire, il ne faudra plus s'étonner de voir une jeunesse, lasse de mourir sa vie, préférer vivre sa mort.

Régie des rentes du Québec

# CHANGEMENTS AU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC



**Pour mieux respecter le choix de chacun**

**La récente réforme de la loi sur le régime de rentes du Québec accorde aux Québécois une protection plus souple, qui s'adapte mieux à la situation de vie de chacun.**

**Cette loi entre en vigueur le 1er janvier 1984.**

**Nous vous rappelons que, pour obtenir une prestation du Régime de rentes du Québec, vous devez remplir l'une des demandes disponibles dans les caisses populaires et les bureaux de la Régie des rentes.**

**LA RENTE DE RETRAITE**
**Retraite flexible entre l'âge de 60 et de 70 ans**

Les personnes participant au Régime de rentes du Québec auront désormais le choix de prendre leur retraite à n'importe quel moment entre leur 60e et leur 70e anniversaire. La rente de retraite normale, calculée selon la méthode actuelle, sera payable à ceux qui prendront leur retraite à 65 ans. Cependant, si vous prenez votre retraite avant ou après cet âge, votre rente sera diminuée ou augmentée à raison de ½ % pour chaque mois (6 % par année) qui précède ou qui suit votre 65e anniversaire. Ainsi, le fait de prendre votre retraite à 60 ans vous donnera droit à une rente égale à 70 % de votre rente normale. Inversement, si vous attendez l'âge de 70 ans pour prendre votre retraite, votre rente sera égale à 130 % de votre rente normale.

Notez que, si vous n'avez pas 65 ans, il faut avoir cessé de travailler pour avoir droit à votre rente de retraite.

**LA RENTE D'INVALIDITÉ**
**Conditions d'attribution plus souples**

La nouvelle loi permet le versement de la rente d'invalidité aux personnes de 60 ans ou plus qui, à cause de leur état de santé, ne sont plus en mesure d'exercer leur emploi actuel.

Les personnes de moins de 60 ans pourront avoir droit à la rente si elles ne peuvent plus exercer tout emploi véritablement rémunérateur.

**LA RENTE DE CONJOINT SURVIVANT**
**Montant plus élevé qu'auparavant pour les personnes âgées de 55 à 64 ans**
**Remariage sans perte du droit à la rente**

Dès janvier 1984, les personnes âgées de 55 à 64 ans qui reçoivent une rente de conjoint survivant (veuf, veuve) toucheront une augmentation d'environ 73 $ par mois.

De plus, les rentes de conjoint survivant continueront d'être versées aux personnes qui se remarient, quel que soit leur âge. Les rentes dont le versement a cessé à la suite d'un remariage seront remises en paiement sur demande.

Vous voulez en savoir davantage?
N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire.

**CHICOUTIMI**
50, rue Racine Est
G7H 1P6
Tél.: (418) 549-2684

**DRUMMONDVILLE**
147, rue Lindsay
J2C 1N7
Tél.: (819) 472-3357

**HULL**
167, rue Wellington
J8X 2J3
Tél.: (819) 770-6165

**MONTRÉAL**
1055, boulevard Dorchester Est
Case postale 1055
Succursale «C»
H2L 4T6
Tél.: (514) 873-2433

**QUÉBEC**
1000, route de l'Église
Case postale 5200
G1K 7S9
Tél.: (418) 643-2181

**RIMOUSKI**
92, 2e Rue Ouest
G5L 8B3
Tél.: (418) 722-3526

**ROUYN**
33, rue Gamble Ouest
J9X 2R3
Tél.: (819) 762-0941

**SHERBROOKE**
1680, rue King Ouest
J1J 2C9
Tél.: (819) 569-9575

**TROIS-RIVIÈRES**
1055, boulevard des Forges
Bureau 140
G8Z 4J8
Tél.: (819) 378-4519

Québec

# L'URSS fait comme si Andropov n'était pas absent

MOSCOU (AFP) — M. Youri Andropov est absent depuis plus de 100 jours de la scène publique, mais les affaires politiques continuent à être gérées en son nom comme si de rien n'était.

Décrets publiés sous sa signature, télégrammes de voeux ou de condoléances, déclarations politiques lues à la télévision sans qu'il n'apparaisse, tout concourt sur le plan officiel à accréditer la thèse que l'Union soviétique est toujours dirigée par Youri Andropov.

La thèse officielle du simple refroidissement, annoncée par le chef du PC lui-même dans un message du 30 octobre, ne convainc personne, y compris dans les rangs de la population soviétique, et la maladie du numéro un est l'objet, dans les milieux occidentaux, de murmures et de spéculations.

Ces 101 jours d'absence (M. Andropov a pour la dernière fois été vu le 18 août) ont donné lieu à une série d'analyses paramédicales, effectuées toutes à distance et sur la base de symptômes relatés par des tiers.

Retenu un temps, notamment dans les milieux médicaux français, le diagnostic d'une vasculopathie cérébrale, maladie qui peut dégénérer en gâtisme ou alors donner lieu à une mort soudaine, semble maintenant abandonné.

Les indications recueillies auprès de sources soviétiques, est-européennes et occidentales convergent vers l'hypothèse d'une grave affection des reins qui aurait rendu nécessaire soit une longue hospitalisation, soit une intervention chirurgicale.

Mais au-delà de la santé physique, c'est la question des capacités intellectuelles à gouverner le pays et, partant, le problème du pouvoir politique qui est au centre des analyses effectuées dans les chancelleries.

Sans parler des décrets signés de son nom, qui paraissent quotidiennement, le secrétaire général a pris quatre initiatives majeures dans des messages signés, publiés par les journaux et lus à la télévision: le 27 août, le 28 septembre, le 27 octobre et le 25 novembre, le chef du Parti et de l'État a pris ainsi position sur la principale préoccupation de l'URSS, les euromissiles.

Son nom continue par ailleurs à servir de référence dans les textes officiels, et tout orateur se doit de citer le secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'URSS et président du presidium du Soviet suprême, le camarade Youri Vladimirovitch Andropov.

Il ne fait toutefois pas de doute que l'absence physique du numéro un n'est pas restée sans conséquences, estiment les spécialistes, même si les sources officieuses insistent volontiers sur les mérites de la direction collégiale.

Sur un plan purement formel, son absence le 7 novembre, à la tribune du mausolée de Lénine à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution d'octobre, a été d'autant plus ressentie par la population qu'il était le premier chef du PC soviétique en un demi-siècle à ne pas assister à ce défilé militaire.

Politiquement, aucune vacance de pouvoir ne saurait encore être décelée, s'accordent à penser les spécialistes, mais certains éléments de l'actualité soviétique sont interprétés en fonction de l'absence du chef: ainsi, lorsque le maréchal Dmitri Oustinov, membre du bureau politique et ministre de la Défense, a exposé, il y a une semaine, sur une page entière de *La Pravda*, des vues maintes fois répétées sur les euromissiles, nombreux ont été les analystes à y voir une volonté de l'armée à occuper le terrain.

La réapparition physique du numéro un est attendue, parfois même annoncée comme imminente par des responsables soviétiques. La prochaine occasion où son absence serait aussi nettement ressentie que le 7 novembre est le plénum du Comité central, prévu pour avant la fin de l'année et manifestement repoussé de jour en jour.

D'ici là, les analystes occidentaux à Moscou continueront à vivre au rythme des rumeurs. Celles-ci, parfois, sont suffisamment fantaisistes pour être écartées sans trop de risque d'erreur, telle cette historiette selon laquelle Youri Andropov a été blessé par balles par Youri Brejnev, fils de son prédécesseur et premier vice-ministre du Commerce extérieur.



Le président François Mitterrand communique à la presse, sous le regard approbateur du chancelier Helmut Kohl, les résultats du sommet franco-allemand dominé par les problèmes de défense. (Photolaser AP)

# Mitterrand et Kohl en appellent à Moscou

BONN (AFP) — La RFA et la France ont confirmé au cours du sommet franco-allemand de Bonn qu'elles étaient prêtes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour persuader l'URSS de revenir à la table de négociations de Genève après la décision de Moscou de rompre son dialogue avec Washington.

Le président français François Mitterrand et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl n'ont pas réussi en revanche à préparer un front commun franco-allemand à une semaine du Conseil européen d'Athènes, capital pour l'avenir de la CEE.

Le chef du gouvernement de Bonn, très inquiet de la détérioration brutale des relations est-ouest après l'arrivée mercredi sur le territoire de la RFA des premiers éléments des fusées nucléaires américaines Pershing-2, a profité du sommet franco-allemand pour lancer un appel solennel à l'Union soviétique de « retourner aussitôt que possible à la table de négociations de Genève ».

Le président français n'a pas voulu se joindre formellement à cet appel mais a insisté sur la nécessité de poursuivre à tout prix le dialogue avec l'URSS.

La France a en effet refusé d'entériner un texte condamnant trop sévèrement Moscou comme le souhaitait le chancelier Helmut Kohl.

La France estime que le retrait soviétique de Genève et les contre-mesures annoncées par le numéro un soviétique, M. Youri Andropov, en riposte à l'installation des missiles américains en RFA, étaient prévisibles et qu'il n'est donc pas nécessaire d'accroître inutilement les tensions est-ouest.

M. Mitterrand a profité de cette période de crise aigüe entre Washington et Moscou pour tracer devant les Allemands de l'Ouest l'ébauche d'une future défense européenne qui devrait associer à long terme, sans renoncer au parapluie nucléaire américain, toutes les forces conventionnelles et nucléaires européennes avec comme noyau central les moyens de sécurité allemands et français.

Sur le plan bilatéral, Français et Allemands sont tombés d'accord sur la mise au point commune d'un hélicoptère anti-char destiné aux forces armées allemandes et françaises.

# Arafat s'attend à une attaque aujourd'hui

TRIPOLI (d'après Reuter et AFP) — L'heure de vérité sonnera-t-elle aujourd'hui pour Yasser Arafat et ses partisans ? Et si oui, sera-ce autour du tapis vert ou sous le tonnerre des canons et le crépitement des mitrailleuses des dissidents palestiniens ?

La journée d'hier a été fertile en nouvelles optimistes et en sombres menaces.

Optimiste l'annonce à Damas d'un accord prévoyant le retrait de Tripoli, d'ici deux semaines, des combattants des deux camps. Inquiétante la violente attaque à coups de canon, de mortier, de mitrailleuse lancée par les dissidents pendant deux heures et demie hier matin sur les positions loyalistes dans les faubourgs nord de la ville.

Menaçantes les prévisions du président de l'OLP qui s'attend à une offensive finale des dissidents, avec l'appui de chars et commandos syriens, contre ses troupes aujourd'hui. Encore plus menaçant le refus des chefs dissidents de quitter les camps de réfugiés de Baddaoui et de Nahr el-Bared, à quelques kilomètres au nord de la ville, qu'ils ont pris au début du mois.

L'accord annoncé à Damas par M. Abdel Halim Khaddam et le prince Saoud el-Fayçal, ministres syrien et saoudien des Affaires étrangères, prévoit notamment l'arrêt immédiat des combats, le retrait de tous les combattants de Tripoli et de ses environs d'ici deux semaines et l'ouverture de négociations entre Arafat et les dissidents.

Réaction de ces derniers, exprimée par leur commandant en chef adjoint Abou Khaled Imleh: ils ne quitteront pas les deux camps de réfugiés. « À l'exception du retrait des combattants, nous sommes d'accord avec la déclaration de Damas », a-t-il dit.

Ahmed Jibril, chef du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), principal animateur de la dissidence, a donné à M. Arafat jusqu'à aujourd'hui pour quitter Tripoli.

Depuis son QG de Zahriye, à Tripoli, M. Arafat a déclaré hier: « Nous nous attendons à ce qu'il y ait demain une nouvelle offensive d'envergure ».

Les collaborateurd d'Ahmed Jibril déclaraient, après l'accord annoncé à Damas, que l'attaque prévue avait été annulée, le départ d'Arafat de Tripoli pouvant être obtenu par des voies diplomatiques.

Cependant, un sensible renforcement du dispositif de défense était notable dans la soirée d'hier autour du quartier général de Yasser Arafat, à Zahrieh, dans la banlieue nord de Tripoli, a indiqué l'envoyé spécial de l'AFP sur place.

Les postes de garde ont été doublés et le journaliste de l'AFP a assisté à un va-et-vient de camions transportant des combattants.

D'autre part, on a appris de source sûre à Tripoli que des renforts en combattants sont arrivés chez les loyalistes par mer hier. De même source, on a indiqué qu'il s'agissait de réapprovisionnements en armes et en munitions, destinées aux combattants de Yasser Arafat.

Les forces palestiniennes dissidentes avaient violemment attaqué hier matin pendant deux heures et demie les faubourgs du nord de Tripoli, à l'artillerie lourde, au mortier, à la mitrailleuse et à la grenade, ont annoncé des collaborateurs de M. Yasser Arafat.

Ils ont indiqué que les dissidents soutenus par la Syrie ont déclenché leur assaut dans plusieurs secteurs, notamment les quartiers résidentiels de Tabbaneh et Mallouleh, pour éprouver les défenses des forces pro-Arafat, contraintes de battre en retraite à Tripoli après avoir perdu le contrôle de deux camps de réfugiés proches.

Selon un décompte effectué par Reuter dans les hôpitaux et les cliniques, les combats qui ont commencé dans le Nord-Liban le 3 novembre dernier ont fait à ce jour 750 morts et 3,000 blessés.

# L'Irak menace de couler d'autres navires

BAGDAD (Reuter) — L'Irak a lancé hier une nouvelle mise en garde aux compagnies maritimes leur disant d'éviter l'envoi de leurs bâtiments dans le secteur nord du Golfe arabo-persique, déclaré zone de guerre par Bagdad.

« La marine et les mines irakiennes détruiront tout bâtiment pénétrant dans cette zone », a dit le responsable des défenses navale et côtière irakiennes dans une déclaration citée par les journaux.

La destruction de sept « cibles navales ennemies » revendiquée lundi par la marine et l'aviation irakiennes prouve « notre contrôle total de la zone et notre haut potentiel de destruction des cibles ennemies », a encore dit le responsable dont, conformément aux règles irakiennes de sécurité, le nom n'est pas cité.

Aucune allusion n'est faite au naufrage lundi dernier d'un cargo grec, au large des côtes iraniennes dans la zone où les Irakiens ont lancé leurs attaques.

A Athènes, on disait de source proche de la compagnie maritime grecque opérant le cargo qu'il semblait avoir été touché par un missile Exocet de fabrication française.

*Commonwealth*

# Désaccords sur trois fronts

NEW DELHI (d'après AFP et Reuter) — La troisième journée du 23e sommet du Commonwealth a confirmé les divergences profondes entre les chefs d'États et premiers ministres présents dans la capitale indienne, apparues dès les premières discussions, constatent les observateurs à New Delhi.

Les échanges ont été intenses et très francs, a déclaré le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, mais ils n'ont pas permis de trouver de formules d'accord sur les questions débattues: tension Est-Ouest, intervention à la Grenade, nouvel ordre monétaire international.

Des idées ont été avancées, mais aucune n'a été retenue. Tout donne à penser, notent les commentateurs, que le communiqué final sera comme à Melbourne en 1981, rédigé en termes généraux, sous forme de souhaits et de voeux.

« Les communiqués du Commonwealth n'utilisent pas le langage récriminatoire », a déclaré M. Ramphal en réponse à une question sur la condamnation éventuelle des Etats-Unis pour leur intervention militaire à Grenade, le mois dernier.

L'Inde et les pays africains insistent pour la condamnation de l'action de Washington. La Dominique et les cinq pays qui y ont participé défendent leur position.

La mise en place d'un groupe régional des Caraïbes pour aider Grenade militairement et économiquement est envisagée, a indiqué le secrétaire général. Cette mesure, espère-t-il, apaisera les uns et les autres.

Sur la tension Est-Ouest, un accord est intervenu en faveur d'une initiative du Commonwealth de nature à améliorer le climat des relations internationales. Mais aucun accord n'a pu être trouvé sur la nature de cette initiative.

Sur le plan économique, à défaut de se mettre d'accord sur une nouvelle conférence de Bretton Woods pour la réforme du système monétaire international, la conférence se propose de mettre en place un groupe d'étude qui ferait des suggestions pour une amélioration du système.

C'est le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Robert Muldoon, qui a proposé de répondre au souhait du Tiers-Monde réclamant une conférence monétaire internationale, en organisant celle-ci par étapes.

On estime dans les milieux occidentaux que cette proposition constitue un compromis entre la solution réclamée par les non-alignés du Commonwealth, majoritaires, et celle souhaitée par ses quatre membres occidentaux industrialisés: Grande-Bretagne, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

Lors de leur sommet de New Delhi, en mars dernier, les non-alignés avaient demandé la réunion immédiate d'une conférence sur le système monétaire et sur le financement du développement. Or, en mai dernier, les sept pays occidentaux les plus industrialisés s'étaient contentés, à Williamsburg, d'accepter que soient étudiés les moyens d'améliorer le système monétaire et l'utilité d'une éventuelle conférence internationale.

M. Muldoon souhaitait un processus plus rapide que celui proposé à Williamsburg mais plus lent que celui des non-alignés.

# Salvador: attaque US contre les escadrons de la mort

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a accentué hier ses attaques verbales contre les membres des escadrons de la mort au Salvador en les qualifiant de « fascistes qui servent la cause communiste » et menacent de détruire la démocratie dans ce pays.

Lundi dernier, le département d'État avait « déploré » les activités de ces groupes d'extrême-droite, estimant que celles-ci sont « totalement inacceptables ». « Certaines de leurs actions semblent être dirigées contre ceux qui cherchent la modération et la démocratisation » politique dans le pays, avait déclaré M. John Hughes, porte-parole du département d'État.

Les nouvelles attaques de l'administration américaine sont contenues dans un discours qu'a prononcé hier, M. Thomas Pickering, ambassadeur des États-Unis au Salvador, devant la Chambre de commerce américaine à San Salvador et dont des extraits ont été remis à des journalistes à Washington.

Dans ce discours, approuvé par la Maison-Blanche, M. Pickering relève certains signes d'une amélioration de la situation économique, politique et militaire mais il dénonce par ailleurs « la terreur qui peut détruire tout le progrès réalisé » ainsi que « la démocratie au Salvador ».

Selon un haut-fonctionnaire du gouvernement américain qui a remis les extraits du discours, M. Pickering, qui occupe ses fonctions depuis juin dernier, est particulièrement déçu de l'incapacité des autorités salvadoriennes à supprimer ces escadrons de la mort, alors que les noms de leurs membres sont connus.

« Nous sommes convaincus que les forces de sécurité connaissent aussi bien que nous » les responsables des escadrons de la mort, déclare le texte du discours.

Dans son édition du week-end dernier, le *New York Times* avait révélé que les autorités américaines envisageaient de prendre des sanctions à l'encontre de Salvadoriens établis aux États-Unis et soupçonnés d'être liés aux activités des escadrons de la mort.

Le journal new-yorkais affirmait encore que la plupart des 35,000 Salvadoriens tués depuis le début de la guerre civile il y a quatre ans, avaient été assassinés par les forces de sécurité et les escadrons de la mort.

Groupe de Croissance
"AUTHENTICITÉ"
du 22 déc. au 1er jan.
YOGA, GESTALT, MÉDITATION, RELAXATION, ENSEIGNEMENTS
Lieu: Lachute
CENTRE LE LOTUS
387-9663

Rides?
Lifting naturel
271-7649
1064 ouest rue Laurier
Outremont




Le raffinement et l'élégance s'expriment de bien des façons. Quand on pense automobile, un nom s'impose: Cadillac. Chez Park Avenue Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac, nous avons réuni pour vous toute la gamme Cadillac. Vous pourrez ainsi mieux apprécier toutes les nuances et les subtilités d'une collection unique où la perfection et la pureté des lignes se marient harmonieusement aux qualités techniques et au confort Cadillac.
De la grâce majestueuse de la Seville au chic Coupé de Ville, vous trouverez sûrement la Cadillac qui correspond à cet idéal de beauté dont vous rêvez depuis si longtemps.

Coupé de Ville • Sedan de Ville • Coupé Fleetwood Brougham • Sedan Fleetwood Brougham
Seville • Seville Elégante • Eldorado Biarritz décapotable • Eldorado Biarritz • Coupé Eldorado
Coupé Eldorado Touring • Cimarron

Park Avenue

Park Avenue Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac Inc., 5000, rue Jean-Talon est 725-9811

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

## AFRICARE

recherche

### MAÎTRE — MÉCANICIEN

**pour poste en Afrique de l'Ouest**

**Durée du contrat:** 1 an

Connaissance du français et 2 à 3 ans d'expérience en réparation d'équipement lourd exigées.

*S'adresser à:*

**AFRICARE**
**1601 Connecticut ave N.W.**
**Washington, D.C.**
**20009, U.S.A.**

**ou téléphoner au représentant canadien au:**
**(613) 748-0135**

## ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE POLYTECHNIQUE

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION

**Qualifications:**

— DEC ou l'équivalent
— Excellente connaissance de la grammaire française
— Connaissance de l'anglais
— Facilité de rédaction

**Conditions:**

— Excellents avantages sociaux
— Salaire à discuter selon qualifications

*Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée de communiquer avec le directeur général à (514) 344-4764.*

## REPRÉSENTANT DES VENTES

TRANSPORT RAPIDE INTERNATIONAL D.H.L. une compagnie de courrier internationale très reconnue est à la recherche d'un représentant des ventes pour son secteur opérationnel de Montréal

Le mandat sera de solliciter de nouveaux clients et maintenir la clientèle déjà existante.

Le candidat choisi sera parfaitement bilingue avec expérience pertinente soit au niveau transportation soit au niveau messagerie internationale.

Si vous désirez de nouvelles opportunités et aimez le défi, n'hésitez pas, faites-nous parvenir votre résumé complet en anglais, nous décrivant expérience et revenu antérieure à:

**D.H.L. International**
**a/s Bill Wiseman**
**C.P. 183**
**Aéroport International de Dorval**
**Dorval, Qué. H4Y 1A5**

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures au

### POSTE DE CHERCHEUR/ASSOCIÉ(E) DE RECHERCHE (ALIMENTATION)

L'École de nutrition et d'études familiales est à la recherche d'un(e) chercheur/associé(e) de recherche en technologie alimentaire.

**FONCTIONS:**

En plus des responsabilités de planification et d'exécution de recherche, la charge de travail pourra comprendre de l'enseignement d'un ou deux cours en science des aliments au programme de 1er cycle.

**QUALIFICATIONS:**

Un doctorat en technologie alimentaire ou l'équivalent ainsi qu'une expérience en recherche et en enseignement et/ou une expérience professionnelle en milieu industriel sont requis pour l'obtention d'un tel poste. La préférence sera accordée aux candidats(es) ayant un intérêt de recherche dans les aliments extrudés et les produits de mer et ayant déjà publié dans ces domaines.

Une bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi que de l'anglais est essentielle.

Les candidats(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae, une liste de leurs publications et le nom de trois (3) répondants avant le 15 février 1984 à:

**Marielle Préfontaine, directeur**
**École de nutrition et d'études familiales**
**Université de Moncton**
**Moncton, Nouveau-Brunswick**
**E1A 3E9**

(Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

## Cégep de Joliette

### Professeurs demandés

Session hiver 1984

- **Électrotechnique:**
1 charge d'ens. à temps complet
1 charge d'ens. à temps partiel (12h/sem.)
1 charge d'ens. à temps partiel (15h/sem.) — éducation permanente.
- **Techniques d'éducation spécialisée:**
1 charge d'ens. à temps complet
1 charge d'ens. à temps partiel (9h/sem.)
- **Secrétariat:**
1 charge d'ens. à temps complet
1 charge d'ens. à temps partiel (12h/sem.)
- **Informatique:**
1 charge d'ens. à temps complet — sessions hiver et été 1984 — éducation permanente.

**Exigences:**

— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou formation jugée équivalente.
— Expérience d'enseignement au collégial souhaitable.

Faire parvenir curriculum vitae, **au plus tard le lundi, 5 décembre 1983,** à 17 heures, à:

**Bureau du personnel**
**Collège de Joliette**
**20 sud, rue St-Charles**
**Joliette, QC.**
**J6E 4T1**

## Centre d'accueil Préfontaine

**ENDROIT:**
3100, rue Rachel est
Montréal

**POSTE:**

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TYPE D'ÉTABLISSEMENT:**
Centre d'accueil de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie

**RESPONSABILITÉS:**
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

**EXIGENCES:**

— Diplôme de 1er cycle universitaire en science administrative ou l'équivalent. Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire
— Une expérience minimale de gestion de cinq(5) ans
— Une connaissance appropriée du réseau des Affaires sociales, et principalement du domaine de la réadaptation en alcoolisme et autres toxicomanies et du milieu de l'itinérance, sera considérée comme un atout.

**RÉMUNÉRATION:**

Selon les normes des Affaires sociales
Classe salariale 17

**INSCRIPTION:**

*Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 16 décembre 1983 à:*

**Président du Comité de Sélection**
**Concours — Poste de directeur général**
**Centre d'accueil Préfontaine**
**3100, rue Rachel est**
**Montréal (Québec)**
**H1W 1A2**

## UNIVERSITÉ D'OTTAWA

### PROFESSEURS DE CRIMINOLOGIE

Le département de criminologie est une unité de la Faculté des Sciences sociales. Il offre un programme de baccalauréat (concentration en criminologie) et deux programmes de maîtrise (M.A. et M.C.A.). Ses inscriptions à temps plein sont de l'ordre de 440 étudiants pré-diplômés et 75 étudiants gradués. Pour le 1er juillet 1984, le département aura à combler aux moins trois postes. Les candidats devraient avoir leur Ph.D. ou l'équivalent. Seront considérés également l'expérience dans le domaine de la justice pénale et les publications scientifiques des candidats. Les postes comportent l'enseignement, la recherche et la participation à la vie universitaire. Les candidats choisis seront nommés à des postes de professeurs réguliers avec option sur la permanence et comprend un rang académique déterminé à partir des qualifications stipulées par la convention collective.

L'échelle de salaire de l'année en cours est: maximum $70,577; (professeur adjoint — minimum: $25,743; professeur agrégé — minimum: $33,112; professeur titulaire — minimum: $42,688.).

Les candidatures devraient être soumises avant le 15 février 1984.

Adresser une lettre accompagnée d'un curriculum vitae, du nom et de l'adresse de trois répondants à:

**Monsieur Justin Ciale, Directeur**
**Département de criminologie**
**Faculté des Sciences sociales**
**Université d'Ottawa**
**Ottawa, Ontario K1N 6N5**

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus.




## PILOTES/ÉTUDIANTS PILOTES DEMANDÉS

Airservice International située dans les Antilles Hollandaises et les Bahamas est une compagnie aérienne occupant une place importante dans le service aérien pour le transport de l'huile, essence et toute autre marchandise industrielle à travers le monde.

En vue d'agrandir nos opérations actuelles, nous recherchons de jeunes pilotes âgés de moins de 35 ans.

Les candidats se qualifieront par une sévère procédure de sélection et devront être prêts à suivre des cours, complètement payés, aux États-Unis. Après ces cours un contrat signé pour un minimum de 3 ans est exigé.

Le travail se situera plus particulièrement en Afrique, Amérique du Sud et au Moyen-Orient.

C'est une occasion exceptionnelle offrant un travail très varié, un salaire alléchant, d'excellentes chances de promotion ainsi qu'un avenir prometteur.

Si vous êtes intéressés, faire parvenir votre candidature au:

**Airservice International**
**P.O. Box 3543**
**WILLEMSTAD**
**Curacao**
**Dutch Antilles.**

*Toute demande sera traitée confidentiellement. Nous recherchons des candidats sérieux. Inclure $3.00 U.S. avec votre envoi pour défrayer les coûts des renseignements supplémentaires et de la documentation que nous vous ferons parvenir.*

## Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

### PROFESSEURS DEMANDÉS

**POUR LA SESSION HIVER 1984**

**PLEINE CHARGE DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:**

— CHIMIE
— PHYSIQUE
— ÉLECTROTECHNIQUE
— TECHNOLOGIE MINÉRALE
— PHILOSOPHIE
— SCIENCE POLITIQUE
— TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
— FRANÇAIS
— ANGLAIS

**EXIGENCES:**

Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou toute autre formation jugée équivalente par le comité de sélection.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et des documents attestant de leur formation (relevés de notes et photocopies des diplômes) pour le 2 décembre 1983 à 17 h, à l'attention de:

**M. Wilfrid Rivard**
**Directeur du secteur de l'enseignement**
**Collège de l'Abitibi-Témiscamingue**
**C.P. 1500**
**ROUYN (Québec)**
**J9X 5E5**

## Le Centre Hospitalier Régional de la Beauce

est à la recherche d'un(e)

### Directeur(trice)

**du département de santé communautaire**

**L'institution:**

Le CHRB est un centre hospitalier de 412 lits dispensant des soins spécialisés et généraux de courte et de longue durée de même qu'il administre un centre d'accueil d'hébergement.

**Le poste:**

Sous l'autorité du directeur général du CHRB, le titulaire planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités du département de santé communautaire et participe à l'enseignement médical. De plus, en conformité avec la loi sur les services de santé et les services sociaux, à celle de la protection de la santé publique et celle sur la santé et sécurité au travail, il voit à la réalisation de la mission et à l'exécution des fonctions du département de santé communautaire. Le département de santé communautaire dessert un bassin de population de 160 000 personnes.

**Les exigences:**

Le candidat est membre de la corporation professionnelle des médecins du Québec et est titulaire d'un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire ou possède une formation ou expérience jugée équivalente à tel diplôme.

**Les avantages:**

Rémunération des chefs de département de santé communautaire. Avantages sociaux des cadres du réseau des Affaires sociales.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum Vitae détaillé avant le 17 décembre 1983 à:*

***Concours***

**"Directeur du département de santé communautaire"**
**Le Centre hospitalier Régional de la Beauce**
**1500, 18e rue**
**St-Georges Ouest**
**Cté Beauce Qc**
**G5Y 4T8**

**Att.: Directeur général**

## UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des sciences de l'administration

### PROFESSEURS EN SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

**FONCTIONS**

Proposer et réaliser des projets de recherche, enseigner aux programmes de doctorat, de la maîtrise et du baccalauréat dans l'une des disciplines suivantes:

- **Management:** Politiques générales d'entreprises, structure et design organisationnel
- **Comptabilité:** Comptabilité de gestion, fiscalité, théorie comptable

**DURÉE DU CONTRAT**

Pour les professeurs réguliers: selon la convention collective

Pour les professeurs invités et substituts: à négocier

**EXIGENCES**

Doctorat ou l'équivalent; les personnes dont le doctorat est en voie de réalisation peuvent soumettre leur candidature.

***Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:***

**Jean-Louis Malouin, vice-doyen**
**Faculté des sciences de l'administration**
**Université Laval, Québec G1K 7P4**

## Centre de Services Sociaux Laurentides-Lanaudière Inc.

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans un contexte socio-culturel particulier: sous-région Laurentides et sous-région de Lanaudière, zones rurales et zones semi-urbaines, le directeur général s'inscrira dans une organisation très décentralisée, adaptée à chacune des réalités locales.

Dans une région administrative d'une pauvreté relativement importante tant en ressources de santé que sociales, le directeur général s'engagera avec les établissements partenaires du réseau des affaires sociales à rationaliser et mettre en commun les ressources humaines et matérielles en vue d'une action concertée.

Notamment avec les CLSC et le CRSSS, il contribuera à poursuivre et à opérationaliser le départage judicieux des rôles et fonctions du CSS et des CLSC.

Concerné par les clientèles les plus vulnérables: les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées, le directeur général avec l'équipe de direction et l'ensemble du personnel concentrera l'action du CSSLL vers des services de protection sociale.

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement. Il a recours à des méthodes modernes de gestion et favorise le développement d'interventions professionnelles de qualité appropriées aux clientèles prioritaires du CSSLL.

**EXIGENCES**

Diplôme universitaire de 2e cycle, il a une formation dans l'une ou l'autre des sciences du comportement et en administration.

Expérience minimum de 10 années de gestionnaire dans le réseau des Affaires sociales et de 5 années comme cadre supérieur d'un établissement.

La rémunération est celle prévue par le plan de rémunération du M.A.S.: classe 22.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae seront reçues jusqu'au 18 décembre 1983 inclusivement.

**Concours directeur général**
**Le président du Conseil d'administration**
**CSSLL**
**212 boul. Labelle, C.P. 340**
**Ste-Thérèse**
**J7E 4J2**

## offre d'emploi

**mouvement des caisses populaires et d'économie desjardins**

l'institution:
CAISSE POPULAIRE
DE LA VALLÉE DE L'OR
602, 3e Avenue
Val d'Or, (Qué.)

le titre:

2e AFFICHAGE

### DIRECTEUR

la description:

— Planifier, organiser, diriger et contrôler, sous l'autorité du Conseil d'administration, l'ensemble des activités de la Caisse populaire.
— Élaborer et proposer au Conseil d'administration les politiques administratives et opérationnelles appropriées.
— Assurer la présence et le développement de la caisse dans son milieu et promouvoir les différents services offerts.
— Recevoir les demandes d'emprunt et surveiller la perception des prêts.
— Rencontrer et conseiller, à l'occasion, les membres pour diverses raisons relevant de sa compétence.
— Identifier les besoins de même que les attentes des sociétaires et du milieu et mettre des propositions en conséquence au Conseil d'administration.
— Assumer la responsabilité par délégation de l'utilisation efficace des ressources humaines ainsi que de leur développement et perfectionnement.

**LES EXIGENCES**

Ce poste nécessite habituellement dix-sept années de scolarité et cinq ans d'expérience pertinente. Toute autre combinaison comportant une bonne expérience de gestion dans les institutions financières pourra compenser pour une scolarité moindre.

— Doté de très bonnes connaissances techniques et de fortes capacités administratives, le candidat connaît bien les services d'épargne et de crédit incluant le crédit commercial et le service aux institutions.
— Intéressé au milieu, dynamique et disponible, le candidat fait preuve d'un bon sens de la vente et d'un souci marqué du développement.
— Il présente en outre un fort leadership et les habiletés naturelles à diriger et motiver du personnel.

**LE MILIEU**

La Caisse populaire de la vallée de l'Or est située à Val d'Or, agglomération de 35,000 habitants à la porte du Nord-Ouest Québécois. La caisse a un actif de 14.5 millions et opère avec 14 employés à temps plein et 5 à temps partiel.

**LES CONDITIONS**

Avantages sociaux usuels et salaire selon l'échelle prévue pour une caisse de cette importance (D-VII).

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande, par écrit avant le 06 décembre 1983, à:

**Jacques Lapointe**
**Fédération des caisses populaires**
**Desjardins de l'Abitibi**
**12, 7e Rue Nord**
**Amos, (Qué.)**
**J9T 3W7**

# À SURVEILLER

## Dimanche 27 novembre

Rencontre des professeurs et anciennes élèves de la congrégation de Notre-Dame de la Pointe-aux-Trembles, ce dimanche à compter de 14 h. 645-0214 ou 645-9444.

■

Rétrospective de la vie et de l'oeuvre de Michel Tremblay jusqu'au 14 janvier, à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700, rue Saint-Denis. 873-7982.

■

Au Musée d'art de Saint-Laurent, concert du trio Ad Lib dans des oeuvres de Mozart, Debussy, Poulenc et Devienne, à 14 h 30. Rendez-vous au 615, boul. Sainte-Croix. Entrée libre. 747-7367.

■

Encan d'oeuvres d'art organisé au profit de l'Institut national canadien pour les aveugles. Exposition de 250 oeuvres d'art et enchères silencieuses, ce dimanche de midi à 22 h et encan public le lundi 28, de 19 h à 23 h. 284-2040.

■

À la messe de 11 h à l'oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *O Passi Sparsio* de De Lassus et, à l'offertoire, le motet *Exultate Deo* de Palestrina; enfin, *Venez, Divin Messie*, harmonisation de Raymond Daveluy. 733-8211.

■

Action-Jeunesse (projet sans but lucratif) vous convie à utiliser les services de jeunes responsables pour différents services tels le ménage, la peinture, le gardiennage, etc. Il faut appeler au Centre multi-ethnique Saint-Louis au 842-8836.

■

La Société de recherche en orientation humaine tiendra une exposition artisanale de 14 h à 16 h 30 à l'hôtel Parc-Régent, 3625, avenue du Parc. Entrée libre.

■

Corps et Âme, Inc. présente une séance d'information sur l'obésité. Rendez-vous à 14 h 30 au centre Calixa-Lavallée, 3819, rue Calixa-Lavallée. 674-4203.

■

Grande exposition de l'Association des collectionneurs d'armes du Bas-Canada, à la caserne du régiment Royal de Montréal, 4625, rue Sainte-Catherine ouest. 845-4266.

■

Souper-témoignage de la section de la vallée du Richelieu d'Acte-Canada (Association des chrétiens témoins dans leurs entreprises), à 18 h, salle de réception Brasiervil, route 116 à Sainte-Madeleine.

■

Dimanche de formation à l'église du Christ-Roi, 9430, rue Lajeunesse, de 13 h 30 à 17 h. Enseignement « La vie dans l'Esprit » donné par M. Robert Cormier. 677-1011.

■

Le Mouvement socialiste vous invite à un débat public sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'emploi. Rendez-vous à 11 h, à l'Union française, 429, rue Viger est. 270-2406.

■

Assemblée publique d'information du centre d'accueil Jean-Olivier-Chénier, à 15 h, au pavillon Ville-Saint-Pierre, 8000, rue Notre-Dame ouest à ville Saint-Pierre. 364-2280.

■

Assemblée générale annuelle des membres de la Coop des consommateurs de Montréal au Cooprix Longueuil, 1601, boul. Roland-Therrien. L'inscription se fera entre 8 h 30 et 9 h. 468-2380.

■

Concert de l'Harmonie Rive-Sud, à 13 h, au sous-sol de l'église Saint-Sébastien. 641-1640.

■

Mini-bazar, de 10 h à 16 h, au Beth Aaron Hall, 8125, avenue Stuart, Parc-Extension. 488-8465.

## Lundi 28 novembre

Soirée-conférence intitulée « Comment réduire vos impôts de façon substantielle en utilisant les régimes d'épargne déductibles pour fins d'impôts » en compagnie de M. Pierre Royer, professeur titulaire de l'école des HÉC. 343-4495.

■

Les locataires des HLM de la région de Montréal, formés en régionale, ont ouvert un local situé au 2515, rue Delisle, suite 205. 931-9125.

■

Le Choeur de Montréal, sous la direction de M. Jean-François Sénart, est à la recherche de ténors et de basses avec expérience chorale, en vue d'un concert de musique sacrée du XVIIIe, XIXe et XX siècle qui sera donné vers la fin de janvier. Prière de se présenter à la répétition du lundi soir, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5366, Côte-des-Neiges.

■

La section féminine du Château Ramezay présente une conférence de Mme Émilien Brais intitulée « Les dames arrivent au Château Ramezay à la fin du XIXe siècle », au 280, rue Notre-Dame est, à midi 30. 332-9453.

■

Projection à 9 h au local A-330 du collège de Rosemont, du film sur l'accouchement *Depuis que le monde est monde*, de Sylvie van Brasant.

■

Conférence de M. François-Marc Gagnon, professeur et historien d'art, intitulée « Histoire de l'art en Nouvelle-France », à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis à 20 h.

■

Cours de régénérescence au centre Colette-Maher, 9924, boul. Saint-Laurent. Réunion d'information à 20 h. 387-7221.

■

Rencontre du Club des lecteurs de la bibliothèque municipale de Longueuil sur *Les Enfants du verseau* à 19 h 30 au Centre culturel de Longueuil, 100, rue Saint-Laurent ouest. 670-1410.

■

Encan d'oeuvres d'art pour assurer la survie de l'Institut national canadien pour les aveugles, au Centre Sheraton. 284-2040.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à la faculté des Arts et Sciences de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant, de 10 h à 16 h; et à Drummondville, Légion canadienne, rue Corriveau, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 20 à 20 h 30.

## Mardi 29 novembre

Conférence sur le harcèlement sexuel de M. Philippe Ricard, professeur, à la salle A-313 du collège de Rosemont, à 11 h 30.

■

L'association Spirale-Amitié invite toutes les personnes seules, séparées ou divorcées à un vin-fromage à 20 h, au Club canadien, 438, rue Sherbrooke est. Cette dégustation sera suivie d'une danse. Apportez votre vin et votre fromage. 932-4908.

■

Soirée d'information sur la possibilité de retour aux études, à 19 h 30 au CLSC Lamater, 4625, boul. des Seigneurs, à Saint-Louis-de-Terrebonne. 325-0150, poste 233.

■

Récital de poésie d'Yves Boisvert, à 13 h, au petit auditorium du collège de Maisonneuve, 3800, rue Sherbrooke est. Ce récital comportera une performance intitulée *Formules*.

■

Atelier de réparation de livres avec Marcel Drainville, à 19 h, à la bibliothèque L'Acadie, 11822, boul. L'Acadie. 334-4461.

■

Conférence sur l'art du textile avec Huguette Cloutier-Dorais, à 20 h, au 6052, boul. Monk. 872-2044.

■

L'Illusion, théâtre de marionnettes, présentera le spectacle *Le robot-rebut* au Spec, pavillon d'éducation communautaire, 1691, boul. Pie-IX, à 10 h. 255-2099.

■

Le Comité de logement Rosemont invite les personnes âgées qui consacrent à l'habitation une part trop grande de leur revenu à un programme Logirente. Ces rencontres auront lieu tous les jours à 10 h et à 13 h 30 les 29, 30 novembre et 1er et 2 décembre, au 5897, 3e avenue à Rosemont. 727-7878.

■

L'équipe de sexualité-planning du CLSC Longueuil-Ouest organise une soirée intitulée « L'éducation sexuelle des enfants, parlons-en ! ». Rendez-vous à 19 h 30 au 201, Curé-Poirier ouest. 651-9830.

■

Rencontre pédagogique intitulée « Procédés techniques pianistiques » à 19 h, à l'école de musique Vincent-d'Indy, 628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. 735-5261, poste 228 ou 229.

■

Conférence sur l'euthanasie donnée par M. Guy Druant, professeur d'éthique à la faculté de Théologie de l'U de M. à l'auditorium Rousselot de l'hôpital Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke est, à midi 30.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge, à Drummondville, Légion canadienne, rue Corriveau, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; et à Montréal, édifice Sun-Life, 7e étage, 1155, rue Metcalfe, de 9 h à midi et de 13 h 30 à 20 h 30.

## Mercredi 30 novembre

Rencontre hebdomadaire du Club des diplômés universitaires, organisme pour universitaires célibataires, séparés et divorcés, à 21 h, au bar Entretemps du Centre Sheraton, angle Dorchester et Stanley. 340-1515.

■

Jean-Guy Leboeuf, fondateur d'Obetex, donne une conférence intitulée « Peut-on surmonter une dépression avec humour ? » à 20 h, au 5277, avenue du Parc. Entrée libre. 277-2117.

■

Soirée d'information sur la phytothérapie à 20 h, à la Coop Madeleine et Gaétan Saint-Arnaud. Rendez-vous au 436, de Bienville.

■

Souper-causerie de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, en compagnie de M. Kenneth Taylor, consul général du Canada à New York, à 18 h 30 au grand salon O'Keefe, 325, rue Peel. 526-3309.

■

Jusqu'au 8 janvier, spectacle *L'étoile des mages* au Planétarium Dow.

■

Concert du Duo classique de Montréal, à la Maison de la culture de Maisonneuve, 4120, rue Ontario est. 872-4213.

■

Atelier de lecture avec le père Raymond sur *L'Allée du roi*, au collège Brébeuf, 3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à 13 h 30. 342-1624.

■

La Société pour le progrès de la Rive-Sud reçoit, lors de son déjeuner-causerie, M. Jean-Guy Parent, président du Conseil des maires de la Rive-Sud et maire de Boucherville. Rendez-vous à midi 30 à la rôtisserie Saint-Hubert, 1435, rue Saint-Charles ouest. 651-6570.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Verchères, Association féminine d'éducation et d'action sociale, 70, rue Calixa-Lavallée, de 15 h à 20 h 30; à Sainte-Dorothée, école du 956, rue Gravel, de 15 h à 20 h 30; et à Montréal, auditorium de la Banque royale, de 9 h 30 à 16 h 30.

## Jeudi 1er décembre

*La Voix humaine*, interprétée par Jean-Maurice Gélinas, mise en action par Odette Guimond, jusqu'au 19 décembre, à 20 h 30. Relâche le dimanche. Rendez-vous àa l'hôtel Karakera, 311 est, rue Ontario. 682-1114.

■

L'atelier d'artisanat d'art pour jeunes adultes déficients mentaux, Le Fil d'Ariane, tient son exposition-vente annuelle jusqu'au 4 décembre au complexe des écuries d'Youville, 250, place d'Youville.

■

Théâtre biblique Noël 7-53 au centre Juv-Ecc (centre d'animation catholique pour jeunes de 15 à 35 ans) à 20 h. La pièce sera reprise le vendredi 2 décembre. 254-1341.

■

« Un festival de fleurs en musique », tel est le thème de l'exposition offerte par l'Atelier de Montréal et l'École nationale de fleuristerie, au 9634, rue Lajeunesse. 388-6957.

■

Maurice Elmaleh, de la tradition juive sépharade, exprimera, à travers des monologues, l'expérience des immigrants séphardes, à 20 h, au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain. Entrée libre. 288-7229.

■

« L'informatisation de l'information », tel est le thème du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec à l'hôtel du Parc. 522-6142.

■

Conférence de l'Institut de métaphysique appliquée, intitulée « Mégatron, passeport interdimentionnel » au 7012, rue Papineau, angle Bélanger. 374-0804.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'auditorium de la Banque royale, 1, place Ville-Marie, de 9 h 30 à 16 h 30, et à Saint-Benoît, école Girouard, 9030, rue Dumouchel, de 15 h à 17 h et de 18 h 20 à 20 h 30.

## Vendredi 2 décembre

Conférence médicale à midi, à l'auditorium du pavillon Édouard-Asselin, 1112, rue Sanguinet, angle Dorchester. Les docteurs S. Legault et R. Poisson parleront du cancer du sein.

■

Dîner de gala offert par l'Alliance française de Montréal au salon Alfred-Rouleau de l'hôtel Méridien, à 19 h, sous la présidence du consul général de France. 270-6835.

■

Danse du Club des diplômés universitaires, à l'hôtel Bonaventure, salle Outremont, à 20 h 30. 340-1515

■

Le Centre de plein air La Vigie vous propose un séjour en auberge qui vous aidera à mieux vivre Noël. Cet atelier s'intitule « Des trucs, rien que des trucs ». (418) 875-2727.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal, 2020, rue Université, de 9 h 30 à 16 h; à Montréal, sous-sol de l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, 10690, rue Larose, angle Henri-Bourassa, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Châteauguay, école Howard-S.-Billings, 210, avenue McLeod, de 14 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30.

## Samedi 3 décembre

« À la découverte du plaisir littéraire », atelier destiné aux non-voyants et aux voyants, de 9 h à 16 h 30, au 1415, est, rue Jarry. 374-4700, poste 405 et 407.

■

Assemblée annuelle du CLSC Katéri, à 19 h, à la polyvalente La Magdeleine, 1100, boul. Sainte-Élizabeth, à La Prairie. 632-8600.

■

La Société Canada-Chine organise un grand bazar de livres sur la Chine. Rendez-vous ce samedi et ce dimanche entre 10 h et 17 h, au local de la Société Canada-Chine, 1072, boul. Saint-Laurent, 3e étage. 866-4119.

■

La Communauté pour la paix et le développement humain organise des soirées pour la paix tous les samedis à 20 h, 2133 est, rue Marie-Anne. Entrée libre. 532-9681.

■

Chansons et danses de folklore d'Israël au café Hora, YMHA de Snowdon, auditorium Samuel-Grover, 5480, rue Westbury. 733-2684.

■

Le collège Marie-Victorin et les Systèmes d'ordinateur Logo invitent adultes, adolescents et enfants à un week-end d'exploration du langage informatique Logo. 325-0150, poste 274.

■

Le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, 5347, chemin de la Côte-des-Neiges, offre une fin de semaine « Des pieds et des mains », atelier sur la danse et les arts visuels, de 9 h à 17 h. 733-1478.

■

4e Salon des artisans de Sainte-Thérèse, à la Galerie d'art du collège. 430-3120, poste 242.

■

Le 28e Salon des métiers d'art du Québec ouvre ses portes à la Place Bonaventure.

■

Théâtre du Moyen-Âge, avec la troupe *Gural* à la bibliothèque L'Acadie, 11833, boul. Lacadie, à 13 h 30. 334-4461.

*Les Jeudis d'Hydro-Aménagement*

# Pour les petits projets d'aménagement énergétique

**par François Goulet**
*collaboration spéciale*

Face aux conditions économiques présentes et à la faible demande en électricité prévue pour les deux prochaines décennies, une stratégie énergétique basée sur de petits projets pourrait bien être plus appropriée que la réalisation de grands complexes hydro-électriques.

C'est l'opinion qu'ont exprimé, jeudi soir, lors d'une conférence « Hydro-aménagement », MM. Claude Lemay et Gaétan Guertin et Mme France Levert, tous trois de la vice-présidence-environnement d'Hydro-Québec. Ils ont justifié les petites centrales dans le contexte économique actuel, et montré que cette stratégie implique une nouvelle approche écologique plus conforme au développement des régions.

Les prévisions optimistes des années 70 prévoyaient que la consommation d'électricité du Québec doublerait tous les 10 ans. Mais Hydro-Québec a enregistré, en 1982, une baisse de ses ventes de plus de 3 %. D'importants surplus d'énergie sont maintenant prévus à long terme, si bien que la société d'État ne projette pas la mise en service d'équipements importants d'ici 1995.

« Cela ne signifie pas l'arrêt de tout investissement dans de nouvelles unités de production, selon M. Lemay. Cependant, les réalisations futures devront s'inscrire à l'intérieur d'un plan de développement souple. Les petites centrales hydro-électriques constituent alors une alternative fort valable. »

En fait, selon M. Guertin, les seules centrales hydro-électriques actuellement en construction ou projetées à court terme sont de petits projets comme la centrale de Rivière-des-Prairies, ou le projet du lac Robertson sur la basse côte Nord. Ce sont des centrales produisant moins de 100 megawatts chacune. L'ensemble des petites centrales facilement aménageables représente cependant 14 % du potentiel hydro-électrique du Québec.

Les conférenciers estiment que les impacts écologiques et humains des petites centrales, souvent situées en milieu relativement urbanisé, nécessitent un processus simplifié d'étude d'impact, facilitant la collaboration des habitants du bassin.

« Il s'ensuit la nécessité de réaliser une démarche de communication ouverte et attentive, qui s'adresse à tous les organismes et gestionnaires concernés par le développement du territoire, mais aussi à l'ensemble des habitants utilisateurs, affirme M. Lemay.

« De plus, poursuit-il, la qualité et l'importance des retombées économiques locales et régionales nécessitent des contacts et une consultation avec tous les gestionnaires du territoire susceptibles d'orienter le développement d'une région afin qu'un éventuel aménagement d'Hydro-Québec puisse s'intégrer au développement sinon y contribuer. »

Une représentante de l'Association pour l'aménagement de la Rivière-des-Prairies est intervenue, à la période des questions pour contester cette apologie des études d'impact. Selon elle, dans le cas du projet de l'évacuateur de crue de la rivière des Prairies, le processus de consultation a permis à Hydro-Québec de ne concéder que les mesures qui concordent avec ses objectifs de production d'énergie. Les mesures qui auraient eu un impact sur le développement régional, comme la construction d'une écluse permettant la navigation de plaisance, n'ont pas été prises en charge par l'Hydro.

Elle a laissé entendre, en exemple, que l'aménagement du parc linéaire près de l'évacuateur de crue de la rivière des Prairies n'avait été entrepris par l'Hydro-Québec que pour se débarrasser des matériaux de remblayage.

Commentant cette intervention, M. Lemay a rappelé que tout projet de développement générait des impacts. Selon lui, les consultations servent à réduire ces impacts négatifs, et optimiser les retombées positives.

« Hydro-Québec est parti de loin : dans les premiers temps, il n'y avait pas de consultation; il y a cinq ans encore, on consultait mal; aujourd'hui, c'est déjà mieux », déclare-t-il.

En conclusion, M. Lemay a estimé que des instances régionales comme les MRC étaient appelées à devenir des partenaires importants d'Hydro-Québec. Alors qu'actuellement c'est la société d'État qui détermine les besoins du Québec en électricité, les MRC (municipalités régionales de comté) pourraient à l'avenir participer avec d'autres intervenants locaux à l'identification des besoins régionaux en énergie. Selon M. Lemay, « la démarche favoriserait la contribution des équipements hydro-électriques au développement régional ».

# *Carrières et professions*

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

**PROFESSEUR ADJOINT**

Histoire du Canada
et histoire des femmes

Nomination pour juillet 1984 d'un professeur adjoint.

Capable d'enseigner dans les deux langues officielles l'histoire du Canada et l'hitoire générale des femmes. Le doctorat est requis.

*Envoyer un curriculum vitae et les noms de deux répondants:*

**Le Directeur**
**Département d'histoire**
**Université d'Ottawa**
**Ottawa, Ont.**
**K1N 6N5**

Le concours prendra fin le 1er février 1984.

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

**Physico-Chimiste Senior**

La Division de chimie requiert les services d'un scientifique senior de réputation internationale pour mener et diriger de la recherche sur les propriétés catalytiques des agglomérats métalliques. Le(la) candidat(e) retenu(e) devra collaborer avec des chercheurs à la préparation, la caractérisation et l'évaluation de l'activité catalytique des agglomérats précités.

Les personnes intéressées doivent avoir un doctorat en physico-chimie. Il leur faut de plus posséder plusieurs années d'expérience pertinente industrielle ou universitaire et l'aptitude manifeste à concevoir et faire de la recherche indépendante dans les domaines de la catalyse, de la spectroscopie de RPE, de la spectroscopie optique et d'autres champs de spécialisation connexes. Les candidat(e)s doivent compter à leur actif au moins 50 publications pertinentes.

La personne retenue devra pouvoir entrer en fonction entre le 1er octobre 1984 et le 31 décembre 1984.

**Traitement:** selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence C-238-DV.

Canada

**CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ DE LACHINE**
(Centre d'accueil d'hébergement de cent (100) lits pour adultes en perte d'autonomie et nécessitant des soins de santé et d'assistance (personnes âgées de types A-3, A-4))

RECHERCHE

**TROIS (3) MÉDECINS OMNIPRATICIENS**

A — EXIGENCES ACADÉMIQUES ET DE TRAVAIL:
- — doctorat en médecine d'une université reconnue;
- — membre en règle de la corporation professionnelle des médecins du Québec;
- — expérience de pratique générale de quelques années en milieu ou auprès d'une clientèle gérontogériatrique serait un atout intéressant.

B — EXIGENCES SPÉCIFIQUES:
- — assurer la garde et la disponibilité selon des modalités internes et établies par les médecins choisis;
- — particier aux réunions de l'équipe multidisciplinaire et implication personnelle au niveau de dossiers à caractère médico-nursing.

C — PARTICULARITÉS:
- — parmi les trois (3) médecins choisis, l'un d'entre eux sera désigné pour assurer la responsabilité de la coordination de toutes les activités médicales (Exemples: participation au fonctionnement d'un conseil de médecins et dentistes, de ses comités et leurs travaux);
- — préparation et rédaction de dossiers d'ordre médico-administratif, etc. et ce, sous l'autorité du directeur général.

D — MODE DE RÉMUNÉRATION:
- — au départ, à l'acte;
- — par la suite, il est prévu que la rémunération à la vacation (une (1) vacation de trois (3) heures par médecin par semaine) sera établie et ce, sous conditions des ententes conclues entre la R.A.M.Q., la F.M.O.Q. et le M.A.S.

E — DISPONIBILITÉ:
- — immédiate.

*Faire arvenir votre curriculum vitae avant le 9 décembre 1983 au:*

**CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ**
**À L'ATTENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**
**150, 15e avenue**
**Lachine H8S 3L9**
**Téléphone: 514-637-2326**

# CARTES D'AFFAIRES

**BELZILE, ST-JEAN**
**SPERANO ET ASSOCIÉS**
**Comptables agréés**
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
**2345 est, Bélanger**
**Montréal 729-5226**

**721-9630**
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
**JEAN K. MALOUF INC.**
***entretien***
***industriel - commercial***
***résidentiel***
*Plus de 30 ans d'expérience*
**6305, 25e Ave, Rosemont**
**Montréal**

**ROBIC, ROBIC &** ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Télécopieur

NETTOYEUR
**P. M.**
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
**8309 ST-DENIS**
**381-1322**

Samson Bélair
Comptables agréés

| | | |
|---|---|---|
| Québec | Montréal | Ottawa |
| Toronto | Calgary | Edmonton |
| Vancouver | Rimouski | Trois-Rivières |
| Sherbrooke | Saint-Hyacinthe | Gatineau |
| Kitchener | Sept-Îles | Matane |
| Gaspé | Coaticook | Amos |
| Hinton | | |

GINETTE CARON
M.C.P.P.Q.
PHYSIOTHÉRAPEUTE
Rééducation posturale globale (méthode mézières)
4970 CHEMIN QUEEN MARY — SUR RENDEZ-VOUS
SUITE 24 MONTRÉAL H3W 1X4 — (514) 340-1095

**LA GUADELOUPE**
**200$ par semaine**
Petit déjeuner compris
200 mètres de la plage
Pour information
**CAFÉ THÉLÈME**
**311 rue Ontario est**
**Tél.: 845-7932**

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE
en tête

Un des nouveaux cocktails Gautier

*Mimi Gautier*
Un autre membre de la famille Gautier

*Effervescente et toujours gaie, elle annonce les beaux jours.*

2 onces de cognac Gautier
½ c. à table de sucre
le jus d'un demi citron.

Bien frapper avec des glaçons, servir dans un verre à "sour" et décorer d'une tranche d'orange.



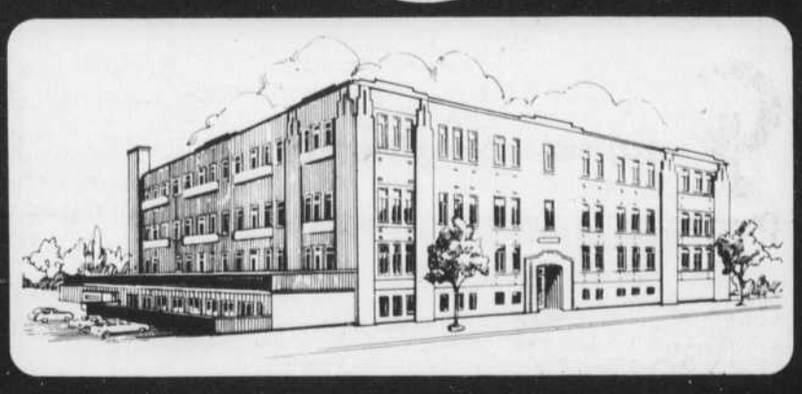

**Cognac Gautier**

*On le retrouve sur les bonnes tables:—*

Le Marignan
Auberge des Gouverneurs, Sherbrooke

Hôtel Le Baron, Sherbrooke
Le Bonaventure Westin

**CONDO**
**L'AMBIANCE**



Structure en béton, insonorisé, foyers, climatisation, balcons, terrasses, ascenseur, salle de jeu, salle de réception, salle de gymnastique.
Près parc Lafontaine
1 et 2 chambres à coucher
**PRIX À PARTIR DE 38900 $**
Aussi deux magnifiques penthouses
Seulement 36 unités.
*Visitez-nous sans obligation*
**2250, PAPINEAU**
**598-9060**
Heures de visites: du lundi au vendredi de 11h à 20h.
Samedi et dimamche de 13h à 17h.

# maisons d'enseignement

*Compétence: Francine Gingras 844-3361*

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

## DERNIER RAPPEL

Admission et inscription:

**1er décembre**

**Renseignements:**

**3335, Chemin Queen Mary, rez-de-chaussée**

**Tél.: 343-6090**

## McGill

**Éducation permanente**

### Cours du soir de langues vivantes

À partir du 16 janvier 1984
Durée: 12 semaines (45 heures) — Frais de scolarité: 145 $ pour le cours

**Anglais et français**
Un certificat de compétence sera décerné aux étudiants ayant réussi aux examens de deux cours de 5e niveau (5 niveaux de cours ainsi que les cours d'anglais avancés: *Composition* et *Business Writing*).
Des cours d'anglais et de français à tous les niveaux sont aussi offerts le samedi matin ainsi que des cours intensifs d'anglais donnés le jour (225 heures).

***Tests de classement***
*À subir le jour de votre choix:*
*Cours d'anglais: 7 ou 14 décembre à 19h.*
*Cours de français: 6 ou 12 décembre à 19h.*
*Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 15 novembre du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.*
*Frais de test: 5 $ (pas de chèques, s.v.p.)*

- **allemand • espagnol**
- **italien • russe**

*Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill: Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.*

## COLLÈGE FRANÇAIS

**185, rue Fairmount ouest, Montréal**
**(métro Laurier-Saint-Joseph ou Place-des-Arts)**

• Reconnu d'intérêt public (Sec. & coll.). Examens du Ministère

**EXAMEN D'ENTRÉE en SECONDAIRE I**
**le samedi 3 décembre (9h30 à 12h)**
**le samedi 10 décembre (9h30 à 12h)**

Prendre rendez-vous ou se présenter directement au:
**185 ouest, avenue Fairmount MONTRÉAL P.Q.**

***Autres inscriptions***
— **SECONDAIRE II, III, IV** (sur présentation du bulletin)
— **COLLÉGIAL I et II** (session hiver, janvier 1984)

Préparation au DEC (Diplôme d'études collégiales)
Cours préparant aux structures d'accueil universitaires.

- Science de la santé — Sciences pures et appliquées
- Science de l'administration — Sciences humaines
- Lettres • Langues

**INFORMATIQUE**

Le Collège Français offre un cours d'initiation à l'informatique au niveau secondaire I à secondaire V et 4 crédits au niveau collégial.

**Transport scolaire:** Région de Montréal, Rive-Sud, Rive-Nord

***Pour renseignements, inscriptions et prospectus:***
**495-2581**

## COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire privée déclarée

**D'INTÉRÊT PUBLIC**

Par le ministère de l'Éducation

**EXAMEN D'ADMISSION**

pour septembre 1984

secondaire I

Garçons et filles

**LES SAMEDIS 3 ET 10 DÉCEMBRE 1983**

Coût de l'examen: 10,00$

**Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.**

***Nécessaire de s'y inscrire***

**Pour les autres degrés, prendre rendez-vous après le 2e buletin de l'année.**

**2850 est, Sherbrooke**
**Station de métro Préfontaine**
**Montréal, Québec H2K 1H3**

**Tél.: 525-2516**
**Rendez-vous:**
**Mme F. Boyer**

UNIVERSITE CONCORDIA

**Bourses d'études supérieures de l'Université Concordia**
Maîtrise 6 500$
Doctorat 7 500$

**Bourses d'études supérieures David J. Azrieli**
8 000$

clôture du concours: le 1er février 1984
annonce des boursiers: le 1 avril 1984
entrée en vigueur: septembre 1984 ou janvier 1985

On peut obtenir des renseignements supplémentaires et les formulaires de demande en s'adressant au Responsable des bourses d'études supérieures, bureau S-202, Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal (Québec) H3G 1M8. Tél: (514) 879-7317.

## INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1984-1985
**Inscription — Avant le 1er mars 1984**

L'ITHQ offre six (6) programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation du Québec (scolarité gratuite).

**Enseignement collégial** (durée: 3 ans)
- 414.00 Tourisme
- 430.01 Techniques de gestion hôtelière
- 430.02 Techniques de gestion des services alimentaires

**Enseignement secondaire — professionnel long** (durée: 2 ans)
- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

L'Institut sanctionne également le programme suivant:

**Cours de cuisine québécoise** (durée: 1 an)

**Conditions d'admission générales:**
- Résider au Canada
- S'inscrire avant le 1er mars 1984
- Se qualifier auprès du Comité de sélection

**Conditions d'admission spécifiques:**
*Enseignement collégial:*
Avoir réussi la 5e année du secondaire avec le cours de mathématiques 522 (plus chimie 442 ou 462 pour le programme 430.02)

*Enseignement secondaire — professionnel long:*
Avoir réussi la 4e année du secondaire général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 412
*Cuisine québécoise:*
Avoir réussi la 5e année du secondaire avec la mention «Cuisine professionnelle 1» (avant 1979: mention «Cuisine professionnelle II»).
**OU**
Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes de l'enseignement collégial 430.01 ou 430.02.

**Renseignements et demande d'admission**
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal, H2L 4P3
Téléphone: (514) 873-7783.

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

**Industrie Québec**

## McGill

**Éducation permanente**

### Anglais, langue seconde

**Programme intensif spécial d'anglais**
13 janvier au 15 mars 1984
du lundi au vendredi de 9h à 15h
225 heures
Coût: 855 $
Conditions d'admission; examen de classement le 4 janvier, 5 janvier, 6 janvier

On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
Prochaine session: 9 avril au 12 juin 1984

*Pour de plus amples renseignements: Département de langues, 392-8301, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214 adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.*

**Dirigé par les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie**

**Reconnu d'intérêt public**
**Cours secondaire (1ère à 5e)**
**Externes ou pensionnaires**
**Transport organisé pour Laval**

**EXAMENS D'ENTRÉE:**

**samedi, 3 décembre**
**8h30 (1ère à 5e Sec.)**
**735-5261 (poste 220)**



**PENSIONNAT DU SAINT-NOM-DE-MARIE**
**628 Chemin de la Côte**
**Ste-Catherine, Outremont**

UNIVERSITE CONCORDIA

## Anglais, Langue Seconde

## Programmes Intensif et Semi-Intensif

## Janvier 1984

**Intensif**
du 9 janvier au 16 mars
lundi - vendredi
10 semaines - 240 heures - 1000$

**Semi-intensif — Matinée**
du 9 janvier au 16 mars
lundi, mercredi et vendredi
10 semaines - 120 heures - 500$
(détenteurs d'un visa d'étudiant exclus)

**Inscription avant le 22 décembre**
**Test de classement: 3 janvier**

**Renseignements:**
**Centre de l'Education Permanente**
**École de Langues**
**1822, boul. de Maisonneuve ouest — 879-8436**

Le Centre sera fermé à compter du 22 décembre au 3 janvier.

COLLÈGE AHUNTSIC

## COURS DE NATATION, HIVER 1984

**PISCINE DU COLLÈGE AHUNTSIC**
**825 rue Émile-Journault, Montréal H2M 1Y8**

**Inscriptions:**
— A compter du 5 décembre 1983
Du lundi au vendredi inc. de 9h à 21h.

**Début des cours:**
— Enfants de 6 ans à 16 ans, **le 21 janvier '84**
— Cours spéciaux, **le 15 janvier '84**
— Cours pour adultes en général, **le 16 janvier '84**
— Cours pré-nataux, **le mardi 17 janvier '84**

**Plongée sous-marine:**
— Appeler au numéro 389-1293

**Bain libre:**
Lundi, mercredi et vendredi de 20h à 21h30
Dimanche, de: 15h à 17h
**NB** Les enfants sont admis le vendredi et le dimanche

**NB. Pour informations supplémentaires, veuillez appeler aux numéros suivants: jour, 389-5921 soir & fin de semaine: 389-5930**

# Relations industrielles

Vous êtes intéressé(e)s à acquérir des connaissances ou une compétence dans l'un ou l'autre des domaines suivants?

- négociation collective, procédure des griefs, syndicalisme, participation à la gestion...
- management des ressources humaines, dotation, gestion des salaires et des avantages sociaux, formation du personnel...
- politiques de main-d'oeuvre, du revenu et de santé et sécurité au travail...

**L'Université du Québec à Hull** vous offre les deux programmes complémentaires suivants:

- un **certificat de premier cycle en relations industrielles** pour des études à temps partiel (10 cours de 3 crédits chacun)
- un **baccalauréat en administration (relations industrielles)** pour des études à temps complet et à temps partiel (30 cours de 3 crédits chacun)

N.B.: L'étudiant admis au baccalauréat ayant réussi un minimum de 45 crédits en relations industrielles peut faire un **stage optionnel de 6 crédits en milieu de travail.**

**Durée de la session:** du 9 janvier au 27 avril 1984

**Le coût:** $50.00 par cours de 3 crédits

Prière de présenter votre demande d'admission dans les meilleurs délais.

**Renseignements supplémentaires:**

**Sur le programme:**
Module des relations industrielles
Université du Québec à Hull
283, boul. Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8293

**Sur les admissions:**
Bureau du registraire
Université du Québec à Hull
283, boul. Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8244

Les personnes dont le code régional est le 819 et qui doivent faire une communication interurbaine peuvent composer sans frais le 1-800-567-1283.

**Université du Québec à Hull**

83-84-049

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

# COLLÈGE STANISLAS

COLLÈGE PRIVÉ QUÉBÉCOIS

## ADMISSIONS 84-85

RENSEIGNEMENTS

Classes élémentaires: Mme Simone LOISIER
Secondaire et Collégial: Mme J. MARTHONE-KERNISANT

273-9521

à Outremont depuis 1938

*La refonte a exigé vingt ans de travail*

# L'Église catholique a un nouveau Droit canon

VATICAN (AFP) — À partir de demain, l'adultère n'est plus un « crime », les prêtres ne sont plus obligés de se faire tonsurer, les laïcs jugés par les tribunaux ecclésiastiques peuvent être représentés par des « avocats du Diable », les membres du « peuple de Dieu » sont tous égaux dans l'Église catholique, mais différents dans leurs rôles et leurs ministères.

Le nouveau code de Droit canon entre en vigueur demain. Les prêtres peuvent désormais suivre une chasse à courre, devenir chirurgiens et fréquenter cafés et restaurants, ce qui leur était interdit par le code précédent. Les évêques devront être âgés d'au moins 35 ans, et 18 ans suffiront pour être considéré majeur par l'Église.

À partir de demain, il n'y a plus d'« infâmes », titre qui revenait aux profanateurs de l'eucharistie, aux violeurs de tombes, aux bigames, aux duellistes, aux proxénètes, aux sodomites et à ceux qui auraient attaqué le pape ou un cardinal légat.

Toujours à partir de ce dimanche, les éventuels excommuniés du monde entier sont enfin libérés du poids de cette peine qui les excluait de la communion avec les autres fidèles et de l'accès aux sacrements.

L'ancien code prévoyait 42 cas d'excommunication automatique. Il n'en reste que sept : agression contre le pape, profanation de l'eucharistie, apostasie, hérésie et schisme (cas qui avait justifié la déclaration du Saint-Office de 1949 excommuniant les communistes), ordination d'évêques sans autorisation du pape, violation du secret de la confession, absolution accordée à un complice dans le cas de péché charnel, et actes abortifs.

Parmi les excommunications effacées, figurent celles frappant ceux qui citaient au tribunal un cardinal ou un évêque, ceux qui volaient des biens de l'Église, et ceux qui étaient membres de la franc-maçonnerie.

Le nouveau code montre un attitude de confiance et de nouvelle liberté. Le fait que 662 articles aient disparu (ils sont actuellement 1,752) confirme le caractère « pastoral » de la nouvelle législation purgée de toute intention punitive et de l'esprit juridique excessif qui avait inspiré le code de 1917.

Les punitions gardées dans le nouveau code seront seulement « expiatoires » et non plus « vindicatives », comme elles l'étaient souvent dans l'ancien. De même, on ne parle plus, comme autrefois, d'excommuniés *tolerati* (tolérés) et *vitandi* (à éviter).

Nombre de ces nouveautés, bien sûr, avaient été déjà appliquées grâce à des lois promulguées pour permettre à l'Église d'évoluer selon l'esprit du concile Vatican II, en attendant la réforme du code qui a exigé 20 ans de travail, depuis 1963.

Cent-cinq cardinaux, 77 évêques, 73 prêtres, 47 religieux, trois religieuses et 12 laïcs, assistés par des experts de 31 pays, y ont consacré 2,000 heures de travail chacun.

Le nouveau code apparaît bien plus libéral dans le domaine du mariage. Deux cousins germains peuvent se marier, ainsi qu'un veuf avec sa belle-soeur, sans demander une dispense.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Église, un nouveau motif de nullité de mariage est introduit : le « dol » ou tromperie volontaire, comme dans le Droit français.

Le mariage peut être déclaré nul aussi dans deux nouveaux cas d'« incapacité de consensus » : le manque de maturité suffisante pour évaluer les droits et les obligations du mariage, et l'incapacité, due à des raisons psychologiques, de respecter les devoirs matrimoniaux.

Selon les experts de Droit canon, ce dernier point s'adresse surtout aux homosexuels.

Le code accorde aux femmes la même place qu'aux hommes. Elles peuvent collaborer au gouvernement d'un diocèse, en tant que membres d'organismes collégiaux, remplir des fonctions dans les tribunaux ecclésiastiques, être professeurs de sciences sacrées et assumer des charges dans le domaine de l'administration des biens ecclésiastiques, ce que le cardinal allemand Joseph Hoeffner souhaite aussi pour le Vatican.

Dans l'esprit de décentralisation recommandé par le concile, le nouveau code renvoie de nombreux pouvoirs de décision aux Églises locales. Par exemple, en ce qui concerne le mariage, il revient aux conférences épiscopales de fixer les normes pour l'enquête à mener avant le mariage.

Dans différents cas, le code s'en remet aux lois civiles : dorénavant, l'Église accepte une adoption d'enfants qui a eu lieu en vertu des lois du pays concerné.


**POUR LE PROFESSIONNEL ACTIF**

**UN PROGRAMME DE DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET EN ÉDUCATION**

Si vous oeuvrez dans les secteurs:
des affaires et de l'industrie,
de l'éducation,
de la fonction publique,
du secteur de la santé et des services sociaux,
de la psychologie,
du domaine des arts et des humanités.

Vous pouvez vous inscrire au programme de doctorat de l'Université Walden et obtenir un diplôme de 3e cycle d'une université américaine.

**CONDITIONS D'ADMISSION:**
- Être détenteur d'un diplôme de 2e cycle d'une université reconnue
- Posséder une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans

*Si vous désirez de l'information additionnelle en ce qui concerne le programme, nous vous invitons à une rencontre d'information à Montréal,* **à l'Hôtel Hyatt Regency, le dimanche 4 decembre 1983 à 10h00 et à 14h00.** *ou encore, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante:*

UNIVERSITÉ WALDEN UNIVERSITY

**WALDEN UNIVERSITY**
**607 Marquette Ave. S309**
**Minneapolis, Minnesota 55402**



UNIVERSITÉ CONCORDIA

**Cours de Langues Anglais-Français**

Préinscription pour janvier 1984

**ANGLAIS**
**Soirée**
9 janvier-14 mars
lundi et mercredi
18h-20h ou 20h10-22h10
10 semaines - 40 heures - 125$

**FRANÇAIS GÉNÉRAL**
**Matinée**
10 janvier-15 mars
mardi et jeudi
9h-midi
10 semaines - 60 heures - 170$

**SAMEDIS**
**ANGLAIS ou FRANÇAIS**
14 janvier-17 mars
10h - 14h
10 semaines - 40 heures - 125$

**Soirée**
10 janvier-15 mars
mardi et jeudi
18h-20h ou 20h10 - 22h10
10 semaines - 40 heures - 125$

**FRANÇAIS COMMERCIAL**
**Soirée**
10 janvier-15 mars
mardi et jeudi
18h-21h
10 semaines - 60 heures - 190$

**Inscription en personne à partir du 14 novembre**
**Test de classement:**
**Le 6 décembre 1983, 18h - 21h**
Renseignements:
**Centre de l'Éducation Permanente**
**École de Langues**
1822, boulevard de Maisonneuve Ouest,
879-8436



***maisons d'enseignement***

*Compétence: Francine Gingras 844-3361*


# Décès

**Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.**

**COALLIER Sr. Elizabeth.** — À Montréal le 25 novembre 1983 à l'âge de 70 ans est décédée Soeur Elizabeth Coallier, (S.S. Jean-Climaque). Native de Montréal, Soeur Coallier a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en août 1937. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères: M.M. Lucien et Jean Coallier, sa soeur Mlle Gilberte Coallier, ses neveux Gilbert et Pierre Coallier, ses nièces Denise et Monique Coallier. Les funérailles auront lieu le lundi 28 novembre en la Chapelle de la Maison-mère, 3040 rue Sherbrooke Ouest, où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DALLAIRE, Abbé Adonias.** — À St-Jérôme, le 24 novembre 1983 à l'âge de 87 ans est décédé M. l'abbé Adonias Dallaire, fils de feu Télesphore Dallaire et de feu Anaise Latreuille. Il laisse dans le deuil sa soeur Louise Ernestine Dallaire, ainsi que de nombreux neveux et nièces.
L'abbé Dallaire fut ordonné prêtre le 29 juin 1922 à Montréal; il fit ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Il a exercé son ministère comme vicaire dans les paroisses de Montréal: la paroisse Sacré-Coeur, la paroisse Ste-Marguerite-Marie, la paroisse St-Barthélemy, la paroisse St-Edouard et la paroisse Ste-Philomène. Il fut curé de la paroisse de St-Hippolyte de 1949 à 1966 et depuis ce temps il était à sa retraite.
Il est exposé à la Maison funéraire Trudel Inc, 400 rue Labelle, à St-Jérôme. La translation des restes se fera vendredi le 25 courant à 19:30 heures pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hippolyte. Les funérailles le samedi 26 courant à 10:30 A.M. en l'église paroissiale de St-Hippolyte. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Soeur Rosa).** — À Rivière-du-Loup, le mercredi 23 novembre 1983, au Monastère des Clarisses, à l'âge de 94 ans et 6 mois, est décédée Soeur Rosa Gauthier (Marie-des-Séraphins). Née à Ste-Cécile-de-Milton, au diocèse de St-Hyacinthe, le 12 mai 1889, est entrée chez les Clarisses de Valleyfield en 1918. Le 14 octobre 1931, accompagnée de Soeur Marie-Marthe, elle venait à Rivière-du-Loup, préparer la maison qui deviendrait, 6 mois plus tard, le deuxième monastère de Clarisses au Québec. Toute sa vie a été donnée au service de Dieu et de ses soeurs, dans la prière pour l'Église, le monde, et la population de Rivière-du-Loup, qu'elle a particulièrement aimée et accueillie durant ses longues années de dévouement. Son départ serein et lucide vers Jésus-Christ ressuscité, réunit donc dans une peine illuminée d'espérance, sa communauté, ses nombreux neveux et nièces, et tous ceux qu'elle portait dans son coeur et sa prière. Les funérailles auront lieu, samedi le 26 novembre à 10:30 heures sous la présidence de Mgr. Charles-Henri Lévesque, Évêque de Ste-Anne. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.


Les arts, les spectacles, la littérature

en tête


# AVIS PUBLICS

**Voir aussi en pages 30 et 31**

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE DE CRÉANCES ET COMPTES À RECEVOIR

AVIS est donné, conforme à l'article 1571 (D) du Code Civil du Québec, que 102210 Canada Inc. (la "Compagnie"), par contrat intitulé "General Assignment of Book Debts & Receivables" exécuté entre la Compagnie et Banque de Crédit et de Commerce (Canada) le 28 octobre, 1983 et enregistré au bureau d'Enregistrement de Montréal le 9 novembre, 1983, sous le numéro 3416964, a cédé et transporté à Banque de Crédit et de Commerce (Canada) toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, dus ou à être dus à la Compagnie.
DATÉE A MONTRÉAL,
ce 18ième jour de novembre, 1983
BANQUE DE CRÉDIT ET
DE COMMERCE (CANADA)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE**

AVIS est par les présentes donné que la compagnie AUTOS D'OCCASION ARAFAT LTÉE, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Daté à Montréal, ce 27 septembre 1983
Le procureur de la compagnie
BERNARD SIVAK

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Dame Yvette Lemieux et Messieurs Jean, Fernand et Gilles Lemieux se sont portés acquéreurs de toutes les actions que Monsieur Jean-Claude Letarte détenait dans la compagnie, Message Telejet Express (1979) Inc., laquelle est détentrice du permis Q-301891 et qu'en conséquence de ce transfert d'actions, elle demande à la Commission des Transports du Québec que cette dernière statue sur le maintien du permis.
Elle invoque au surplus, l'article 85 afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 585 boul. Charest est, Québec, Québec.
1ère publication: 25 novembre 1983
2ème publication: 26 novembre 1983.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & TRUDEAU
PAR: Me FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO.: 500-14-003812-831
PAULINE BROWN
Requérante
Partie demanderesse
-vs-
LE GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-LAURENT ET ALS
-et-
EARL BERNARD
Partie défenderesse
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie mis-en-cause, EARL BERNARD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie de la requête en insertion dans les registres a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut, par vous, de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement sur ladite action, qu'elle sollicite contre vous.
FAIT À SAINT-LAURENT, ce 22 novembre 1983.
DESCÔTEAUX, JARRY & HÉBERT
a/s Me Simon Descôteaux
790 boul. Laurentien, = 202
Ville Saint-Laurent, P.Q.
H4M 2M6

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie LES IMMEUBLES TELCA INC. demandera au ministre des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
J. MARCEL CARON,
Vice-président de la compagnie

AVIS

PRENEZ avis que la compagnie HEDRON ENTERPRISES INCORPORATED/ENTREPRISES HERON INCORPORÉ demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL (Québec) ce 8 jour d'août 1983
BERGER & WINSTON
Edwin J. Winston
Les procureurs de la compagnie
1 Wetmount Square
=240
Montreal, Québec
H3Z 2P9

Dans l'affaire de la faillite de:
105292 Canada Inc.
3800 A rue Martial
Montréal-Nord, Québec
H1H 1W4

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 14 novembre 1983; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2 décembre 1983 à 09:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, =950, Montréal.
DATÉ de Montréal, ce 17 novembre 1983
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., =950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TÉL: (514) 282-9636

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO.: 500-04-004764-834
DAME BERTHE ROUSSY
Demanderesse
-vs-
WILFRID FOISY
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.
MONTRÉAL, le 18 novembre 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
Protonotaire C.S.M.
Me FLORENT PHILIBERT, Avocat
a/s BÉLANGER, LEDUC & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO.: 500-02-058974-838
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
-vs-
EMILIO GÉRARDI (Entretien E. Gérardi Enr.)
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

A: EMILIO GÉRARDI (Entretien E. Gérardi Enr.)

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée au dossier de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 23 novembre 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint.
Mes JUNEAU & ASSOCIÉS
a/s Me Pierre Carle
2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est = 2420
Montréal, P.Q.
Tél.: 873-4947

LES PLACEMENTS SOMMET INC.
SUMMIT INVESTMENTS INC.

AVIS est, par les présentes, donné que LES PLACEMENTS SOMMET INC./SUMMIT INVESTMENTS INC., compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 21 novembre 1983
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS & BOURQUE
Les procureurs de la compagnie.

LABORATOIRE COULEUR UNIVERSEL LTÉE

Avis est donné que la Compagnie "LABORATOIRE COULEUR UNIVERSEL LTÉE" constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
MONTRÉAL, le 2ième jour de février 1983
Les Procureurs de la Compagnie
GLISERMAN ACKMAN CUTLER & BERNFELD

Dans l'affaire de la faillite de:
Provincial Transmission (1980) Inc.
419 Rosemont
Montréal, Québec

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 17 novembre 1983; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 décembre 1983 à 10:15 heures au bureau du séquestre officiel, 1410 rue Stanley, 9ème étage, Montréal.
DATÉ de Montréal, ce 22 novembre 1983
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., =950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TÉL: (514) 282-9636

AVIS

PRENEZ AVIS que Monsieur ROBERT CÔTÉ, détenteur du permis de transport No. M306128, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin qu'il puisse transférer ledit permis à la compagnie SKYWAY INT'L CARTAGE CO. LTD. qui en est l'acheteur.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 25 novembre 1983
2ème publication: 26 novembre 1983
KALMAN SAMUELS & ASSOCIÉS
1 Place Ville Marie
Suite 3424
MONTRÉAL, Québec
H3B 3N6

AVIS

AVIS est par la présente donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c P-16 tel qu'amendé) que toutes et chacune des garanties créées en vertu de:
1. l'acte de fidéicommis intervenu entre Compagnie Trust Royal, à titre de fidéicommissaire, et Joailliers Terrasse Inc. le 29 janvier 1980 devant Me Yves Neault, notaire, sous le numéro 768 de ses minutes et enregistré janvier sous le mumémo 3046153;
2. l'acte de fidéicommis intervenu entre Compagnie Trust Royal, à titre de fidéicommissaire, et Joailliers Terrasse Inc. le 19 janvier 1981 dans Me Yves Neault, notaire, sous le numéro 1208 de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Montréal le 5 février 1981 sous le numéro 3146219; et de
3. l'acte de fidéicommis intervenu entre Compagnie Trust Royal, à titre de fidéicommissaire, et Joailliers Terrasse Inc. le 19 novembre 1981 devant Me David Whitney, notaire, sous le numéro 16971 de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Montréal le 23 novembre 1981 sous le numéro 3223757.

sont devenues excétuoires.
MONTRÉAL, ce 22 novembre 1983
Compagnie Trust Royal
Fidéicommissaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
ENTREPRISES G.V.T. INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie ENTREPRISES G.V.T. INC. constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la Province de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal demandera sa dissolution à l'inspecteur général des Institutions financières conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Montréal, ce 22 novembre 1983
HELLER, MAUER
Procureurs de Entreprises G.V.T. Inc.

STUDIO FRANCE LTÉE

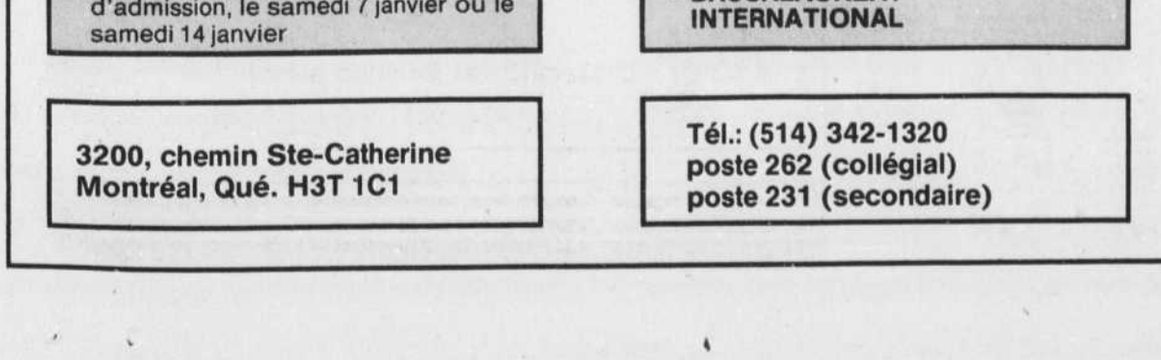
Avis est donné que la compagnie "STUDIO FRANCE LTÉE" constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
MONTRÉAL, le 2ième jour de février 1983
Les Procureurs de la Compagnie,
GLISERMAN ACKMAN CUTLER & BERNFELD

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que KALOR INC., dont la principale place d'affaires est située à St-Léonard, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA (aux droits de Banque Canadienne Nationale) par acte daté du 13 mai 1974 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2519939.
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Montréal, le 24 novembre 1983
SERGE BÉLANGER, notaire

PRENEZ AVIS que le requérant, NOEL TREMBLAY, s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé par voie de permis spécial à donner un service de voiturage à KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED, détentrice d'un permis de camionnage portant le numéro M-301108, conformément à l'article 48 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Le requérant demande également à la Commission des transports du Québec, de décréter suivant l'article 85, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis.
Durée du permis: 364 jours.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs du requérant
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Qué.
H2Y 1K9
Première parution: le 25 novembre 1983
Deuxième parution: le 26 novembre 1983

AVIS

PRENEZ AVIS que le requérant, CAMIL LORTIE, s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé par voie de permis spécial à donner un service de camionnage portant le numéro M-304623, conformément à l'article 48 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Le requérant demande également à la Commission des transports du Québec, de décréter suivant l'article 85, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis.
Durée du permis: 364 jours.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs du requérant
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Qué.
H2Y 1K9
Première parution: le 25 novembre 1983
Deuxième parution: le 26 novembre 1983


# COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

**Cours secondaire et cours collégial**

- Collège privé, déclaré d'intérêt public dirigé par les Pères Jésuites
- Service de résidence (pour garçons seulement)
- Bourses d'étude
- Plus de 50 ans d'histoire
- Une préoccupation d'excellence
- Un corps professoral expérimenté et compétent
- Une tradition... une atmosphère

**COURS SECONDAIRE**
- Garçons de 1re à 5e secondaire
- Filles acceptées à partir de 5e secondaire
- Visite du Collège les 6, 7 et 8 décembre de 15 h 45 à 17 h 00
- 1re secondaire: rencontre avec les candidats et leurs parents et examen d'admission, le samedi 7 janvier ou le samedi 14 janvier

**COURS COLLÉGIAL (mixte)**
- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Lettres
- Arts plastiques
- Communications
- **BACCALAURÉAT INTERNATIONAL**

**3200, chemin Ste-Catherine**
**Montréal, Qué. H3T 1C1**

**Tél.: (514) 342-1320**
**poste 262 (collégial)**
**poste 231 (secondaire)**

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

## Influence de Noël

Les cours des valeurs étaient à la hausse et les transactions nombreuses, vendredi à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a clôturé avec un gain de 16.34 à 2495.41.

Quelque 83 millions d'actions ont été traitées, contre 6.28 millions la veille.

Selon les analystes, les cours ont été propulsés par des informations économiques encourageantes à l'approche de Noel.

Dans le groupe des industrielles, Bell Enterprises gagne 5-8 à $32 1-2, Meridian Technologies 35 cents à $2.60, Inco 1-4 à $18 1-4, Cadillac Fairview 1-4 à $9 1-2 et Dome Pete 10 cents à $4.35. Banque royale perd 5-8 à $32 5-8, Nu-West A un cent à $1.45, Bralorne Resources 1-8 à $5 3-8 et Brascan A 1-8 à $39 3-8.

Dans les mines, Manridge Exploration prend cinq cents à $1.02, Teck Corp. B 1-4 à $11 1-8 et Echo Bay 1-2 à $8. Consolidated Copper-Lode cède quatre cents à 21 cents et Carolin Mines 3-4 à $7 3-4.

Dans les pétroles, Bonanza Resources gagne 15 cents à $3.45, Ranger Oil 1-8 à $13 1-2 et Omega Hydrocarbons 1-4 à $12 1-8. Czar Resources abandonne deux cents à $1.55 et Oakwood Pete 3-8 à $9 1-4.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 3636 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| AMCA Int | 5380 | $24½ | 24 | 24¼ + ½ | |
| Aberfoyle | 1320 | $9½ | 9⅜ | 9⅜ — ⅛ | |
| Abelard w | 8150 | $25 | 220 | 225 + 6 | |
| Abti Price | 514 | $24¾ | 24⅛ | 24⅜ + ⅜ | |
| Abitibi 10 | 200 | $50¼ | 50¼ | 50¼ — ¼ | |
| Acklands | 900 | $19 | 18¾ | 19 | |
| Agassiz o | 500 | 178 | 178 | 178 + 3 | |
| Agnico E | 3300 | $16¼ | 16 | 16¼ + ¼ | |
| Agra Ind A | 200 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Aiguebel o | 600 | $9½ | 9 | 9½ | |
| Ait Energy | 12745 | $18⅜ | 18⅛ | 18⅜ + ⅛ | |
| Ait Enr A | 2400 | $32½ | 32⅛ | 32½ + ¼ | |
| Al Enr 1125 | 1600 | $36¼ | 36 | 36 — ¼ | |
| Alta Nat | 100 | $25 | 25 | 25 — ½ | |
| Alcan | 9633 | $49⅛ | 48 | 48⅝ + ⅛ | |
| Alcan w | 41780 | $20 | 19⅛ | 20 + ¼ | |
| Algoma St | 16780 | $26⅝ | 26 | 26⅝ + ⅛ | |
| Allet p | 250 | $25 | 25 | 25 | |
| Allan | 120 | $29 | 29 | 29 — ⅛ | |
| Atco w | 52525 | 220 | 200 | 205 —15 | |
| Alum A | 3000 | $27¼ | 27 | 27⅛ — ⅛ | |
| Alum 1st p | 950 | $27 | 26¾ | 26¾ — ⅛ | |
| Amco o | 1000 | 50 | 50 | 50 — 5 | |
| Am Eagle o | 6300 | 215 | 206 | 215 + 10 | |
| Am Leduc | 6700 | 27 | 27 | 27 | |
| Andrs WA f | 300 | $28¼ | 28⅛ | 28⅛ — ⅛ | |
| Ang CT 4½ | 200 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Ang CT 290 | 215 | $30¾ | 30¼ | 30¼ | |
| Ang CT 315 | 110 | $32¼ | 32¼ | 32¼ — ½ | |
| Arbor A | 800 | 8¼ | 8¼ | 8½ + ½ | |
| Argus | 250 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Args 260 p | 140 | $27 | 27 | 27 | |
| Argus B pr | 410 | $27½ | 27¼ | 27¼ | |
| Argus C pr | 250 | $8 | 8 | 8 | |
| Argvll A f | 900 | 220 | 220 | 220 | |
| Asamera | 55820 | $12⅞ | 12⅝ | 12⅝ | |
| Asoc Porc o | 546 | 300 | 300 | 300 + 10 | |
| Astral f | 2700 | $8 | 7⅞ | 8 + ⅛ | |
| Atco I f | 47686 | $8⅞ | 8⅝ | 8⅝ — ⅛ | |
| Atco II | 1500 | $8¾ | 8½ | 8½ — ⅛ | |
| Atco 11½ | 400 | $37½ | 37 | 37 — ½ | |
| Atlantis | 113000 | 84 | 80 | 80 | |
| Atlas Yk o | 4300 | 33 | 32 | 32 | |
| Atlas w | 2000 | 2 | 2 | 7 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Augmitto o | 1000 | 160 | 160 | 160 | |
| Aur Res o | 2000 | 60 | 60 | 60 | — 5 |
| Ato Hard A | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ — ¼ | |
| BC Sugar A | 500 | $21¼ | 21½ | 21½ — ⅛ | |
| BGR A | 18500 | 36¾ | 6¾ | 6⅞ + ½ | |
| BGR w | 63200 | 205 | 185 | 205 + 20 | |
| BP Res | 5933 | $23½ | 22⅞ | 23½ + ⅜ | |
| Bkrtlc | 2400 | 56 | 56 | 56 | |
| Banister C | 3638 | $8⅝ | 8¾ | 8¾ | |
| Bank BC | 1400 | $15 | 14¾ | 15 + ⅛ | |
| Bk BC 222 | 1100 | $25½ | 25⅛ | 25½ | |
| Bank Mtl | 65529 | $26⅝ | 26¼ | 26⅜ — ¼ | |
| Bk Mtl 285 | 8550 | $34⅜ | 34⅛ | 34⅛ — ½ | |
| Bk Mtl 250 | 6950 | $31½ | 31⅛ | 31⅜ — ⅛ | |
| Bk Mtl w | 2800 | $7 | 6¾ | 6¾ — ⅛ | |
| Bank N S | 35564 | $43½ | 42⅜ | 42⅜ — ¼ | |
| Bankeno o | 250 | 390 | 390 | 390 — 5 | |
| Bankeno pf | 850 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ — ⅛ | |
| Bankeno w | 2600 | 47 | 39 | 47 | |
| Barbcan A f | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ + ⅛ | |
| Barrick | 5200 | 194 | 192 | 192 — 2 | |
| Basic o f | 1810 | 34 | 34 | 34 + 1 | |
| Baton A f | 7750 | $13½ | 13¼ | 13½ | |
| Baton B | 11900 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Bay Mills | 400 | $13½ | 12¾ | 12¾ + ¼ | |
| Baxter | 800 | 239 | 239 | 239 + 4 | |
| Beauty C o | 5900 | 245 | 235 | 235 —10 | |
| Beauty r | 3000 | 4 | 4 | 4 | |
| Bel Ent | 290696 | $22¾ | 21⅞ | 22½ + ⅜ | |
| Bell 1.80 | 570 | $23 | 23 | 23 | |
| Bell 1.96 | 200 | $38⅜ | 38⅜ | 38⅜ + ⅛ | |
| Bell 2.05 | 1700 | $32½ | 31⅞ | 32½ + 1⅛ | |
| Bell 2.70 | 14575 | $34¾ | 34¼ | 34½ + ⅛ | |
| Black Phot | 3730 | 16 | 14⅛ | 16 + ⅛ | |
| Bldcom o | 1000 | 225 | 225 | 225 —15 | |
| Blake Res o | 39100 | 12 | 12 | 12 | |
| Bluesky | 15669 | 400 | 390 | 400 | |
| Bonanza R | 26215 | 345 | 325 | 345 + 15 | |
| Bow Valy | 57251 | $27⅞ | 25½ | 27¼ + 1⅝ | |
| Bow Vlv 205 | 2200 | $36 | 34⅝ | 36 + 1 | |
| Bow Vlv R | 100 | $8½ | 8½ | 8½ — ¼ | |
| Bral R | 235400 | $5½ | 5⅜ | 5⅜ — ⅛ | |
| Bralor 8.75 | 2150 | $21⅝ | 21⅜ | 21¾ + ⅛ | |
| Bramalea | 1300 | $12⅛ | 12 | 12⅛ + ⅛ | |
| Briscade p | 7373 | $41½ | 41¼ | 41½ + ⅛ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Brascan A | 57101 | $39⅛ | 39 | 39⅛ — ⅛ | |
| Brscn 8½ | 900 | $27 | 26¾ | 26¾ — ¼ | |
| Brscn 1981 | 550 | $27½ | 27¼ | 27¼ — ¼ | |
| Brkwater o | 15225 | $8⅝ | 8¼ | 8⅝ + ½ | |
| Brenda M | 1200 | $15 | 15 | 15 | |
| Bright A | 300 | $22¾ | 22¼ | 22¾ | |
| Brinco | 567777 | 295 | 275 | 285 | |
| Brinco p | 495 | 425 | 425 | 425 —25 | |
| BCFP | 17156 | $13⅛ | 13 | 13 + ⅛ | |
| BC Res | 174657 | 350 | 340 | 340 | |
| BC Res p | 2425 | 30 | 30 | 30 | |
| BC Phone | 11280 | $21⅝ | 21⅜ | 21½ + ⅛ | |
| BCPh 4.84 | 925 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ + ⅛ | |
| BCPh 6.80 | 340 | $18½ | 18½ | 18½ — ¼ | |
| BCP 7.04 p | 505 | $20¼ | 20 | 20 — ¼ | |
| BCP 10.16 p | 275 | $27 | 27 | 27 | |
| BCP 2.32 p | 217 | $40 | 40 | 40 | |
| BCP 11.24 p | 1450 | $29⅜ | 29 | 29⅜ + ⅜ | |
| Broulan | 500 | 125 | 125 | 125 | |
| Brunswk | 495 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | |
| Budd Can | 1530 | $10½ | 10¼ | 10¼ — ¼ | |
| C&E | 6900 | $16⅛ | 16 | 16 + ⅛ | |
| CCL B f | 1100 | $16⅞ | 16⅝ | 16⅞ + ¼ | |
| CIL | 1175 | $29 | 28⅞ | 28⅞ | |
| CME Res o | 1100 | 54 | 54 | 54 + 1 | |
| Cableshar | 1900 | 185 | 181 | 185 + 1 | |
| Cabre | 2000 | 305 | 300 | 300 — 5 | |
| Cad Fw | 174875 | $9⅝ | 9¼ | 9½ + ¼ | |
| Cad Frv A | 600 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Cad Frv w | 15500 | 340 | 335 | 340 | |
| Calais i | 19500 | 53 | 51 | 51 | |
| Calvert o | 5200 | 41 | 40 | 41 + 1 | |
| Camco Inc | 23525 | $11 | 10⅝ | 11 + ⅜ | |
| Camel O G | 12070 | 185 | 175 | 180 — 5 | |
| Camflo | 6800 | $8¼ | 8 | 8¼ + ¼ | |
| Camp RL | 36600 | $29⅞ | 28⅛ | 29⅞ + 1⅝ | |
| Camp Res | 108 | $9¼ | 9⅛ | 9¼ — ¼ | |
| Cam Res p | 6327 | 370 | 370 | 370 — 5 | |
| Camp Soup | 4200 | $15¼ | 15 | 15⅛ — ⅛ | |
| Campeau I | 15500 | $18⅜ | 18⅛ | 18¼ + ⅛ | |
| Cmpeau w | 650 | 490 | 490 | 490 | |
| Camreco o | 2500 | 83 | 77 | 83 — 2 | |
| CCem ex p | 3916 | $12⅝ | 12½ | 12½ + ⅛ | |
| CCem 2 p | 1200 | $16⅞ | 16¾ | 16¾ | |
| CDC f | 32752 | $5¼ | 490 | 5¼ + 1 | |
| CDC pr B | 706 | $94 | 93¾ | 93¾ —2¼ | |
| CDC 1980 | 27425 | $13⅝ | 13¼ | 13⅝ + ¼ | |
| CDC 1983 | 15000 | $22⅜ | 21⅞ | 22⅛ — ⅛ | |
| C Nor West | 2060 | $28 | 27¾ | 28 — ¼ | |
| CanP Ent | 12816 | $21⅞ | 21½ | 21⅞ + ⅛ | |
| CP Packrs | 160 | 26¼ | 26¼ | 26¼ — ¼ | |
| CS Pete f | 1700 | 390 | 375 | 375 — 5 | |
| Can Trust | 967 | $46¼ | 46 | 46 — ½ | |
| C Trust 11 | 400 | $23¼ | 23 | 23 — ½ | |
| CTr w | 1100 | $26¼ | 26 | 26 | |
| CTrust w A | 200 | $25 | 24¾ | 24⅝ — ¼ | |
| C Tung | 400 | $17½ | 17½ | 17½ + ½ | |
| CForms A f | 210 | 200 | 200 | 200 | |
| C Formst B | 1210 | 225 | 210 | 225 + 25 | |
| CG Invest | 550 | $33½ | 33⅜ | 33⅜ — ⅛ | |
| C Hydro pr | 400 | $10¼ | 10¼ | 10¼ — ¼ | |
| Ch Bk Com | 49038 | $31 | 30¾ | 30¾ — ¼ | |
| CIBC 250 p | 1900 | $27¾ | 27⅝ | 27⅝ — ⅛ | |
| CIBC 2.05 p | 3635 | $27¼ | 27 | 27 | |
| CIBC 35625 | 2250 | $32 | 31¾ | 31⅞ | |
| CIBC w | 300 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | |
| C Marconi | 17900 | $24⅛ | 23¾ | 24⅛ + ¼ | |
| CNat R | 13000 | 91 | 90 | 91 + 3 | |
| C Occidental | 7633 | $27⅛ | 26¾ | 27 — ¼ | |
| CP Ltd | 26010 | $51¼ | 50¼ | 51⅛ + ⅝ | |
| CPL A p | 300 | $9½ | 9½ | 9½ + ¼ | |
| Cdn Tire | 150 | $60¼ | 60¼ | 60¼ + ¼ | |
| CTire A f | 9721 | $61⅝ | 61¼ | 61¼ — ¼ | |
| CTire wt | 29183 | $12⅜ | 12⅛ | 12¼ | |
| CUTil A f | 44063 | $14¾ | 14½ | 14½ — ¼ | |
| C Util B | 1090 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| C Util 9.24 | 400 | $25¾ | 25 | 25 — ½ | |
| CUtil 2nd D | 420 | $27⅞ | 27⅞ | 27⅞ — ⅛ | |
| CUtil 2nd E | 300 | $27 | 27 | 27 — ¾ | |
| CUtil 2nd F | 4200 | $31¼ | 31⅛ | 31¼ | |
| CUtil 2nd G | 1400 | $31⅝ | 31½ | 31⅝ + ⅛ | |
| CUtil 2nd H | 6200 | $23⅜ | 23⅛ | 23⅜ — ⅛ | |
| C Wrld | 1200 | $6⅛ | 6 | 6⅛ + ⅛ | |
| C Wrldwd p | 800 | $23¾ | 23⅜ | 23⅜ — ⅜ | |
| Cnamax o | 2200 | $6⅞ | 6¾ | 6⅞ — ⅛ | |
| Cantor | 50100 | $25⅛ | 24¾ | 25 + ⅛ | |
| Canray o | 6400 | 35 | 35 | 35 — 1 | |
| Cnwst Fin p | 800 | $26½ | 26½ | 26½ + ⅜ | |
| Cara | 1000 | $10½ | 10¼ | 10½ + ⅛ | |
| Carl A f | 100030 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Carl OK | 5528 | $22¾ | 22⅜ | 22⅜ | |
| Carl A p | 100 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | |
| Carl B p | 200 | $28¾ | 28¾ | 28¾ — ¼ | |
| Carma 8¼ | 500 | 230 | 230 | 230 —10 | |
| Carma A | 14200 | 68 | 67 | 67 — 2 | |
| Carma cvp | 5200 | 180 | 171 | 175 | |
| Carolin o | 10515 | $8⅜ | 7¾ | 7¾ — ¾ | |
| Celanese | 907 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| Celan 175 p | 1000 | $19 | 19 | 19 | |
| CFund A f | 75800 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ — ⅛ | |
| CFund w | 14600 | 45 | 42 | 45 + 1 | |
| Centri Tr | 700 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | |
| Chncir | 11400 | 80 | 76 | 76 | |
| Chncr r | 11500 | 3 | 3 | 3 | |
| Charter Oil | 500 | 110 | 110 | 110 | |
| Chvco A | 450 | 370 | 360 | 370 + 10 | |
| Chieftan | 968 | $16¾ | 16¾ | 16¾ — ¼ | |
| Chieftain C | 275 | $53¼ | 52¾ | 53¼ + ½ | |
| Chrysler | 200 | $32⅝ | 32⅜ | 32⅝ — ⅜ | |
| CHUM B f | 5000 | $26¾ | 26¾ | 26¾ + ¼ | |
| Cimaron a | 2000 | 380 | 375 | 375 —10 | |
| Cineplex o | 2100 | 275 | 275 | 275 | |
| Cineplex r | 2000 | 20 | 15 | 20 + 5 | |
| Coastl A f | 4250 | $9¾ | 9 | 9¼ — ⅜ | |
| Coho A f | 4900 | 405 | 390 | 405 | |
| Coin Lake o | 1000 | 30 | 30 | 30 | |
| Coleco | 100 | $23¼ | 23¼ | 23¼ + 1½ | |
| Colemil o | 1000 | 305 | 305 | 305 | |
| Color Y W | 700 | $10¾ | 10¾ | 10¾ — ¼ | |
| Cmplx | 3500 | 226 | 225 | 225 — 5 | |
| Cominco | 11161 | 558 | 57½ | 57⅝ + ⅜ | |
| Cominco A | 500 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | |
| Cominco D | 1200 | $30½ | 30¼ | 30½ + ¼ | |
| Cmrcl OG | 1900 | 210 | 210 | 210 | |
| Cmplg | 1200 | $9¾ | 9 | 9¾ + ¾ | |
| Comstate o | 1000 | 45 | 45 | 45 | |
| Comterm | 23500 | $8½ | 7⅞ | 8½ + ½ | |
| Conduit A | 825 | 130 | 130 | 130 | |
| Coniagas o | 3300 | 5⅝ | 5⅝ | 5¾ | |
| Con Bath A | 300 | $23½ | 23⅜ | 23⅜ | |
| Con Bath p | 136 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| C Bath 525 see below | | | | | |
| C Capper o | 41400 | 23 | 21 | 21 — 4 | |
| C Durham | 11500 | 90 | 88 | 88 + 3 | |
| Cons Pipe | 300 | $11¾ | 11⅜ | 11⅜ — ⅜ | |
| Con Prof o | 7886 | 115 | 113 | 115 | |
| C Distb A | 700 | $8⅜ | 8⅛ | 8⅛ | |
| CDistb B f | 3300 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ — ⅛ | |
| Cons Gas | 660 | $19½ | 19¼ | 19⅜ + ⅛ | |
| C Gas 13½ | 1000 | $32¼ | 32¼ | 32¼ — ¼ | |
| C Gas 9¼ | 3900 | $27⅞ | 27¼ | 27⅞ + ⅜ | |
| CTL Bank | 16206 | $13½ | 13 | 13¼ + ½ | |
| Control F | 200 | 360 | 360 | 360 + 10 | |
| Conventrs | 2900 | 480 | 470 | 475 | |
| Conwest A | 900 | $9¼ | 9⅛ | 9¼ | |
| Conwest B f | 512 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | |
| Cooper C | 200 | $11 | 11 | 11 + ⅛ | |
| Corby vt | 200 | $35¾ | 35½ | 35½ | |
| Cor Mark f | 3650 | $14 | 13¾ | 13¾ — ¼ | |
| Cor Mrk w | 1710 | $7⅝ | 7½ | 7⅝ + ⅛ | |
| C Falcon C | 4100 | $17¼ | 17 | 17¼ + ¾ | |
| Corrida o | 11033 | 60 | 60 | 60 | |
| Coseka R | 5400 | 390 | 375 | 375 —15 | |
| Coseka 7 p | 1500 | $5⅞ | 5¾ | 5¾ — ⅛ | |
| Costain Ltd | 4000 | $9⅞ | 9⅝ | 9⅞ | |
| Courvan o | 5500 | 73 | 68 | 70 | |
| Craigmt | 1850 | 160 | 156 | 156 — 3 | |
| Crain RL f | 2060 | $17¼ | 16¾ | 17 + ¼ | |
| Crestbrk | 100 | 525 | 25 | 25 + 1 | |
| Cullaton o | 12800 | 208 | 200 | 208 + 8 | |
| Cullaton 10 | 1600 | 410 | 405 | 410 + 5 | |
| Cuvier o | 4000 | 37 | 37 | 37 + 2 | |
| Czar Res | 36450 | 160 | 155 | 155 — 2 | |
| DRG A f | 1100 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | |
| Dale-R pr | 250 | $6 | 6 | 6 | |
| Daon Dev | 3668 | 145 | 140 | 145 + 5 | |
| Daon 8¾ p | 500 | 155 | 155 | 155 + 5 | |
| Daon 9½ p | 411 | 150 | 150 | 150 —10 | |
| Deiour o | 2300 | 33 | 33 | 33 | |
| Delhi Pac o | 4100 | 23 | 22 | 22 + 1 | |
| Denison | 2920 | $47⅞ | 46¾ | 47½ + ⅜ | |
| Denison p | 3660 | $27⅜ | 27⅛ | 27¼ + ⅛ | |
| Develcon | 17900 | $20¾ | 20⅜ | 20⅝ + ⅛ | |
| Dickinsn A f | 7400 | 430 | 425 | 430 + 5 | |
| Dickinsn B | 600 | 425 | 425 | 425 — 5 | |
| Digitech | 5900 | 35 | 33 | 35 — 2 | |
| Digitech w | 1000 | 4 | 4 | 4 — ½ | |
| Discovry f | 2295 | 181 | 181 | 181 | |
| Dofasco A | 42490 | $62½ | 59½ | 61¾ + 2⅝ | |
| Dfs 4¼ | 250 | $52 | 52 | 52 | |
| Dfs 235 | 400 | $25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | |
| Dofasco wt | 6250 | $21 | 19½ | 21 + 1½ | |
| Doman A | 1078 | $9 | 8⅞ | 9 + ⅛ | |
| Dome Cda | 22078 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Dome Mine | 17390 | $15⅞ | 15 | 15¾ + 1 | |
| D Pete | 188813 | 435 | 420 | 435 + 10 | |
| DPete A p | 4100 | $14¼ | 14 | 14 + ⅛ | |
| D Pete w | 61072 | 6 | 5 | 6 + 1 | |
| Dom Store | 515 | $19 | 19 | 19 — ½ | |
| D Textie | 3046 | $19 | 19 | 19 | |
| Domtar | 9110 | $30¼ | 30⅛ | 30⅛ — ⅛ | |
| Donohue | 3200 | $23⅞ | 23½ | 23⅞ + ⅜ | |
| Dorset o | 3500 | 36½ | 36½ | 36½ | |
| Dr Mc C A | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ + ¼ | |
| Drm Pete o | 10925 | 49 | 47 | 47 — 2 | |
| Dumagmi | 600 | 465 | 465 | 465 | |
| Dunraine o | 625 | 78 | 78 | 78 + 3 | |
| Du Pont A | 72600 | $40 | 39½ | 39¾ — ¼ | |
| Dylex A | 2550 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Dynamar | 1000 | 140 | 140 | 140 — 5 | |
| Dynmr 105 | 2000 | $10½ | 10⅜ | 10⅜ — ⅛ | |
| Dynamr w | 10000 | 31 | 30 | 30 + 2 | |
| Dynex A | 925 | 37 | 37 | 37 | |
| E-L Fin | 1800 | 24 | 24 | 24 — ¼ | |
| Eaglet o | 1200 | 300 | 295 | 300 + 5 | |
| Eaton A | 500 | $10 | 10 | 10 | |
| Echo Bay | 15400 | $8⅝ | 7⅞ | 8½ + ⅛ | |
| Echo W | 19140 | $8⅛ | 7⅝ | 8 + ½ | |
| Echo B 300 | 15220 | $26⅜ | 26¼ | 26⅜ + ⅛ | |
| Echo 1988 w | 1000 | 400 | 400 | 400 | |
| Echo 1989 w | 2000 | 410 | 410 | 410 | |
| Ego Res o | 2300 | 17 | 17 | 17 + 1 | |
| Elchom pf | 215 | 415 | 415 | 415 | |
| Elchtwn Y f | 630 | 425 | 415 | 425 | |
| Elks | 1000 | 225 | 225 | 225 | |
| Embassy | 3060 | 425 | 400 | 410 —15 | |
| Emco | 325 | $13¾ | 13½ | 13⅝ + ⅛ | |
| Empire A f | 250 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | |
| Energy R o | 1000 | 75 | 75 | 75 | |
| Epitek | 9200 | 75 | 72 | 72 | |
| Equity Svr | 6765 | $12½ | 12 | 12¼ + ¼ | |
| Extnd | 660 | $16⅜ | 16¼ | 16⅜ + ⅛ | |
| Ext A f | 579 | $16⅜ | 16⅛ | 16⅜ + ⅛ | |
| FCA Intl | 450 | $20½ | 20¼ | 20¼ + ¼ | |
| Fibrda | 740 | $69¾ | 69¼ | 69¾ + 1¼ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Fleinbrdg w | 1650 | $28¾ | 28½ | 28½ + 1 | |
| Fordy Res | 160 | 270 | 270 | 270 + 5 | |
| Fathm Ocn | 4700 | 305 | 300 | 305 + 5 | |
| Fed Ind A | 19043 | $16 | 15⅝ | 15¾ + ⅛ | |
| Fin Truco | 3790 | $6½ | 6⅜ | 6½ + ⅛ | |
| Finning B f | 300 | $12½ | 12¼ | 12¼ — ¼ | |
| F Calgary o | 600 | 140 | 140 | 140 | |
| F Calgry p | 250 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| F City Fin | 400 | $22½ | 22⅜ | 22½ — ⅛ | |
| F Cty Tr D | 1600 | $8¾ | 8½ | 8½ — ⅛ | |
| F Mar | 2200 | 290 | 290 | 290 | |
| Foodex p o | 1900 | 86 | 85 | 85 | |
| Ford Cnda | 400 | $76 | 76 | 76 + ¾ | |
| Franco o | 24000 | 74 | 72 | 74 + 4 | |
| Fraser | 100 | $20 | 20 | 20 + ¼ | |
| Fruehaut | 400 | $16 | 16 | 16 | |
| GB Auto | 15400 | $13¼ | 11⅞ | 13¼ + 1⅜ | |
| Galveston | 3500 | 120 | 110 | 120 + 17 | |
| Gandalf | 3950 | $11¾ | 11⅝ | 11⅝ | |
| Gane | 2300 | 53 | 53 | 53 | |
| Gaz Metr | 3400 | $7¾ | 7⅝ | 7⅝ | |
| Gaz 15 p | 390 | $32 | 32 | 32 | |
| Geac Comp | 1100 | $25½ | 25¼ | 25¼ — ¼ | |
| Gendis A | 633 | $22¾ | 22⅝ | 22¾ + ⅛ | |
| GMC | 1023 | $94⅛ | 94 | 94 — ¼ | |
| Genstar L | 6162 | $29⅞ | 29⅜ | 29⅞ + ⅜ | |
| Gnstar 2.35 | 2075 | $34¾ | 34½ | 34⅝ — ⅛ | |
| Geocrude | 9500 | 285 | 280 | 285 + 5 | |
| Gerin 1st p | 250 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Giant Yk | 335 | $20¼ | 20¼ | 20¾ + ¼ | |
| Gibraltar | 2000 | $9½ | 9⅜ | 9½ + ¼ | |
| Glenavre | 900 | $10⅞ | 10⅝ | 10⅝ | |
| Goldale A f | 400 | 490 | 490 | 490 + 10 | |
| Goldcorp f | 24075 | $6½ | 6⅛ | 6½ + ⅜ | |
| Goldcrp w | 36200 | 215 | 210 | 215 + 5 | |
| Goldlund o | 12900 | 82 | 81 | 81 — 1 | |
| Goldast o | 1000 | 160 | 160 | 160 | |
| GL Forest | 100 | $83 | 83 | 83 | |
| GW Steel A | 1200 | 125 | 125 | 125 | |
| Grenwch w | 2100 | 32 | 32 | 32 | |
| Grevhnd C | 1600 | 430 | 425 | 430 + 5 | |
| Grevhnd | 458 | $27 | 26¼ | 26¼ — ¾ | |
| Guar Tr p | 200 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Gardn MS f | 15700 | $7 | 6¾ | 6⅞ | |
| Gard MS w | 37800 | 235 | 223 | 230 + 5 | |
| Gulf Can | 50706 | $16¾ | 16½ | 16⅝ | |
| Gulfstrm o | 17658 | 90 | 87 | 90 | |
| HCi A f | 17800 | 80 | 72 | 72 — 3 | |
| HCi Hldg B | 8500 | 86 | 80 | 80 | |
| Haley | 2900 | $6 | 5¾ | 5¾ | |
| H Group A | 1301 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Hardee | 9400 | 150 | 140 | 150 + 20 | |
| Harris A f | 300 | $7½ | 7¼ | 7¼ — ½ | |
| H Wood | 2300 | 230 | 225 | 225 — 5 | |
| Hlleigh A o | 500 | 55 | 55 | 55 — 5 | |
| Hawker | 5150 | $17⅜ | 17 | 17⅜ + ⅛ | |
| Hayes D | 383 | $15⅛ | 15 | 15⅜ + ⅛ | |
| Hees Intl | 1900 | $16 | 16 | 16 | |
| Helix | 23800 | 460 | 450 | 455 + 15 | |
| Helix w | 8600 | 140 | 135 | 140 + 10 | |
| Heritage | 1000 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Highwod o | 200 | 255 | 255 | 255 + 10 | |
| HBay Mn s | 2768 | $13½ | 13⅜ | 13⅜ + ⅛ | |
| HBay Mn w | 97925 | 290 | 290 | 290 — 5 | |
| H Bay Co | 5956 | $24¼ | 24¼ | 24¼ — ¼ | |
| HBC A p | 1700 | $19¼ | 19 | 19⅛ — ⅛ | |
| HBC B p | 3400 | $35⅜ | 35 | 35 — ⅛ | |
| Husky Oil | 24474 | $11 | 10⅝ | 11 + ⅛ | |
| Husky 13 p | 6040 | $47½ | 46½ | 47½ + ½ | |
| Hydra Ex o | 2000 | 41 | 41 | 41 + 1 | |
| IU Intl | 2600 | $25¼ | 25 | 25⅛ — ⅛ | |
| Imasco | 8565 | $35⅜ | 35 | 35 — ⅜ | |
| Imasco B p | 1700 | $70½ | 70 | 70½ | |
| Imp Life p | 500 | $29⅛ | 28¾ | 29 — ⅛ | |
| Imp Oil A | 22358 | $36¾ | 36¼ | 36¾ + ⅜ | |
| Imp Oil B | 1098 | $36¼ | 36 | 36¼ + ⅜ | |
| Inca o | 6500 | 470 | 460 | 470 + 10 | |
| Inca w B | 2000 | 20 | 20 | 20 | |
| Inco | 135929 | $18⅜ | 17⅞ | 18¼ + ¼ | |
| Inco 7.85 | 100 | $19¼ | 19¼ | 19¾ | |
| Inco wt | 30375 | $8½ | 8¼ | 8½ + ¼ | |
| Indal | 2110 | $11 | 11¼ | 12 | |
| Industmin | 4500 | $22½ | 21⅞ | 22½ + 1½ | |
| Industrial Gas | 860 | $15¾ | 15¼ | 15¼ + ⅛ | |
| Inter-City | 18200 | $11⅝ | 11½ | 11½ | |
| Inter C A p | 300 | $13 | 13 | 13 | |
| Intrmetco | 1000 | 193 | 193 | 193 | |
| IBM | 897 | $150⅝ | 150 | 150⅝ — ⅞ | |
| Intl Thom | 7575 | $13⅜ | 13⅛ | 13½ | |
| Inter Pipe | 3445 | $32¼ | 32 | 32⅛ | |
| Ipsco | 6729 | $25 | 25 | 25 — ⅛ | |
| Inverness | 2900 | $6¼ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Inverns 875 | 3800 | $18⅝ | 18⅛ | 18⅝ + ⅜ | |
| Irwin Toy | 1105 | $7¾ | 7⅝ | 7⅝ — ⅛ | |
| Irwin Toy f | 200 | $6 | 6 | 6 + ⅛ | |
| Island Tel | 200 | $22 | 22 | 22 + ⅛ | |
| Ivaco A f | 750 | $14⅛ | 13⅞ | 14⅛ + ⅛ | |
| Ivaco B p | 200 | $26½ | 26¼ | 26½ + ¼ | |
| Ivaco E p | 2100 | $26 | 25½ | 25⅝ + ⅜ | |
| Ivaco w | 2200 | $5½ | 5⅛ | 5⅛ — ¼ | |
| Jannock | 2928 | $13¾ | 13 | 13¾ + ⅛ | |
| Jannock 8 | 100 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ + ⅛ | |
| Jofre o f | 2100 | 20 | 20 | 20 | |
| Jonpol | 4000 | 100 | 96 | 96 — 4 | |
| Jorex o | 5000 | 38 | 38 | 38 + 1 | |
| Joutel o | 2150 | 48 | 48 | 48 | |
| Kam Kotia | 1400 | 138 | 136 | 138 | |
| Keg Rest | 400 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ + ⅛ | |
| Keg A f | 14668 | $5½ | 5⅛ | 5⅛ — ⅛ | |
| Ker - Add | 500 | 170 | 170 | 170 | |
| Ker - Add | 6815 | $19⅜ | 19¼ | 19¼ — ¼ | |
| K Anacon o | 1171 | 101 | 100 | 101 + 1 | |
| Labatt | 3203 | $22¼ | 22½ | 22¾ + ⅛ | |
| Labmin | 694 | $52⅞ | 52½ | 52½ — ½ | |
| Lac Mnrls | 7587 | $28⅞ | 28 | 28⅞ + 1⅛ | |
| Lacana | 3100 | $10⅜ | 10¼ | 10⅜ + ⅛ | |
| Laforge | 2100 | $11¼ | 11½ | 11¾ + ⅛ | |
| Laidlaw A | 4000 | $13¼ | 13¼ | 13¼ — ⅛ | |
| Laidlw B f | 1000 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ + ⅛ | |
| Ldl 9¾ | 1100 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ + ⅛ | |
| L Shore | 7071 | $40 | 37¼ | 40 + 2¾ | |
| Lanpar | 23100 | 440 | 430 | 435 + 5 | |
| Larder o | 11500 | 79 | 70 | 79 + 11 | |
| Laurasia o | 4000 | 40 | 40 | 40 — 1 | |
| Lava Cap o | 5100 | 102 | 102 | 102 | |
| Leigh Inst | 7300 | 360 | 350 | 355 —10 | |
| Leons Frn | 100 | $22 | 22 | 22 + ½ | |
| Liberian | 1000 | 226 | 226 | 226 + 1 | |
| LL Lac | 311 | $37¼ | 37 | 37¼ + 1¼ | |
| Loblaw Co | 15910 | $13½ | 13⅜ | 13½ + ¼ | |
| Lob Co pr | 2212 | $26⅞ | 26¼ | 26⅞ | |
| Lob Ltd Bp | 170 | $19 | 19 | 19 | |
| Lochel A i | 113364 | 200 | 195 | 198 + 3 | |
| Lochiel B | 8500 | 196 | 185 | 196 + 11 | |
| Logistec | 300 | 450 | 450 | 450 + 25 | |
| Lumonics | 250 | $30½ | 30⅛ | 30⅛ — ⅜ | |
| Lynx Can o | 3400 | 90 | 86 | 90 + 6 | |
| Lynx B f | 1000 | 31 | 31 | 31 + 1 | |
| Lytton M o | 1700 | 146 | 146 | 146 | |
| MDS H A | 1100 | $14½ | 14½ | 14½ — ⅛ | |
| MDS B f | 100 | $14¼ | 14¼ | 14¼ — 

# au jour le jour

### ■ La raffinerie silencieuse

Les contribuables québécois sont sans nouvelles financières de la Raffinerie de sucre du Québec depuis le 31 mars 1982. Le rapport annuel de l'an dernier est prêt mais le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, de même que le p.-d.g. de la Raffinerie, M. André Marier, attendent la publication d'un premier rapport trimestriel pour dévoiler les résultats de 1982. Ce dernier document ne devrait pas tarder à paraître, a confié le ministre au DEVOIR. Il est également question que la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) suive l'exemple de la majorité des sociétés d'Etat au Québec et dévoile ses résultats à tous les trois mois.

### ■ Des fiducies liquides

Seulement 10.8 % des dépôts garantis dans les compagnies de fiducie faisant affaires au Québec ont une échéance supérieure à trois ans. Pas moins de 65 % des sommes confiées aux compagnies de fiducie sont en fait des dépôts à demande ou pour une période inférieure à 365 jours. Ces données sont tirées de la brochure « L'activité des compagnies de fiducie au Québec en 1982 » qui révèle également que les honoraires de successions au Québec seulement furent de $29 millions en 1982. La gestion de caisses de retraite a rapporté $16.5 millions et la vente d'immeubles, $76.4 millions. Pour l'ensemble du Canada, les compagnies de fiducie ont dépensé $28 millions en publicité soit 0.8 % de leurs dépenses totales.

### ■ Mauvaises créances à la T.D.

La Banque Toronto-Dominion a majoré ses profits de 5 % au dernier trimestre pour des gains de $80 millions. L'exercice financier 1983 se termine avec $325 millions de profits en dépit d'une augmentation de 45 % des provisions pour mauvaises créances de $287 millions. (La banque n'inscrit dans ses dépenses que la moyenne des cinq dernières années.) Le rendement moyen sur l'actif touche un niveau enviable de 74 cents par $100 en raison de la faible hausse des profits et de la baisse de 6 % de l'actif à $42.5 milliards. La banque torontoise a également annoncé l'émission de droits à ses actionnaires qui pour chaque tranche de sept nouvelles actions auront le droit d'acquérir une action à $14,625. Le rapport entre le capital et l'actif de la T.-D. passera à 20 pour 1. Il s'agit du deuxième meilleur rapport dans l'industrie bancaire en Amérique du Nord.

### ■ En raccourci

De mauvaises langues diront que la Caisse de dépôt s'est précipitée, hier matin, pour acheter des actions du **Canadien Pacifique** et faire monter le titre à $50.88, en hausse de 63 cents... A compter de l'automne prochain, les stations de **télévision** pourraient, durant le jour seulement, diffuser 14 minutes de publicité (au lieu de 12 actuellement) selon un projet du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)... La banque des coopératives de l'Ouest, **Northland Bank** a reçu une injection de $17 millions en capitaux pour renforcer son bilan après de mauvaises expériences dans les secteurs pétroliers et immobiliers-...Selon Agriculture Canada il en coûte $87.55 par semaine pour nourrir une **famille de quatre personnes** à Montréal... **Sears du Canada** a haussé ses ventes de 8.8 % au dernier trimestre alors que les profits ont doublé à $10.4 millions...L'édition asiatique de l'hebdomdaire **The Economist** sera imprimée à Singapour...Le **dollar américain** a battu un nouveau record à Paris: 8.2525 francs.

**Michel Nadeau**

*La vente (sans droits) de papier journal aux pays du Marché commun*

# Les papetières s'inquiètent: pas encore de négociations sur la reconduction de l'accord

**par Claude Turcotte**

Il reste à peine un mois avant la fin de 1983 et aucune négociation officielle n'a encore eu lieu entre le Canada et la Communauté économique européenne (CEE) en vue de renouveler un accord venant à échance le 31 décembre prochain; un tel accord a permis depuis 1975 aux producteurs canadiens de papier journal de concurrencer sur un pied d'égalité leurs principaux rivaux européens, les Scandinaves.

Il se pourrait bien toutefois que la réunion prévue la semaine prochaine à Bruxelles entre les négociateurs canadiens et des fonctionnaires de la CEE soit la minute de vérité dans ce dossier; mais il parait maintenant absolument inévitable que 1984 commencera sans qu'un accord formel ne soit signé, ce qui crée dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers un climat d'incertitude de plus en plus embarrassant qui rend difficile la planification, celle des investissements en particulier, pour l'année prochaine.

En 1982, les producteurs canadiens de papier journal, dont une majorité opèrent au Québec, ont vendu plus de 685,000 tonnes de papier journal dans les pays de la CEE et l'année était mauvaise à cause de la récession; en 1981 les ventes avaient été de 715,000 tonnes.

Qu'arrivera-t-il le 1er janvier 1984? C'est une question à laquelle on ne veut pas répondre à à l'Association canadienne des producteurs de pâte et papiers (ACPPP), où des experts comme M. A.E. Rikards suivent le dossier depuis plusieurs années. On dit avoir eu vent cependant d'une ébauche de proposition conçue à Bruxelles en vertu de laquelle la part de livraisons canadiennes sans droits (duty free) serait plafonnée à 500,000 tonnes en 1984; il y aurait en outre une clause prévoyant la revision de cette limite en cours d'année.

Par ailleurs, à partir du 1er janvier prochain, à la suite de traités bilatéraux signés il y a dix ans, la Finlande, la Norvège, la Suède, l'Autriche et la Suisse pourront désormais livrer leur papier journal dans la CEE sans aucune barrière tarrifaire et sans limite de quantités.

Au delà de leur quota admissible les producteurs d'ici devraient alors écouler tout surplus en absorbant une taxe de 10 %. La CEE envisagerait aussi une autre mesure protectionniste en prenant prétexte d'une technicalité pour exiger une certaine quantité d'achats de papier journal contenant la caractéristique dite « ligne d'eau ». L'Italie, membre de la CEE, est l'un des rares pays, sinon le seul, à pouvoir profiter d'une telle condition.

Mais ce n'est pas tout le monde en Europe qui donne son appui à une politique qui favoriserait nettement les producteurs de papier journal scandinaves. Le sept novembre dernier, l'Association des éditeurs de la République fédérale d'allemagne envoyait à la Fédération des associations d'éditeurs de toute la Communauté un long communiqué pour leur suggérer de faire pression sur leur gouvernement respectif et sur Bruxelles afin de laisser une porte ouverte au papier journal canadien.

Cette attitude s'explique d'une part par le fait que les producteurs canadiens sont des fournisseurs fiables, mais il y a aussi le fait qu'en se privant de la source canadienne d'approvisionnement à un prix sans droits, la conséquence immédiate sera que les fournisseurs scandinaves augmenteront leurs prix en fonction de ce que serait le prix du papier journal canadien avec droits.

Les éditeurs allemands soutiennent que la question importante maintenant est que les dirigeants politiques (les dix ministres) de la CEE donnent un mandat clair à la Commission pour négocier avec le Canada. « Ce qui jusqu'à maintenant fut considéré comme un drame de quota est en train de devenir un scandale », affirment-ils. Il semblerait que les éditeurs britanniques se préparent à appuyer leurs collègues allemands.

Au fait, on dit que ce sont essentiellement les Italiens qui font obstacle, ce qui n'empêche pas les usines de papier journal de l'Italie d'avoir la réputation d'être vétustes, de présenter un coup de production très élevé et d'offrir un produit de qualité très discutable.

Quand Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, est venue en visite officielle au Canada cet automne, quelqu'un lui aurait demandé son avis sur la question du papier journal et elle aurait répondu laconoiquement: « Je n'aime pas le papier journal avec ligne d'eau ».

Il n'en reste pas moins que les producteurs canadiens espèrent depuis six ans un nouvel accord avec la CEE. Des représentations de toutes sortes et des tournées ont été effectuées et répétées, mais à cinq semaines de l'échéance ultime aucune négociation officielle n'a encore eu lieu et personne à l'ACPPP ne veut prédire dire quelle tournure prendra le commerce du papier journal avec l'Europe à partir de janvier.

*Des bons mots pour le gouvernement québécois*

# Le CPQ insiste sur la PME

**par Claude Turcotte**

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) dans son mémoire annuel pré-budgétaire au ministre des Finances a mis cette fois l'accent sur la petite et la moyenne entreprise, mais l'essentiel de son message demeure ce qu'il a été au cours des dernières années.

A entendre les commentaires du président du Conseil, M. Sébastien Allard, et du vice-président exécutif, M. Ghislain Dufour, on a néanmoins l'impression que les relations entre cet organisme patronal et le gouvernement péquiste se sont singulièrement améliorées. « Nos recommandations ont été dans l'ensemble bien accueillies par M. Parizeau », ont dit les représentants du Conseil en ajoutant avoir eu des « discussions très intéressantes et détendues ». MM Allard et Dufour ne vont cependant pas jusqu'à croire que toutes leurs revendications apparaîtront dans le prochain du budget du ministre le printemps prochain, mais ils estiment que leurs démarches ont d'une manière ou l'autre une influence éventuellement sur les décisions du gouvernement.

Le Conseil du patronat, qui a souvent critiqué très sévèrement le gouvernement Lévesque, affirme maintenant que ce gouvernement a posé depuis un certain temps des gestes qui lui ont plu, parfois même au delà de ce que le CPQ avait lui-même imaginé, comme par exemple dans le cas des coupures salariales dans la fonction publique et des efforts pour réduire le nombre de fonctionnaires. A ces égards, le Conseil ne se gène pas pour féliciter le gouvernement.

Il reste cependant bien des dossiers sur lesquels le CPQ demande de l'action. Tout d'abord, il réitère sa requête d'une commission d'enquête sur l'économie pour bien évaluer le rôle et l'impact de l'Etat dans l'économie, mais il ne veut rien qui pourrait ressembler à la Commission fédérale Macdonald. Quoiqu'il en soit, M. Parizeau aurait laissé entendre qu'il annoncera bientôt la création d'une commission, mais sans donner plus de précisions pour le moment.

En substance, le CPQ a présenté 18 recommandations à M. Parizeau: instituer un moratoire de deux ans sur toute nouvelle loi ou règlement donnant lieu à une hausse de coûts pour les entreprises; ramener le taux de croissance des dépenses de l'Etat en deçà de celui du PIB et réduction du déficit; priorité absolue au développement économique; arrêter les achats d'entreprises par l'Etat; réduire l'écart fiscal avec l'Ontario et abolir les droits de succession; favoriser la recherche et le développement; aider les entreprises par des avantages fiscaux plutôt que par des subventions directes et faciliter, par des formules à inventer, l'arrivée d'administrateurs efficaces et disponibles au sein des conseils d'administration des PME.

**LA COMPAGNIE FOUNDATION CANADIENNE LTÉE**

**AVIS DE DIVIDENDE**

Avis est présentement donné que le dividende trimestriel no. 82 dû le 1er janvier 1984 au montant de trente cents (0,30$) par action, a été déclaré sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif de La Compagnie Foundation Canadienne Ltée, payable à l'échéance dû le 3ième jour de janvier 1984 aux porteurs des actions privilégiées dûment immatriculées, à la fermeture des bureaux, le 16 décembre 1983.

*Par résolution du Conseil d'administration*

**K. H. Jacoby**
**Secrétaire**

Toronto, Ontario
le 23 novembre 1983

*Le rapport du GATT: le Canada a eu la pire performance*

# La reprise mondiale risque de n'être qu'un feu de paille

OTTAWA (PC) - La reprise économique mondiale risque de n'être qu'un feu de paille rapidement étouffé par une pénurie internationale de capitaux. Parmi les nations industrialisées c'est le Canada qui a connu la pire performance économique pendant la récession et sa relance apparente ne tient qu'au fil fragile des dépenses de consommation.

Tels sont les inquiétants constats formulés par le GATT dans son plus récent rapport annuel qui vient d'être rendu public à Genève. La production mondiale a diminué de 2 % en 1982, le premier recul depuis 1975. Quant au Canada il a vu sa production chuter l'an dernier pour la première fois depuis 1954.

Le produit intérieur brut canadien a diminué tout au long de 1982, un recul de 5 % par rapport à 1981. "C'est le résultat le plus mauvais de tous les pays industriels", souligne le rapport.

Bien qu'il pointe du doigt les Etats-Unis et le Canada comme deux pays où la reprise "est indubitable", l'organisme international signale que la relance n'y a "été portée jusqu'à présent que par le dynamisme des dépenses de consommation et de la construction de logements".

"Si ces facteurs déclenchaient une remontée majeure de l'investissement industriel, le niveau prévisible de l'épargne nationale serait insuffisant pour en assurer le financement", met en garde le GATT.

De l'avis de l'organisme, la reprise risque d'être stoppée net par l'épuisement des bas de laine engloutis dans la consommation. Devant l'éventualité d'une pénurie de capitaux, les tendances inflationnistes pourraient s'intensifier de nouveau. "Dès le milieu de 1983 on observait certains signes d'une recrudescence des pressions à la hausse qui s'exercent sur les taux d'intérêts", poursuit le rapport.

Dans son rapport sur le commerce international 1982-83, le GATT, (l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, regroupant 88 pays) signale que la "dégradation continue des conditions dans lesquelles s'effectuent les échanges internationaux" explique les défaillances de la propagation de la reprise. "Si les marchés internationaux ne s'ouvrent pas davantage, la reprise en cours risque d'être brève", souligne l'organisme.

Alors que le Canada affiche toujours un déficit record de $31.2 milliards pour 1983, l'organisme soutient que "les déficits budgétaires devraient être la première cible des efforts visant à accroître le volume de l'épargne". Les emprunts massifs des gouvernements ont pour effet de "stériliser" leur équivalent en épargne privées, estime l'organisme, pour qui "le gaspillage de l'épargne sous forme d'emprunt pour la consommation et de mauvais investissements s'explique par les distorsions du système des prix".

Le GATT rappelle aussi que la reprise est un phénomène cyclique. Après dix ans de stagflation, si on veut que la relance marque un tournant de l'économie mondiale, il faudra que les gouvernements donnent les coups de barre appropriés en jugulant l'endettement et le protectionnisme.

"Si on laisse passer cette occasion, il se pourrait fort bien que la prochaine récession cyclique soit encore plus dévastatrice que la dernière", prévient l'organisme.

Université du Québec à Montréal



Mme Claire McNicoll

Le recteur de l'UQAM, monsieur Claude Pichette, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Claire McNicoll au poste de vice-rectrice aux communications de l'Université du Québec à Montréal.

Titulaire d'une maîtrise en géographie, madame McNicoll a complété sa scolarité de doctorat en géographie. Jusqu'à sa récente nomination, madame McNicoll a occupé successivement les postes de vice-doyenne de la famille des sciences humaines, doyenne des études de premier cycle et vice-rectrice (associée à l'enseignement et à la recherche).

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Montant maximum garanti: 60 000 $ par client

*La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 28 septembre 1983.

10 3/4 % (3 ans)

9 3/4 % (2 ans)

9 5/8 % (18 mois)

Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

PASSEZ UN NOËL EN OR! 20 LINGOTS D'OR À GAGNER!

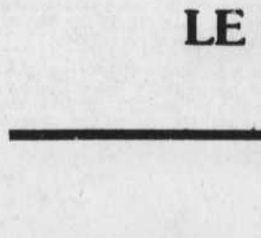
• 1 chance de gagner par dépôt de 1 000 $ pour 1 ou 2 ans
• 2 chances de gagner par dépôt de 1 000 $ pour 3, 4 ou 5 ans
• Les dépôts garantis d'épargne-retraite et les obligations d'épargne du Canada sont aussi admissibles au concours. Date limite 10 décembre 1983. Détails aux succursales.

Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 687-6780
Granby: 398, Principale, 378-8461
NOUVELLE SUCCURSALE: VILLE MONT-ROYAL: CENTRE ROCKLAND, 341-1414

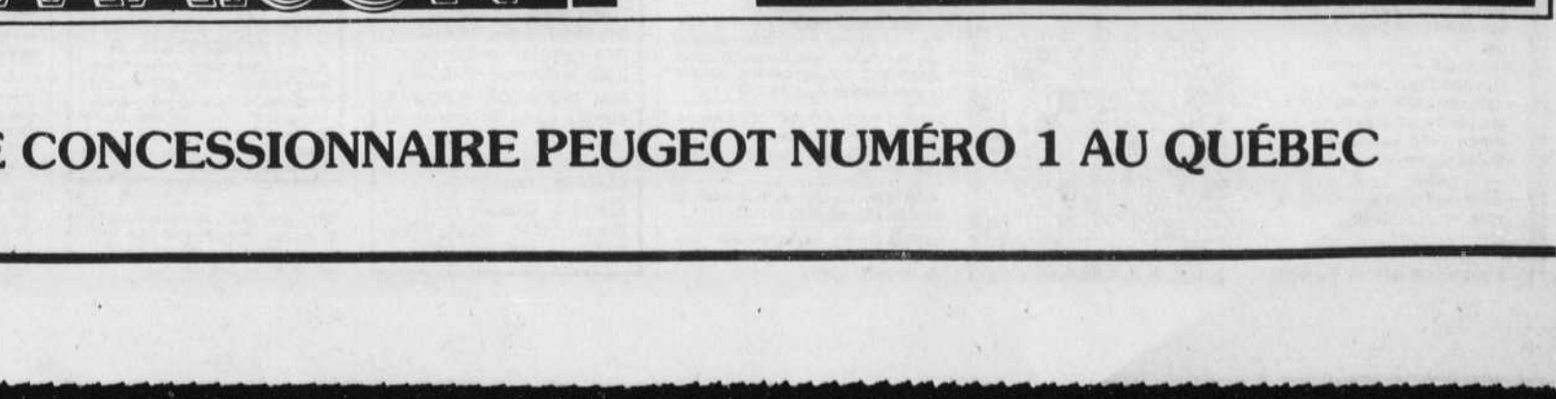
Peugeot 505 – 1984
La vedette internationale qui vous séduira en douceur.

Conduire une Peugeot: une expérience incomparable!

Pour le prestige, le confort et la fiabilité: Allez-y en Peugeot! Allez-y en Chrysler!



Spécialiste Peugeot Patrick de Loppinot



Au Canada, la Peugeot est protégée par la fameuse garantie 5 ans/80 000 km (incluant rouage d'entraînement et protection contre les perforations dues à la corrosion). Le concessionnaire Chrysler/Peugeot vous fournira tous les détails.

PEUGEOT 505

Peugeot 505 – 1984 venez l'admirer et l'essayer chez

LA GRANDE MAISON

LONGUE-POINTE

CHRYSLER PLYMOUTH (1980) LTÉE
7150 boul. Langelier, Montréal, Qué. H1S 2X6 • Tél.: 256-5092

LE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT NUMÉRO 1 AU QUÉBEC

# les annonces classées

# 286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30.
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

## ■ Ameublement

Contenu de maison, salle à manger, chambre style art déco 1940, sofa, coussins duvet, fauteuils, tables de bout et café rondes, lampes, peintures, porcelaine et autres. De 10h à 18h tous les jours. 5100 Côte St-Antoine, Westmount. 5-12-83

Buffet danois en teck, 4 portes coulissantes, 4 tiroirs. Excellente condition. 935-3414. 28-11-83

Curio, chêne massif, éclairage sous réosthat, 5 tablettes de verre. 6'x3'x15". 667-7085. 28-11-83

## ■ Antiquités

**OUVERT AUX VISITEURS**
**20% de réduction**
1027 Berri. Mobilier de salle à manger. Armoires déco., plafonniers, meubles victoriens. Samedi 26 et dimanche 27 novembre. De 11h à 18h.

28-11-83

**À NE PAS MANQUER**
**ENCAN D'ANTIQUITÉS**
**dimanche le 27 novembre à 13h.**
Armoire en pin circa 1870, gramophone à cylindre Edison, ensemble de salle à dîner 9 morceaux (Old English), buffet en chêne, ensemble de chambre à coucher 4 morceaux rococo 1920, horloge grand-père, coffre en pin à panneaux creux couleur d'origine, ensemble de chambre à coucher 4 morceaux en pin, vitraux, damier avec motifs de castor, lot de fixtures en laiton, ensemble à thé en étain, bol et pichet St-John et de nombreux autres items.
**La Belle Époque Antique**
**4 rue Renaud**
**Shawbridge**

28-11-83

**REMERCIEMENTS**



**Raymond Charette**

Suzanne Charette, ses enfants Christine (Israël Charney), Annie (Marc Laforest), Monik (Jonathan Kaye) remercient sincèrement les parents, amis et connaissances de leur profonde sympathie témoignée lors du décès de Raymond. La qualité de votre présence aux funérailles, l'envoie de lettres, télégrammes, dons à divers organismes, offrandes de messes, a su témoigner de l'affection que nous conservons tous à l'égard de Raymond.

## ■ Antiquités

AUTHENTIQUE faïence française style apothicaire Circa 1690. 769-0986. 28-11-83

ENCAN D'ANTIQUITÉS le 27 nov. à 13h à La-Barre 500, Boul. Taschereau, Longueuil par André Fortin. 28-11-83

Décapage de boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 01-12-83

Baignoires antiques retapées. Monsieur Baignoire 336-1133. 29-11-83

Meubles Louis XIII: chêne et velours Yorgal. Artisanat du Meuble Québécois. Causeuse, fauteuil, tables d'appoint. 667-7085. 28-11-83

## ■ Appartement à vendre

OUTREMONT immeuble de prestige 5½, 1,400 pi², $96,000. Garage, ascenseur. Lyse Des Rosiers 866-3737, 271-6674. Société Immobilière J.D.R. Inc., Courtier. 28-11-83

CARRÉ ST-LOUIS, direct sur parc, très grand 3½, possibilité garage. $575. 842-4522 ou 844-5961. 28-11-83

SNOWDON, grand 5½, bas duplex, près d'un parc, métro, école. Chauffé, eau chaude. Libre déc. 737-0467. 26-11-83

## ■ Appartements / Logements

**APPARTEMENTS DE LUXE**
**554 ouest, Prince-Arthur**
**à partir de $700.**
**Renseignements:**
**277-5954 — 276-3873**

JNO

## ■ Apartements / Logements

CHRISTOPHE-COLOMB près de Mt-Royal, 5½ 400 $/mois chauffage et électricité non compris. 521-0810. 28-11-83

OUTREMONT, haut duplex, grand 8½ chauffé, foyer. Libre immédiatement. 810$/mois. 270-4368. 28-11-83

**AVIS DE DÉCÈS**

**MASSÉ, Rose.** — À Montréal, le 24 novembre 1983, est décédée Mme Rose Massé, née Cloutier, épouse de feu M. Henri-Paul Massé, demeurant à St-Sauveur-des-Monts et autrefois de Montréal.

Elle laisse dans le deuil ses quatre filles: Jacqueline (sociologue), Micheline (travailleuse sociale), Denise (infirmière) et Lise (Saint-Denis), (infirmière), ainsi que deux petites-filles: Isabelle et Chantal Saint-Denis et leur père Yvon Saint-Denis.

Elle laisse très affectées sa soeur Claudia Lapointe et les familles Leblanc, Lapointe et Cloutier ainsi que de nombreux amis.

La dépouille mortelle sera exposée au Salon Trudel Inc. à St-Sauveur-des-Monts, au 214 A, rue Principale, à partir de samedi de 19:00 h à 22:00 h, dimanche de 14:00 h à 17:00 h et de 19:00 h à 22:00 h. Les funérailles auront lieu le lundi 28 novembre à 13:00 h en l'église de St-Sauveur-des-Monts. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges (barrière Decelles).

Des dons à l'Hôpital St. Mary's (3830 Lacombe, Montréal), (département d'Oncologie) seraient appréciés.

## ■ Appartements/Logements

OUTREMONT (coin Bernard & Dollard) grand 5½ chauffé, cuisinière et réfrigérateur, eau chaude. Dans immeuble de classe. $675-/mois. 272-5961. 28-11-83

Près UdeM adjacent Outremont, 3½ haut duplex. Libre 1er déc. Ensoleillé, tranquille, chauffé. Cuisinière, réfrigérateur. $285/mois. 341-7348. 28-11-83

OUTREMONT, Van Horne/Dollard 6½ non chauffé. $500. Garage. Disponible. 276-0515. 29-11-83

Spacieux 4½, chauffé, eau chaude, près UdeM. Libre immédiatement. 341-6279. 01-12-83

ROSEMONT logement familial 6 pièces, éclairé 3 côtés. 2e étage, chauffage 220 volts individuel. Bail 20 mois. $278/mois. Références exigées 721-7277. 28-11-83

CDN kent, 7½ beau bas duplex, s.s., chauffé, résidentiel. Près métro, université. Sous-location. Libre 15 déc. $575. Après 18h et fin sem. 739-0373. 28-11-83

ÉDOUARD-MONTPETIT, face UdeM, 6 pièces, chauffé, rénové, livre 600 $. 739-0498, 342-1503. 5-12-83

VIEUX LONGUEUIL, luxueux 6½, bain tourbillon, bain vapeur, foyer, Gen-air, autres extras. 650 $/mois. 651-2262. 28-11-83

VMR 4½ haut duplex, chauffé, eau chaude, près du train. 731-5542. 28-11-83

SOUS-LOCATION immédiate "Bachelor" ave Du Parc/Des Pins. Vue magnifique sur parc et montagne. Raison de départ: retraite anticipée. Après 18h et fin sem. 284-3409. 28-11-83

OUTREMONT, Davaar, 4½, rez-de-chaussée, 2 c.c. libre fin déc. 230 $/mois. 277-5075. 28-11-83

OUTREMONT rue Rockland, 6½ chauffé, cuisinière/frigo. 2 garages, libre immédiatement 279-6547. 28-11-83

CENTRE-VILLE, condo. neuf luxueux, 2 s.b., 2 c.c., chauffé, garage, etc. 650 $/mois. 255-7136. 28-11-83

CENTRE DE PARIS, logement meublé tout confort. Libre 15 déc. Minimum 3 mois. 695-6439. 28-11-83

OUTREMONT, rue Bernard, grand 5½ rénové, chauffé. Libre le 15 déc $675 tout inclus. Immeuble de classe. 335-2668, 273-2579. 28-11-83

GRAND 4½ près UdeM très propre, tranquille, chauffage et autres services fournis. Libre 1er déc. 748-9213. 29-11-83

CÔTES-DES-NEIGES, haut duplex neuf, 6½, 3½, près UdeM, 2 salles de bain. Soir: 323-5734. 28-11-83

ST-LAMBERT 3½ chauffé, eau chaude, repeint, $335 Tél. 465-1889. 01-12-83

OUTREMONT, 7½ libre 450 $/mois non chauffé. 282-4828. Soir: 270-1212. 28-11-83

CARTIERVILLE, luxueux 6½, bas, chauffé, garage $750. Soir: 495-1069. 28-11-83

## ■ Autos à vendre

BMW 2002 1973. Bon état. 2 950 $ ou meilleure offre. Vente rapide. 279-6772. 28-11-83

## ■ Bureaux à louer

**BOUL. ST-JOSEPH**
(près métro)
2 BUREAUX pour psychiatres, psychologues, sexologues, thérapeutes etc... Ménage fait, tapis, insonorisés, système électrique, stationnement, service d'entretien inclus.
**323-8398 — 279-0202**

28-11-83

4160 St. Denis, 2ième étage — 1000 pieds carrés — Occupation immédiate — Idéal pour groupe professionnels! Marie Claire Lalancette 288-7720, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 28-11-83

St-Denis/De Maisonneuve. Privé, 1,200 pi², spacieux, mini salle conférence, stationnement. Pour professionnels. 843-6956. 12-12-83

## ■ Chalets à louer

Près DRUMMOND, chalet confortable pour 3-4 personnes. Foyer, prix raisonnable. Chauffage électrique, téléphone. 739-0900. 28-11-83

ST-DONAT bord du Lac Ouareau, chalet 6 pièces, foyer, confort moderne, vue magnifique, saison de ski $3,000. sans chauffage. 731-3158, 819-424-2615. 27-11-83

CANTONS DE L'EST, Austin, maison neuve face à L'Abbaye. 2 c.c., foyer. Près Orford et Owlhead. Saison/mois ou semaine. 1-819-843-8040. 28-11-83

VAL DAVID flanc de montagne. Près pentes de ski. Chauffage électrique, 2 c.c., $500 /mois non chauffé. Références. 486-7696, 486-1978. 28-11-83

ST-SAUVEUR, rue Lafleur N. près La Marquise et village. Charmant bungalow, foyer, 2 c.c., habité par propriétaire. 3 800 $/saison. Déneigé, non chauffé. 671-6311, 1-227-6895. 28-11-83

STE-ADÈLE, Hôtel Chanteclerc, chalet 4 c.c. foyer, près pentes de ski, ensoleillé. 6 mois: 2750$. 523-1112, 767-5724 Eddy. 28-11-83

ST-DONAT LaSablière, 2 c.c., foyer, chauffage électrique, près Mont-Garceau 271-5673 ou 819-424-3146. 28-11-83

MONT-ORFORD, grande maison, tout confort, foyer, vue magnifique. Mois/semaine/week-end. 761-4639, (819)843-1954, (819)843-7444. 28-11-83

VAL-DAVID, superbe maison canadienne sur pièce authentique. 4 c.c., 2 salles de bain, foyer, tout confort. Noël, Nouvel An: $1,500. 17 déc. au 9 janvier: $2,000. Bureau: 866-0780. Domicile: 277-4983. 01-12-83

ST-DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer naturel, déneigement et bois compris. Saison $2,000. 731-4841. Fin de sem. 819-424-5175. 28-11-83

ESTRIE (Mont-Orford), app. rénové, idéal pour skieurs, chauffé, meublé, équipé, déneigement et service d'entretien. $3,000 pour saison (déc-mai). Références demandées. 514-297-2066 après 18h. 28-11-83

## ■ Condominiums à vendre

MTL NORD urgent — condos 4½ ou 5½, transfert. Foyer, terrasse. Aubaine. C. Laliberté 661-6810, 325-5233. Ré-Max-Immo-Contact, Courtier. 28-11-83

Superbe condominium Île-des-Soeurs, vue sur fleuve, 3 patios, $135,000. Rémi Roy 253-3858. Ré-Max-Suprême Inc. Courtier. 28-11-83

LE SANCTUAIRE Phase 1, 2 c.c. Occupation immédiate. 340-9697, 861-9613. 02-12-83

## ■ Copropriétés à vendre

PLATEAU MT-ROYAL, 5½, 6½, 7½ à partir de $175/mois. Appelez J. Demers ou D. Gauthier 845-3945, 845-9059. 01-12-83

GREENE AVE., 5½, 6½, 7½ à vendre en copropriétés à partir de $180/mois. Appelez J. Demers ou D. Gauthier 845-9059, 845-3945. 01-12-83

LE SANCTUAIRE PHASE "1" — Une mutation, votre chance, 2 chambres, 2 salles de bain. Magnifique cuisine. Garage. Occupation immédiate. C. Limoges 340-9484, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 28-11-83

LUXUEUX "PIED-À-TERRE" — Comfort, sécurité, 1 & 2 chambres. Très claire. Maria Boni 935-7179, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 28-11-83

OUTREMONT, rue Querbes, 6½, ensoleillé, 3e étage, $47,000. 495-3261. 28-11-83

OUTREMONT: 5½, co-propriété dans triplex, partiellement rénové. Rue Querbes près Laurier, 389-2670. JNO

## ■ CAMÉRA

Bronica ETRS avec équipement en excellent état. Prix à discuter, Yvan 819-567-9936. 28-11-83

## ■ Commerces

CHERCHE boutique pour mettre en consigne objets d'arts. 521-1300. 28-11-83

## ■ Commerces à vendre

GALERIE D'ART bien établie à vendre. 668-7733. 28-11-83

## ■ Commerces à louer

Libre immédiatement, espace commercial d'importance sur la rue St-Denis, près Duluth, complètement rénové, fenêtre en saillie, 900 pi², $1,000/mois. 3857 St-Denis. 844-3261. 28-11-83

## ■ Demandes d'emploi

**Femme 40 ans**
recherche emploi à temps plein dans le secteur des arts, expérience du marché de l'art, formation en arts plastiques, connaissance de la dactylo, facilité à transiger avec le public, bilingue, possède une voiture.
**Le Devoir, Dossier 104, c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6.**

28-11-83

## ■ Divers

**Monsieur Baignoire®**
**Faites ré-émailler vos baignoires sur place ou en atelier.**
Bidets, tuiles, etc. Procédé européen d'origine. Toutes teintes. Fini grand lustre.
Estimation: **336-1133.**
Si occupé: **336-4945.**

28-11-83

Collection exceptionnelle: plus de 1,000 livres: science-fiction, ésotérisme, bibliothèque incluse: $2,500. Aussi 500 livres: histoire, biographies, philo, etc. prix à discuter. 521-1300. 28-11-83

## ■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4364. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

CONSEILLER en petit et gros déménagements. Jean-Paul 388-6766 ou 1-543-4370. J.N.O.

## ■ Espace commercial à louer

DULUTH EST 850, espace commercial intéressant, grandes vitrines, 800 pi². Libre 1er janvier 1984. Durée du bail 1½ an, pas de restaurant ni de café. $450/mois. 843-8933. 28-11-83

## ■ Instruments de musique

PIANO droit en acajou, bonne condition, $1,000. Besoin d'argent. 728-0100. 28-11-83

PIANO DROIT, cordes de cuivre, belle sonorité, "tiger wood" $900. 272-3501. 29-11-83

## ■ Livres

C.C. ROCHES du LAC
**LIVRES et PÉRIODIQUES de QUALITÉ**
ACHAT ET VENTE
**(514) 527-7336**

28-11-83

## ■ Logements à partager

DAME partagerait appartement, Chomedey, $165/mois + dépenses. Dames seulement. Appels sérieux. 687-1911, 681-8374. 01-12-83

## ■ Maisons de campagne à louer

**AU BORD DU LAC BROME**
***VENEZ VOIR MA MAISON AGRÉABLEMENT MEUBLÉE***
Chauffage, électricité payés.
Pour la saison $4,000
**Jour 937-1907**
**Soir 761-5410**
**Week-end 1-243-6278**

28-11-83

RIVE-SUD, grande maison 2 étages située 2 milles village, 30 min. Montréal. 245-7682. 28-11-83

## ■ Maisons de campagne à louer

Cantons de l'Est, lac Lovering (6 milles Magog), garage, foyer, meublée, 500$/mois, non chauffé. Soir: 671-0823. 28-11-83

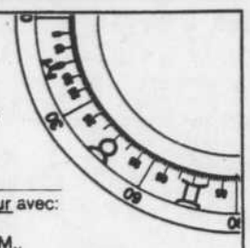
## ■ Messages personnels

**ÉTUDIANTE OU JEUNE UNIVERSITAIRE RECHERCHÉE**
pour établir relation cordiale et étudier fossé des générations avec cadre quarantaine, sympathique, sensible, cultivé, à l'aise, au physique agréable et à l'esprit très jeune. Pré-requis: distinction, goût artistique et intellectuel prononcé, exigence élevée dans le choix de ses relations. Aventurières s'abstenir. Confidentialité absolue.
Écrire à: Dossier 116, Le Devoir, C.P. 6033 Place D'Armes, Mtl H2Y 3X6.

28-11-83

## ■ Divers

*Cartes du Ciel*
*Le parfait cadeau d'anniversaire*
*Pour un calcul précis par ordinateur et une analyse détaillée (près de 20 pages) d'une CARTE DU CIEL ASTROLOGIQUE*



Faites parvenir une adresse de retour avec:
NOM, DATE DE NAISSANCE,
HEURE DE NAISSANCE A.M. ou P.M.,
VILLE ET PROVINCE DE NAISSANCE
PRIX: 22,00$
PAYABLE SUR LIVRAISON
**Poster à: CARTES DU CIEL, enr. C.P. 144 succ. Delorimier, Montréal, QC H2H 2N8**

28-11-83

## ■ Offres d'emploi

**COMMIS PUBLICITAIRE**

**Sommaire des fonctions:**
Recevoir les appels de la clientèle des annonces classées.
Participer à la préparation des annonces. Enregistrer sur écran cathodique les annonces reçues.

**Exigences:**
Secondaire V ou équivalent.
Expérience d'un travail sur écran cathodique serait un atout.
Notions de base en publicité.
Connaissance approfondie de l'anglais et du français (parlé et écrit).

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:*
**Le Devoir**
**a/s Lise Dion**
**211, rue Du St-Sacrement**
**Montréal H2Y 1X1**

**DESIGNER AMÉNAGISTE**
Firme régionale — nationale et internationale. Besoin urgent de professionnels d'expérience: Designer d'intérieur, illustrateur (perspective), architecte d'intérieur. Confidentialité. Possibilités d'associations. C.V. et expérience, écrire à: **Dossier 112, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3X6**

28-11-83

## ■ Offres d'emploi

CURRICULUM VITAE. Professionnel efficace, rapide. Service téléphonique disponible. Service même jour. Livraison gratuite. 631-8438. 28-11-83

## ■ Messages personnels

**PROFESSIONNELLE**
Autonome, libre, cultivée, pas compliquée, sens de l'humour, désire rencontrer compagnon d'échange et partenaire de ski (alpin surtout).
43-54 ans
**Écrire à: C.P. 141**
**Mont-Royal, H3P 3H9**

28-11-83

## ■ Maisons à louer

PLATEAU Mont-Royal, cottage rénové, 7 pièces, meublé, foyer, jardin, $500/mois, non chauffé. Janv. 84 à janv. 85. 523-2357. 28-11-83

RUE LAVAL, 1er déc. magnifique cottage entièrement rénové de 6 pièces. Idéal pour professionnels. 600$/mois. Possibilité d'achat. 845-1583. 05-12-83

## ■ Messages personnels

Femme d'âge moyen, d'apparence jeune, grande, désire rencontrer homme dans la quarantaine, aisé, sensible à la beauté, pour faire avec lui un bout de chemin et, qui sait peut-être une belle et longue route. Répondre à: Dossier 114, Le Devoir, C.P. 6033 Place d'Armes, Mtl. H2Y 3S6. 29-11-83

## ■ Objets d'art

Superbe collection privée: peintures, gravures, aquarelles, sculptures renommées. Doit vendre: 288-1188. 05-12-83

## ■ Offres de service

Menuiserie, aménagement, rénovation. Information le soir: François 389-6667. 28-11-83

PEINTRE DÉCORATEUR, tirage de joints, réparation de plâtre, grande propreté. 585-4460. 28-11-83

## ■ Professionnels

**DRAKE INTERNATIONAL**
Rédaction professionnelle de curriculum vitae en anglais ou en français. Traitement de texte.
**281-1930**

28-11-83

**MÉTHODE EFFICACE**
**et dynamique de recherche d'emploi incluant CURRICULUM VITAE.**
**(514) 525-7769**

28-11-83

**DESIGNER DE L'ENVIRONNEMENT**
*offre ses services*
*(2 ans d'expérience)*
Design intérieur
Rénovations mineures
Des idées de couleurs
Rideaux, revêtements de sol
**Service téléphonique**
**388-9520**

28-11-83

## ■ Propositions d'affaires

**FRANCHISES**
**DIRECTEUR DES VENTES ET ADMINISTRATEUR**
Spécialisation franchise. Vente administration. Possibilités d'investissements et/ou d'associations. C.V. et expérience, écrire à: **Dossier 112, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3X6**

28-11-83

Vous désirez perdre du poids et augmenter vos revenus? Possibilités de 50 à 100,000$ par an. Laissez-nous vous démontrer comment. Josée. 521-2999. 28-11-83

## ■ Propriétés à louer

VILLE ST-PIERRE, bungalow 7½, résidentiel et commercial. 3 chambres, salon double, salle à dîner, cuisine, espace de stationnement, grande cour. Libre immédiatement $550/mois non-chauffé. Après 17 h. 365-1871. 29-11-83

## ■ Propriétés à vendre

**TRUST GÉNÉRAL**
**Choix de co-propriétés: Plateau Mt-Royal, Rosemont, Outremont**
$32,000. $42,000. Plusieurs vacants. Pierre Pétrucci 342-1039

**NDG:** Charmant duplex 5½, 6½ foyer, joli jardin, occupation juillet, près de tout. Michèle Asselin 279-9803.

**OUTREMONT, N.D.G., Westmount.** Choix de co-propriétés à partir de $50,000. Louise Valois 733-6681.

**ADJ. OUTREMONT:** Co-propriétés 8½, 2x7½ face au Mont-Royal, cachet ancien. $50,000. et plus. Louise Valois 733-6681.

**OUTREMONT:** Extraordinaire appartement « Art Déco » luxueux, lumineux, jeune, près de Laurier. Mme Asselin 279-9803

**OUTREMONT:** Près du parc Joyce, charmant cottage, plein soleil, 4 chambres. Libre $139,000. Mme Michèle Asselin 279-9803.

**ST-JOSEPH:** Splendide haut de duplex, rénové par architectes, 7½ très éclairé. Marie M. Frey 273-2559.

28-11-83

**OUTREMONT**
**OUVERT AUX VISITEURS**
**DIMANCHE LE 27 NOVEMBRE 1983**
**DE 13h à 16h**



**550 CHAMPAGNEUR**
Architecture recherchée...
Potentiel de décoration...
Idéal pour réception...
Ça se voit encore... à un prix abordable... Cottage semi-détaché, grandes pièces, 4 c.c.
**IMMEUBLES OUTREMONT INC.**
**Jean Maisonneuve**
**271-6855**

24-11-83



**ÎLE D'ORLÉANS** Maison fin XVIIe s. rénovée authentique, foyer d'origine, four à pain, petite érablière, terrain très privé. Idéal résidence secondaire, été & hiver.
**GENEVIÈVE DE BILLY**
**1-418-527-8846**
**TRUST ROYAL COURTIER:**
**1-418-627-4321**

28-11-83

## ■ Propriétés à revenus

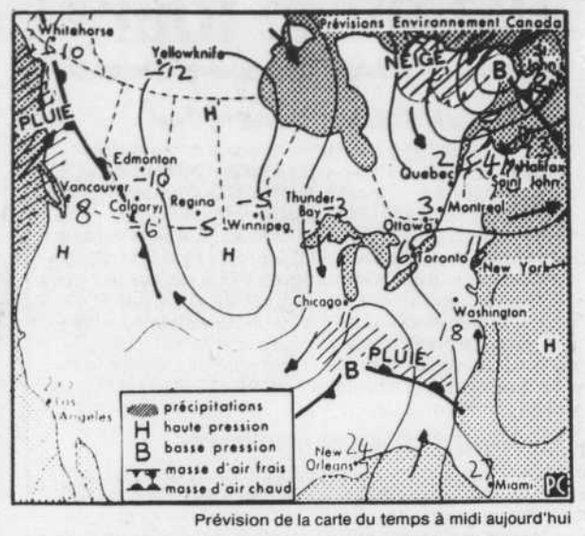
LAVAL: 24, 16, 8 logements classe 31, abri fiscal, électrique locataires. Norbert Kolbe 667-3333, 661-5895. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-11-83

## ■ Propriétés à revenus à vendre

Abri fiscal, 48 logements, revenus $210,000. Comptant $220,000. Aussi 8 ou 16 logements à bon prix. Claude Côté 585-5591, 645-5039. Immeubles Inter-Métro Inc. 02-12-83

MONTRÉAL NORD — 52 Unités — 4½-3½ — Électrique locataire — Superbe location — (Exclusif) — Revenu $171,120. Marie-Claire Lalancette 288-7720, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 28-11-83

# LA MÉTÉO




Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une forte dépression venant des environs de Cape Cod atteindra la Basse côte nord. Une forte neige est associée à ce système, surtout sur les régions juste à l'ouest de la trajectoire de la tempête. Plus à l'est, la neige se changera en pluie. Il y aura des accumulations significatives de pluie et de la neige sur l'est québécois. En ce qui concerne les régions de l'ouest, la précipitation diminuera graduellement sur celles-ci et on prévoit un ciel variable.

### MONTRÉAL

Ciel variable. Vents modérés par moments. Min.: —2. Max.: 2. Probabilité de précipitations. Demain: nuageux.

### QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Minimum: de -6 à -8. Maximum: de -2 à -4. Probabilité de précipitations: 20 %. Demain: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies. Vents modérés par moments. Min.: -3 à -5. Max.: près de -2. Précipitations: 20 %. Demain: plutôt nuageux.

Outaouais: ciel variable. Min.: près de -2. Max.: près de 1. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux.

Montréal: ciel variable. Vents modérés par moments. Min.: près de -2. Max.: 0 à 2. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux. Région de Montréal. Coucher du soleil, samedi: 16h16. Lever, dimanche: 7h08.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec éclaircies et quelques averses de neige dispersées. Vents modérés. Min.: 0 à -2. Max.: près de 1. Demain: plutôt nuageux.

Québec: nuageux avec quelques averses de neige. Vents modérés. Min.: près de -2. Max.: près de 0. Demain: ciel variable.

Estrie-Beauce: nuageux avec averses de neige et vents modérés. Min.: près de -2. Max.: près de 0. Demain: plutôt nuageux.

Lac-St-Jean, Mauricie: nuageux avec averses de neige et vents modérés. Min.: près de -2 et températures stationnaires par la suite. Demain: ciel variable.

Saguenay, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia: nuageux avec averses de neige et vents modérés. Accumulation de neige: près de 5 cm. Min.: près de -2 et températures stationnaires par la suit. Demain: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec averses de neige et vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Min.: près de -1 et températures stationnaires par la suite. Demain: ciel variable.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: pluie se changeant en neige passagère. Accumulation: près de 10 cm. Vents du secteur nord-ouest de 30 à 50 km-h. Min.: près de 0 et températures stationnaires ou légèrement à la baisse par la suite. Demain: plutôt nuageux.

Basse côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: pluie se changeant en neige passagère. Accumulation de neige: près de 10 cm. Vents modérés par moments. Températures stationnaires: près de 1. Demain: dégagement.

Secteur à l'est de Natashquan: pluie se changeant en neige en fin de journée. Températures à la hausse pour atteindre 2. Précipitations: 100 %. Demain: quelques averses de neige.

## ■ Propriétés à vendre

**A. E. LEPAGE**
QUÉBEC INC COURTIER
**Le nom qu'un ami recommande!**
**NDG — Avenue Grey** Superbe habitation Lambert — Chêne magnifique — 3½ bains — Jardin — Garage.
**G. Labrecque 488-3770**
**A.E. Le Page, courtier**

29-11-83

**OTTAWA**
**GLEBE-BROWN'S INLET**
A 2 pas du canal. Charmes de la campagne en plein centre-ville. Maison début du siècle, rénovée, 5 c.c., foyer, cuisine moderne, système chauffage gaz naturel, tuyauterie cuivre, stationnement 5 voitures, piscine creusée. Premier étage présentement loué mais reconversion unifamiliale facile. Sans intermédiaire.
**613-233-6871**

7-12-83

**OUTREMONT**
**VISITE LIBRE**
**DIMANCHE DE 1h à 4h**
**607 St-Germain**
Semi-détaché en pierre. 4 c. c., cuisine ultra moderne.
**Vente privée. $235,000**
**731-2928**

28-11-83

## ■ Propriétés à vendre

BLVD. GOUIN: Authentiques pierres des champs, 1783, 1840, 10 et 7 pièces, bien situées, pour rendez-vous. LAUZON/BERGERON 254-4591. LE PERMANENT - COURTIER. 28-11-83

CENTRE. Condo. au 3e étage, triplex de style victorien. St-Hubert près Cherrier. 4 pièces sur 1000 p.c. Ent. rénové, "sun deck" privé sur toit. À 2 pas du métro. Michel Chevrier 598-9950, 274-9491. TRUST ROYAL, COURTIER. 28-11-83

OUTREMONT ADJ.: Choix de duplex, 7-7 pièces, ou 5½-6½, près de l'Université, des collèges et des hôpitaux. Denyse Royer 735-2681, 277-1864. TRUST ROYAL COURTIER. 28-11-83

PAT, cottage ancestral 1775 sur le bord du fleuve. 23,000 pi² avec piscine creusée, garage. Un bijou! Complètement rénové. Hélène Patenaude 645-8845. Ré/Max de la Pointe Inc., Courtier. 28-11-83

VISITE LIBRE Hampstead, 7-Holtham, dimanche 2h à 4h p.m. Bungalow détaché, 3 c.c., 2 foyers, sous-sol, garage, air climatisé central, système d'alarme, magnifique jardin. Immeubles PAL Courtier. 489-1260. 28-11-83

WESTMOUNT — Idéal pour médecins ou infirmière. Propriété 3 étages. Côte St-Antoine située sur coin de rue. Face à un parc. Utilisé comme "Nursing Home" personnes âgées autonomes. Marie-Claire Lalancette 288-7720, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 28-11-83

OUTREMONT, grande maison prestigieuse, 4 c.c., 2 s.b., bureau avec entrée séparée, salle à manger, foyer, solarium, boiseries, sous-sol fini, armoires en cèdre, chauffage électrique. École, parc, transports. $179,000. Charles Bétan 342-9671, 331-1235. 28-11-83

ST-LAMBERT, spacieux bungalow, 4 chambres, garage, foyer, sous-sol fini. Secteur très boisé. Excellent achat. S. Soulard 672-6450. Mtl Trust, Courtier. 28-11-83

AHUNTSIC, superbe duplex, construction 1977. $175,000. Rémi Roy 253-3858. Ré-Max-Suprême Inc. Courtier. 28-11-83

NDG Mayfair, duplex 6-6½ idéal copropriété. Boiseries en chêne, grand jardin, 2 garages, puits de lumière. Excellente condition. Vente privée $111,500. 484-4169, 481-8051. 01-12-83

JEAN-BRILLANT face UdeM duplex semi-détaché, 5½, 6½, s.s. 3½, entrée privée. Allée auto. Grand jardin. Vente privée. $169,000. De 18h à 21h. 739-9426. 28-11-83

ROSEMONT, Jeanne d'Arc, split level luxueux. 10 pièces, prix abordable. J.G. Emond 374-2215. Immeubles St-Marc courtier. 28-11-83

OUTREMONT, grand triplex entièrement rénové. Privé. Jour 397-3627. Soir 521-9562. 12-12-83

## ■ Société / Loisirs



**RENDEZ-VOUS...**
...est une agence de rencontre professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au: **282-0058**
**1117 ouest, rue Ste-Catherine Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM**

J.N.O.

**Enfin à Montréal**
Pour les femmes distinguées qui aiment (aussi) les femmes, une façon absolument unique et simple de lier connaissance. Critères de sélection pré-établis. Inscriptions gratuites cette semaine.
**Entre 10 h et 18 h**
**843-8958**

28-11-83

**Pour les professionnels et hommes d'affaires,**
**UN CAPRICE...**
Celui de changer sa routine en changeant de bar. De s'appliquer une thérapie anti-stress par un peu de sensualité de bon ton. De vivre l'expérience d'attentions plus personnelles. De parler, de regarder, d'écouter. Et d'être bien.
**LE CAPRICE**
**4557, rue Saint-Denis**
**Métro Mont-Royal**

28-11-83

**ATTENTION!!!**
**UNIVERSITAIRES SEULS**
Le Club des Diplômés Universitaires de Montréal Inc. se révèle le plus populaire des clubs sociaux, créé pour des personnes de niveau d'études supérieures qui sont seules. Organisme bilingue, sans but lucratif, le Club s'attache à donner un cachet de distinction aux activités de loisirs des célibataires. C'est le club idéal pour les hommes et les femmes intelligents, mûrs qui aiment se rencontrer pour danser, faire de nouvelles connaissances, mais que décourage l'atmosphère des bars. Cotisation annuelle: 50$. Renseignements au sujet de nos différentes activités **340-1515.**
**CLUB DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES INC.**

28-11-83

**CLUB INTEL-ACTUEL**
Rencontres pour les gens qui aiment lire. Échange d'idées sur thème de lectures choisies. Bonne soirée en perspective. Écrire à: CLub Intel-Actuel C.P. 103 Ahuntsic Mtl H3L 3N7

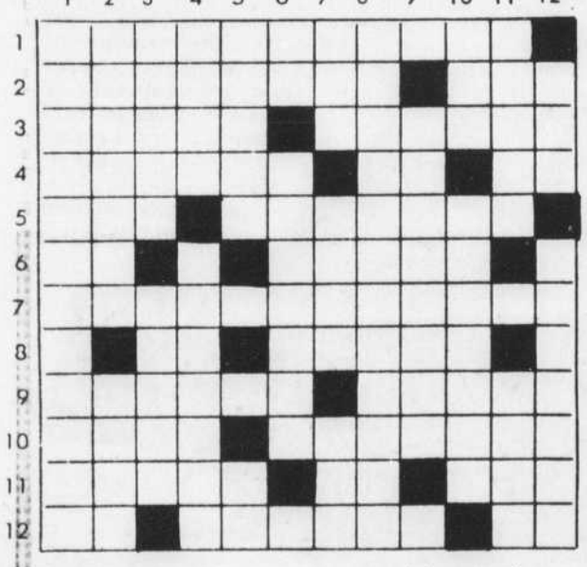
28-11-83

## ■ Voyages

VOILE CROISIÈRE 2 semaines dans les Bahamas de Fort Lauderdale avec Réal Bouvier sur Corbin 39. 1ère croisière le 17 déc. 985$. 670-4560, 641-0603. 28-11-83

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**
1—Habillement bizarre.
2—Fabrication du verre. — Terme de tennis.
3—Image de la Vierge. — Groupement de familles au sens large, qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène et dont l'unité repose sur une langue, une culture et une conscience de groupe communes.
4—Endure. — Coups de baguette. — Chemin de halage.
5—Solipède. — Oblitération d'un vaisseau sanguin par un caillot.
6—Idem. — Instrument pour piler.
7—Spécialistes de lexicologie.
8—Dans. — Nouvelle gelée survenant après un dégel.
9—Nomade. — Rivière de la Guyane Française.
10—Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Porter avec violence.
11—Suffisamment. — Astate. — Époque.
12—Sélénium. — Indiquer la voie. — Francium.

**Verticalement**
1—Fournira à un navire son approvisionnement.
2—Qui porte des fruits. — Astuce.
3—Touche légèrement en passant. — Vin.
4—Vase d'ornement. — Tour d'une mosquée.
5—Cercueil. — Zirconium.
6—Chemin de halage. — Emmena ailleurs.
7—Époque. — Fiel. — Poche.
8—Spécialiste de métrologie.
9—Se dit du chlore et des éléments de même famille.
10—Refus. — Glucide voisin de l'amidon.
11—Sert à couvrir les toits. — Tendon des muscles.
12—Au golf, petite cheville. — Attirer l'air dans les voies respiratoires.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | P | A | M | P | H | L | E | T | A | I | R | E |
| 2 | H | U | I | L | E | U | S | E | ■ | R | U | T |
| 3 | A | C | T | I | V | I | T | E | S | ■ | R | A |
| 4 | N | U | I | ■ | E | ■ | O | ■ | I | D | A | ■ |
| 5 | E | N | G | E | A | N | C | E | ■ | O | L | E |
| 6 | R | E | E | L | ■ | O | A | T | E | S | ■ | N |
| 7 | E | M | ■ | A | V | I | D | E | M | E | N | T |
| 8 | ■ | E | M | B | A | S | E | ■ | A | ■ | O | R |
| 9 | A | N | N | O | N | E | ■ | B | I | G | U | E |
| 10 | C | T | ■ | R | I

# Les Argonauts visent une première Coupe en 31 ans

VANCOUVER (PC) — Condredge Holloway et l'offensive des Argonauts de Toronto ont été presque contenus le week-end dernier par les Tiger-Cats de Hamilton. Mais ils ont rebondi en temps pour finalement l'emporter 41-36 et se qualifier en vue du match de la coupe Grey qui sera mis à l'enjeu demain après-midi au stade de Vancouver.

Holloway, le leader des Argonauts, a admis hier que son offensive avait mal joué durant la première mi-temps la semaine dernière, et que cela avait paru davantage parce que la défensive torontoise avait eu de la difficulté à mettre de la pression sur Dieter Brock, le pivot du Hamilton.

« Mais ne vous attendez pas à une performance similaire cette semaine », a prévenu Holloway, hier, après la séance d'entraînement des Argos.

Le quart-arrière des Argos n'a pas voulu fournir une source de motivation supplémentaire aux Lions de la Colombie-Britannique en comparant leur défensive à celle du Toronto. La défensive des Lions a alloué seulement deux points de plus que celle des Argonauts au cours de la saison.

« Ce serait une insulte de comparer ces deux défensives », a déclaré Holloway, qui n'est pas sans savoir que les Lions se lamentent depuis le début de la semaine concernant l'état de santé de plusieurs défenseurs.

Les Argonauts, eux, seront en parfaite santé dimanche quand ils tenteront de remporter leur première coupe Grey en 31 ans. Avant leur défaite de 32-16 la saison dernière contre les Eskimos d'Edmonton, les Argos s'étaient rendus en finale du football canadien à une seule reprise depuis 1952. C'était en 1971 alors qu'ils s'étaient inclinés 14-11 devant les Stampeders de Calgary sur un terrain qui ressemblait à une rizière.

Il a plu toute la semaine à Vancouver, mais cela n'affectera pas la condition du terrain puisque le nouveau stade de Vancouver a un toit.

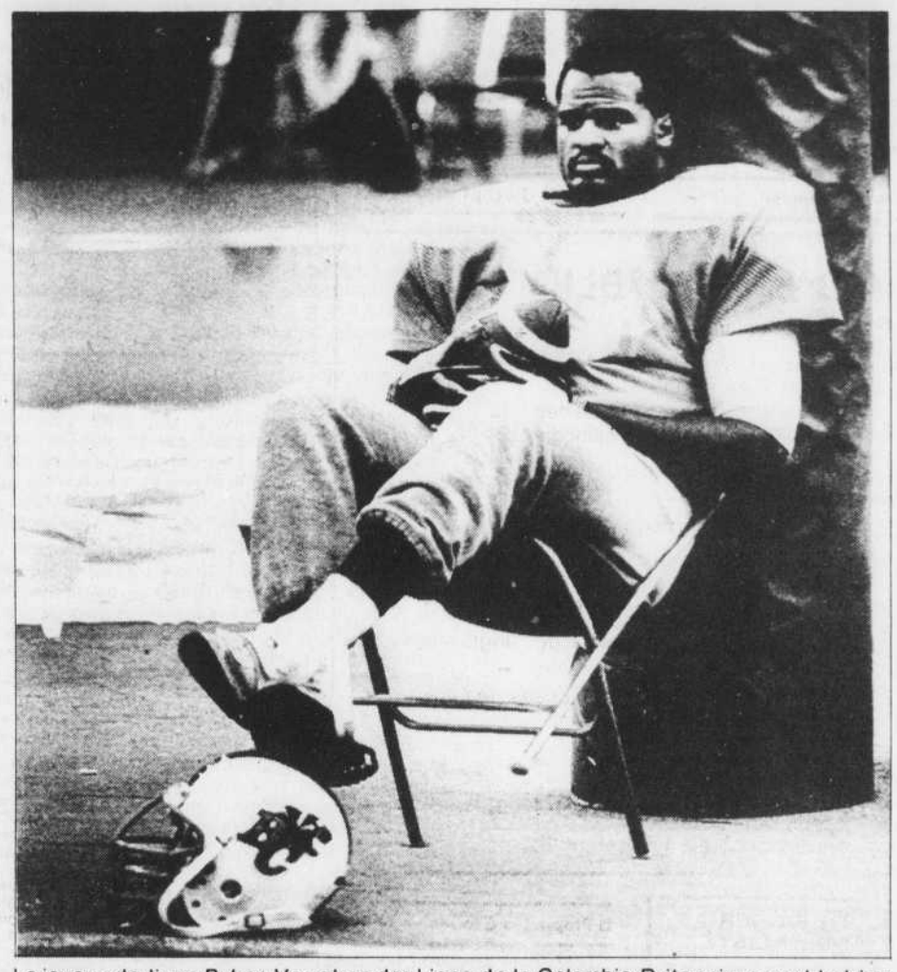
Le quart-arrière des Lions, Roy Dewalt, sera pressé dans son jeu par deux ex-coéquipiers, les ailiers défensifs Rick Mohr et James Curry. Les Argos ont craint cette semaine que Curry ne soit suspendu par les autorités de la LCF après avoir été éjecté du match contre Hamilton pour avoir donné un coup de pied à un adversaire.

« C'est mieux qu'il ne le soit pas, a soutenu son instructeur Bob O'Billovich. Je veux que Curry prenne part au match parce que je ne dispose d'aucun joueur pour le remplacer ».

Les Argonauts sont la seule équipe à avoir battu les Lions (11-5 en 1983) deux fois cette saison. Les Lions n'ont d'ailleurs subi qu'une seule défaite devant leurs partisans, qui sont devenus très bruyants dans leur nouveau stade.

D'ailleurs, les Blue Bombers de Winnipeg se sont plaints la semaine dernière d'avoir connu des problèmes de communication parce que les partisans des Lions faisaient beaucoup de bruit pour les empêcher de comprendre les signaux de leurs quarts-arrières Tom Clements et John Hufnagel.

« Ça ne devrait pas faire de différence pour nous dimanche, croit Holloway, pour qui « la meilleure façon de contrôler le bruit est de compter des touchés. »



Le joueur de ligne Ruben Vaughan des Lions de la Colombie-Britannique semble bien songeur à l'idée d'affronter les Argonauts de Toronto en finale de la coupe Grey, demain à Vancouver. (Photolaser CP)

# *Chelios ne veut pas être perçu comme le Messie*

**par Daniel Caza**

(CP) — Chris Chelios a mis les pieds à Montréal pour la première fois hier matin et, déjà, il a senti que la métropole était une ville de hockey bien particulière. Il avait encore ses bagages à la main lorsqu'il a répondu aux premières questions des journalistes. Comme premier contact avec la ville où il évoluera éventuellement, c'en fut tout un.

Il a semblé étonné d'attirer autant l'attention. Après tout, il n'a jamais participé à un match de la Ligue nationale. Pis encore, il n'a pas encore pris part à un exercice avec le Canadien.

Le cinquième choix du Tricolore au repêchage amateur de 1981 a néanmoins conservé son calme. Il n'a pas paru comprendre ce qui se passait autour de lui, mais il s'est prêté aimablement au jeu tout en s'interrogeant sur ce qui a été dit à son sujet avant sa première visite.

« Je ne peux croire ce que vous me dites", a-t-il affirmé lorsqu'on lui apprit que le directeur général Serge Savard estime qu'il devrait jouer pour le Tricolore 48 heures après les Jeux olympiques de Sarajevo et que, à la suite des propos du Sénateur, une foule de partisans du Canadien l'attendent comme le Messie.

« Je suis vraiment surpris d'entendre de tels échos, a-t-il ajouté. J'aimerais bien répondre aux aspirations des dirigeants du Canadien et du public, mais j'espère que l'on me laissera jouer suffisamment longtemps avant de faire une appréciation de mon rendement. »

Chelios est le premier à admettre qu'il ne sait pas à quoi s'attendre avec l'équipe montréalaise. Il est bien sûr confiant d'effectuer le grand saut dès mars prochain. Toutefois, il émet des commentaires plus prudents que lorsque les journalistes montréalais l'avaient vu pour la première fois au Minnesota, le 20 octobre dernier. Presque chacune de ses phrases se terminent par un "I'll wait and see..."

« Je ne sais pas ce qui va se produire mais, chose certaine, si je ne parviens pas à me tailler un poste avec le Canadien, ce ne sera pas à cause d'une mauvaise condition physique. Si je ne suis pas blessé, je reviendrai de Sarajevo en meilleure forme physique que jamais. »

Chelios n'entrevoit aucun problème apparent quant à son adaptation au calibre de jeu de la Ligue nationale. Car, selon lui, l'expérience du championnat olympique représente son meilleur atout.

« Nous sommes préparés pour évoluer sur les grandes surfaces européennes où le jeu est plus rapide que dans la Ligue nationale, a expliqué le défenseur originaire de Chicago.

« Il est vrai que la Ligue nationale comprend un plus grand nombre de bons joueurs, mais ma mobilité m'aidera à compenser pour mon manque d'expérience. C'est du moins ce que j'ai constaté lors des matches hors-concours que nous avons livrés aux formations du circuit Ziegler. »

Que Chelios réussisse un jour dans la Ligue nationale ne semble pas faire de doute. Il faut plutôt se demander quand il parviendra vraiment à s'y affirmer.

Les opinions sont partagées à cet effet. Serge Savard, Pat Lafontaine et l'entraîneur de l'équipe nationale américaine, Lou Vairo, jurent que Chelios est déjà prêt à faire le saut dans la LNH. Pour leur part, Claude Ruel et Jean-Jacques Daigneault, l'ancien défenseur des Chevaliers de Longueuil qui s'aligne présentement avec l'équipe olympique canadienne, observent cependant certaines réserves à ce sujet.

Les deux hommes conviennent que Chelios représente un bon joueur de hockey, mais qu'il n'a pas fini son apprentissage.

« Chelios a disputé un bon match à Toronto jeudi soir, a mentionné Daigneault. Mais il n'a pas contrôlé la partie. À vrai dire, je ne l'ai pas vu tant que ça sur la patinoire. »

« Chelios devra polir son jeu défensif et les partisans du Canadien devront se montrer patients à son égard », a exprimé Ruel.

Quoi qu'il en soit, c'est hier soir que le public montréalais a pu voir à l'oeuvre pour la première fois « l'espoir grec » du Canadien lors d'une rencontre où, paradoxalement, l'équipe américaine attirait plus l'attention que celle du Canada, en raison de la présence de Chelios et de celle de Pat Lafontaine.

*Canada 5, États-Unis 4, devant 5,580 spectateurs*

# Jean-Jacques Daigneault enregistre le but vainqueur

(CP) — Gord Sherven a enfilé deux buts en plus de préparer celui de la victoire marqué par Jean-Jacques Daigneault et l'équipe olympique canadienne a vaincu celle des États-Unis 5-4, hier soir, au Forum. Avec cette victoire, le Canada montre maintenant une fiche de 2-2-3 contre l'équipe américaine et un dossier cumulatif de 13-10-7.

Pat Flatey et Carey Wilson ont complété le pointage pour l'équipe canadienne.

Cette rencontre a marqué le retour du joueur étoile Pat Lafontaine à Montréal, lui qui avait joué pour le Junior de Verdun dans la Ligue junior majeure du Québec. Lafontaine a marqué un but en plus d'amasser une assistance. John Harrington, David A. Jensen et Gary Sampson ont complété la marque pour les États-Unis.

La foule de 5,580 spectateurs a eu l'occasion de voir à l'oeuvre pour la première fois le défenseur Chris Chelios, le choix de deuxième ronde du Canadien au dernier repêchage amateur. Chelios, qui devrait rejoindre la formation montréalaise après les Jeux olympiques d'hiver en février, n'a pas impressionné outre mesure.

« Nous avons effectué un très bon contrôle de la rondelle et les gars ont affiché beaucoup d'assurance. Nous n'avons pas fait preuve d'imagination au cours du premier engagement, » a dit l'entraîneur de l'équipe canadienne, Dave King.

D'autre part, le défenseur James Patrick a admis que l'équipe canadienne avait été plutôt erratique au cours des trois dernières semaines.

« Après la première période, les entraîneurs n'ont pas ménagé les critiques à notre endroit, ce que nous méritions. Nous nous sommes ressaisis dans les deux autres reprises en recouvrant souvent les rondelles égarées, ce que nous n'avons pas toujours fait dans de telles situations auparavant. »

L'équipe américaine, une formation rapide, a utilisé un échec avant profitable en première période qui lui a valu les deux premiers buts.

Harrington, un membre de l'édition gagnante de 1980, a ouvert le pointage à 3:03. Flatley, évoluant sur le trio de Wilson et Mark Morrison, a créé l'égalité plus d'une minute plus tard. Puis à 8:43, Jensen a été laissé sans surveillance devant le but de Gosselin et il a profité d'une passe de Lafontaine pour redonner la priorité aux siens.

Avant la fin du premier vingt, l'équipe canadienne a profité d'une punition à retardement pour compter. Daigneault contrôlait la rondelle dans sa zone et il s'est immobilisé devant son filet pendant que Gosselin regagnait son banc à la faveur d'un sixième attaquant. Le défenseur a transporté la rondelle jusque dans le territoire adversaire pour profiter de cet avantage numérique.

**Canada 5, États-Unis 4**

**Première période**

1—ÉTATS-UNIS: Harrington (Fusco, Kumpel) ..... 3:03
2—CANADA: Flatley (Morrison, Grant) ..... 4:55
3—ÉTATS-UNIS: David A. Jensen (Lafontaine) ..... 8:43
4—CANADA: Sherven (Daigneault, Wilson) ..... 18:40
Pénalité — Tippet C 6:30.

**Deuxième période**

5—ÉTATS-UNIS: Lafontaine ..... 0:17
6—CANADA: Sherven (Donnelly, Servinis) ..... 1:38
7—CANADA: Wilson (Redmond, Petit) ..... 14:07
8—CANADA: Daigneault (Servinis, Sherven) ..... 15:23
9—ÉTATS-UNIS: Sampson (Brooke, Hirsch) ..... 19:06
Pénalités — Redmond USA 9:23, Hirsch USA, Servinis C 12:23, Verchota USA 13:37.

**Troisième période**

—Aucun but.
Pénalités — Thomas USA 1:57, Lafontaine USA 5:50, Morrison C 11:17, Dineen C 19:48.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| États-Unis | 6 | 9 | 12 | —27 |
| Canada | 10 | 8 | 7 | —25 |

Gardiens — Mason, USA; Gosselin, Canada. A. — 5,580.

*Frazier ne tient pas un round*

# Larry Holmes expéditif

LAS VEGAS (AP) — Larry Holmes, le champion poids lourd du Conseil mondial de la boxe, a servi une droite foudroyante qui a terrassé Marvis Frazier, et le champion l'a emporté par knockout technique à 2:57 du premier assaut.

L'arbitre a mis fin au combat quand il est devenu évident que le fils de l'ancien champion des poids lourd n'était plus apte à poursuivre les hostilités.

L'affrontement n'était pas sanctionné par le CMB même si Holmes a tenu à ce que le titre soit à l'enjeu. Si Holmes avait perdu, le titre aurait toutefois pû être déclaré vacant. Mais Holmes était convaincu de sa victoire.

Frazier a foncé dès le début du combat et il a décoché un grand crochet de la gauche, la marque de commerce de son père, Smokin Joe Frazier, mais il a raté la cible. Quelque 30 secondes plus tard, Frazier a tenté de passer à l'offensive et il a même atteint le champion avec une gauche.

À ce moment, Holmes a riposté avec une série de jab de la gauche qui ont porté solidement. Il a également ébranlé son adversaire avec des crochets de la gauche et de la droite.

À 2:09, Frazier a visité le tapis. Holmes a raté la cible avec une gauche mais il a sonné Frazier avec une droite qui l'a atteint en plein visage.

Il s'est immédiatement remis sur ses genoux prenant le compte de huit avant de se relever.

# Foule record à Detroit

DETROIT (AP) — Les recrues Steve Yzerman et Lane Lambert ont marqué à 40 secondes d'intervalle en 2e période hier, et les Red Wings de Detroit ont vaincu les Penguins de Pittsburgh 5-2.

L'assistance se chiffrait à 21,019 amateurs, soit un record de tous les temps pour un match de la LNH.

Ivan Boldirev avait ouvert le pointage pour les Wings dans la première période. Rick Kehoe et Ron Flockart ont réduit l'avance des Wings à 3-2 avant la fin de la 2e reprise. Ron Duguay et Kelly Kisio, dans un filet désert, ont complété le total du match dans la 3e période.

L'Arena Joe Louis avait établi le premier record d'assistance, soit 21,002 spectateurs, le 5 février 1980.

## SOMMAIRES

**Sabres 5, Black Hawks 2**

**Première période**

1—BUFFALO: Tucker 2 (Foligno, Ruff) ..... 0:48
2—CHICAGO: Marsh 3 (T. Murray, Fox) ..... 0:59
Pénalités — Ruff B 7:32, Foligno B 12:20.

**Deuxième période**

3—BUFFALO: Ramsey 3 (Tucker) ..... 12:18
4—BUFFALO: Housley 11 (Cloutier, Hamel) ..... 15:53
Pénalités — B. Murray C 0:54, Foligno B 5:44, Tucker B 8:32, O'Callaghan C, Moller B majeures 12:12, Brown C 14:08, Playfair B 16:53, Savard C 17:13, Feamster C 18:12.

**Troisième période**

5—BUFFALO: Perreault 15 (tir de pénalité) ..... 4:33
6—CHICAGO: Gardner 8 (Brown, Bannerman) ..... 10:02
7—BUFFALO: Tucker 3 (Wiemer, Housley) ..... 19:18
Pénalités — Playfair B 5:33, Ruff B 7:59, Sutter C 17:44, Bannerman C (purgée par Preston) 18:34.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Chicago | 8 | 4 | 8 | —20 |
| Buffalo | 5 | 16 | 12 | —33 |

Gardiens — Bannerman, Chicago; Barrasso, Buffalo. A. — 15,765.

**Red Wings 5, Penguins 2**

**Première période**

1—DETROIT: Boldirev 8 ..... 11:40
Pénalités — Smith D 3:54, Carlyle P 7:10, Young P, Melrose D majeures 10:55, Maxwell P 14:07, Tebbutt P 16:11, Kisio D 18:50.

**Deuxième période**

2—DETROIT: Yzerman 14 (Duguay, Park) ..... 2:41
3—DETROIT: Lambert 1 (Kisio) ..... 3:21
4—PITTSBURGH: Kehoe 11 (Flockhart, Young) ..... 10:31
5—PITTSBURGH: Flockhart 7 (Kehoe) ..... 13:22
Pénalités — Woods D, Tebbutt P double mineure, McClelland P, Melrose D inconduite 5:27, Park D 8:13.

**Troisième période**

6—DETROIT: Duguay 7 (Ladouceur, Kisio) ..... 2:55
7—DETROIT: Kisio 7 (Lambert, Boldirev) ..... 19:56
Pénalité — Aucune.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 7 | 12 | 12 | —31 |
| Detroit | 15 | 10 | 14 | —39 |

Gardiens — Herron, Pittsburgh; Mio, Detroit. A. — 21,019.

**Capitals 3, Rangers 1**

**Première période**

1—WASHINGTON: Currie 2 (Duchesne, Shand) ..... 10:59
Pénalité — Haworth W 18:26.

**Deuxième période**

2—WASHINGTON: Carpenter 4 (Haworth, Shand) ..... 18:32
Pénalités — Pavelich NY 6:34, Beck NY 7:55, Theberge W 9:02, Osborne NY 16:33.

**Troisième période**

3—RANGERS: Pavelich 9 (Ruotsalainen, Erixon) ..... 0:36
4—WASHINGTON: Gustafsson 10 ..... 7:17
Pénalités — Dave Maloney NY, 3:27, Ftorek NY, McAdam W, Stevens W 16:40.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Rangers | 8 | 5 | 12 | —25 |
| Washington | 6 | 21 | 9 | —36 |

Gardiens — Hanlon, Rangers; Jensen, Washington. A. — 12,782.

**Oilers 2, North Stars 2**

**Première période**

1—MINNESOTA, Bellows (12) Payne, Giles ..... 4:52
2—EDMONTON, Gretzky (29) Lowe, Kurri ..... 11:55
Pénalités — Douglas, Min, 7:40; Conacher, Edm, 12:41; Maruk, Min, 16:28; Conacher, Edm, 19:49.

**Deuxième période**

3—MINNESOTA, McCarthy (11) ..... 17:57
Pénalités — Hartsburg, Min, 5:56; Hunter, Edm, 8:47; Linseman, Edm, 10:07; Giles, Min, majeure, 10:07; Fogolin, Edm, 10:25; Lowe, Edm, 14:06; Lumley, Edm, 17:07; Maruk, Min, 17:07.

**Troisième période**

4—EDMONTON, Lumley (5) Anderson, Messier ..... 11:06
Pénalités — Bellows, Min, 2:31; Coffey, Edm, 2:31.

**Supplémentaire**

—None
Pénalités — Aucune.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Edmonton | 12 | 9 | 9 | 3—33 |
| Minnesota | 10 | 16 | 11 | 6—43 |

Gardiens — Edmonton, Fuhr. Minnesota, Meloche. A — 15,784.

## HOCKEY

### Ligue Nationale

**Jeudi**
Québec 6, Boston 3
Winnipeg 4, Calgary 4
**Hier**
Buffalo 5, Chicago 2
Washington 3, Rangers NY 1
Detroit 5, Pittsburgh 2
Edmonton 2, Minnesota 2
**Ce soir**
New Jersey à Boston
Chicago à Islanders NY
Rangers NY à Hartford
Buffalo à Québec
Washington à Montréal
Philadelphie à Vancouver
Detroit à Pittsburgh
Minnesota à Toronto
Edmonton à St-Louis
Calgary à Los Angeles

**Les meneurs**

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Gretzky, Edm | 29 | 40 | 69 |
| Kurri, Edm | 24 | 25 | 49 |
| P. Stastny, Qué | 12 | 30 | 42 |
| Nicholls, LA | 17 | 20 | 37 |
| Tanti, Van | 20 | 15 | 35 |
| Boschman, Win | 13 | 21 | 34 |
| Perreault, Buf | 15 | 18 | 33 |
| Trottier, Isl | 12 | 21 | 33 |
| Hunter, Qué | 12 | 19 | 31 |
| Larouche, Ran | 15 | 15 | 30 |
| Coffey, Edm | 11 | 19 | 30 |
| Pederson, Bos | 9 | 21 | 30 |
| Pavelich, Ran | 9 | 21 | 30 |
| Bossy, Isl | 16 | 13 | 29 |
| Sundstrom, Van | 10 | 19 | 29 |
| Messier, Edm | 7 | 22 | 29 |
| Dionne, LA | 7 | 22 | 29 |

### Ligue Majeure du Québec

**Hier**
Granby 7, Chicoutimi 5
Drummondville 6, Laval 5
St-Jean 5, Québec 4
Shawinigan 8, Longueuil 1
**Dimanche**
Verdun à Chicoutimi
Hull à Granby
Laval à Longueuil
Trois-Rivières à Québec
Drummondville à St-Jean

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Lemieux, Lav | 54 | 59 | 113 |
| Goyette, Lav | 32 | 47 | 79 |
| Gosselin, Qué | 23 | 43 | 66 |
| Bisson, Lav | 15 | 45 | 60 |
| Sills, Lav | 31 | 27 | 58 |
| Pigeon, Qué | 19 | 39 | 58 |
| Lefebvre, Qué | 30 | 24 | 54 |
| Lebrun, St-J | 15 | 38 | 53 |
| Pellegrino, Lon | 20 | 31 | 51 |
| Momesso, Sha | 17 | 34 | 51 |

### Ligue Collégiale AAA

**Hier**
St-Hyacinthe à St-Georges
St-Jérôme à Thetford
St-Laurent à Victoriaville
**Dimanche**
St-Georges à Thetford
St-Hyacinthe à Victoriaville
St-Laurent à St-Jérôme

**Les meneurs**

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Bobby Smith | 15 | 11 | 26 |
| Guy Lafleur | 10 | 11 | 21 |
| Mats Naslund | 9 | 11 | 20 |
| Mario Tremblay | 6 | 14 | 20 |
| Guy Carbonneau | 7 | 11 | 18 |
| Ryan Walter | 5 | 13 | 18 |
| Pierre Mondou | 6 | 11 | 17 |
| Bob Gainey | 5 | 9 | 14 |
| Steve Shutt | 4 | 10 | 14 |
| Craig Ludwig | 2 | 8 | 10 |
| D. Wickenheiser | 5 | 5 | 10 |
| Larry Robinson | 3 | 6 | 9 |
| Bill Root | 1 | 7 | 8 |
| Chris Nilan | 4 | 3 | 7 |
| Gilbert Delorme | 2 | 5 | 7 |
| John Chabot | 1 | 5 | 6 |
| Mark Hunter | 3 | 1 | 4 |
| Greg Paslawski | 1 | 3 | 4 |
| Kent Carlson | 1 | 2 | 3 |
| Jean Hamel | 0 | 3 | 3 |
| Rick Wamsley | 0 | 2 | 2 |

**Gardiens**

| | min | bc | bl | moy. |
|---|---|---|---|---|
| Sévigny | 490 | 33 | 0 | 4.04 |
| Wamsley | 837 | 51 | 0 | 3.66 |

(Deux buts dans un filet désert)

### LIGUE NATIONALE
**Division Prince-de-Galles**

**Section Charles Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BUFFALO | 23 | 13 | 7 | 3 | 90 | 81 | 29 |
| BOSTON | 21 | 13 | 6 | 2 | 101 | 68 | 28 |
| QUEBEC | 25 | 11 | 11 | 3 | 120 | 94 | 25 |
| **MONTRÉAL** | **22** | **11** | **10** | **1** | **93** | **86** | **23** |
| HARTFORD | 20 | 8 | 10 | 2 | 72 | 79 | 18 |

**Section Lester Patrick**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RANGERS NY | 24 | 14 | 7 | 3 | 102 | 85 | 31 |
| ISLANDERS NY | 23 | 15 | 8 | 0 | 98 | 80 | 30 |
| PHILADELPHIE | 22 | 12 | 8 | 2 | 90 | 76 | 26 |
| WASHINGTON | 23 | 10 | 12 | 1 | 74 | 83 | 21 |
| PITTSBURGH | 23 | 6 | 14 | 3 | 69 | 89 | 15 |
| NEW JERSEY | 21 | 2 | 19 | 0 | 55 | 106 | 4 |

**Division Clarence Campbell**

**Section James Norris**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 22 | 10 | 9 | 3 | 100 | 104 | 23 |
| CHICAGO | 23 | 10 | 11 | 2 | 86 | 94 | 22 |
| TORONTO | 23 | 10 | 11 | 2 | 96 | 109 | 22 |
| DETROIT | 21 | 9 | 10 | 2 | 77 | 82 | 20 |
| ST-LOUIS | 22 | 8 | 12 | 2 | 78 | 93 | 18 |

**Section Connie Smythe**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 24 | 19 | 3 | 2 | 148 | 94 | 40 |
| CALGARY | 22 | 9 | 9 | 4 | 80 | 90 | 22 |
| VANCOUVER | 22 | 10 | 11 | 1 | 95 | 96 | 21 |
| LOS ANGELES | 23 | 7 | 11 | 5 | 95 | 106 | 19 |
| WINNIPEG | 23 | 6 | 14 | 3 | 91 | 115 | 15 |

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

**Section Robert Lebel**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LAVAL | 30 | 24 | 6 | 0 | 226 | 118 | 48 |
| LONGUEUIL | 28 | 16 | 12 | 0 | 144 | 122 | 32 |
| SAINT-JEAN | 29 | 15 | 14 | 0 | 161 | 150 | 30 |
| VERDUN | 29 | 14 | 14 | 1 | 141 | 141 | 29 |
| GRANBY | 30 | 12 | 18 | 0 | 126 | 157 | 24 |
| HULL | 29 | 11 | 18 | 0 | 145 | 163 | 22 |

**Section Frank Dilio**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| QUÉBEC | 30 | 17 | 13 | 0 | 147 | 163 | 34 |
| DRUMMONDVILLE | 30 | 17 | 13 | 0 | 161 | 146 | 34 |
| SHAWINIGAN | 31 | 16 | 15 | 0 | 145 | 135 | 32 |
| CHICOUTIMI | 30 | 11 | 18 | 1 | 128 | 178 | 23 |
| TROIS-RIVIERES | 30 | 9 | 21 | 0 | 124 | 165 | 18 |

### LIGUE COLLÉGIALE AAA

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-GEORGES | 18 | 14 | 4 | 0 | 111 | 81 | 28 |
| ST-HYACINTHE | 18 | 12 | 6 | 0 | 102 | 79 | 24 |
| ST-JÉRÔME | 19 | 10 | 9 | 0 | 99 | 80 | 20 |
| THETFORD | 19 | 10 | 9 | 0 | 98 | 94 | 20 |
| ST-LAURENT | 18 | 5 | 13 | 0 | 88 | 118 | 10 |
| VICTORIAVILLE | 18 | 4 | 14 | 0 | 76 | 122 | 8 |

## FOOTBALL

### Ligue Canadienne

**Coupe Grey**
**Dimanche**
Toronto c. C.-Britannique, à Vancouver

### Ligue Nationale

**Jeudi**
Detroit 45, Pittsburgh 3
Dallas 35, St-Louis 17
**Dimanche**
Minnesota à N.-Orléans
San Francisco à Chicago
N.-Angleterre à Jets NY
Houston à Tampa Bay
Philadelphie à Washington
Baltimore à Cleveland
Buffalo à Rams LA
Giants NY à Raiders LA
Denver à San Diego
Kansas City à Seattle
Green Bay à Atlanta
**Lundi**
Cincinnati à Miami

### LIGUE NATIONALE
**Conférence Américaine**

**Section Est**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MIAMI | 12 | 8 | 4 | 0 | 262 | 181 | .667 |
| BUFFALO | 12 | 7 | 5 | 0 | 228 | 247 | .583 |
| N.-ANGLETERRE | 12 | 6 | 6 | 0 | 237 | 232 | .500 |
| BALTIMORE | 12 | 6 | 6 | 0 | 196 | 272 | .500 |
| JETS NY | 12 | 5 | 7 | 0 | 256 | 254 | .417 |

**Section Centrale**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PITTSBURGH | 13 | 9 | 4 | 0 | 294 | 243 | .692 |
| CLEVELAND | 12 | 7 | 5 | 0 | 252 | 241 | .583 |
| CINCINNATI | 12 | 5 | 7 | 0 | 278 | 225 | .417 |
| HOUSTON | 12 | 1 | 11 | 0 | 203 | 356 | .083 |

**Section Ouest**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RAIDERS LA | 12 | 9 | 3 | 0 | 319 | 268 | .750 |
| DENVER | 12 | 7 | 5 | 0 | 230 | 223 | .583 |
| SEATTLE | 12 | 6 | 6 | 0 | 301 | 296 | .500 |
| KANSAS CITY | 12 | 5 | 7 | 0 | 243 | 244 | .417 |
| SAN DIEGO | 12 | 4 | 8 | 0 | 262 | 345 | .333 |

**Conférence Nationale**

**Section Est**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DALLAS | 13 | 11 | 2 | 0 | 417 | 277 | .846 |
| WASHINGTON | 12 | 10 | 2 | 0 | 416 | 262 | .833 |
| ST. LOUIS | 13 | 5 | 7 | 1 | 299 | 391 | .423 |
| PHILADELPHIE | 12 | 4 | 8 | 0 | 172 | 226 | .333 |
| GIANTS NY | 12 | 3 | 8 | 1 | 215 | 262 | .292 |

**Section Centrale**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 12 | 7 | 5 | 0 | 265 | 285 | .583 |
| DETROIT | 13 | 7 | 6 | 0 | 292 | 247 | .538 |
| GREEN BAY | 12 | 6 | 6 | 0 | 324 | 332 | .500 |
| CHICAGO | 12 | 5 | 7 | 0 | 228 | 233 | .417 |
| TAMPA BAY | 12 | 1 | 11 | 0 | 158 | 286 | .083 |

**Section Ouest**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SAN FRANCISCO | 12 | 7 | 5 | 0 | 329 | 232 | .583 |
| RAMS LA | 12 | 7 | 5 | 0 | 278 | 269 | .583 |
| N.-ORLÉANS | 12 | 6 | 6 | 0 | 258 | 271 | .500 |
| ATLANTA | 12 | 5 | 7 | 0 | 237 | 266 | .458 |

LE DEVOIR EST MAINTENANT

DISPONIBLE PAR PORTEUR À:

**JOLIETTE**
**ST-JÉRÔME**
**BERTHIERVILLE**
**SOREL**
**GRANBY**

POUR VOUS ABONNER,

COMPOSEZ SANS FRAIS:

**1-800-361-6059**

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

# Le départ de M. Marois

LES engagements social et politique de M. Pierre Marois, ministre démissionaire du cabinet Lévesque, témoignent d'une constance dans les convictions, d'une qualité dans l'engagement, d'une ferveur durable dans l'expression qui méritent mention. Venu à la politique pour « changer le contrat social », M. Marois avait adhéré à la thèse de la souveraineté convaincu que là, et là seulement, se trouvait les outils et les moyens pour cette remise en question fondamentale. Le Québec serait enfin « cet immense chantier » où se concrétiserait un modèle propre de développement. Les formules de rechange du capitalisme s'imposeraient et, avec elles, s'accélérerait le rythme de la participation des citoyens.

L'aile social-démocrate du PQ et du gouvernement ont toujours pu compter sur la fidélité de M. Marois à ces idées. Déjà desservie par la conjoncture, cette branche de la famille péquiste est affaiblie par la démission du député de Marie-Victorin. Plus que tout autre membre du conseil des ministres depuis 1976, M. Marois est resté hanté par la recherche d'un « modèle québécois de développement ». En témoignent certaines législations auquelles son nom est associé. Certes, M. Marois n'a pas démissioné de son parti. Il pourra y défendre plus librement ses idées et sa conception du développement et de l'avenir du Québec. On peut croire cependant qu'il ne le fera jamais à l'encontre du chef tant son attachement à M. Lévesque apparaît indestructible. Mais sa voix ne sera plus entendue dans les forum qui comptent vraiment. Plusieurs affirment qu'elle ne l'était déjà plus.

Changement du statut politique du Québec et mutations dans les rapports sociaux: M. Marois a cru avec d'autres à la possibilité d' accélérer le rythme de l'histoire pour réaliser ces deux objectifs dans le court terme.

S'agissant du premier objectif, il a établi clairement à l'occasion du fameux congrès de décembre 1981 son attachement aux valeurs démocratiques, son rejet de la thèse indépendantiste au profit de celle qui lie ensemble la souveraineté du Québec et l'association économique avec le Canada. En novembre 1982, M. Marois « hésitait à dire si le Parti québécois sera capable de faire la prochaine élection sur l'indépendance » en raison de ravages provoqués par la crise économique. Membre et militant de la première heure du Mouvement souveraineté-association, membre du conseil exécutif du PQ de 1969 à 1973, président de ce conseil de 1971 à 1973, conseiller au programme en 1974, l'ancien ministre a fait référence à cette fidélité dans sa lettre de démission. Mais il quitte au moment précis où des débats fondamentaux, et sans doute déchirants, attendent les militants et les dirigeants du PQ au sujet de la gestion politique et électorale de l'option. Le premier ministre vient de perdre un inconditionnel. La réserve est cependant encore bien garnie.

Depuis son élection en 1976, M. Marois a tenu un discours social d'une rare cohérence. Accès à la syndicalisation, élargissement considérable des protections et des droits des travailleurs, outils de défense des consommateurs, politique de revenu minimum garanti, plein emploi: tels ont été ses objectifs constants. Ces derniers se sont inscrits dans les réalités sociales grâce notamment à la loi sur le recours collectif, à la loi sur la santé et la sécurité au travail, à l'augmentation du taux du salaire minimum. Mais le grand chantier social auquel M. Marois faisait référence en 1976 devait aussi comporter une généreuse politique de développement des garderies, une extension considérable des services à domicile pour les aînés sans compter un nouveau code du travail et des formules de syndicalisation ouvrant éventuellement la porte aux négociations sectorielles ou multipatronales.

De nombreux projets de l'ancien ministre ont maintenant force de loi. Certains sont apparemment inscrits dans le plan de relance du gouvernement, plan qualifié de colossal par M. Marois il y a quelques jours à peine. D'autres sont abandonnés. Mais il apparaît évident que le gouvernement n'a pas retenu, et ne retiendra pas, certaines des orientations que défendait M. Marois. M. Fréchette n'écrira pas un nouveau code du travail avec l'encre de M. Marois. M. Biron excelle à rassurer les milieux d'affaires. Ces derniers savent que les formules nouvelles de syndicalisation n'ouvriront pas la porte à la négociation multipatronale. Les thèses de l'économiste Pierre Fortin visant les effets négatifs sur l'emploi d'une surcharge du salaire minimum ont apparemment franchi le pas de porte du conseil des ministres. L'expression « plein emploi » risqué par le premier ministre dans l'exposé du plan de relance ne tient pas sur la même armature que celle proposée par M. Marois.

Ce dernier ne pouvait pas s'associer et défendre ces politiques. Il constatait que la conjugaison de ses convictions, de ses rêves et des politiques réelles était bloquée. Il a tiré la bonne conclusion. Dans un tel contexte, sa démission s'imposait. Cependant l'ancien ministre ne rendrait service à personne et contredirait à n'en point douter ses propres convictions s'il maintenait le silence sur les motifs de son retrait de l'Assemblée nationale et du conseil des ministres. M. Marois ne démissionne pas d'un club privé. Dans un parti qui a perdu le sens du débat démocratique même s'il multiplie les palabres, il serait utile qu'apparaissent enfin les familles idéologiques telles qu'elles sont. La discipline de parti impose des règles communes. Elle ne devrait pas dissoudre tous les débats que dictent la conjoncture actuelle, les choix gouvernementaux et l'option souverainiste du PQ.

Combien y a-t-il de Pierre Marois dans le PQ présentement? Combien de fidèles hier encore acquis à la thèse souverainiste et à l'option sociale-démocrate qui se sont retirés ou se retirent? Sans débat, sans explication, seul avec leur déception profonde, déception née d'une conception de la politique et de l'avenir du Québec qui tenait peut-être davantage du mirage que du long travail sur les réalités.

— JEAN-LOUIS ROY

# LE PÈLERIN DÉSENCHANTÉ

QUÉBEC

**GILLES LESAGE**

LA DÉMISSION surprenante de M. Pierre Marois me fait penser à la pénible démarche d'un pèlerin dépité qui, ne pouvant accéder à la terre promise, rentre dans ses terres sans crier gare.

Social-démocrate, indépendantiste, le fervent député de Marie-Victorin était resté fidèle à son idéal exigeant, même après sept ans de pouvoir. Plus qu'un grand nombre de ses collègues, il n'avait pas pris le goût du pouvoir et ne rêvait encore que de se sentir utile, un mot qui revenait constamment sur ses lèvres, qu'il a même utilisé dans sa sybilline lettre de démission à M. René Lévesque.

Partir parce qu'on ne se sent plus utile, « pour l'instant », c'est à la fois explicite et fort intrigant. Chacun en est réduit à échafauder des hypothèses, à faire des supputations, M. Marois et le premier ministre laissant la porte ouverte à toutes les interprétations. Comment déchiffrer une énigme qui semble un coup de tête, à moins qu'il s'agisse de l'aboutissement d'une longue fatigue ?

La clé de l'explication, au-delà de l'anecdote et des potins parfois méchants qui circulent déjà, se trouve peut-être dans la lecture des textes et des entrevues, du cheminement de carrière de M. Marois, chez qui les contraintes du pouvoir n'avaient pas émoussé le goût de changer les choses de façon radicale. L'homme avait vieilli prématurément, il était peut-être même usé, comme certains le colportent, mais il était resté fidèle à lui-même, rongé par un feu intérieur qui le poussait à prendre parti pour les plus démunis des Québécois.

Durant quatre ans, à titre de super-ministre dont on disait qu'il était le dauphin du chef fondateur bien-aimé, M. Marois n'a cessé de prêcher le même message vibrant. Il faut, disait-il, amorcer une lutte mortelle à la pauvreté, dans une optique de développement social et de développement économique intégrés, avec comme préoccupation première les besoins de la majorité, les travailleurs et les sans-emploi.

Devenu ministre du Travail, il proclame ses deux objectifs: instaurer une politique de plein emploi, réaliser une politique de sécurité et de protection du revenu. « Je suis tanné, disait-il, de ces distinctions artificielles entre l'économique, le social et le culturel, il faut ouvrir des perspectives de développement qui mettent en jonction le social et l'économique. »

« Est-ce que j'ai vraiment l'air de quelqu'un qui a besoin d'aller se reposer ? » demande-t-il au reporter qui, en août 1982, l'interroge sur les rumeurs voulant qu'il aille refaire ses forces sur les banquettes arrière. Le « préjugé favorable » aux travailleurs, il l'a encore, lui, parce que « la liberté du renard dans le poulailler doit avoir ses limites, les poules aussi ont des droits ». Il reste parce qu'il est « convaincu que nous sommes un peuple condamné au progrès, au changement et à l'avancement ».

« En fait, dit-il à Pierre Vincent, tant que j'aurai le sentiment que je peux être utile pour faire avancer les choses, aller dans la perspective d'un projet québécois qui passe par la souveraineté (et maudit, ça commence à presser), tant que M. Lévesque partagera le même sentiment que moi, je suis prêt à continuer. Autrement, j'irai faire autre chose, j'ai toujours mon métier d'avocat . . . »

Ce jour est arrivé jeudi. Parce que M. Lévesque a changé, ou quoi ? Chose certaine, M. Marois était resté le même avocat, qui naguère défendait la veuve et l'orphelin, qui se battait avec les grossses entreprises, avec les compagnies de finance, avec les trusts pharmaceutiques. Pour lui, en dépit de la crise, ou plutôt à cause d'elle, le gouvernement devait demeurer interventionniste et continuer d'entreprendre de grandes réformes.

Confronté à l'épreuve du réel, il restait en politique « pour faire la souveraineté et pour réaliser un projet de société ». Qu'est-ce qui s'est brutalement passé jeudi pour que le fil se casse, chez ce missionnaire qui avait été le premier à monter sur les barricades à la défense de son chef, en décembre 1982 ? Pour lui, il était évident que les élus du Parti québécois devaient mettre leurs sièges en jeu pour l'option indépendantiste, lors des prochaines élections générales. Est-ce que la flamme vacille chez les autres ?

Sa conviction dévorante n'empêchait pas M. Marois de savoir que la responsabilité première du gouvernement, au coeur de la crise, était de bien piloter le bateau, même s'il n'a qu'un demi-gouvernail à sa disposition. Des « jobs », bien sûr, confiait-il il y a un an à notre collègue Bernard Descôteaux, mais dans une perspective de plein emploi et de changement durable, par la concertation. Là encore, il est prêt à continuer « tant qu'il a le sentiment d'être utile et de pouvoir faire progresser les choses de façon correcte et responsable ». D'où vient ce subit sentiment d'inutilité, en pleine tourmente, et alors que, selon le gouvernement et ses thuriféraires, le conseil des ministres amorce un virage fondamental ?

Plus récemment, en août dernier, le ministre confiait au DEVOIR qu'il fallait « tout faire pour que les gens aient de l'emploi. Une job pour le monde ! Au nom de la dignité humaine et du droit au travail, mais aussi au nom des coûts économiques et sociaux engendrés par le chômage ». Il évoquait des mécanismes d'arbitrage en cas de conflit entre politique d'emploi et développement économique, faisait état d'un projet de Commission nationale de l'emploi et souhaitait une politique expansionniste mais non inflationniste, qui utilise à fond le demi-coffre d'outils du Québec.

Puis il y a eu les retraites fermées de Pointe-au-Pic et de Compton, où furent formés les deux comités dits d'urgence (économique et nationale) et mis au point le plan d'action gouvernemental pour intensifier la relance de l'économie. M. Marois a, en apparence, un gros morceau dans ce plan: la réorientation générale des programmes de main-d'oeuvre. L'on chuchote que le programme qui a été « acheté » par les ministres n'est pas le sien, mais celui qui a été imaginé par les ministres Pierre-Marc Johnson et Yves Bérubé.

Est-ce la goutte qui a porté à terme la longue réflexion de M. Marois ? Mais alors, pourquoi se rendre proposer le nouveau plan aux ministres fédéraux, qui l'accueillent avec enthousiasme ? Et pourquoi, pas plus tard que lundi dernier, a-t-il participé à une petite fête péquiste où il a dit que M. Lévesque demeure « le rassembleur autour de l'idée d'un Québec souverain, maître de son destin, en dépit des divergences normales d'un parti démocratique » ? Et trois jours plus tard, ce n'est plus le cas ? Quel virage ! S'il y a un désaccord fondamental — et les intéressés doivent faire la lumière à cet égard — il semble accompagné d'un désarroi personnel chez M. Marois.

Peut-être que M. Marois n'était plus capable de « livrer la marchandise », selon l'expression la plus fréquemment entendue hier; admettons qu'il était fatigué, las, « burnt out », selon un mot à la mode; probable aussi que son cabinet soit soulagé du départ d'un idéaliste invétéré devenu ombrageux, brouillon, soupçonneux. Ces essais d'explication sont aussi valables que d'autres, à l'exclusion d'une quelconque rebuffade à propos du « Sex Bar » de Sept-Îles.

Mais un pèlerin qui a cheminé pendant 15 ans vers la terre promise, et qui la voit s'estomper devant les mirages de « réalistes »; un missionnaire sensible à l'extrême qui a soudain le sentiment de prêcher dans le désert; un homme solitaire qui n'a plus le courage de tenter de gravir la lointaine montagne, n'a-t-il pas le droit de rentrer tranquillement chez lui ? Oui, sauf s'il est ministre et membre fondateur du PQ.

Quand c'est « un gros morceau qui s'en va », comme le dit si bien M. Lévesque, les deux principaux intéressés doivent au moins un paragraphe d'explication. Et il n'y en a pas.

M. Marois parti, le gouvernement perd une bonne partie de sa conscience sociale. Mais cet homme intense et torturé ne sera pas plus heureux, encore moins utile, dans sa prison dorée de Nomininge.

# La gestion de la solidarité

DANS QUEL ETAT se trouveraient les dirigeants du Canadien Pacifique s'ils apprenaient, un jour, que le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) accumule les actions de « leur » compagnie blanche, anglo-saxonne et protestante ? La direction du CP peut dormir en paix puisque le Fonds de la FTQ vise d'abord à pourvoir aux besoins financiers d'entreprises québécoises intéressées à maintenir et à créer ici, au Québec, des emplois.

L'initiative de la centrale syndicale de la rue Papineau mérite un appui entier. L'opération permettra à un grand nombre de travailleurs de découvrir la réalité chiffrée des compagnies. Les dirigeants d'entreprises ont toujours voulu éloigné les travailleurs au moment de la décision-clé dans la vie d'une firme: le partage des profits entre dividendes et réinvestissements. De leur côté, les employés et leurs représentants font fi des données financières parce qu'ils ne se retrouvent pas sur ce terrain qui leur est rendu inaccessible.

Avec beaucoup de sagesse, les dirigeants du Fonds de solidarité ont réduit leurs objectifs pour la première année. On ne parle plus de 269,000 souscripteurs pour 1984: M. Laberge serait heureux d'avoir 100,000 actionnaires qui investiraient $2 par semaine pour un capital de $12 millions. Les syndiqués pourront sur une base individuelle et non sous la pression d'une assemblée, prendre la décision d'adhérer ou non au Fonds. Selon la Loi, seule la mort permet de récupérer sa mise dans le Fonds avant 60 ans.

La plus grande difficulté ne sera pas d'amasser des fonds pour des objectifs aussi sains que l'épargne en vue de la retraite, la création d'emploi et la formation économique. Le défi sera de gérer cet argent qui, toujours selon le scénario prévu, atteindrait $200 millions en quelques années seulement.

L'expérience récente d'institutions financières québécoises montre que l'expertise dans le placement demeure limitée au Québec. Inutile de rappeler la pénible histoire des investissements des Caisses d'entraide. Les Sodeqs ne parviennent pas à investir, de façon rentable, seulement $2 ou $3 millions dans du capital de risque. La Société d'investissement Desjardins a connu des débuts difficiles.

Aussi, il ne faudrait pas gâcher cette première expérience d'un fonds d'investissement vraiment populaire. Il ne faut pas refaire le chemin impossible de bâtir une usine autogérée dans le secteur du textile! Aussi, l'habilité des gestionnaires sera déterminante.

La haute direction de la FTQ n'a pas pris de chance et ne veut pas que l'affaire lui échappe. Non seulement le Conseil général a délégué ses gros canons pour occuper la majorité des fauteuils au conseil d'administration mais on a nommé deux permanents pour représenter les futurs détenteurs d'actions. Il est raisonnable de croire que tous ces gens ne sont pas des boursicotteurs ratoureux qui connaissent tous les rouages du « leverage » dans un passif. Pour éviter des accusations d'inceste, la loi prévoit trois représentants du public. Les personnes choisies ont toutes l'expérience du monde des affaires mais oeuvrent dans des entreprises de plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires. On est loin des PME.

L'embauche d'employés compétents et possédant une expérience auprès des entreprises capitalistes conventionnelles sera une étape importante. La FTQ a eu raison de préférer un président qui « affichait un préjugé favorable envers le mouvement syndical »; il faut maintenant trouver des gens qui ont un préjugé favorable pour les profits.

Il ne sera pas facile de juger de la performance du Fonds. Le gouvernement du Québec a dressé un filet de $10 millions sous le Fonds pour assurer sa réussite financière dans les premières années. Les revenus d'intérêt apporteront un confortable coussin financier. Malgré tout, les gestionnaires du Fonds devront montrer la même transparence qu'ils exigent, avec raison, des fiduciaires des caisses de retraite.

« On n'investit pas dans le Fonds pour les vacances de l'année prochaine », dit avec raison M. Laberge. Les travailleurs veulent montrer leur solidarité dans la création d'emploi mais avec l'espoir de récupérer l'argent investi, capital et intérêt, au moment de leur retraite. Aussi, les dirigeants du Fonds devront prouver qu'ils possèdent la maturité de ne pas confondre la table de négociation et la salle du conseil d'administration.

— MICHEL NADEAU

# «Un gros morceau s'en va...»

*Voici le texte de la lettre de démission que M. Pierre Marois adressait jeudi soir au premier ministre du Québec. Nous l'avons fait suivre de la réponse de M. Lévesque.*

APRÈS avoir mûrement réfléchi, tout en continuant à assumer de mon mieux les mandats et les responsabilités que vous me confiez encore récemment, j'en suis venu à la conclusion que je ne puis plus vous être utile, pour l'instant.

Aussi, la présente vous confirme que je démissionne aujourd'hui même de votre ministère.

Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de servir, à vos côtés, tout au long de ces années, le Québec, et surtout le peuple québécois, à la tête d'importants ministères du gouvernement. Je quitte en conservant la double conviction profonde, d'une part, d'y avoir investi le meilleur de moi-même et, d'autre part, que l'espérance du Québec passe par l'emploi et l'indépendance.

Je me dois aussi de vous dire que je fais aujourd'hui parvenir au président de l'Assemblée nationale, une lettre lui indiquant que je démissionne également de mon poste de député de Marie-Victorin. Ma profonde gratitude est acquise aux citoyens et citoyennes de Longueuil qui m'ont, depuis 1976, maintenu leur confiance.

Le fait d'avoir travaillé avec acharnement pour mon pays possible, le Québec, et plus particulièrement pour les Longueuillois, m'a été une expérience enrichissante dont je me serai constamment félicité.

— PIERRE MAROIS

★

APRÈS ces quinze années de route parcourue côte à côte, avec ses hauts et ses bas, je me contenterai de vous redire, simplement, à titre personnel, qu'avec votre départ c'est vraiment *un gros morceau qui s'en va.*

« Pour l'instant », comme vous l'exprimez dans votre lettre. Car, j'en suis convaincu, vous reviendrez un jour au service du Québec, et de l'émancipation politique du peuple québécois, ce service auquel je puis confirmer que vous avez bel et bien investi depuis nombre d'années le meilleur de vous-même, jusqu'à la limite de vos forces.

Ceux qui vous ont vu à l'oeuvre, à commencer par les citoyens de Longueuil qui vous ont fait confiance à deux reprises et qui n'ont pas été déçus, ont senti la qualité exceptionnelle et la profondeur de cet enggemetn. Ils vous en demeurent, comme tous les membres de notre équipe et comme moi-même, reconnaissants au-delà de ce que les mots peuvent exprimer.

Veuillez croire, mon cher collègue, à mes très vifs sentiments de *regret* aussi bien qu'à ma durable *amitié.*

RENÉ LÉVESQUE

# Ils risquent la mort

DEPUIS plus d'une semaine, une trentaine de citoyens du Bangladesh font la grève de la faim à Montréal pour inciter les autorités canadiennes à modifier leur politique à l'égard de leur gouvernement, récemment visité par le premier ministre, M. Pierre Trudeau.

Ils voudraient également qu'une solution soit enfin trouvée au problème des nombreux réfugiés en attente d'un statut chez nous (et dont le sort reste précaire, malgré les assurances trompeuses données par les politiciens et ceux qui écrivent leurs discours).

Poussé par une situation qu'ils jugent désespérée, ces gens prennent avec leur vie un risque considérable. Une intervention d'urgence s'impose à leur endroit.

Certes, dans leur ignorance des pratiques canadiennes, ces réfugiés du Bangladesh croient naïvement qu'Ottawa peut changer sa politique du jour au lendemain ou sur une simple pression morale comme celle qu'ils exercent avec leur grève. Ils se condamnent à mourir de faim ou à périr des suites de leur dangereux jeûne s'ils persistent à attendre un changement rapide dans la politique du Canada.

Il faudrait donc qu'une personnalité crédible le leur fasse comprendre et leur donne une garantie morale que leur cause sera au moins entendue.

Or, par une attitude qui en dit long sur la sensibilité politique et humanitaire qui règne dans les milieux gouvernementaux, ceux-ci n'auraient même pas donné d'accusé de réception aux télégrammes envoyés au nom des grévistes. Que le chef du gouvernement ne puisse interrompre son voyage, on le comprend, mais que son bureau ne fasse rien est inacceptable. La même dérobade n'est pas plus admissible au ministère de M. John Roberts, d'ordinaire prompt à répandre sa propagande sur les réfugiés, mais qui n'a donné aucun signe de vie dans la présente affaire.

Le mutisme qui règne au ministère québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration n'est guère plus glorieux, même si M. Gérald Godin et ses fonctionnaires brassent plus de papier que de décision dans ce genre de problème à caractère international.

Sans faire de promesse inconsidérée, des représentants d'Ottawa et de Québec devraient au moins se rendre à l'Abri, lieu de la grève, entendre directement les prétentions et les demandes des réfugiés du Bangladesh, leur expliquer pourquoi une prompte décision ne peut être prise, et leur donner l'assurance que leur cause — politique et personnelle — sera entendue par les autorités concernées.

Nous avons une obligation particulière à l'endroit de ces grévistes qui ignorent les conditions dans lesquelles ils se sont engagés — contrairement aux grévistes canadiens de la faim que nous avons déjà connus — et qui ne mesurent peut-être pas les conséquences de leur jeûne prolongé.

Rares du reste sont les médecins qui peuvent suivre les cas du genre. Les médecins bénévoles qui ont accepté de voir récemment les quelque 30 personnes en cause se seraient montrés très inquiets. Cette grève doit prendre fin sans délai.

Aucun des grévistes n'a succombé à ce jour. Quelques-uns, visiblement malades, et dont le sort inquiétait au plus haut point les travailleurs sociaux qui se préoccupent des réfugiés à Montréal, ont finalement accepté, à la demande de leur groupe, d'interrompre leur jeûne radical. Mais ni pour eux ni pour les autres, à vrai dire, personne ne saurait donner un diagnostic sur les conséquences de la grève.

Evidemment, pour les hommes politiques et les fonctionnaires qui prétendent que la plupart des réfugiés sont des immigrants « économiques » déguisés, une triste logique veut qu'on ferme les yeux sur les cas qui ne cadrent pas avec les prétentions officielles.

Dans le cas du Bangladesh, bénéficiaire d'une substantielle « aide » canadienne dont les récipiendaires ne sont pas toujours ceux qu'on pense, le régime militaire en place, malgré ses graves abus, n'a pas sonné d'alarme à Ottawa dans les officines qui sont censées suivre le dossier.

La chasse aux « immigrants investisseurs » ne laisse-t-elle plus de loisir dans les capitales pour donner au moins une réponse à des réfugiés poussés à bout par la situation qui leur est faite, à eux et à leurs compatriotes ?

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ *Un changement d'attitude ?*

Il sera difficile de croire à un « changement d'attitude » de la part des anglophones tant que leurs annonceurs à la radio et à la télévision ne se donneront pas autant de mal avec les noms français qu'ils s'en donnent avec les noms tchèques, russes et finlandais. Stastny, on prononce à la tchèque, mais ce n'est évidemment pas la peine de prononcer Lafleur (La-floure), Gingras, etc., correctment. Peut-être faudrait-il des tests linguistiques pour les annonceurs. Et l'alphabet phonétique est totalement inadéquat pour indiquer ce que l'on fait avec Longueuil. Y a-t-il une autre ville sur cette planète où l'on tolérerait des annonceurs qui ne peuvent pas prononcer les noms des villes de la banlieue?

Un changement d'attitude après si peu de temps (six ans) tiendrait du prodige: d'habitude il faut une génération avant que disparaissent ceux qui regrettent le bon vieux temps où l'on n'entendait pas un mot de français à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

Le temps est aux irritants: mon favori est Sille-vaine Tour-gé-onne. Ou Gasse-tonne Djingg-grasse. Un autre, c' est qu'on ait jugé nécessaire, dans la deuxième ville française au monde, de produire une abomination linguistique comme John (*sic*) of (*resic*) Brebeuf Parish qui à elle seule aurait justifié la loi 101.

— JEAN TURGEON

Montréal, 23 novembre

### ■ *À l'époque de « Cité Libre »*

*Lettre adressée au premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau*

SUITE à la croisade que vous avez amorcée dernièrement pour favoriser les négociations de paix, ne serait-il pas honnête de votre part d'annuler de votre plein chef les ententes endossant l'essai des missiles Cruise en Alberta?

Dans la même foulée, votre respect du peuple canadien en statuant son territoire une zone libre d'armes nucléaires (ZLAN) renforcerait certainement votre crédibilité.

Notre situation géographique, coincée entre les deux superpuissances, ne nous incite-t-elle pas à réagir concrètement et avec vigueur chez nous face à la menace d'une pluie nucléaire, d'une guerre finale?

Vous paraissiez pourtant bien intentionné, cher monsieur Trudeau, à en juger par certains de vos propos pacifistes du début des années 60: « Mais où est le barrage gigantesque d'indignation dressé contre les politiques de destruction? À quand la clameur énorme d'opinions anti-militaristes? » (*Cité Libre*, décembre 1961).

Votre discours actuel est, force de l'admettre, beaucoup plus feutré.

Est-il imaginable que vous vous débarrassiez de votre bâillon politique, que vous agissiez en homme respectueux de lui-même et que vous mettiez en pratique vos convictions idéologiques de « jeunesse »?

— LOUIS-M. BÉLANGER

Québec, 17 novembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25$ par semaine. Le samedi seulement: .50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; 6 mois $56.; 3 mois: $30. À l'étranger: $120. par année; 6 mois $62.; 3 mois: $32.; édition du samedi $26. par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# COMBIEN, COMBIEN, QUAND, QUAND?

**DANIEL LATOUCHE**

VOICI le compte rendu de la première conférence de presse tenue par le premier ministre Jean Lesage quelques semaines après son accession au pouvoir en 1960. Ce document qu'on croyait perdu va sans doute nous forcer à reconsidérer certaines idées reçues sur les événements des années 60. Les méchantes langues y verront aussi un modèle que le premier ministre Lévesque aurait dû suivre lors de sa dernière conférence de presse.

**Q.** *Monsieur le premier ministre, vous avez annoncé dans votre programme électoral que votre gouvernement allait créer un ministère des Affaires culturelles. Pourriez-vous nous dire combien d'emplois exactement ce nouveau ministère va-t-il créer ?*

**R.** Pour les prochains six mois de l'année fiscale, le ministère va créer 11 emplois de poètes, 19 emplois de sculpteurs, 57 nouveaux-jeunes-romanciers-jusque-là-inconnus vont être découverts et 2,455 postes d'analystes politiques vont être créés.

**Q.** *Ne croyez-vous pas que c'est manquer de respect envers la population québécoise et sa maturité politique en refusant de divulger combien votre gouvernement va-t-il allouer à cette « Révolution tranquille » dont vous faites si grand état.*

**R.** D'ici la fin de l'exercice financier un somme de $ 123,656.23 y sera consacrée. Comme vous le savez déjà, à partir du 31 mars de l'année prochaine l'économie nord-américaine connaîtra une légère récession de 6,4 % du PNB, nous allons donc dans cette deuxième phase de la Révolution tranquille augmenter nos dépenses de 17,96 %. Au total c'est une somme de $ 778 millions qui sera consacrée à ce programme.

**Q.** *Pendant combien de temps le programme Révolution tranquille va-t-il être en vigueur?*

**R.** Nous anticipons qu'après un départ assez lent ce programme sera en pleine opération en juin 1962, juste à temps pour la visite de la Reine. D'ailleurs c'est dans le *Toronto Telegram* du 23 juin prochain que l'expression « Quiet Revolution » devrait être utilisée pour la première fois conférant ainsi une reconnaissance officielle à notre programme. Par contre, nous prévoyons un essoufflement de la Révolution tranquille à partir de 1965 et une légère reprise lorsque Daniel Jonhson me succédera comme premier ministre. Je lui en ai d'ailleurs glissé quelques mots ce matin et il s'est montré tout à fait d'accord avec cet échéancier.

**Q.** *Monsieur Lesage, parmi les quelque trente mesures que vous annoncez à la population l'une d'entre elles, la réforme de l'éducation, semble vous tenir particulièrement à coeur, pourtant plusieurs spécialistes affirment que le Québec possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde, pourriez-vous nous indiquer le coût exact de cette réforme?*

**R.** Oui, exactement $ 424,355,660.27.

**Q.** *Dans le même ordre d'idées pouvez-vous nous révéler les mesures que le gouvernemetn va prendre pour concrétiser cette réforme ainsi que le calendrier des réalisations?*

**R.** Il me fait plaisir que vous me posiez des questions sur la plomberie de la Révolution tranquille. Ordinairement les journalistes, et je respecte beaucoup leur travail, ne cherchent qu'à déceler les grands tournants que peut prendre un gouvernement et à comprendre les enjeux qui se cachent derrière les décisions importantes. Il est rafraîchissant de voir ainsi des journalistes se préoccuper de la tuyauterie. Cela démontre une ouverture d'esprit et surtout une capacité de dépasser le cynisme et les clichés. Je dois dire qu'après le long règne de l'Union nationale et quand on se souvient des discours théoriques et de l'analyse politique élaborée auxquels nous avaient habitué l'ancien premier ministre Duplessis, cette volonté de sortir des sentiers battus témoigne qu'il est bel et bien fini le temps où tous les journalistes partaient sur une tangente dans une unanimité rappelant celle des anciennes chorales.

**Q.** *Oui, et le calendrier?*

**R.** J'y viens. Voici les dates que nous avons arrêtées:

1. Le 27 septembre, nous allons créer la Commission royale d'enquête sur l'éducation.

2. Le 17 octobre, cette commission sera déjà passée à l'histoire sous le nom de commission Parent.

3. Le 12 novembre cette commission tiendra sa troisième réunion. Cette journée-là le commissaire Guy Rocher sera absent à cause d'une indigestion. Cette absence sera remarquée par les journalistes qui devront y voir un signe de dissension.

4. Le 12 février 1964, soit 80 jours exactement après l'élection que nous allons faire sur la nationalisation de l'électricité et que nous allons remporter, cette commission remettre son rapport. Elle recommandera la création d'un ministère de l'Éducation, et ce même si entre-temps j'aurai déclaré par deux fois qu'il n'y aura jamais de ministère de l'Éducation.

5. Du 15 février au 22 avril, un débat public aura lieu sur les réformes proposées. Ce débat sera terminé à temps pour les heures de tombée des journaux du Jeudi Saint.

**Q.** *Ces mesures ont-elles une dimension électorale et y rattachez-vous votre avenir politique?*

**R.** Je suis heureux de cette question particulièrement perspicace. Je peux vous dire que nous savons déjà que notre programme Révolution tranquille sera très mal reçu pr la population nous comptons d'ailleurs beaucoup sur vous pour nous aider dans cette tâche. Nous prévoyons en outre qu'en 1966 les citoyens nous mettront à la porte. En fait, l'un de nos objectifs, et la chose ne manquera pas de vous étonner, c'est de perdre les prochaines élections.

**Q.** *Plusieurs analystes ont fait remarquer qu'au lieu de se lancer ainsi dans de grands projets il y a plusieurs petites mesures qui ne coûteraient pas grand chose mais dont l'impact pourrait s'avérer considérable?*

**R.** Nous avons en effet identifier certaines de ces initiatives, mais avons choisi de laisser les prochains gouvernements en prendre l'initiative. C'est ansi que le premier ministre Bertrand va créer la commission d'enquête sur la langue française et que nous avons déjà retenu les services de Robert Bourassa, un spécialiste du contrôle des coûts, pour mettre sur pied la cour des petites créances, la charte des droits de la personne et la loi 22.

Sur ce, je laisse la parole à mon ministère des Travaux publics dont la compétence en tuyauterie l'amènera en 1967 à se retirer du Parti libéral pour fonder le mouvement Souveraineté-Association. Mais tout cela est une autre histoire qui nous entraînerait trop loin de nos chifffres.

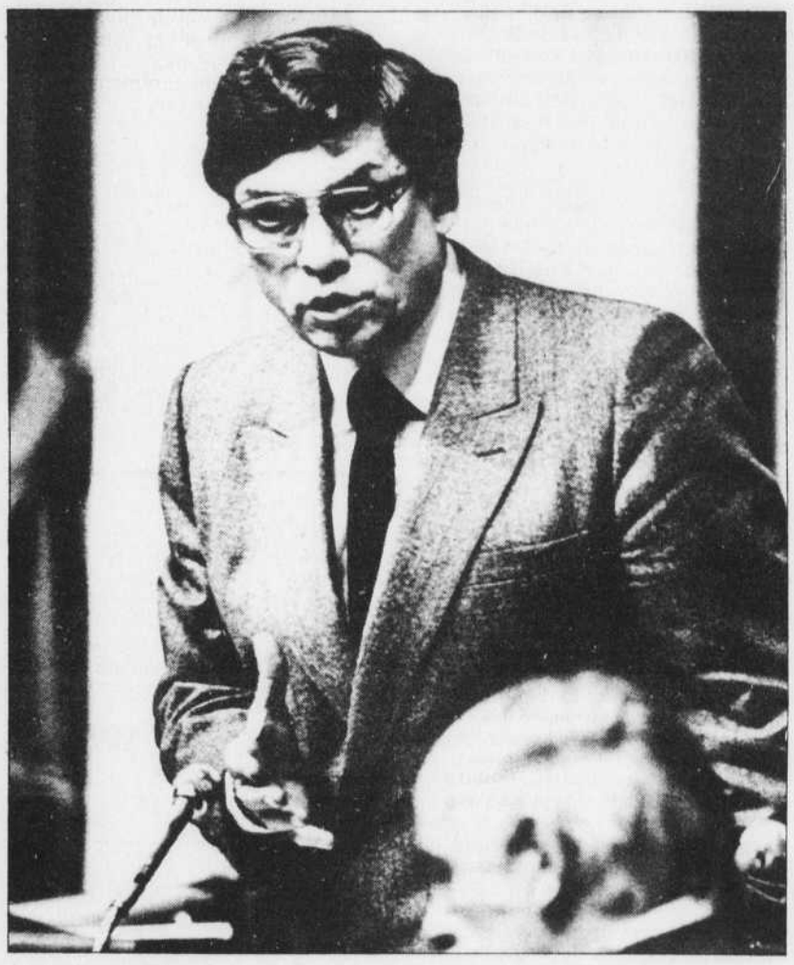
Mesdames, messieurs, la conférence est terminée.

# Une nouvelle pratique sociale du travail

**RAYNALD FRÉCHETTE**

*Extraits d'une allocution prononcée par le ministre du Travail du Québec à la clôture du colloque annuel du département de relations industrielles de l'Université de Montréal*





Photolaser Canadian Press

**M. Raynald Fréchette, de son siège à l'Assemblée nationale. À gauche, un piquet de grève devant chez Molson.**

QU'IL s'agisse de la réforme du code du travail, de la mise à jour de la loi sur les décrets de convention collective, du dépôt du projet de loi sur la réparation des lésions professionnelles ou encore de l'avenir des négociations dans les secteurs public et parapublic, il ressort clairement qu'au plan des rapports collectifs du travail, des changements s'imposent et des « alternatives » doivent être mises de l'avant.

En ce sens, mon message consiste essentiellement à faire appel aux changements d'attitudes et de mentalités au plan de nos rapports collectifs du travail. Il faudrait même que nos législations ouvrières veillent à éviter ou prévenir toute polarisation patronale-syndicale menant vers la confrontation.

Si nous passons en revue les principales lois du travail qui ont une incidence technique et structurelle sur les rapports collectifs du travail, toutes ont la particularité d'être, soit désuètes ou d'être sans cesse amendées. Cette situation nous amènera donc à faire des choix et à poser, après consultation, de nouveaux jalons au plan législatif.

Une *première catégorie* de nos lois du travail a trait à la protection, l'encadrement, l'aménagement et l'organisation des rapports collectifs.

Par voie directe, la loi sur les normes du travail offre un seuil minimal de dignité à l'établissement de conditions de travail alors que par voie indirecte, le code du travail et la loi sur les décrets de convention collective tout comme la loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction apportent un cadre général de fonctionnement aux rapports collectifs du travail. La plupart de ces lois pourraient au cours des prochains mois faire l'objet, soit d'une consultation ou d'une révision totale ou partielle. Compte tenu de l'état et du climat de nos relations de travail, il faudra se pencher sur les motifs qui nous animent dans la révision éventuelle de ces lois.

Dans la *sphère de la santé et sécurité*, la loi sur la santé et la sécurité du travail continuera son oeuvre de prévention et d'avant-garde dans le domaine stratégique de la qualité de vie au travail. Quant à l'ancienne loi sur les accidents du travail, elle sera remplacée par un projet de loi (déposé le 22 novembre) sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Dans le *secteur des relations de travail avec l'État* la loi sur les services essentiels, tout en s'appliquant aux situations de conflits et de grèves dans bon nombre de services publics, est appelée à devenir une législation fondamentale dans le domaine de la sécurité du public.

En ce qui regarde la loi sur l'organisation des parties patronale et syndicale aux fins des négociations collectives dans les secteurs de l'éducation, des affaires sociales et des organismes gouvernementaux, il ressort que le gouvernement du Québec de concert avec ses partenaires socio-économiques est à la recherche d'un nouveau cadre ou processus de négociation qui permettrait de mieux asseoir nos objectifs en fonction de ce que l'on veut devenir comme société responsable.

À cet égard, le ministre du Travail a offert son entière disponibilité au premier ministre ainsi qu'aux autres membres du gouvernement pour les seconder dans la recherche de nouvelles voies nécessaires à notre bien-être collectif. (...)

La société québécoise, à n'en pas douter, est à un tournant décisif de son histoire: il lui faut mettre de l'avant un grand projet collectif où par exemple « politique de plein emploi » se marie avec une « politique cohérente des lois du travail » de sorte que notre droit du travail ne soit plus une entrave mais un pas de plus vers une nouvelle pratique sociale du travail.

Il y a donc un renversement de perspective, une sorte de taylorisme à l'envers, où l'autocritique de nos comportements traditionnels peut amener les parties à trouver l'espace de liberté vitale qui leur permettra de croître sans s'annihiler.

Nos rapports collectifs du travail ont besoin d'un nouveau souffle plus ajusté aux besoins de l'heure afin de faire surgir une volonté de bâtir et non de détruire ce qui constitue notre héritage collectif.

N'oublions pas qu'il n'est pas loin le temps où des politiques gouvernementales proposeront des programmes de création directe d'emplois et de travail partagé des programmes de travail à temps partiel et de diminution de la durée de travail, de sorte que leur succès pourrait être largement tributaire de la qualité de vie au travail et du climat des relations de travail. Un « entrepreneurship » dynamique de la part des entreprises associé à un « leadership ouvert » de la part des pouvoirs publics constituent certes des conditions qui soient en mesure de téléscoper nos rapports collectifs du travail vers une prise en main de notre économie en devenir. Car ne nous leurrons pas, la « tertiarisation » accentuée de l'économie québécoise nous oblige presque à effectuer un virage non seulement technologique mais également idéologique afin de mieux vivre ensemble la société de demain.

Ce nouveau mode de vie peut s'avérer positif pour nous tous si nos rapports collectifs de travail évoluent de pair avec notre structure économique.

Si prévoir, c'est déjà changer un peu, on peut espérer que nous saurons faire face aux nombreuses adaptations qu'exigera de nous le progrès économique face à des rapports collectifs à réinventer.

L'esprit de créativité et d'innovation des entreprises manufacturières et de services démontre éloquemment que le Québec est une société qui sait évoluer sans heurt.

J'ose espérer que nous serons tout aussi créateurs au plan de l'apprivoisement des relations de travail, car notre petite histoire du travail nous démontre éloquemment que nous avons à faire évoluer nombre de mentalités en cette matière.

En effet, lorsque je réfère à la nécessité de procéder à des changements de mentalités, je procède à partir de l'évaluation qui doit être faite de l'ensemble des « conflits majeurs » du travail qui ont marqué l'histoire des relations de travail au Québec.

Il me serait possible d'identifier avec vous plusieurs dossiers qui auraient pu facilement se régler n'eût été de l'entêtement de l'une ou l'autre des parties.

En somme, tant et aussi longtemps que les parties liées par une convention collective se considéreront comme des ennemis, des adversaires au lieu de se considérer comme des partenaires il est évident que nous allons toujours nous retrouver dans le même cercle vicieux et que nous ne serons pas en mesure d'effectuer le virage escompté.

Par ailleurs, il est également certain que tant et aussi longtemps que les parties s'acharneront par des processus judiciaires, quasi-judiciaires ou administratifs à contourner les problèmes de fond, il n'y aura pas de possibilité d'arriver à civiliser nos relations de travail.

Or, l'heure est à la solidarité et non plus à l'adversité puisque l'avenir commande des choix de société fondamentaux où des rapports collectifs de travail harmonieux feront partie de notre richesse collective.

Demain représente une porte ouverte sur le changement, cet état nouveau d'où filtre un peu de lumière sur l'ombre du passé.

Nos futurs rapports collectifs du travail porteront la marque de nos angoisses et de nos défis. Voilà donc un élément de réponse à la question de départ « où vont nos rapports collectifs de travail »: ils vont là où le « possible » représente un espoir d'un mieux-être collectif.

# De l'idolâtrie nucléaire

**MATILDE SEGHEZZO-FRANCOEUR**

*Lettre ouverte à l'épiscopat français faisant suite à leur lettre pastorale (LE DEVOIR du 17 novembre). L'auteure est membre de l'Ordre non-violent de l'Arche fondée par Lanza del Vasto.*

J'AI LU avec beaucoup d'intérêt votre déclaration sur le recours aux armes nucléaires. J'ai abordé ce texte avec anxiété, redoutant de ne pas y retrouver la même ligne courageuse exprimée par les évêques catholiques des États-Unis. Mes craintes ont été confirmées! Même si vous faites une large place à la non-violence individuelle, vous lui niez sa valeur comme seule arme sociale et collective compatible avec l'enseignement du Christ, et vous en arrivez à l'incroyable conclusion que la dissuasion nuclaire est moralement acceptable.

Mgr Hunthausen, de la conférence des évêques catholiques américains, dit dans une lettre adressée à ses frères évêques:

« Si nous voulons proclamer l'Évangile, il nous faut dire avec plus de clarté que la dissuasion nucléaire est une idôlatrie et que, loin d'écarter le mal qu'est la guerre nucléaire, le fait de vivre selon la logique de la dissuasion, c'est en fait s'engager dans ce mal.

« Il nous faut dire avec plus de clarté que le mal qu'est la guerre nucléaire ne consiste pas simplement dans les effroyables destructions qui suivraient un échange nucléaire; il consiste aussi dans les millions d'actes de coopération que vous et moi, et notre peuple, accomplissions aujourd'hui et qui feront de l'holocauste nucléaire une réalité de demain.

« Ce qui m'émeut profondément, c'est la conscience que nous-mêmes et notre peuple tout entier, nous devions accepter cette responsabilité politique, face aux décisions qui alimenteront la course aux armements. Quelle réalité acceptons-nous? Celle de Jésus et la puissance de sa croix, ou bien la réalité des hommes politiques et des stratèges nucléaires? Dans notre lettre pastorale, il nous faut dire, en des termes simples mais fermes, que nous acceptons la réalité de Jésus-Christ et la puissance de sa croix.

« Cela signifie concrètement que nous devons inviter nos fidèles et nos gouvernements à commencer par déposer dès maintenant nos armes nucléaires, sans tenir compte de ce que font les autres. Pour beaucoup, c'est là quelque chose de stupide, mais pour nous et notre proclamation de l'Évangile, c'est la croix, la puissance du Christ, sauveur du monde. »

Quelle lumière dans nos ténèbres si nous avions entendu ce même message de toute l'assemblée des évêques de France.

Je suis convaincue que notre situation d'otages des puissances nucléaires n'est pas moralement acceptable et encore moins évangéliquement acceptable. Les 10 commandements et le Christ dans son enseignement disent: « Celui qui convoite dans son coeur la femme de son prochain a déjà commis l'adultère. » Or que dire de ceux qui préparent le massacre de millions d'êtres?

L'holocauste nucléaire est plus possible que jamais. La déflagration finale peut survenir même par un simple accident et nos espoirs se tournent vers l'Église pour qu'elle proclame la non-violence évangélique à l'exemple du Christ et pour qu'elle protège la Création de Dieu contre les armes façonnées pour la détruire.

Il faut de toute urgence restructurer entièrement notre enseignement, soit-disant chrétien, et repartir de cette base fondamentale: *l'être humain est la valeur suprême de tout l'univers créé* et nous devons le respecter dans l'absolu, depuis le foetus jusqu'au vieillard (cela l'Église enseignante rappelle sans cesse), mais aussi, nous devons respecter les enfants déjà nés et les hommes et les femmes de tout âge.

Pourquoi ne le dites-vous pas avec toute la force morale de votre autorité de pasteurs? Pourquoi ne dites-vous pas qu'il faut *toujours* respecter la vie humaine et que préparer le massacre nucléaire est un crime atroce et moralement inacceptable?

Qui, sinon les Églises, peut et doit élever sa voix pour défendre l'humanité en péril? Qui, sinon vous, peut réveiller les hommes et femmes de notre temps de leur indifférence létale?

Messieurs les évêques de France, laissez une simple mère de famille vous dire ce que la « dissuasion nucléaire » (façon élégante de nommer la préparation du massacre systématique de millions d'êtres) exige au nom de notre foi chrétienne:

- une opposition totale de tous les chrétiens et chrétiennes aux armes nucléaires;
- une interpellation constante à la conscience de tous les hommes et les femmes;
- une désobéissance civile massive;
- une dénonciation comme immoraux la simple possession et le stockage des armes de destruction massive (telle que les évêques américains l'ont faite);
- une invitation pressante et continue à tous les fidèles pour qu'ils refusent de légitimer l'idée d'une guerre nucléaire;
- un appel aux théologiens et à l'Église enseignante pour qu'ils trouvent une vision nouvelle et des idées nouvelles pour bâtir une solide théologie de la non-violence.

Ainsi se réaliserait peut-être la parole prophétique du patriarche Maximos IV au dernier Concile: « Il se pourrait qu'un jour une pression populaire mondiale oblige les gouvernements emmurés dans leur conception nationale à plus de sagesse et de réflexion. »


**Votre opinion gagne à être connue!**

**AUDIENCES PUBLIQUES**

La Commission de la représentation électorale qui a pour mandat d'étudier toute la question du mode de scrutin au Québec, tiendra une audience publique à:

**Montréal** **les 28, 29, 30 novembre et 1er décembre** *de 14h30 à 17h30 et de 19h30 à 21h30 Hôtel Méridien «Salon Alfred-Rouleau «A», Complexe Desjardins, 4, rue Jeanne-Mance*

Une brochure d'information est disponible aux endroits suivants: RÉSEAU DES CAISSES POPULAIRES ET DES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC, CENTRES TRAVAIL QUÉBEC, C.R.S.S.S., COMMUNICATION-QUÉBEC, C.L.S.C., CENTRES HOSPITALIERS, C.S.S., HÔTEL DU PARLEMENT, PHARMACIES FAMILI-PRIX.

**Québec** la commission de la représentation électorale



Toute personne intéressée à participer aux travaux est priée de communiquer avec la Commission en téléphonant sans frais au numéro **1-800-463-4378**.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Le projet

données par des indicateurs ni tenter de savoir l'identitié de ces sources. Un directeur de police tentant de s'enquérir du nom d'un indicateur serait même passible de poursuite criminelle !

D'après Me Bellemare, pour rétablir l'autorité des provinces et le contrôle des autorités sur les indicateurs de police, il n'y aurait plus que deux voies: une loi fédérale modifiant les dispositions du code criminel, ou un amendement à la Constitution du Canada.

Plusieurs autres personnalités du monde juridique prenaient part à cette conférence, tenue au Reine-Elizabeth. Ainsi, Me Jean Keable, auteur du rapport sur ces problèmes de police (janvier 1981), a fait la critique du projet de loi fédéral visant à créer une agence civile de renseignement (projet C-157) ainsi que du rapport qu'un comité sénatorial a consacré à la question.

Me Keable s'est étonné qu'on ait fait tant d'opposition au projet de loi S-31 sur les investissements dans certaines sociétés canadiennes, mais si peu au projet de loi C-157, qui, d'après lui, ramène la sécurité nationale et les droits des citoyens dans une situation pire qu'avant les commissions d'enquête qui ont examiné les abus de la police au Québec et ailleurs au Canada.

Auparavant, des services policiers provinciaux ou municipaux pouvaient participer à la protection de la sécurité nationale. Ignorant les rapports des commissions d'enquête, le gouvernement canadien tente au contraire de favoriser une évolution centralisant les services de renseignement et de police en ce domaine. Si rien n'est fait pour assurer une gestion partagée de ces pouvoirs, a-t-il expliqué, le monopole fédéral qui en résultera créera un tel déséquilibre que la charte ne pourra rien pour protéger les droits et libertés du citoyen ordinaire.

Me Keable s'en est pris particulièrement aux articles du projet C-157 qui consacrent la « responsabilité première » de la Gendarmerie royale (GRC) dans la répression des infractions à la sécurité nationale et permettent d'agir simplement dans la « crainte » que de telles infractions soient perpétrées, justification qui a servi de base aux opérations répréhensibles du passé. Il a ajouté que l'agence civile prévue au projet du solliciteur général, M. Robert Kaplan, n'élimine pas le service de sécurité de la GRC et n'en prend pas la place. La police fédérale garderait le champ libre qui est le sien actuellement.

L'ancien président de la commission d'enquête a noté que si le rapport sénatorial sur le projet de loi proposait certaines améliorations, des lacunes très graves n'ont pas été encore résolues. Il a dit que le gouvernement fédéral n'avait jamais expliqué pourquoi il avait mis de côté les recommandations de la commission McDonald sur la GRC et son service de sécurité.

Conférencier au dîner, l'ancien chef du Parti libéral et député d'Argenteuil à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, a critiqué aussi le projet d'agence civile de renseignement, et noté que « l'État fédéral est devenu plus ombrageux, plus soupçonneux et se dote d'un appareil plus fort que ce que justifient ses besoins en sécurité ». Cette agence, a-t-il dit, « ouvre la porte aux pires abus ». Le député a élargi sa critique aux autres services de sécurité. « Depuis ces dernières années les policiers ont pris l'habitude de prendre des libertés excessives avec les droits des citoyens et à l'endroit de leurs propres supérieurs.»

Plus tôt dans la journée, Me Guy Lafrance, ex-policier et directeur du contentieux de la police de la Communauté urbaine de Montréal, procureur de la CUM contre la Commission Keable en Cour suprême, avait exposé la situation à Montréal du point de vue de la police comme protecteur des droits de la personne. Il a dit que des contrôles avaient été établis sur les procédures d'arrestation, de perquisition, de mises en accusation, de manière à éviter les abus, les erreurs ou les lenteurs préjudiciables aux citoyens.

M. Lafrance a révélé qu'il présidait des comités établis avec la Cour des sessions de la paix, le Tribunal de la jeunesse ou les cours municipales de l'île de Montréal, comités purement informels mais dont les recommandations permettent l'établissement de directives internes propres à améliorer l'administration de la justice.

En matière disciplinaire, le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, M. Yves Ouellette, s'est montré favorable au système ontarien où la loi prévoit que les plaintes des citoyens contre la police sont jugées, non par des policiers comme à Montréal, mais par des civils qui tiennent audience en présence du plaignant et peuvent compter sur de solides services d'enquête. M. Ouellette s'est interrogé sur l'équité du système québécois actuel, qui peut soumettre un policier à différentes enquêtes pour un même incident.

La Fondation canadienne des droits de l'homme avait également invité M. Stanley Cohen, du ministère fédéral de la Justice, à traiter de la police et des minorités, ainsi que Mes Pierre Moreau et Ginette Brault-Durand, à aborder la question de la police et de la délinquance juvénile.

### ◆ Les raisons

que sur les motifs de cette démission. On précisait cependant que l'on considérait comme sans aucun fondement les interprétations voulant que M. Lévesque se soit apprêté à démettre son ministre de ses fonctions ou qu'il lui ait sévèrement reproché l'attribution de subventions par son ministère dans le cadre de programmes de création d'emploi à un « sex-bar » de Sept-Îles. Cette affaire a fait l'objet de questions en chambre mercredi et jeudi.

Les deux hommes se sont vus à l'heure du souper jeudi. C'est à ce moment que M. Marois a remis la lettre de démission qu'il avait rédigée plus tôt au début de l'après-midi.

Lorsqu'elle fut connue jeudi, vers 21 heures, la démission du ministre a eu l'effet d'une bombe chez ses proches collaborateurs comme chez les parlementaires. Les députés et ministres l'avaient vu en matinée à une réunion du caucus où il avait fait rapport de la rencontre qu'il avait eue la veille à Ottawa avec le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, Mme Monique Bégoin, sur le projet québécois de réorientation de l'aide sociale. Rien à ce moment n'a pu laisser présager le geste que M. Marois allait poser quelques moments plus tard.

Dans sa lettre de démission, M. Marois se contente de dire à son chef qu'après « avoir mûrement réfléchi, tout en continuant à assumer de mon mieux les mandats et responsabilités que vous me confiiez encore récemment, j'en suis venu à la conclusion que je ne puis plus vous être utile pour l'instant ». On faisait savoir à son bureau jeudi soir qu'on ne fournirait pas d'autre explication.

Le geste posé par M. Marois a pu être provoqué par une circonstance inconnue publiquement, comme un arbitrage rendu par le premier ministre et qui était défavorable au ministre. Chose certaine, c'est aussi la conséquence d'une série d'événements liés à l'adoption du plan de relance du gouvernement au cours de l'automne.

Selon les informations recueillies par LE DEVOIR, M. Marois n'a pu faire prévaloir ses positions propres au cours des débats des derniers mois. Constatant qu'il n'avait plus le pouvoir qu'il avait déjà eu et qu'il ne saurait relever les tâches qu'on lui avait confiées, il a préféré passer la main plutôt que de défendre sans conviction des projets qui n'étaient pas les siens.

Depuis le mois d'août, M. Marois défendait au sein du Conseil des ministres l'adoption d'une politique de l'emploi dans laquelle il avait mis tous ses espoirs. Dans sa lettre de démission, il y fait d'ailleurs allusion en se disant toujours convaincu que « l'espérance du Québec passe par l'emploi et l'indépendance ». Cette politique de l'emploi posait divers principes, dont l'affirmation de la volonté gouvernementale de faire porter tous ses efforts en matière économique pour maximiser le nombre des emplois. L'emploi doit être l'obsession du gouvernement, disait-il.

Ses collègues ont rejeté ses objectifs de ramener le chômage à des seuils jamais connus au Québec, croyant que ce serait dangereux de faire miroiter des espoirs qu'on ne pourrait peut-être tenir. On a rejeté l'adoption d'une politique de l'emploi en bonne et due forme pour n'en retenir que certains éléments. On a rejeté ses propositions pour revoir les politiques d'aide sociale pour les assistés sociaux aptes au travail. On a aussi décidé de mettre fin aux programmes d'emplois temporaires qu'il avait toujours défendu.

La défaite de M. Marois a été particulièrement sentie à ce niveau puisque ce sont les positions de MM. Yves Bérubé, président du Conseil du trésor, et Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales, qui ont été retenues.

Interrogé par LE DEVOIR au lendemain de la publication du plan de relance, M. Marois avait indirectement confirmé des informations en ce sens. Ce qui compte, ce n'est pas de savoir qui est l'auteur d'une politique mais la réussite du plan de relance, avait-il répondu, beau joueur. Il avait aussi indiqué à ce moment qu'il n'avait pas la responsabilité du programme de travail à temps partagé annoncé par M. Lévesque. Ce programme avait été conçu à son ministère, mais il faut partager les dossiers au nom de l'efficacité, avait-il dit.

À tous ces problèmes, il faut ajouter que M. Marois dirigeait un ministère qui était reconnu pour marcher plutôt mal depuis quelque temps, sans qu'il soit capable d'y exercer un véritable leadership. Certains notent aussi qu'il n'avait plus la force physique du passé. Dans ces circonstances, il a pu conclure qu'il valait mieux tirer sa révérence, à un moment qui lui convenait, plutôt que de risquer une démotion venu le moment d'un remaniement ministériel.

Pour M. Lévesque, cette démission était prévisible dans un certain sens, mais il a avoué hier qu'il avait été surpris. Sa lettre de remerciement à M. Marois est très chaleureuse. Il note que « c'est vraiment un gros morceau qui s'en va » et que ce départ n'est peut-être que momentané.

Le choix du successeur de M. Marois montre par ailleurs que le départ de celui-ci n'a rien modifié aux politiques de relance adoptées à Compton. Mme Marois était membre du comité d'urgence sur l'économie et l'emploi et ne cache pas qu'elle croit au plan gouvernemental de relance. Dans son entourage, on insiste sur le fait qu'elle saura opérationaliser ce plan dans un ministère de première importance à cet égard.

Détentrice d'un baccalauréat en travail social et d'un MBA, Mme Marois présente l'image d'une femme capable de prendre une telle succession. La tâche pourra lui être d'autant plus facilitée que sa nomination a été bien accueillie au ministère de la Main-d'oeuvre.

### ◆ L'allocation

se nourrir, de se transporter et de vivre, mais aussi de se trouver un logement convenable lorsqu'ils sont forcés de quitter la maison familiale. Après avoir fait un certain nombre de concessions, M. Lévesque s'est quelque peu impatienté et leur a rappelé que l'État ne pouvait pas tout subventionner. Quelques élèves, scandalisées par l'attitude revendicatrice de leurs confrères de classe, ont rejoint les journalistes à la sortie de la réunion pour leur confier que ces insatiables besoins d'argent tiennent pour beaucoup à une forte consommation de drogues.

Au premier ministre, les étudiants ont encore fait valoir que ça ne leur donnait rien de poursuivre leurs études à moins qu'on leur garantisse que des emplois seront disponibles à leur sortie de l'école. Un intervenant a souligné que bon nombre des emplois occupés par des personnes de plus de 60 ans pourraient être avantageusement remplis par des jeunes de moins de 20 ans. Pour cet étudiant, il allait donc de soi que le gouvernement décrète la mise à la retraite obligatoire à compter de 60 ans pour « faire place aux jeunes ». Cette suggestion a été bien accueillie par M. Lévesque, qui a indiqué que son gouvernement étudiait certaines hypothèses, dont la retraite anticipée, le temps partagé et le temps partiel. Il a fait observer que l'idée de mettre de l'avant une politique de retraite anticipée n'est pas une entreprise facile, considérant les dispositions de sécurité d'emploi que l'on retrouve dans la plupart des conventions collectives de travail.

Après avoir écouté les récriminations des étudiants, M. Lévesque a eu une rencontre plus intime avec les professeurs de l'institution qui l'ont prévenu que l'augmentation des allocations d'aide sociale devra être assujettie à de sévères conditions. Plusieurs professeurs craignent en effet que les élèves se réinscrivent aux études dans le seul but de bénéficier de la hausse des allocations. Alors que M. Lévesque s'était montré tolérant, presque complice, devant les étudiants, il a changé de ton devant les professeurs, se disant même indigné de l'ampleur des exigences des élèves: « Il y a toujours un sacré bout ».

Les journalistes qui ont suivi le premier ministre au cours de cette tournée montréalaise ont voulu obtenir ses premières réactions publiques à la démission de M. Pierre Marois. Essentiellement, M. Lévesque a expliqué que son ministre a démissionné à cause d'une « combinaison de facteurs », mais il a refusé de préciser d'avantage. Il s'est dit surpris du geste de M. Marois, ajoutant toutefois que cette « série de facteurs » faisaient « qu'on pouvait se douter que ça arriverait un de ces jours ». Est-ce que cette démission va changer quelque chose à la mise en place des politiques sociales annoncées par le gouvernement? A cela, le premier ministre réplique sèchement: « Non, pas du tout... les pourparlers ont été amorcés avec Ottawa et on n'a pas de temps à perdre ». Est-ce que M. Marois a démissionné parce les vues de certains collègues du cabinet lui semblaient irréconciables avec ses propres orientations? A ce propos, M. Lévesque affirme: « Il n'y a pas, à ce que je sache, de dissensions à l'intérieur du cabinet, sur les grandes orientations ».

### ◆ Marchessault

tes pour avoir été incarcérés à son initiative, ne serait guère en sécurité si on l'emprisonnait avec les autres.

Le juge Ryan explique que le procureur général de la province est était le seul habilité à prendre les décisions de ce genre. Il ordonne sur le banc que « toutes les mesures de sécurité nécessaires » soient prises en l'occurrence, non sans ajouter qu'il fera au ministère de la Justice de vigoureuses recommandations en ce sens pour l'avenir, afin de protéger le détenu de personnages qui pourraient avoir conçu « de sinistres projets » à son endroit.

Vers midi, le procureur de la défense a un entretien avec le substitut du procureur général au Palais, Me Claude Parent. Me Lapointe a ce commentaire après la rencontre: « Il a pris en ma présence les mesures de sécurité nécessaires. Et je m'en trouve satisfait. » Les craintes à propos de la sécurité de M. Marchessault n'émanaient pas de ce dernier, souligne Me Lapointe, mais « de tierces personnes, bien informées ».

Normalement, M. Marchessault devrait être enfermé à Parthenais (au moins jusqu'au 13 décembre), mais son procureur a refusé de dire où les policiers l'ont conduit en réalité.

Le juge termine donc ses remarques et les policiers commencent à vider la salle d'audience, pleine à craquer. L'épouse de l'ex-policier éclate en sanglots et doit se contenter d'aller l'embrasser par-dessus la rampe du banc des accusés. M. Marchessault tente de la consoler par des paroles de tendresse. Me Lapointe a précisé que M. Marchessault s'était « résigné » à son sort.

Les policiers l'emmèneront aux cellules, tandis que Mme Marchessault quittera le tribunal avec le frère de son mari et l'épouse de l'ex-supérieur hiérarchique de son mari à la police de la CUM, Mme Gérald Cholette. Celle-ci a accompagné Mme Marchessault tout au long du procès.

Après son arrestation en mars dernier, M. Marchessault s'était joint à un mouvement charismatique — les Cursillos — auquel appartient aussi M. Cholette qui, depuis le 7 novembre, a laissé la Police de la CUM pour diriger le service de police de Trois-Rivières.

Le procureur de M. Marchessault a refusé, hier, de dire s'il en appellera ou non du verdict. Me Lapointe veut d'abord revoir le dossier en profondeur. Il a 30 jours pour signifier s'il ira en appel.

Quant au jeune procureur de la Couronne, Me Melançon, qui avait été prêté en l'occurrence par le district de Sherbrooke, il a eu la victoire très modeste. Loin de paraître emballé par les événements, il a dit que si « victoire » il y avait, ce n'était guère la sienne, mais celle de la justice.

Les représentations du 13 décembre des procureurs sur la sentence qui viendra plus tard seront pour la défense un peu la répétitition de la preuve qu'elle a déposée en faveur de l'accusé depuis une semaine. Celle-ci était déjà, en vérité, une représentation sur sentence, puisqu'elle faisait valoir les qualités et la carrière honorable et publique de l'ex-policier, de même que les traits pour ainsi dire inattendus de ses méfaits récents.

### ◆ Moscou

Tchécoslovaquie de nouveaux missiles à moyenne portée et de missiles embarqués en mer pointés en direction des États-Unis, M. Kohl a déclaré que de telles contre-mesures ne servaient ni l'Est ni l'Ouest.

L'OTAN et Moscou poussent le monde au bord du précipice, a accusé pour sa part le parti communiste roumain déplorant tant le déploiement actuel de missiles américains en Europe de l'Ouest que les représailles envisagées par le Kremlin.

M. Paul Nitze, chef de la délégation américaine aux pourparlers suspendus à Genève, a estimé hier que le président Andropov avait durci la position de Moscou sur l'avenir des conversations.

M. Nitze exposait aux ambassadeurs de l'OTAN la rupture survenue la veille. Il a ajouté qu'à un moment, les deux parties ont été très proche d'un accord après la « promenade dans les bois » entre lui-même et son homologue soviétique Youli Kvitsinski l'an dernier.

L'agence soviétique Novosti rapportait hier de Moscou que la déception du président Ronald Reagan après la déclaration de M. Andropov était hypocrite. Le président soviétique, dont les propos étaient repris hier dans toute la presse communiste, a déclaré que toute nouvelle participation aux conversations de Genève était devenue impossible. Il a également énoncé une série de mesures de représailles décidées par le Kremlin.

Malgré la rupture des pourparlers sur les euromissiles, les deux super-grands continuent leurs contacts dans d'autres instances: les négociations START sur les armements stratégiques, la réduction des forces conventionnelles en Europe (négociation engagée depuis onze ans à Vienne), le Comité des Nations unies sur le désarmement (qui compte les cinq puissances nucléaires: URSS, États-Unis, Grande-Bretagne, France et Chine) et la Conférence européenne sur le désarmement qui doit s'ouvrir le 17 janvier à Stockholm, comme prolongement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe tenue à Madrid.

De son côté, le gouvernement Reagan, qui a accueilli sans broncher les dernières menaces soviétiques de déploiement de nouvelles armes nucléaires, espère maintenant que ses alliés européens ne vont pas se laisser intimider par le « chantage » de Moscou.

Le secrétaire d'État George Shultz, qui doit participer à la réunion ministérielle de l'OTAN les 8 et 9 décembre à Bruxelles, a decidé de passer une semaine en Europe occidentale pour aller prêcher la fermeté et la cohésion dans plusieurs autres capitales, a-t-on appris de source certaine.

La déclaration officielle soviétique attribuée jeudi au président Youri Andropov et annonçant le déploiement de nouveaux missiles en Europe et en mer, disent les porte-parole américains, montre que le Kremlin n'a toujours pas renoncé à la « campagne d'intimidation » qu'il poursuit depuis deux ans pour tenter de diviser l'Europe occidentale et les États-Unis.

« Avec l'Union soviétique, le chantage est la règle du jeu », a déclaré hier l'ancien secrétaire d'État Alexander Haig dans une interview avec la chaîne de télévision CBS. M. Haig a affirmé que si l'Occident demeure uni et ferme sur la question du déploiement des euromissiles, les Soviétiques finiront par faire preuve de souplesse.

Les analystes américains, dans le gouvernement comme dans les médias, soulignent d'ailleurs que les annonces successives de la suspension des négociations de Genève et des mesures de riposte ont été faites par Moscou dans des termes relativement modérés qui semblent confirmer que les Soviétiques savent qu'ils devront revenir un jour à la table de négociation.

M. Haig, qui a été longtemps commandant suprême de l'OTAN, a estimé que les mesures de riposte au déploiement des missiles américains en Europe annoncées à Moscou ne représentaient pas une escalade stratégique de la part de l'URSS. « Ce qu'ils annoncent est ce qu'ils auraient fait de toute façon », a-t-il dit.

La veille, le secrétaire d'État George Shultz avait lui aussi fait remarquer que la menace d'accroître le nombre de sous-marins porteurs de missiles autour des États-Unis n'en était pas vraiment une puisque l'URSS n'avait pas cessé de développer son activité dans ce domaine depuis des années.

Si les dirigeants américains et les commentateurs diplomatiques sont d'accord pour dédramatiser les décisions soviétiques, ils le sont moins pour prévoir dans combien de temps et dans quelles conditions pourront reprendre les négociations sur les euromissiles.

L'idée de combiner les deux négociations parallèles (celle sur les euromissiles de portée intermédiaire et celle sur les armes stratégiques intercontinentales) fréquemment prêtée aux Soviétiques, n'est pas catégoriquement rejetée pour toujours par les dirigeants américains.

M. Richard Burt, secrétaire d'État adjoint pour les affaires européennes, et M. Kenneth Adelman, directeur de l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement, en ont parlé ces derniers jours pour en souligner les inconvénients.

*Opposition au projet de règlement d'étude collégiale*

# La FNEEQ: non aux moyens durs

**par Jean-Pierre Proulx**

Après avoir débattu d'un débrayage, puis d'une manifestation à Québec, puis d'une journée d'étude, le conseil de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) a finalement décidé, après une journée complète de discussions, de tenir des « manifestations régionales » contre le projet de règlement d'étude collégiale que prépare le MEQ.

Le projet de régime pédagogique d'études collégiales (PREC) fera d'ici quelques jours l'objet des travaux d'une commission parlementaire. Il vise à remplacer un régime provisoire mis en place en 1967 au moment de la création des cégeps.

Pour la FNEEQ, qui regroupe des syndicats d'enseignants de cégeps, il ne fait pas de doute qu'elle doive rejeter le projet comme elle l'a fait pour tous les autres depuis 1967 car il aura, craint-elle, des consésquences directes sur l'emploi.

Le régime aurait notamment pour effet de réduire le nombre de cours de philosophie de huit à six unités. Le nombre de professeurs de cette discipline diminuerait donc.

Mais les membres du conseils ont paru hésitant sur les moyens à prendre pour le combattre. Jeudi par exemple, le débat a porté, sur la stratégie du rejet : fallait-il dire simplement « non » au PREC, au risque de passer dans l'opinion publique pour un syndicat purement corporatiste, ou fallait-il plutôt proposer une formule de remplacement ? On a finalement opté pour la première hypothèse.

Mais on a aussi constaté que les militants à la base étaient pour l'instant démobilisés. Par conséquent, les moyens de pressions durs (débrayages, journée d'études, manifestation à Québec) risquaient d'être un échec. On a donc finalement proposé la tenue de manifestations régionales.

On se propose aussi, comme cela est maintenant classique, « d'intervenir dans les grands médias et les lignes ouvertes en expliquant les enjeux du PREC et des contre-réformes ».

Le conseil fédéral a d'autre part accepté jeudi , en un tour de main, le coordonnateur de l'équipe de leurs employés syndiqués soit lui-même un de ces permanents syndiqués ou un élu.

Ce débat, qui déchire la CSN depuis quelques années, n'a donc trouvé qu'un faible écho chez la Fédération des enseignants, sans doute parce que, pratiquement, ce coordonnateur est déjà un élu. Mais dans la plupart des autres fédérations, les directeurs ou coordonnateurs des différents services sont membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la CSN.

L'équipe des permanents a la responsabilité de la mise en oeuvre des moyens pour l'application des décisions prises par les instances politiques du syndicat. Plusieurs militants de la CSN, à la suite de la main-mise de « gauchistes » sur certains syndicats, en sont venus à croire que les permanents prenaient trop de place dans la CSN au détriment des élus. Ils ont donc voulu exercer un plus grande contrôle sur leur travail par la nomination d'un élu chargé de les encadrer. Le syndicat des permanents a réussi à convaincre le Conseil confédéral de la CSN que les coordonnateurs pourraient être aussi des permanents.

# L'intention du MÉQ est ferme : le professionnel court sera supprimé

**par Jean-Pierre Proulx**

Même si la décision politique n'est pas formellement prise, M. Andréa Bouchard, coordonnateur du dossier de la formation professionnelle au ministère de l'Éducation, a confirmé, hier, l'intention ferme du ministère de supprimer le « professionnel court » pour le remplacer par un régime de « cheminements particuliers » en secondaire IV et V.

Le ministère de l'Éducation a fait connaître ses intentions là-dessus il y a plus d'un an déjà. Mais à la suite de la consultation publique de l'automne 1982, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a paru hésitant. Lors de sa conférence de presse du 18 octobre dernier sur l'ensemble du dossier de la formation professionnelle, ni M. Laurin, ni son sous-ministre, M. Jacques Girard, n'ont voulu se commettre sur la question du professionnel court. Ils ont simplement fait part de l'existence d'un groupe de travail mis sur pied au printemps 1983 et dont le rapport est attendu pour l'automne 1984. Mais d'après M. Bouchard, l'orientation fondamentale annoncée il y a un an demeure ferme.

Le débat, du reste, a commencé à subir une dérive : il porte moins maintenant sur l'opportunité de supprimer le professionnel court que sur ce par quoi il faut le remplacer. Actuellement, le professionnel court commence dès le secondaire II et se termine après le secondaire IV. En pratique, beaucoup d'étudiants qui empruntent cette voie se retrouvent au chômage.

D'aucuns, comme le Conseil scolaire de l'île de Montréal, voudraient voir ce système supprimé purement et simplement : tous les jeunes feraient un secondaire général. D'autres, et c'est le cas du Conseil supérieur de l'éducation, parlent plutôt de réformer le professionnel court en se servant de la formation professionnelle pour parfaire la formation de base. La suppression pure et simple du système actuel n'aurait, à leurs yeux, que pour effet d'accroître le nombre de décrocheurs.

Le MÉQ, a expliqué hier M. Bouchard, s'oriente plutôt dans cette voie en proposant que la formation professionnelle soit repoussée après le secondaire, mais que l'on puisse prévoir des « cheminements particuliers » en secondaire IV et V. Déjà, a-t-il dit, des expériences sont en cours, notamment à l'école Le Boisé, à Victoriaville. À son avis, la formation fondamentale, qu'il s'agit de renforcer, peut se donner par des méthodes pédagogiques qui respectent davantage les cheminements intellectuels variés des jeunes.

M. Bouchard était à Montréal, hier, pour la tenue du dernier des 11 colloques régionaux du MÉQ sur la formation professionnelle. Cette fois, on reprenait la consultation sur un certain nombre de moyens d'action plus spécifiques, soit la carte nationale des programmes de formation professionnelle, l'élaboration, la révision et la mise à jour des programmes de formation professionnelle, les modes de concertation entre le monde de l'éducation, ses partenaires ministériels et le marché du travail et, enfin, le programme d'action du MÉQ pour les autres sujets. Sur les trois premières questions, le ministère a pu constater un consensus généralisé à travers le Québec.

# E. Maldoff et G. Godin s'expliquent

Le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Gérald Godin se serait engagé hier à réexaminer le projet de loi 57 touchant les questions du bilinguisme institutionnel au sein des organismes anglophones, de la langue de communication au sein des écoles anglaises, et des tests linguistiques pour les professionnels.

C'est ce qu'a indiqué hier au DEVOIR, le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, qui sortait d'une rencontre avec M. Godin. Ce dernier a sollicité cette rencontre à la suite de la parution dans *The Gazette* de l'analyse article par article du projet de loi par Alliance Québec. Malheureusement, il n'a pas été possible de rejoindre M. Godin pour connaître sa version de la rencontre.

D'apès M. Maldoff, le ministre n'avait pas bien compris que le projet de loi 57 maintient l'obligation du bilinguisme personnel pour pour chaque personne oeuvrant au sein des institutions anglophones. Alliance Québec réclame de son côté que le fardeau du bilinguisme repose sur l'institution plutôt que sur les individus.

M. Godin n'aurait pas compris non plus que les tests linguistiques resteraient en vigueur encore longtemps après 1985, ni non plus que les écoles se verraient dorénavant astreintes au bilinguisme dans leurs communications internes alors qu'elles pouvaient de par la loi 101 utiliser que l'anglais.

Il n'a, par ailleurs, été que sommairement question de la reconnaissance explicite de la communauté anglaise dans le préambule de la Charte, a enfin précisé M. Maldoff.

## AUJOURD'HUI

« Comment devenir expert à 'Donjons et dragons' », à la bibliothèque municipale de Brossard, de 10 h à midi. 656-5960.

■

La Communauté pour la paix et le développement humain, organisme à but non-lucratif, organise des soirées pour la paix tous les samedis à 20 h, au 2133, rue Marie-Anne est. Entrée libre. 532-9681 ou 523-6851.

■

Récital donné dans le cadre de la Semaine de musique canadienne, sous les auspices de l'Association des professeurs de musique du Québec, à 19 h 30 au collège Marianopolis, 3880, chemin de la Côte-des-Neiges. Entrée libre. 768-5406.

■

Joseph Trudel-Tessier, auteur de *Roquelune*, son premier roman, sera à la librairie Hermès, de 14 h à 16 h, au 1120, avenue Laurier ouest. 274-3669.

■

Le Regroupement des aquarellistes du Richelieu organise une session de deux jours avec l'aquarelliste Élise Séguin, cette fin de semaine. 334-6946.

■

Les samedis précédant les dimanches de l'Avent (26 novembre, 3, 10 et 17 décembre) dans la chapelle des Dominicains, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, angle Darlington, à 16 h, célébrations liturgiques d'un caractère exceptionnel. 731-2166.

■

Conférence-débat du Mouvement des étudiants africains, intitulée « Le droit international et l'apartheid en Afrique du Sud », à 15 h, au Centre communautaire de l'U de M, 2332, rue Édouard-Montpetit, local B2405. 731-9566.

■

Séance publique d'information du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau au pavillon Jean-de-Grandpré, 2275, rue Laurier est. 527-4521, poste 251 ou 233.

■

Bal costumé de la Sainte-Catherine à l'ACHUM (association gaie de l'Université de Montréal), à 21 h 00, au 3200, rue Jean-Brillant. Entrée libre.

## 26 novembre

*par la PC et l'AP*

**1981** — le Nouveau parti social-démocrate britannique obtient son premier siège au parlement, à l'occasion d'une élection partielle dans une circonscription précédemment tenue par un conservateur.
**1980** — Les autorités italiennes annoncent que plus de 3,000 personnes ont été tuées et que plus de 1,000 autres sont portées disparues à la suite d'un tremblement de terre qui s'est produit trois jours plus tot dans la région de Naples.
**1979** — l'ayatollah Khomeiny lance un appel aux Iraniens pour qu'ils apprennent le maniement d'armes et demande au pays de se mobiliser contre les Etats-Unis.
**1978** — les dirigeants politiques et religieux opposés au chah lancent un appel à une grève générale qui paralyse pratiquement l'Iran.
**1977** — Israël accepte une invitation de l'Egypte en vue d'entretiens multinationaux au Caire destinés à préparer une conférence de paix à Genève.
**1974** — le Mexique rompt les relations diplomatiques avec le Chili.
**1970** — un peintre bolivien, déguisé en prêtre, tente de poignarder Paul VI à Manille: le pape est indemne.
**1969** — un conflit armé éclate à la frontière entre l'Arabie saoudite et le Yémen du Sud.
**1967** — inondations dans le centre du Portugal: 250 morts.
**1949** — l'Inde adopte une constitution qui en fait une république fédérale au sein du Commonwealth britannique.
**1940** — un demi-million de juifs reçoivent l'ordre de se retirer à l'intérieur des murs d'un ghetto, à Varsovie.
**1922** — ouverture de la tombe du pharaon Toutankhamon, en Egypte.
**1896** — la Russie révèle un plan d'occupation de Constantinople si la Grande-Bretagne intervient en Crête.
**1857** — ouverture du premier parlement australien à Melbourne.
**1812** — la Grande Armée, qui a évacué Moscou, traverse la Bérésina, harcelée par les Cosaques.
**1764** — les Jésuites sont chassés de France.
**1680** — Louis XIV, de France, déclare la guerre à la Hollande.
**1648** — le pape Innocent X dénonce le traité de Westphalie qui a mis fin, un mois plus tôt, à la Guerre de Trente ans.
**1580** — la paix de Fleix met fin à la septième guerre de religion en France.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 26 novembre 1983

# MOZART RÉCIDIVE, CETTE FOIS À L'OPÉRA

par
GILLES POTVIN

DE Prague, Mozart écrivit ce qui suit à son ami viennois Jacquin, le 15 janvier 1787: « Ici, on ne parle pas d'autre chose que de *Figaro*, on ne joue, on ne souffle, on ne chante et on ne siffle que des motifs de *Figaro*. Aucun opéra n'attire autant que *Figaro* et toujours *Figaro*. C'est assurément un grand honneur pour moi! »

A Montréal, près de 200 ans plus tard, l'opéra *Le Nozze di Figaro* n'a pas encore atteint un tel degré de popularité dans le grand public mais son illustre auteur, Wolfgang-Amadeus Mozart, est un personnage dont on a beaucoup parlé ces derniers temps. À la télévision, une série d'émissions a fait revivre les moments importants de sa brève existence et sa place à l'horaire du dimanche l'a rendue accessible à un très vaste public.

Peu après à la scène, le Théâtre du Nouveau Monde a mis à l'affiche *Amadeus*, pièce à succès du dramaturge Peter Shaffer basée sur la rivalité entre Mozart et son aîné, le puissant Antoni Salieri, jaloux du génie de son jeune collègue au point de l'avoir fait disparaître par empoisonnement, suivant une hypothèse répandue mais rejetée par la plupart des historiens sérieux.

Enfin, l'opéra *Le Nozze di Figaro*, l'un des chefs-d'oeuvre dramatiques du musicien, prendra l'affiche à la salle Wilfrid-Pelletier mardi à 20 h. Deuxième production de la quatrième saison de l'Opéra de Montréal, *Le Nozze di Figaro* sera par la suite représenté les 2, 5 10, 14, 17 et 19 décembre à 20 h.

La composition de *Le Nozze di Figaro* se situe à une période particulièrement féconde de la production mozartienne. Symphonies, concertos, sonates et quatuors (les six dédiés à Haydn) se succèdent à un rythme étourdissant. Mais le compositeur est obsédé par le désir de composer un opéra italien.

Dans une lettre de mai 1783 à son père dans laquelle il signale l'arrivée à la cour de Vienne d'un certain abbé da Ponte, futur librettiste de *Figaro*, il écrit: « Et je voudrais tant me montrer aussi dans un opéra italien », précisant qu'il a bien « parcouru 100 livrets et plus mais je n'en ai à peu près trouvé un seul dont je puis être satisfait ».

Ce n'est que deux ans plus tard, à l'automne de 1785, que la collaboration du musicien avec da Ponte s'amorça. Mozart suggéra à ce dernier d'adapter pour lui la pièce de Beaumarchais *Le Mariage de Figaro* dont le succès dans toute l'Europe avait suivi sa création à Paris en 1784. Dans son adaptation, da Ponte prit soin d'éliminer toute référence à la satire politique et sociale qui occupe une place de premier plan dans l'oeuvre de Beaumarchais.

Le livret admirablement construit de da Ponte allait fournir l'occasion à Mozart de produire l'un de ses plus purs chefs-d'oeuvre. Et la collaboration avec da Ponte à la suite de ce premier succès se poursuivra avec deux autres chefs-d'oeuvre, *Don Giovanni* et *Cosi fan tutte*.

Ces deux derniers opéras ont été présentés à Montréal au cours de la dernière décennie, *Don Giovanni* en 1974 par l'Opéra du Québec, et *Cosi fan tutte* par l'Opéra de Montréal en 1981. Pour *Le Nozze di Figaro*, il fut cependant remonter à l'année 1967 alors que Montréal assista cette année à deux productions de cet ouvrage. En janvier, l'Opéra Guild de Montréal le présenta à la salle Wilfrid-Pelletier sous la direction musicale de Mario Bernardi que l'on retrouve cette année à la tête de la production de l'Opéra de Montréal. Au mois d'août suivant, dans le cadre du Festival mondial d'Expo 67, l'Opéra d'État de Vienne mis l'oeuvre à l'affiche avec une distribution exceptionnelle sous la direction de feu Karl Boehm.

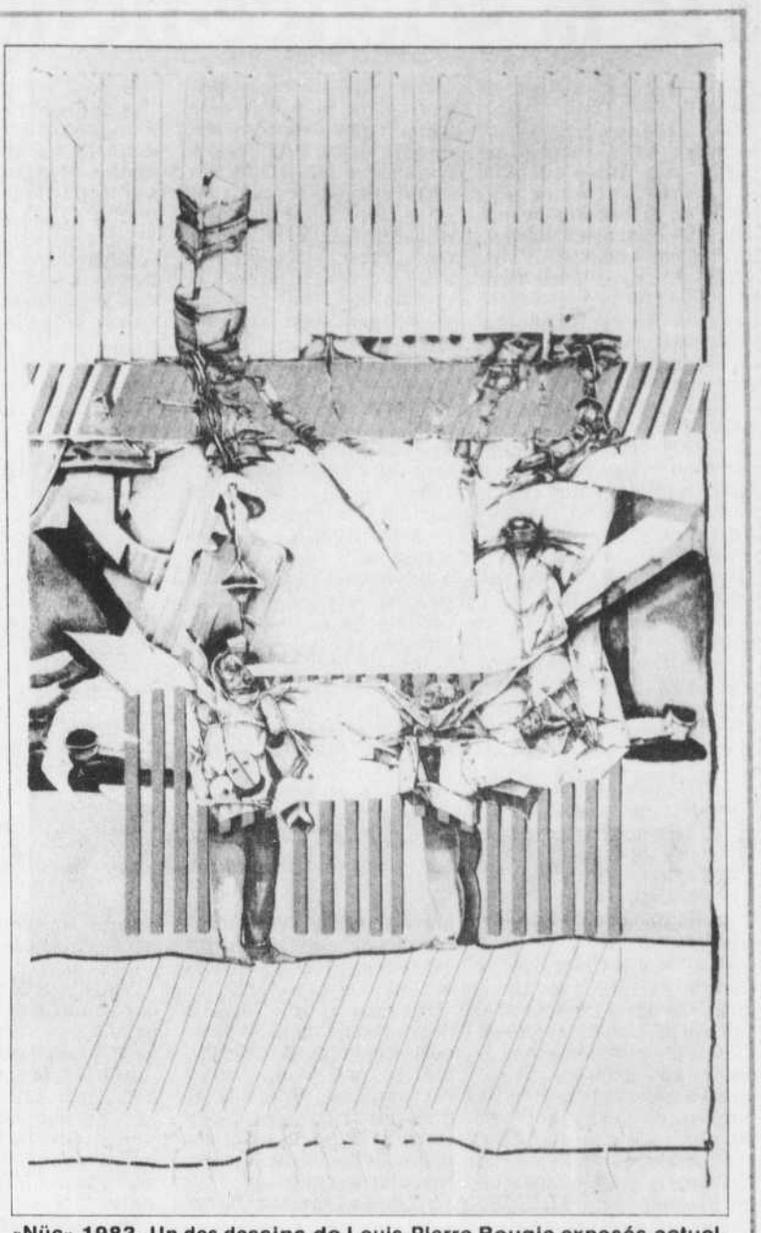
Pour sa production, l'Opéra de Montréal a fait de nouveau appel au metteur en scène Humbert Camerlo et au décorateur et costumier Bernard Arnould, le tamdem responsable de *L'Élisir d'amore* de Donizetti en décembre 1981, l'une des meilleures réussites de la troupe depuis sa fondation.

Suite à la page 24




Photo Jacques Grenier

**Claude Corbeil, qui tiendra le rôle de Figaro dans «Le Nozze di Figaro» à compter de mardi à l'Opéra de Montréal**



**«Nüc» 1983. Un des dessins de Louis-Pierre Bougie exposés actuellement à la galerie Michel Tétreault.**

# ADRIEN THÉRIO

## *Un romancier discret, fidèle à ses racines*

par
MADELEINE
OUELLETTE-MICHALSKA

★ Adrien Thério, **Marie-Ève, Marie-Ève,** Éditions Québec/Amérique, 132 pages.

COMME Roger Fournier, comme Victor-Lévy Beaulieu, Adrien Thério vient du Bas-du-Fleuve. Il a eu Antoine Savard pour professeur. Il cite, parmi ses écrivains préférés, Gabrielle Roy, Yves Thériault, Marie-Claire Blais.

Voilà un réseau de références et de connivences qui ne trompe pas. Sous des dehors modestes, on ne passera pas inaperçu. Et on s'attachera à ses personnages comme on s'est attaché à ses racines, avec passion et fidélité.

À cinq ans, le futur écrivain déménage au Chemin Taché, route rurale qui sera appelée Saint-Amable dans ses romans, dont il créera la légende au fil de ses livres de fiction, plus d'une quinzaine auxquels la critique ne rendra pas toujours justice.

Des romanciers sont doués pour le marketing, d'autres y répugnent. Thério n'a rien de ces jeunes auteurs qui vous relancent au téléphone ou dans un lieu public pour vous demander: « Avez-vous reçu mon livre ? » Ou mieux: « Allez-vous en parler ? » Homme discret, homme secret aux attachements généreux et aux rancunes tenaces, il laisse son oeuvre parler pour lui. Et cette oeuvre déborde une carrière singulière.

Ses anthologies cernent une para-littérature négligée — l'humour, les contes de tradition orale —, ses essais inclinent à la polémique — Jules Fournier, Ignace Bourget —, les revues littéraires qu'il a fondées sont vivantes, dynamiques, indispensables.

En 1961, il a créé *Livres et auteurs québécois*, revue critique annuelle de la production littéraire. Quinze ans plus tard, il lançait *Lettres québécoises*, magazine d'actualité littéraire dont le besoin se faisait grandement sentir.

Mais pour lui comme pour d'autres, le travail d'animation culturelle, exigeant, souvent ingrat, finit par mettre en veilleuse le travail de l'écrivain. Aux yeux des critiques et même des collègues, il peut être parfois opportun, voire commode, de se souvenir du directeur de revues et d'oublier le romancier.

C'est dommage, car voilà une oeuvre qui n'a cessé d'illustrer un milieu social, des origines, une dimension à la fois mythique et réaliste de la vie. Le Chemin Taché qui nourrit l'imaginaire du romancier est à nouveau présent dans son dernier livre, *Marie-Ève, Marie-Ève*, où la parole est donnée, cette fois, à une femme. Et quelle femme que cette Carmélia, une de ces octogénaires ardentes, pétillantes d'esprit, comme on en a tous rencontrées un jour ou l'autre sans y prêter suffisamment attention.

Cette Carmélia, qui a une fille nommée Marie-Ève, est une conteuse. Elle est fascinée par le travail d'écrivain, ce don magique que paraît détenir le romancier capable de créer des personnages et d'animer un monde qui lui semble plus vrai que le monde réel.

Alors elle écrit au romancier Claude qui fut son voisin, enfant, pour lui rappeler qu'elle existe: « C'est le premier message de ma lettre — que tu saches que j'ai existé, que j'existe encore et que tu n'avais pas raison de m'ignorer quand tu t'es mis à parler des gens du Chemin Taché. »

Voilà donc quelqu'un qui sait que l'écriture, comme tout acte fondamental

Suite à la page 24

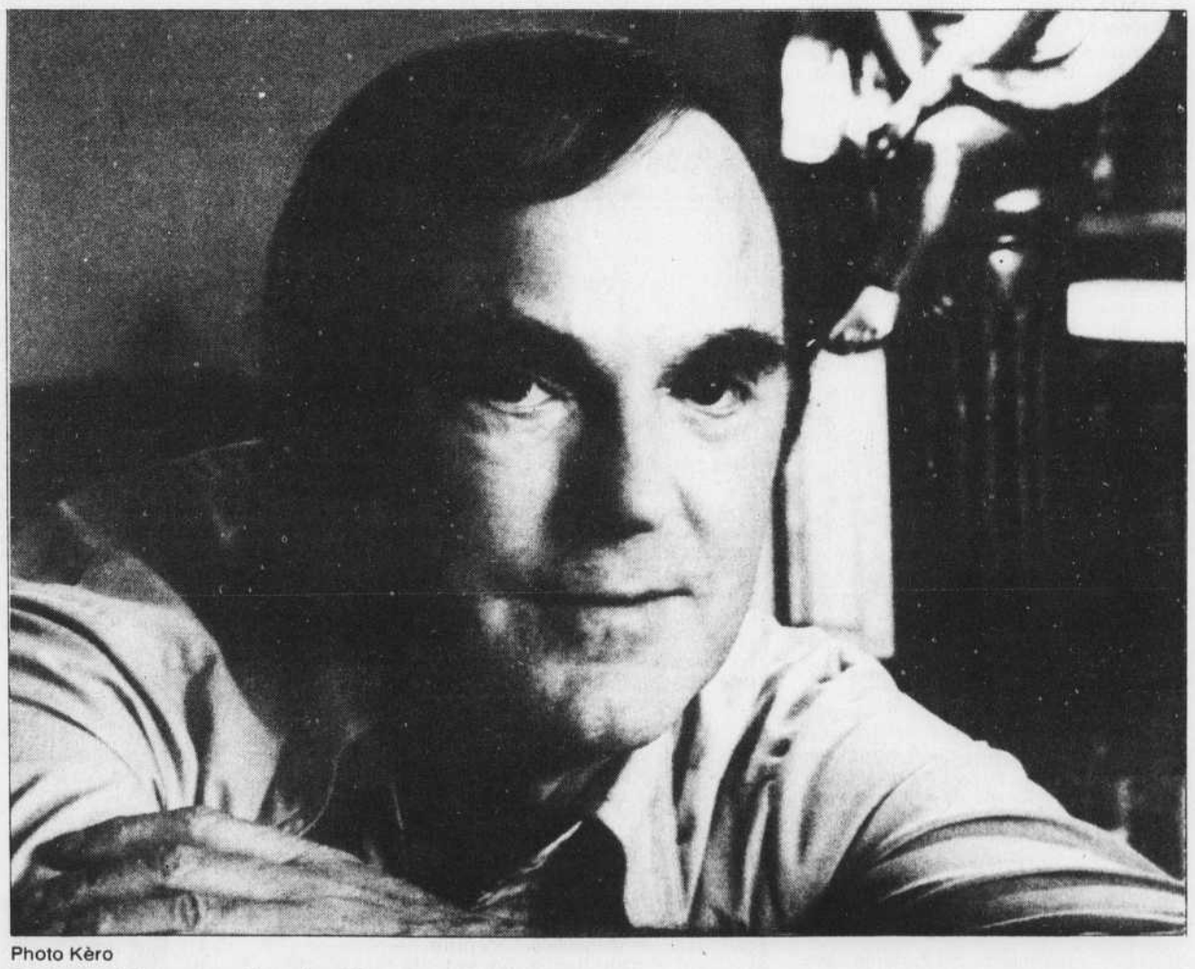


Photo Kèro

**Adrien Thério: une carrière singulière**

# Louis-Pierre Bougie: vision de la Pologne

par
GILLES DAIGNEAULT

ON connaît la sympathie discrète mais constante et profonde de la galerie Michel Tétreault (4260 rue Saint-Denis) pour l'estampe, et notamment pour l'estampe québécoise. Or, l'exposition des travaux récents de Louis-Pierre Bougie vient confirmer cette attitude.

En effet, le noyau de l'accrochage est un magnifique (mais austère) album de 12 gravures en taille-douce et à l'eau forte intitulé *Le prince sans rire*, celui-là même qui a remporté un des grands prix du Concours national de livres d'artistes organisé cet automne par la galerie Aubes 3935.

Il s'agit d'une suite d'images qui résultent d'un séjour que fit Bougie en Pologne, pendant l'été 80, et au cours duquel il dessina une foule de croquis. L'estampe devait condenser cette imagerie éparpillée et la dramatiser avec ses noirs sensuels qui ne s'obtiennent qu'à l'aquatinte et que traversent les traits presque palpables du burin.

Jusqu'à maintenant, le travail de Bougie manifestait plutôt la facilité avec laquelle il dessinait et faisait des variations habiles sur des thèmes passablement anodins, tout en tâtant les ressources de la gravure. Cette fois-ci, tout se passe comme si l'urgence de commenter une situation autant intérieure qu'extérieure coïncidait avec une maîtrise et une compréhension inouïes de la discipline, de sorte que l'image naît d'une exploration passionnée à la fois du contenu et de ses modes de représentation sur la plaque.

Quant aux dessins qui complètent la présentation, ils sont encore tributaires de la pratique de la gravure en ce qu'ils travaillent le support en creux et en relief — ce qui leur permet de retenir diversement la lumière — et qu'ils utilisent toute une gamme de gris comme pour signaler plus explicitement la richesse des noirs de l'estampe.

Ils s'intitulent *Nüc* — « Quelque part entre Noël et le nucléaire », dira Bougie — et leur facture alambiquée suggère un univers moins inquiétant que celui sur lequel règne le Prince sans rire.

D'autre part, les sculptures récentes de Daniel Couvreur disent surtout la passion de l'artiste montréalais pour la transformation du marbre, ce matériau aussi dense et dur que lourdement connoté en histoire de l'art, qu'il trouve en abondance à Pietrasanta — un petit village toscan qui est un grand centre de sculpture — où il travaille depuis une dizaine d'années.

À première vue, ces minutieux assemblages de formes, de matériaux et de disciplines diverses évoquent un surréalisme un peu suranné; seule l'omiprésence du marbre, qui est rarement utilisé à cette sauce, produit un certain effet de dépaysement.

En fait, on a l'impression que Couvreur (qui est autodidacte en la matière) se complaît dans sa lutte amoureuse avec le marbre dont il scrute toutes les possibilités plastiques. Ailleurs, il s'ingénie à subvertir le tempérament massif du matériau en le transformant en support de petites aquarelles ou de graphismes légers, ou encore en intégrant à l'oeuvre des étendues de sable.

L'artiste se laissant manifestement prendre au plaisir de mettre des espaces en abîme, cela donne des sculptures très complexes et dont la préciosité est encore soulignée par la mise en place de l'exposition — très chargée — qui n'a pas su faire l'économie de certaines pièces qui non seulement n'apportent pas grand chose à la proposition de Couvreur, mais empêchent le visiteur d'en faire l'expérience adéquatement. Reste que les amateurs de marbre bien ouvragé y trouveront leur compte. (Jusqu'au 11 décembre).

★

En général, les expositions qui réunissent les travaux d'un professeur et de ses élèves ne sont pas les plus passionnantes, et celle qui s'intitule *Hans Hofmann, l'enseignant*, présentée dans le Cabinet des dessins et estampes du **Musée des beaux-arts**, ne fait pas exception à la règle.

Suite à la page 29




ELLE TRAVAILLAIT À IDÉAL DRESS

*ÉCRIT EN COLLABORATION PAR DES PRÉ-RETRAITÉES ET RETRAITÉS*

Ce petit roman raconte la vie de différents personnages vivant des situations et exprimant des émotions identiques à celles que les auteurs ont vécues et ressenties. Histoire émouvante et simple, elle sensibilise les pré-retraités aux bouleversements provoqués par la mise à la retraite.

**Éditions Saint-Martin**
5089, rue Garnier, Montréal H2J 3T1
Tél. : 525-4346

**4,95 $**
EN VENTE
EN LIBRAIRIE

## courrier

# De la science-fiction québécoise dans LE DEVOIR !

*(Lettre adressée à François Hébert)*

Samedi dernier, le 19 novembre 1983, vous avez comme qui dirait « éclairé ma journée »! Comme tous les samedis matins, je me suis précipité au dépanneur du coin pour acheter LE DEVOIR et lire religieusement le cahier Culture et Société qui, très souvent, me donne des crises d'urticaire. Mais on est masochiste ou on ne l'est pas...

Samedi donc, j'ouvre LE DEVOIR et que vois-je, à la page 19? ... Heureusement que j'étais assis... Un article étoffé sur TROIS recueils de SF & Fantastique... Bigre! J'ai eu du mal à m'en remettre, je vous le jure. De la SF... de la SF québécoise dans les pages du DEVOIR, voilà qui avait de quoi surprendre.

Je vous écris aujourd'hui pour vous féliciter. Pas moins! Cela fait quelques années déjà que nous regrettons l'absence quasi-totale de recensions d'ouvrages de SF québécoise. Lors d'un panel sur la critique, qui s'est tenu dans le cadre de Boréal 83 (pendant le Salon du Livre), plusieurs participants ont souligné le silence quasi total des critiques du DEVOIR et de *La Presse* vis-à-vis de la science-fiction. Une des conclusions du débat a été que vous (les critiques) étiez tout simplement incapables d'en parler parce que fermés au genre...

Sans le savoir, probablement, vous venez de poser un geste très important en faisant l'effort que tous souhaitaient. Merci et bravo! Et surtout, continuez... Nous ne demandons pas de traitement de faveur, nous ne désirons pas non plus être marginalisés. Simplement, il nous paraît normal, honnête (intellectuellement) de rendre compte de temps en temps de ce qui se fait dans le domaine de la SF. Je vous signale aussi que pour l'éditeur, Le Préambule, il s'agit aussi d'une première.. Après 47 ouvrages, *Aurores Boréales I* est le premier dont il est question dans vos pages. Pourtant, Le Préambule a publié des recueils de poèmes, des romans, des ouvrages de philosophie, etc.

Quelques remarques, en passant, sur le fond de l'article. Passons sur la réflexion selon laquelle la SF a ses adeptes et des églises (sic)... so what? La « modernité » québécoise a elle aussi ses adeptes et ses églises (La *NBJ* et... LE DEVOIR pendant assez longtemps...) Tout ça n'est que secondaire et presque inévitable.

Je vous trouve un peu injuste quand (comme tous les critiques peu habitués au genre) vous mentionnez la quincaillerie de véhicules et de gadgets futuristes... Je n'ai pas l'impression qu'il y en a beaucoup dans l'anthologie que vous avez lue. Dans certains textes peut-être mais parfois cela est inévitable. Les personnages de Balzac se déplaçaient en diligence, les personnages de la SF en vaisseau spatial... Que certains auteurs abusent du gadget, peut-être, mais ils sont minoritaires et on ne peut généraliser.

Quant aux néologismes nous ne pouvons y échapper, ni dans la fiction, ni dans la réalité. De mots comme « robot », « laser », « clone », « pantropie », etc. font partie du vocabulaire scientifique moderne. L'évolution de la science et de la technologie entraîne la création de mots nouveaux, qui, à la longue, passent dans le vocabulaire courant. Et j'avoue personnellement les trouver moins idiots que ceux que certains fonctionnaires imbéciles nous imposent, du style « hareng juvénile » pour des sardines ou « bénéficiaire carcéral » pour des détenus! Dans le premier cas, la langue innove et s'enrichit de mots nouveaux, dans le second cas elle ne traduit qu'un appauvrissement navrant et des concepts et de l'imagination! Mais je vous concède volontiers qu'un *abus* de néologismes a de quoi décourager le lecteur. J'ai moi-même plusieurs fois renoncé à poursuivre la lecture de romans dans lesquels les auteurs abusaient des mots nouveaux.

Je n'ai pas été étonné du tout que vous ayez préféré l'anthologie de textes fantastiques. Le fantastique a une tradition littéraire beaucoup plus longue et plus solide que la SF, genre somme toute assez récent (début du XXe siècle).

De plus, le fantastique est plus « intimiste » plongeant ses racines et se nourrissant de l'inconscient. J'irai même jusqu'à avancer que votre formation littéraire vous prédispose à une appréciation critique plus juste du fantastique que de la SF (avec laquelle *vous êtes* très peu familier).

Je me souviens que lorsque je faisais ma maîtrise à l'Université de Montréal, on pouvait faire des thèses sur le fantastique, suivre des cours sur le fantastique. Il n'était pas alors question de SF. Jamais. (On me dit que les choses ont changé un peu...). Ceci dit, la SF explore aussi les espaces intérieurs et je crois que sa valeur réelle est de nous montrer l'homme non plus aux prises avec ses problèmes habituels, ses semblables et son environnement terrestre (ce que fait la littérature général) mais confronté au(x) changement(s). La question que pose la SF est la suivante: l'homme est-il vraiment « éternel » (physiquement, moralement, psychologiquement, etc.)? Certains critiques appellent cela une « poétique de l'altérité ».

Bien sûr, au niveau de la forme, du style, bref, de l'écriture, les auteurs québécois (tous assez jeunes, dans l'ensemble) ont encore bien des choses à apprendre et à parfaire. Mais nous n'en sommes qu'au début. Le fait de savoir qu'ils sont lus *aussi* par les critiques de littérature générale ne peut que les encourager à continuer et à travailler.

Je voudrais terminer en vous signalant qu'après neuf années à la tête de la revue *Solaris*, j'ai décidé de cesser de m'en occuper. J'ai d'autres projets. De plus l'organisation, l'administration et la publication de la revue prenait l'essentiel de mon temps. C'est donc une nouvelle équipe qui prend la succession: Élisabeth Vonarburg (coordination et rédaction), Daniel Sernine (administration générale et composition), Charles Montpetit, (graphisme), Joel Champetier, Luc Pomerleau et Claude Janelle ont des responsabilités éditoriales. La première conséquence pratique: le numéro 53, prévu pour octobre, est reporté au mois de décembre. Par la suite, la revue reprendra son rythme de parution habituel.

Mais je n'ai fait qu'abuser de votre temps... Je vous laisse donc à vos occupations en vous encourageant à continuer de jeter de temps en temps un regard pertinent sur la production de SF québécoise. Vous avez posé un premier geste qui vous honore. Je vous en remercie.

**Norbert Spehner**
Longueuil, 21 novembre.

Le cahier
**CULTURE ET SOCIÉTÉ**
est dirigé par
Paul Morisset

# Critique littéraire et xénophobie

*(Lettre adressée à François Hébert)*

Après Louis Caron, après Claude Jasmin, c'est donc moi le/la suivant/e à abattre. Sort. On m'avait dit, comme à Claude Jasmin, de ne pas répondre aux méchants chroniqueurs et, « sans bruit » de continuer à explorer la beauté, la laideur de l'être humain.

J'aurais été étonnée que mon roman vous satisfasse et vous m'auriez posé de sérieux problèmes. J'aurais peut-être abandonné l'ouvrage en cours, et ri jaune. Rien d'aussi grave ne s'est passé. Votre papier est tellement long, tellement excessif — les excès sont les pires aveux — qu'il est inutile de lire entre les lignes. J'ai cherché là où vous n'avez rien trouvé ou si peu.

Mon roman, monsieur Hébert, vous a perturbé mais vous possédez si peu d'humour que vous ne l'admettrez jamais. Je n'oserais pas vous apprendre votre métier mais quand on veut « abattre » un auteur, on lui consacre deux petites colonnes et vlan! On l'assomme!

Or, votre article est pétri de sentiments méprisants, de colère, de rage, de xénophobie. Au fond, vous êtes un sentimental: vous avez lu mon ouvrage sans rien y comprendre et, irrité *qu'une écrivaine* vous ait intellectuellement surpassé, vous vous êtes vengé bien bassement.

Récapitulons. Vous dites que Laurence se tait sur ses origines, qu'elle parle peu de son passé, etc... Ce qui revient à dire que j'aurais dû explorer davantage son univers méditerranéen au détriment de toute la vie de Marcella. Là n'était pas le propos de mon roman, mais vous m'avez tendu la perche d'une manière perfide, car décrivant le passé de Laurence, je me taisais sur celui de Marcella... En clair, je me taisais non sur Marcella mais sur le Québec des années noires que vous semblez détester à travers sa littérature. J'y reviendrai.

Vous vous demandez pourquoi Laurence et ses compagnes ont aimé un être aussi « méprisable » que Benjamin. Sachez, monsieur Hébert, que nul n'est méprisable et que personne n'a jamais trouvé les raisons et les déraisons qui font que nous aimons un être plutôt qu'un autre. La collection Harlequin n'attirerait pas tant de lecteurs, de lectrices. L'amour est peut-être la grande affaire de la littérature...

Vous dites encore de Rosala-juive qu'elle est une « putain frippée »! Non, monsieur Hébert; cette femme a été la victime, la proie de nazis qui l'ont torturée jusqu'à lui faire perdre la raison et le goût de la vie. Cela semble vous avoir échappé: avez-vous déjà entendu parler du nazisme? C'est vrai que vous étiez bien jeune... Moi aussi d'ailleurs, et là où je vivais ce n'était pas la « drôle de guerre »; l'Europe était à feu et à sang et nous mourions de faim. Années noires qui, pareilles aux vôtres, n'étaient pas glorieuses.

Vous dites encore que Marcella couche avec n'importe qui. Elle était une femme libre avant de faire la connaissance de Benjamin, elle exerce une profession, pourquoi se priverait-elle d'hommes? Vous semblez d'ailleurs condamner toutes *mes errantes* à ce propos. Étrange. Seriez-vous un macho moins inoffensif que l'amant de Laurence (Marc)?

Vous avez raison, il y aurait beaucoup à dire.. Beaucoup à dire sur vos lacunes psychologiques et analytiques de chroniqueur littéraire. À preuve, ces quelques phrases extraites de mon roman dont vous parsemez votre article comme si vous me projetiez à l'intérieur de mon histoire. Laurence a le droit de déclarer: « Le rêve américain est un leurre ». Vous oubliez de signaler qu'elle répond à une tierce personne.

Liliane, femme fantaisiste et sensuelle déclare: « Je suis la femme d'un homme qui m'aime et la maîtresse d'un homme qui me charme ». Et alors? Qu'est-ce qui ne va pas? C'est vrai que l'humour étant l'apanage de femmes comme Liliane, vous ne devez guère les aimer, monsieur Hébert!

Revenons aux années noires. J'ai été étonnée du mépris avec lequel vous évoquez la littérature qui a été la vôtre: *Angéline de Montbrun*, *Séraphin Poudrier*; *Trente Arpents* et la fameuse *Maria Chapdelaine* qui a fait couler beaucoup d'encre. Vous m'accusez presque d'exploiter des références qui vous font grincer des dents. Pour ne citer que *Maria Chapdelaine*... Que voulez-vous, monsieur Hébert, tant de gens meurent d'une manière identique et tant d'hommes se prénomment... François!

Vous avez été dérangé, je vous ai enragé que moi, Européenne, j'aie touché à ce que vous croyez intouchable. J'ai créé une histoire qui se déroule entre les années 1940-1982 avec une vision extérieure qui ne correspond pas tout à fait à ce que furent les villages de l'époque, les moeurs de l'époque.

Qu'importe! Mon ambition n'était pas d'écrire une vulgarisation historique mais de raconter la vie de femmes d'ici et d'ailleurs. Votre hargne est si profonde que je semble avoir parfaitement réussi.

Savez-vous que mon roman se porte très bien merci et qu'un projet de film ne serait pas impossible. Ce n'est pas si mal pour un roman au *style fade, aux phrases courtes* etc... Je vous soupçonne d'avoir été irrité par la longueur des phrases de mon roman *Que mon désir soit ta demeure*, vos contradictions sont si évidentes, monsieur Hébert.

Mon roman, *Les Errantes*, est trop jeune pour que vos mains et vos propos désobligeants le salissent. J'ai le droit de le défendre comme vous avez pris le droit de le détruire sans y parvenir. C'est un roman bien écrit, bien structuré, ne vous en déplaise, et je dirais même original. Que voulez-vous, je déplore la facilité et je maintiens que l'être humain n'est pas aussi simple. Pourquoi irais-je alimenter de rêves débiles une littérature qui ne peut se permettre de tels caprices?

Oui, monsieur Hébert, vous faites preuve de xénophobie à mon égard. Je ne suis pas responsable — vous non plus — de l'emplacement géographique du Québec. Quand l'hiver est là pendant six mois, *il n'y a pas de fleurs*. Heureusement il y a les arbres, et pourquoi Laurence ne parlerait-elle pas aux arbres? Le végétal est vivant et Jean Paulhan l'a fait avant elle lorsqu'il se promenait la nuit dans les rues de Paris... (Avez-vous entendu parler de Jean Paulhan?)

Ces confidences doivent dépasser votre esprit rationnel... Savez-vous encore que les pays qui possèdent beaucoup de lacs, de rivières, etc... sont ceux qui sont le plus touchés par les orages. Et depuis quand un orage est-il moche, laid? Depuis quand une ville (Montréal ou Rome) sent-elle bon en plein été?

Aveuglé par votre hargne, c'est VOUS, monsieur Hébert, qui voyez tout noir à Montréal, à la campagne. Quant à la dragde, c'est une obsession qui revient souvent dans votre article. Sachez qu'il n'existe nulle part de paradis. Même pas à Rome. J'aurais pu expédier mes deux personnages au Liban, partout où l'on tue. J'ai préféré leur donner une chance de survie.

Et qu'est-ce que cela peut vous faire *qu'ils ne soient qu'amants*? C'est déjà beaucoup. Vous n'aimez pas ce départ à Rome, il vous humilie, et je cite: *Ici la fierté n'a pas sa ville*! Pauvre moi! Vous auriez bien voulu écrire sous votre plume acérée: « Maudite Française va voir ailleurs! » Vous êtes « petit », monsieur Hébert, et je m'étonne que vous fassiez partie du Comité de rédaction d'une revue au titre universel LIBERTÉ, je crois rêver.

Si vous le désirez, je peux expédier votre article et ma lettre à l'Ambassade de Rome, ces gens seront ravis et vous aurez le plaisir de me lire en italien, cela vous sera peut-être moins pénible. Pendant quelques instants, vous oublierez mes origines.. méditerranéennes!

Je ne vous salue pas, monsieur Hébert, mais je conclus, en souriant bleu, comme la Junie de Britannicus, que je n'ai mérité/ou presque/ni cet excès d'honneur (une page de publicité orageuse pour un roman soi-disant mal écrit) ni cette indignité (votre xénophobie envers moi et *mes errantes*). Bien sûr, *Britannicus* rejoint *Trente Arpents*, *Maria Chapdelaine*... C'est démodé! Au suivant, monsieur Hébert!

**Dominique Blondeau**
Écrivain immigrant
Montréal, le 6 novembre.

■ *Je n'ai aucune raison d'en vouloir à Mme Blondeau, dont je n'ai jamais parlé dans mon article. Si elle se confond avec Laurence, le personnage de son roman, c'est son problème. Quant à ma xénophobie, je crois qu'elle fait partie d'un roman qu'elle commence ici.*

**F. H.**

# Remerciements de la NBJ

*(Lettre adressée à François Hébert)*

Permettez-moi au nom du collectif de direction de *La Nouvelle Barre du Jour* de vous remercier pour l'article que vous avez signé au sujet du numéro d'octobre de notre revue portant sur la situation de l'intellectuel/le au Québec. Nous ne saurions trop répéter à quel point il nous paraît essentiel qu'on signale ainsi le travail qui se fait dans les revues culturelles québécoises.

Aussi, c'est avec un très vif plaisir que nous avons lu vos propos et nous aimerions vous préciser ainsi tout l'intérêt que nous y avons pris. Veuillez recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Hugues Corriveau**
pour le collectif de direction
**Louise Cotnoir**
**Lise Guèvremont**
et **H.C.**
Montréal, le 11 novembre.

## LA BOÎTE À ÉCHOS

L'auteure-compositeur-interprète **Sylvie Tremblay** se produit ce soir à 20 h au Cinéma Outremont.

■

Dimanche à 20 h 30, les Foufounes électriques, 97 est rue Ste-Catherine présente un défilé de mode intitulé ***Contre-couture***, qui mettra en vedette des vêtements différents. Une présentation de Québec-Rock et de CIBL-MF.

■

On peut voir la danseuse **Margie Gillis** au Centaur toute la fin de semaine dans un spectacle intitulé *Nouveaux rêves*.

■

La Galerie d'art du Parc présente jusqu'au 16 décembre sa collection *Des petits formats pour Noël* au Manoir de Tonnancour de Trois-Rivières.

■

Jusqu'au 11 décembre, l'exposition *Enzo Mari, une démarche progressive*, occupera l'espace du Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM.


Chez **vlb éditeur**
**Les romans de la rentrée!**



**MARYSE**
*de Francine Noël*

**Avoir vingt ans en 1968! Plus qu'une chronique de la vie quotidienne et des événements encore chauds de la dernière décennie, *Maryse* raconte l'histoire d'une génération qui, voulant porter l'imagination au pouvoir, s'est permis tous les espoirs. Un livre de très beau racontement, avec assez d'humour et d'ironie pour chasser très loin la maussaderie actuelle, et qui nous fait découvrir une grande écrivaine.**

**426 pages — 16,95$**



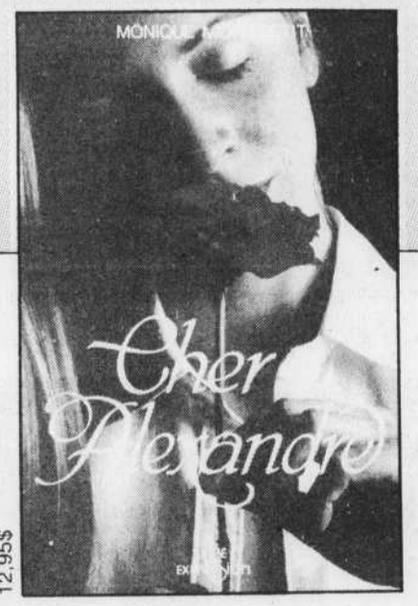


Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.

**LE DEVOIR**



**à lire cette semaine**




12,95$

**Cher Alexandre**

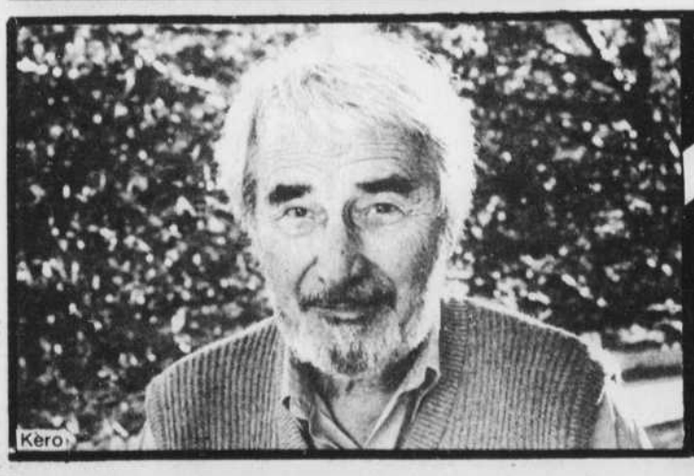
Alexandre, l'homme qui partageait la vie d'Annie est à l'étranger pour six mois. Annie se réfugie dans sa famille, elle y découvre un univers chaleureux, plein de fantaisie. La véritable aventure est là, le véritable amour est là. Annie s'interroge parfois, mais elle se sent si bien...

*« S'amouracher de son frère, à ma grande surprise n'avait rien d'extraordinaire. L'Histoire est jalonnée de cas. Avec Claude Lévi-Strauss, je fus probablement une des personnes qui se passionna le plus pour l'inceste. »*

LIBRE EXPRESSION

**disponible dans toutes les bonnes librairies**

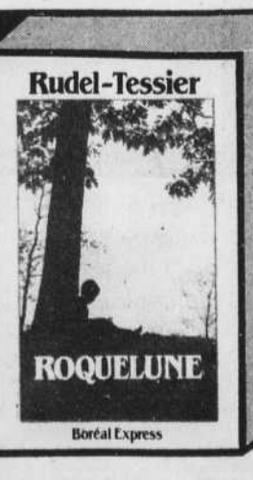





NOUVEAUTÉ

**ROQUELUNE**
**de J. RUDEL-TESSIER**
Une enfance dans la diaspora canadienne-française de l'Ontario des années vingt.

Venez rencontrer l'auteur aujourd'hui à la librairie Hermès de 14 h à 16 h — 1120 ouest rue Laurier



CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Saint VLB, comédien et martyr

FRANÇOIS HÉBERT

★ Victor-Lévy Beaulieu, **Discours de Samm**, VLB Éditeur, 247 pages.
★ Jean-François Bonin, **La Vie et l'Oeuvre d'Oedipe Roy**, VLB Éditeur, 213 pages.

QUE serait une année littéraire sans son VLB? Voici le dernier tome des *Voyageries*, qui sont maintenant terminées, nous apprend l'auteur. Menées à bon port?. Mais qu'est-ce qu'un bon port? D'où venons-nous, où allons-nous? Il est tôt pour se prononcer, tout cela est encore chaud et il nous faudra relire l'ensemble à distance pour bien mesurer le sens des sept livres, de *Blanche forcée* à *Discours de Samm*.

Pour l'instant, contentons-nous de parler du petit dernier, terme de l'heptalogie que constituent les *Voyageries*, à laquelle elle prête et emprunte des personnages et des thèmes, des idées et des obsessions, selon des lois à la fois simples et complexes sur lesquelles se pencheront sûrement, avec un certain nombre de lecteurs, presque autant de professeurs et d'étudiants.

Abel Beauchemin est l'homme à tout faire: narrateur, auteur, personnage, éditeur, téléromancier, père alcoolique, impossible amant, homme « revendicatif et grognard ». Sa femme Judith en sait quelque chose: il ne changera jamais. Abel écrit éperdument, mais cela n'assurera pas son salut. Il boit à s'en rendre malade, mais le soulagement n'est que temporaire; il rêve, mais le cauchemar n'est pas loin.

La mort ne veut pas de lui. Le problème, c'est *la vie*, rien de moins. Tout: des patates qui brûlent à l'amour mensonger, en passant par le reste. Abel et Judith s'aiment-ils? Oui et non. Comme dans la réalité, et comme dans les livres (pas les Harlequin). Certes ils ont deux charmantes petites filles, mais... L'écrivain souffre toujours, dans la gloire comme dans la misère.

L'éditeur, on le persécute. Chaque mot qu'Abel écrit, chaque chose qu'il fait, tout

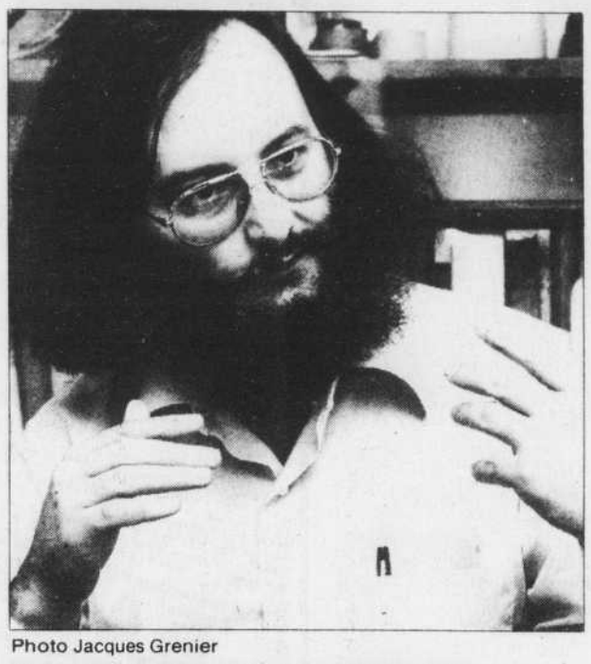


Photo Jacques Grenier
**Victor-Lévy Beaulieu: l'écrivain sur le qui-vive**

agrandit *la blessure*, la déplace, l'approfondit. Abel est saint Sébastien, troué de flèches. Saint Abel, comédien et martyr. Quelle blessure? La vie.

Il y a quelque chose de grandiose et de dérisoire à la fois dans le fait de s'en prendre ainsi à la vie, et qui pourrait être la marque des vrais écrivains. Évidemment, il n'y a pas que l'intention qui compte. En tout cas, personne ne sera tenté de mettre en doute la sincérité d'Abel, qui n'est pas écrivain pour la forme ni pour la frime. Lui le premier, il doutera de son autorité, de son authenticité: s'il écrit, cela ne fait pas automatiquement de lui un Écrivain. Le papier noirci n'a jamais suffi, ni non plus la reconnaissance publique, ni aucune association d'écrivains, à établir quiconque dans l'idéale confrérie des écrivains, Blanchot l'a assez répété.

Qu'est-ce donc qu'un écrivain? Voilà bien la question centrale de l'oeuvre de VLB, et que pose ici Abel, de façon très cohérente malgré les apparences, à laquelle il ne répondra pas, si ce n'est en écrivant, ou par procuration, en donnant *la parole* à Samm: *il* écrit, Samm *dit*. De l'écriture comme écoute. L'écrivain est sur le qui-vive.

Que dit Samm? Hélas, rien de neuf. Sur l'essentiel, rien qu'Abel ne savait déjà. Qui est Samm? Une femme, figurez-vous. Samm est la femme presque idéale, dont Abel rêve ou qu'il rencontre réellement, allez savoir. Sauf que l'amour leur est interdit, et leur liaison n'ira pas plus loin que dans les rêves où l'un des partenaires manque. Une tendre complicité, un baume tout au plus: un autre voyage inachevé. Serait-ce cela, une « voyagerie »?

Infirmière, Samm soigne Abel. Mais mal, puisque la douleur reviendra. Comédienne aussi, Samm jouera dans le téléroman d'Abel (cf. le *Race de monde* de VLB?); mais quel *rôle* Abel lui confierait-il, à elle qui *vit*, mal peut-être mais pleinement? Pourquoi encombrer le réel, déjà plein à craquer, de scénarios forcément surperflus? Il faut tenter de vivre, comme disait l'autre. Or Abel, en ce domaine, n'est pas très doué.

Tous autour de lui vont en souffrir. Mais quoi! Si l'on ne sait pas vivre, c'est surtout à soi que l'on doit s'en prendre! Encore là, Abel est cohérent: les actes et les rêves de représailles contre lui-même ne manqueront pas. Les corbeaux de la culpabilité. C'est seulement ici que la faille de son raisonnement apparaîtra: il est lâche, il n'ira pas jusqu'à se supprimer. Comme de Charybde en Scylla, il voyagera de nausée en nausée, ad nauseam. Car si l'on est *de trop*, n'est-ce pas...

Quel apaisement trouver? Aucun. Où aller? Nulle part. Que faire? N'importe quoi. Écrire, encore, toujours, contre l'évidence de la mort omniprésente. Rêver jusqu'à la folie, peut-être pas plus folle que la raison. Acter, au sens ducharmien. Rire? Un jour, peut-être. En attendant, ce n'est pas drôle, même (et surtout) si l'on appelle tout ça une « comédie », comme Dante, comme Balzac...

Abel est seul, on ne peut plus. Il n'a personne avec qui se mesurer, qui lui donnerait vraiment la réplique: Judith est fatiguée et Samm en a bien assez avec son propre passé. Pas d'amis, même pas d'ennemis (autres que ceux, assez nombreux, qu'il répudie du revers de la main). Abel est seul, et les autres tendent à n'être que ses fantasmes, invérifiables et incorrigibles. Invincibles aussi, forcément. C'est la rançon que doit payer un auteur qui est aussi un personnage, et le principal, sinon le seul: où finis-je, où commence le monde, cette mélasse? Un géant et un nain sont le même quand il n'y a personne autour de *lui*.

Le problème de Samm, ç'aura été son père-amant, d'où sa frigidité. Quant à l'attente d'Abel, ce n'est pas celle de Dieu, comme on pourrait s'y attendre de la part d'un fervent de Melville et de Joyce; c'est seulement d'une mère qu'il s'ennuie, chaude et compatissante. « Mon mal (est) d'être bien trop grand », avoue Abel, désireux d'être « capable de sucer mon pouce sereinement ». Freudiens, soulignez!

Il arrivera donc ce qui devait arriver: Samm (son nom évoque manifestement celui de son père, Sam) confondra Abel avec son propre père; et Abel, de son côté, dont le nom a quelque chose de féminin, trouvera en Samm un (faux) ersatz de sa mère. Mais nulle page, nul paysage, nulle amante ne lui ouvrira le sein tant convoité.

Cercle vicieux: plus VLB se saigne pour inventer son Abel, plus il se vide; et plus Abel ressemble à VLB, moins il y a d'espoir, vu que la vie d'Abel se fonde sur la mort de VLB. C'est sa seule mort qu'il verra, Abel, au bout du long et noir tunnel de ses voyageries. Plus VLB se meurt, plus Abel se meurt. Plus l'un se lamente, plus l'autre se lamente.

Que serait le contraire d'un prestidigitateur? Celui qui prendrait toute la magie du monde même pour en dévoiler les prosaïques ressorts, jusqu'aux siens propres, jusqu'aux ressorts des ressorts. Comme VLB. Mais il y a dans le nihilisme de VLB, ou son *noirisme*, quelque chose qui cloche, comme dans *La Nausée* de Sartre: l'art qui défait n'est pas moins faux, théâtral, artificiel, que celui qui construit, et l'anti-salaud est le frère siamois du salaud. La mort n'est pas plus forte que la vie; elle nous ôtera tout, mais pas la frêle certitude d'avoir été. D'avoir vécu, dans un rêve ou dans la réalité, peu importe: vue de là-bas, la différence sera minime.

Un VLB typique donc: de tout dans ce livre, du meilleur (certaines scènes) et du pire (certains dialogues), des tendresses et des révoltes, du solide et de l'incertain, des tripes et de la philosophie. Avec des teintes noires plus accentuées peut-être: l'ombre du bout du rouleau, ce « presquement » irrépressible acharnement contre la pourriture généralisée.

★

Quittons la fiction (si ce n'était pas la réalité) pour revenir à la réalité (peut-être fictive) et à un autre livre édité par VLB, *La Vie et l'Oeuvre d'Oedipe Roy*.

Son auteur, Jean-François Bonin, se veut drôle parce qu'il fait des jeux de mots n'importe lesquels, ne reculant devant aucune facilité. Son plat est un macaroni d'anecdotes ridicules et de pseudo-confidences, de sottises complaisantes et d'idées informes. Ou une ratatouille, comme vous voudrez: cet Oedipe-ci coule à pic dans ses courges et ses aubergines.

Qu'à cela ne tienne! À la fin, comme si cela devait nous intéresser, il va nous expliquer ce qu'il a voulu faire: « L'humour est lié à la loi de la pesanteur », dit-il. Ici, c'est la chute libre.

★

Revenons au *Discours de Samm* et laissons le dernier mot à Judith, la femme d'Abel: « Tout ça (tes éditions) pour des livres que même les anges, dans toute leur vertu, n'auraient pas le courage de lire. » Lucidité de Judith? Ou celle d'Abel, bien sûr, si c'est lui qui met les mots dans la bouche de Judith — mais gênante, *si Abel est VLB*, gênante pour les auteurs qu'il publie, dont certains méritent sûrement mieux. Pas Bonin cependant.

## ps L'ICONOCLASTE

SELON Jean-Charles Falardeau, je suis « l'iconoclaste de service » des lettres québécoises.

Ma franchise étonne, désarme. Je suis à la fois brave et cave. C'est que je n'aime pas, aveuglément, les veaux d'or. J'en casse. Je suis Jean Casse, comme il y a eu Jean Narrache.

Hélas, au lieu que le veau tombe de son piédestal, on me hisse sur le mien ! J'en arrache.

À cet égard, mon curriculum vitae est étoffé. Pour la petite histoire, sachez que j'ai déjà été dénoncé comme « pitre » par un secrétaire de l'Union des écrivains québécois; traité de « criticaturiste » par l'autre secrétaire; de « nono » dans un roman; de « plumitif », de « parisien » et de « maurrassien », et de « rat de papier », de « macho » et j'en passe, par Jean-Pierre Faye (de France !); de « misogyne » par le chroniqueur littéraire de *La Presse* et de « professeur » (!) par un autre chroniqueur; d'« idiot » par un poète et d'auteur qui n'a « rien à dire » par un autre membre du politburo de l'UNEQ (qui, en ce cas, me fait penser au Comité de salut public de Wajda dans son *Danton*).

Ils vont me rendre célèbre !

F. H.

# Gagnon: repenser le poème

par Pierre Nepveu

★ Madeleine Gagnon, **Pensées du poème**, VLB Éditeur, 63 pages.
★ Hugues Corriveau, **Revoir le rouge**, VLB Éditeur, 151 pages.
★ Renaud Longchamps, **Miguasha**, VLB Éditeur/Le Castor astral, collection « CRIR é LIR », 104 pages.

DANS le recueil qu'elle vient de publier, *Pensées du poème*, Madeleine Gagnon écrit: « J'ai longtemps essayé/en vain/de ne pas ignorer/ce que je ne savais comprendre. » Derrière ces mots simples, typiques de ce recueil, qui disent un échec passé, se marque aussi une réussite au présent. Celle de la poésie moins comme forme de savoir que comme non-ignorance, face-à-face avec ce que l'on ne comprend pas ou pas encore.

Les textes de Madeleine Gagnon font penser à cette définition lapidaire de l'écriture donnée par la poète américiane Denise Levertov: « Écrire, c'est écouter. » À quoi Madeleine Gagnon fait écho en disant: « J'écoute ma parole/parce que je suis dieu ». Affirmation étonnante au milieu d'un recueil qui a un ton modeste, éloigné de tout paroxysme. Mais le « dieu » dont il s'agit ici, c'est simplement la position momentanée de celui ou de celle qui ne peut créer sans se livrer entièrement à sa propre parole, en courant le risque du solipsisme.

Avec *Pensées du poème*, on a l'impression que Madeleine Gagnon poursuit une entreprise d'épuration amorcée dans *Au coeur de la lettre* paru en 1981. Le savoir théorique qui occupait une large place dans la plupart de ses écrits antérieurs tend à s'estomper. Les textes sont toujours très courts, découpés en vers de deux ou trois mots, comme pour bloquer toute envolée lyrique et toute réflexion trop discursive.

Ces poèmes cherchent à penser autrement, sous la forme d'aphorismes qui ne craignent pas le prosaïsme: « Si tu veux une mère/n'efface pas/ce corps/parcheminé/que tu n'es plus/salue/la vivante/étrangère/à tes côtés. » Et c'est avec une certaine logique que les derniers poèmes sont hantés par l'image de pierres, rocs métamorphiques, silex, galets, ardoises. L'écriture rejoint la sculpture et la gravure dans une rêverie de l'inscription élémentaire, dans l'écoute d'une pensée qui serait suggérée ou soufflée par ces choses à la fois très simples et très anciennes que sont les pierres. Repli contemplatif? Nouveau « parti pris des choses »? Mais les accusations de désengagement ont toujours un côté mesquin et à courte vue.

Ce que je reprocherais plutôt à Madeleine Gagnon, c'est de n'avoir pu s'empêcher de sacrifier à un didactisme qui se manifeste par une certaine complaisance dans le mot rare (chrysocolle, dioptase), mais surtout, par les textes en italique placés au centre du livre, et qui sont des définitions un peu plates et convenues, du genre: « mourir c'est:/ne plus voir/ne plus entendre/ne plus sentir » ou « la fiction c'est:/l'écriture prise de vertige/absolu. » *Pensées du poème* n'avait pas besoin de catéchisme. Heureusement, il est très court. Et le reste du livre a des ressources pour nous reprendre.

★

Là où l'écriture de Madeleine Gagnon s'éloigne du féminisme (comme thématique explicite), celle d'Hugues Corriveau s'avance au contraire dans ce qu'on pourrait appeler le masculinisme. Avec Philippe Haeck et quelques autres, Corriveau est un de ceux dont l'écriture prend acte explicitement de la remise en question suscitée chez les hommes par l'écriture et le mouvement des femmes.

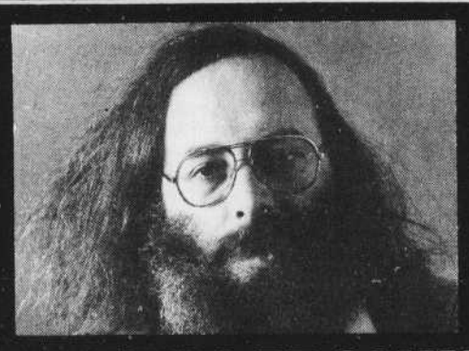
*Revoir le rouge* est un immense répertoire des formes du désarroi mâle: « Dans les parages des femmes, en ce moment, beaucoup de paroles qui me font m'inquiéter de la mienne. » Et plus loin: « Je cours à la perte de certaines manières d'être. Tout l'ordre du monde sens dessus dessous. Et l'homme. » Il est difficile de ne pas s'engager ici dans un débat idéologique. Le contenu même du livre l'appelle. Disons-le: il y a quelque chose de gênant dans ce masculinisme, tout bien intentionné soit-il.

Corriveau est émouvant lorsqu'il s'écrie: « J'ai mal à l'homme », mais on le dirait le plus souvent cantonné dans une position de pure réaction. L'homme inquiet n'est plus loin de l'homme-victime, curieuse inversion du prétendu masochisme féminin d'autrefois. Son désemparement devient presque une manière d'être, la parole et le vécu des femmes menacent sa parole à lui, le laissent « la langue coupée, submergée ». D'où, sans doute, l'impression de statisme qui se dégage du livre, malgré les nombreuses images violentes qui le traversent.

Mais le problème se situe tout autant au niveau du langage que pratique Hugues Corriveau, langage qui, semble-t-il, n'a pas fini de faire des ravages dans la poésie québécoise actuelle. Com-

Suite à la page 21


Chez vlb éditeur
Les romans de la rentrée!



DISCOURS DE SAMM
*de Victor-Lévy Beaulieu*

La vraie fin des « Voyageries ». Un grand rêve d'amour troublant et obsédant qui nous mène de la rivière des Prairies à la Boisbouscache à bord d'une vieille station-wagon, pour mieux explorer l'univers de l'émotion quand tout nous échappe des choses de la vie et qu'il ne reste plus que le désespoir et le dérisoire. Un ouvrage d'une écriture enveloppante, une « comédie » d'une rare sincérité.

248 pages — 14,95$






180 pages — 12.95$
en vente dans les librairies

"Le charme étrange de ce petit roman pas comme les autres, cette Laura Laur, aiguë, entêtante comme une ritournelle".
*Claire Gallois — Le Figaro*

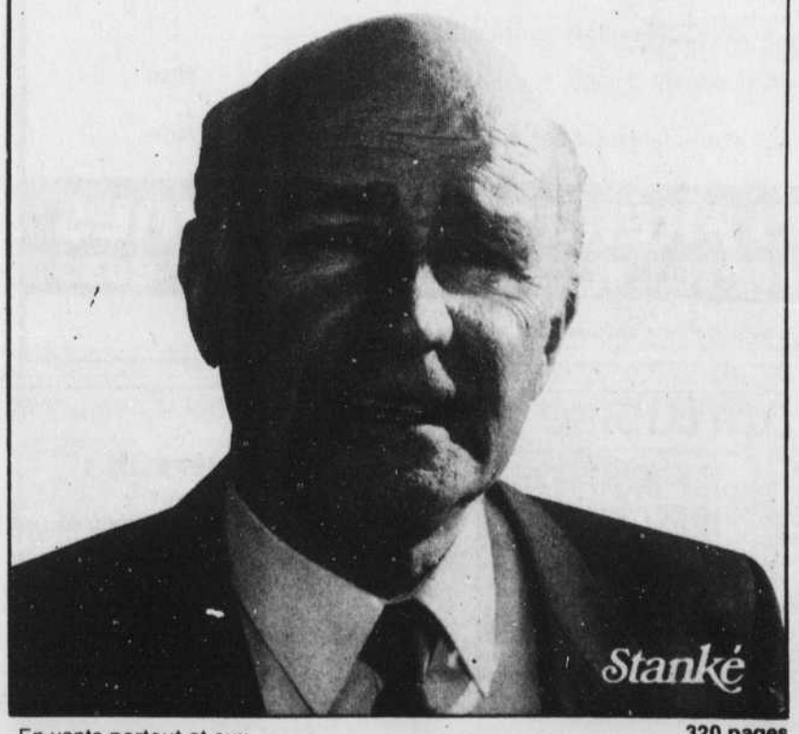
"Derrière les phrases incisives d'un monologue apparemment très simple, émerge une musique, un ton, un tempérament".
*M. Ouellette-Michalska — Le Devoir*



UN DOCUMENT TÉMOIGNAGE DE NOTRE TEMPS

GÉRARD PELLETIER

LES ANNÉES D'IMPATIENCE
1950–1960



En vente partout et aux
ÉDITIONS INTERNATIONALES ALAIN STANKÉ
2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514)935-7452

320 pages



La société est remise en question par des formes nouvelles d'intervention et d'organisation. C'est à la description et à l'analyse de ces pratiques sociales qu'est consacrée la

revue internationale d'action communautaire

10/ Mouvements alternatifs et crise de l'État
Transformation des mouvements sociaux, luttes pour l'autonomie, crise de l'État, où sont les alternatives?

9/ Éducations permanentes en mouvement?
Vie quotidienne, chômage, formation continue, l'éducation permanente en mutation?

8/ Jeunes et chômage
Chômage des jeunes, enjeux actuels de l'emploi, crise du travail; l'école pour éviter le pire?

7/ Travailler le social
Institutions bloquées, pratiques sociales parallèles, CLSC, Psychiatrie alternative, où s'en va le social?

6/ Médias communautaires ou médias libres?

5/ La recherche action : enjeux et pratiques

4/ Logement et luttes urbaines

revue internationale d'action communautaire

Chaque numéro : de 15 à 25 articles québecois et internationaux. Plus de 200 pages.

Le numéro : 10 $.
Abonnement (2 no) : 16 $
Institutions : 24 $

ÉDITIONS SAINT-MARTIN

Chèque à l'ordre de Rev. Int. d'action communautaire
Editions Saint-Martin,
5089 Garnier,
Montréal H2J 3T1,
tél. 525-4346.

# Le Goncourt et le Renaudot 1983

par Guy Trottier

★ Frédérick Tristan, **Les Égarés**, Balland, 439 pages, prix Goncourt.
★ Jean-Marie Rouart, **Avant-Guerre**, Grasset, 324 pages, prix Renaudot.)

CHACUN porte en soi des romans, chacun voudrait peu ou prou en écrire, chacun voudrait exprimer cette part d'idéal, de sensations perdues, d'amour contrarié, d'instants précieux et si volatiles. Et ce peuple nombreux se réduit chaque année à une poignée: la sélection naturelle de l'art est l'une des plus impitoyables. Ne survivent que les volontaires, les obstinés, et qui s'appellent Frédérick Tristan ou Jean-Marie Rouart, lauréats, respectivement, des prix Goncourt et Renaudot décernés cette semaine.

Il y a deux hommes en Frédérick Tristan: l'attaché commercial pour la France en Chine qui combine l'étude des marchés et celle des civilisations, et l'écrivain qui parcourt le monde avec un projet de roman dans la tête et, au hasard des loisirs que



Frédérick Tristan



Jean-Marie Rouart

lui laissent ses affaires, s'enferme pour rédiger un ou deux chapitres. Il est toujours en train d'écrire un roman, quand ce n'est pas plusieurs à la fois.

Le projet des *Égarés* lui vient en 1968. Il passe plusieurs années à rassembler une documentation considérable. Rien qu'avec ce qu'il apprend sur la guerre d'Espagne, il pourrait écrire plusieurs volumes ... À 52 ans, la politique, l'histore, la religion, l'ésotérisme, l'alchimie, la théosophie, le mysticisme, l'Orient, la Bible, tout l'intéresse.

Son oeuvre de fiction, inaugurée en 1959 par *Le Dieu des mouches*, compte une dizaine de titres. Après *Géants et gueux de Flandre*, *Naissance d'un spectre* et *La Cendre et la Foudre*, il poursuit ici sa quête: il peint la misère de notre temps, sa factcité et son éclatement. Monde saturé de significations mais privé de vrai sens.

Comment résumer un livre qui traverse toutes les années 30 en folie? Essayons de ne pas trahir en quelques lignes ce roman avec sa kyrielle de personnages fascinants. On y voit un jeune héritier, Cyril Pumpermaker, aux ambitions d'écrivain. Impossible de résumer la centaine d'aventures qui lui arrivent, mais tous les degrés qu'il gravit jusqu'à la gloire le confirment dans le sentiment que plus il accumule de richesses, plus il est pauvre.

L'aventurier, peu à peu, découvre l'aventure qui vaut d'être vécue, celle du sens. Au fur et à mesure qu'il atteint ses buts, il comprend ce qu'il cherche, qui n'est ni la séduction, ni l'argent, ni la célébrité, ni le pouvoir, mais la reconquête de son identité perdue.

Frédérick Tristan reprend ici les thèmes qui lui sont chers: l'apparence est illusion, l'univers n'est que le grand livre des symboles, le monde entier est à double fond, le tout est de savoir marcher dans la doublure, la société moderne court à sa perte, mais de petits cercles d'initiés veillent, préservant le savoir et préparant l'avènement du « Christ du retour »...

Les travers du monde d'aujourd'hui sont flétris: confusion des valeurs, mythification de la politique, dévoiement de la spiritualité, incarnés chacun par un personnage. Seul demeure l'anonyme de l'histoire, Pumpermaker le sage, dont l'humilité, le savoir et la pureté fondent le pouvoir créateur.

★

Jean-Marie Rouart, 40 ans, journaliste, quatre autres romans, dont *Les Feux du pouvoir*, prix Interallié 1977, est lui aussi ambitieux: il brosse un tableau de la génération de ceux qui ont eu 20 ans en 1933. Mais il ne démontre pas, il met en scène. Et il prend une écriture de reportage, de journaliste.

Cela commence par des vacances sur la Côte basque. On se baigne, on danse, on s'aime. On est ambitieux aussi, et bien décidé à se faire une place au soleil. Mais les jeunes gens vieillissent et l'Histoire les chahute et les bouscule. Avec le Front populaire, la guerre, l'occupation, chacun va devoir choisir son camp...

Au vrai, ça n'est pas tant l'époque qui passionne Jean-Marie Rouart: ce qu'il veut racontrer, ce sont les ambiguïtés de l'homme. Comme beaucoup d'écrivains de sa génération, il se demande ce qu'il aurait fait, lui, en 1940.

Il s'interroge. Comment conduire sa vie dans une période d'exception? Quelle est la part du hasard, de la fatalité? Qu'aurais-je fait dans ces circonstances troubles? Comment aurais-je réagi, évolué? Dans quel camp je me serais trouvé? Il cherche à s'imaginer si...




## Livre primé

*Les Premiers Pas de l'Église*, un album pour enfants de Henriette Major et Claude Lafortune (éditions Fides et Cerf), vient de mériter le premier prix de l'Association internationale des artisans de l'imprimerie, basée aux États-Unis.

C'est la magnifique qualité de l'impression, due aux Presses Élite de Montréal, qui lui a valu de surclasser d'autres ouvrages provenant notamment des États-Unis et de l'Afrique du Sud.


Grande campagne d'abonnements

*Pour grand-papa, grand-maman, un ami à la retraite ou même pour vous*

UN ABONNEMENT AU MENSUEL

**Le Troisième Âge**

RETRAITE-SOLEIL

**Le pionnier des mensuels pour les aînés**

- Plusieurs heures de bonne lecture
- Informations et renseignements sur tous les domaines touchant à la retraite ou à la pré-retraite

DATE LIMITE: 10 décembre 1983

PARTICIPEZ AU CONCOURS ET

**GAGNEZ!**

- Séjour en Floride
- Manteau de fourrure
- Week-end de rêve
- etc...

DATE LIMITE: 10 décembre 1983

Prix de l'abonnement

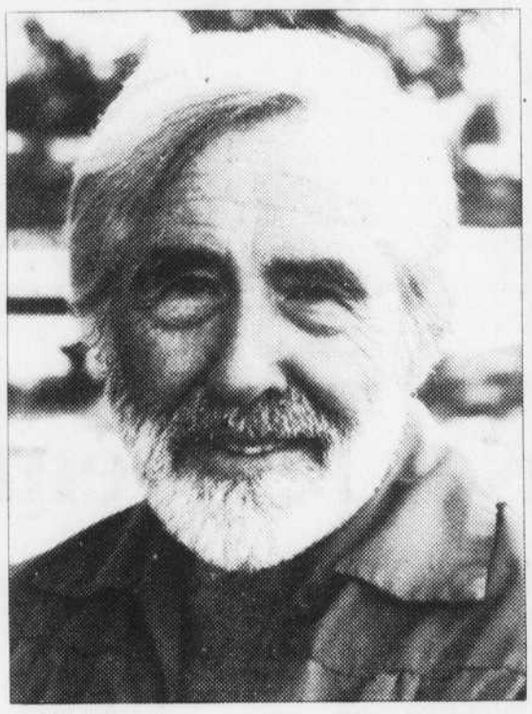
**$6.50** par année (12 numéros par année)

Adressez votre chèque ou mandat-postal à:

**LE TROISIÈME ÂGE**
**1474 est rue Fleury**
**Montréal, Qué. H2C 1S1**
**Tél.: (514) 384-2356**







Il y a vingt ans que Les Petits Frères des Pauvres oeuvrent auprès des personnes âgées à Montréal.

C'est parce que nous croyons à leur action que nous avons accepté de présider leur campagne de financement.

Huguette Oligny et Gratien Gélinas

***Ensemble, avec Les Petits Frères!***

**Comme par le passé, envoyez vos dons aux Petits Frères des Pauvres.**

Nom.....

Adresse.....
N° Rue App.

..... Province.....
Ville

Code postal..... Téléphone (facultatif).....

Je désire recevoir un reçu pour fins d'impôt ★ Oui..... Non.....
★ Dons de 5 $ et plus
Je désire recevoir de la documentation sur Les Petits Frères Oui..... Non.....

**LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES**
**4624, RUE GARNIER, MONTRÉAL, H2J 3S7 TÉL. (514) 527-8653**

Permis de sollicitation publique de la ville de Monréal n° 5340.



**Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS**

Aujourd'hui de 14 h à 16 h
**JOSEPH RUDEL-TESSIER**

Samedi, le 3 décembre de 14 h à 16 h
**ROBERT BAILLIE**

Samedi, le 10 décembre de 14 h à 16 h
**FRANÇOIS DEPATIE**

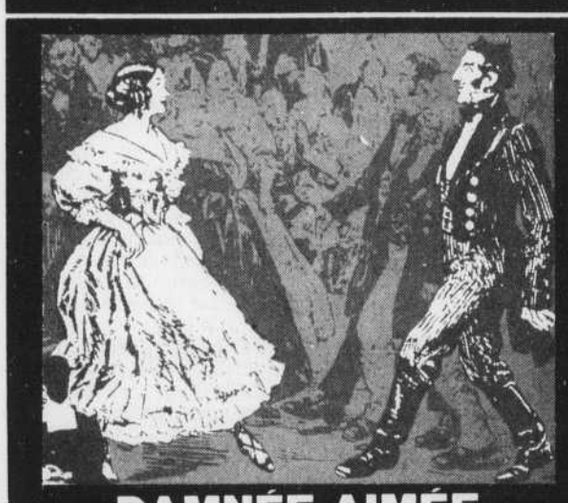
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

librairie agréée



Chez **vlb éditeur**

**Les romans de la rentrée!**



**DAMNÉE AIMÉE**

*de Laurent Dubé*

Autour de l'église, de la boutique de forge et du terrain de baseball, se vit une véritable épopée paysanne dont Aimée Bossé ne peut être que l'héroïne. Un roman volontairement naïf et populaire qui nous entraîne joyeusement en plein coeur du Bas du Fleuve, dans le petit village de Saint-Paul-de-la-Croix, entre les Trois-Pistoles et Saint-Jean-de-Dieu.

226 pages — 14,95$



VIENT DE PARAÎTRE CHEZ

**PAYOT**

Bibliothèque historique
372 pages **$28.25**

Georges Benrekassa
LA POLITIQUE ET SA MÉMOIRE
*Le politique et l'historique dans la pensée des Lumières*
Payot

Comment a-t-on conçu le rapport de l'histoire et de politique à une époque où s'effondraient les anciens modèles?

Bibliothèque historique
322 pages **$30.60**

NORMAN COHN
Les fanatiques de l'Apocalypse



PAYOT

L'histoire des différents mouvements et sectes qui ont vu le jour au Moyen-Âge et annoncé chacun à sa manière la fin du monde.

Medecine et sociétés
516 pages **$37.65**

MIRKO D. GRMEK
Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale



PAYOT

Une histoire des maladies et de leur impact sur le mode de vie des premières sociétés occidentales

Aux origines de notre temps
276 pages **$23.55**

PIERRE SOUYRI
La dynamique du capitalisme au XX^e siècle

PAYOT

Une étude sur la nature de la crise de notre temps, crise économique mais peut-être aussi l'amorce d'un désordre économique et culturel nouveau

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

*Diffusion Raffin*
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Qué.



éditions hurtubise hmh ltée

**LE NOUVEAU BESCHERELLE 1.L'ART DE CONJUGUER DICTIONNAIRE DE 12000 VERBES**
HURTUBISE HMH

**LE NOUVEAU BESCHERELLE 2.L'ART DE L'HORTOGRAPHE LES HOMONYMES LES MOTS DIFFICILES**
HURTUBISE HMH

**Le BESCHERELLE 1**
**L'art de conjuguer**
**Dictionnaire des 12000 verbes**
Indispensable... pour résoudre facilement les innombrables difficultés de la conjuguaison française.

**Le BESCHERELLE 2**
**L'art de l'orthographe**
Un dictionnaire orthographique de près de 18 000 mots contenant aussi les 26 pièges de l'orthographe répertoriés alphabétiquement et un lexique de 2 000 homonymes.

**SPÉCIAL**
**9,95$**
**seulement pour les deux**

**(Cette offre est valable jusqu'au 23 décembre 1983 seulement)**

Ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-7191

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

# Policiers exotiques et SF à gogo

## EN POCHE

**GILBERT GRAND**







À l'aune des kiosques de quai de gare, la littérature dite « sérieuse » ne fait que rarement le poids face aux sucreries sentimentales de Harlequin, aux romans policiers et à la SF.

Ce serait cependant une erreur grossière de considérer comme quantité négligeable ce qui comble les masses. Les historiens, d'une part, ont prouvé que l'étude de l'imagerie d'Épinal ou la littérature « bleue » des colporteurs en disaient long sur l'homme du XVIIe et XVIIIe siècle. Que dire alors de la mine d'informations sur la vie urbaine contemporaine offerte par les romans policiers et la Série noire aux historiens et sociologues du futur !

D'autre part, ces romans sont loin d'être tous mal écrits et les Cain, Chandler, Hammett, MacCoy, etc., exercèrent une influence considérable sur le roman moderne aux États-Unis et ailleurs. Et à chercher le crime parfait, les intrigues atteignent souvent une sophistication déroutante que seuls des enquêteurs de génie, les Maigret, Marlowe, Poirot et Sherlock Holmes, parviennent à démêler.

Les dernières parutions semblent d'ailleurs privilégier un exotisme rafraîchissant. Le lecteur peut ainsi plonger pour la première fois dans les méandres de la bureaucratie policière soviétique et d'une Nomenklatura corrompue, grâce au *Parc Gorki* de Martin Cruz Smith (Le Livre de poche) et à *Une disparition de haute importance* de Edward Topol et Fridrich Nezmansky (Robert Laffont). À ne pas manquer.

Christian Bourgois a, lui, la bonne idée de ressortir en 10/18, avec l'aide de Jean-Claude Zylberstein, une série de « Grands détectives » particulièrement exotiques. Qu'on en juge !

Robert Van Gulik, **La Perle de l'empereur** et **Le Pavillon rouge**, 10/18, 284 et 280 pages.

Ce sinologue éclairé, auteur d'un classique, *La vie sexuelle dans la Chine antique*, s'est inspiré d'un personnage réel: Ti Jen-Chieh, qui vécut de 630 à 700 de notre ère sous la dynastie T'ang. Le juge Ti connut une carrière politique fameuse mais la légende lui attribuait des exploits policiers dignes de Sherlock Holmes.

Van Gulik les invente donc de toutes pièces en se fondant sur de vieux récits du folklore chinois et en respectant surtout dans ses moindres détails, style inclus, le contexte historique. Ce qui nous vaut une fresque colorée (voir surtout *Le pavillon rouge*) et un juge détective qui philosophe avec subtilité sur la nature humaine.

Harry Kemelman, **Samedi le rabbin se met à table**, 10/18, 314 pages.

Le romancier américain Kemelman a eu, lui, l'heureuse idée d'imaginer un rabbin détective, David Small, dans une petite communauté juive des environs de Boston. L'intrigue semble au départ plutôt banale (ici un faux suicide) et se perd dans la reconstitution aussi cocasse que rosse du milieu jusqu'à ce que le rabbin se mette au service de la justice et résolve l'affaire à coups d'arguties talmudiques. Délicieux.

René Belletto, **Le Revenant** et **Sur la terre comme au ciel**, Le Livre de poche, 478 et 346 pages.

Un ton personnel, attachant, unique dans le « polar » français (avec peut-être Francis Ryck), qui repose en apparence sur des petits riens: amour, humour, musique, tragique, mêlés avec une virtuosité qui prend toujours le lecteur hors garde. Et surtout des héros paumés que le destin ballotte de malheurs en coups de théâtre dans la grande tradition des David Goodis et William Irish. Impossible de lâcher ces romans avant le mot fin, vous voilà avertis !

Charles Williams, **Vivement dimanche**, Carré noir/Gallimard, 185 pages.

De ce roman moyen de Charles Williams, surtout connu pour sa drolatique *Fantasia chez les ploucs*, François Truffaut a tiré un délicieux film hommage aux séries B américaines, joués magistralement par Jean-Louis Trintignant et l'ardente Fanny Ardant. Pour une fois, le film est bien meilleur que le livre car Truffaut a habilement su modifier l'intrigue pour en augmenter le suspense.

★

La science-fiction (SF) prolifère elle aussi sur les quais mal famés des gares, suscitant à la fois un dédain condescendant et une incompréhension totale chez les plumitifs de service. Dans un petit essai fort éclairant, Gérard Klein montrait pourtant la SF comme révélateur des angoisses de notre temps face à la crise et de l'inconscient des classes moyennes.

La prodigieuse vitalité et la diversité du genre ne sont jamais aussi évidentes que dans:

Klein, Goimard et Ioakimidis, **La Grande Anthologie de la science-fiction**, Le Livre de poche.

Une première série de douze volumes de cette anthologie remarquable consacrée aux nouvelles de SF anglo-saxonne était parue en 1974. La deuxième série, toujours réunie et présentée par Jacques Goimard, Demètre Ioakimidis et surtout Gérard Klein, en cours de publication, compte déjà six nouveaux volumes: *Histoires de Voyages dans l'espace, de la Fin des temps, d'Envahisseurs, Parapsychiques, Divines et Écologiques*. Dix-huit autres volumes suivront.

Il est difficile de choisir dans cette moisson, tant les « classiques » abondent. Les deux meilleures recueils sont, à mon goût, les *Histoires divines* avec l'inoubliable « Voici l'homme » de Moorcock (Jésus visité par une machine à remonter le temps) et les *Histoires écologiques* avec le terrifiant « Dans l'étable » de Piers Anthony (où les femmes sont des vaches à lait lobotomisées). À lire dans les autres volumes « Le père truqué » qui fit connaître Philip K. Dick (*Envahisseurs*), « Neuf vies » d'Ursula Le Guin (*Parapsychiques*), « Boulevard Alpha Ralpha » de Cordwainer Smith, qui a la grandeur d'un mythe (*Fin des temps*) et « Les opérateurs humains » de Van Vogt et Ellison (*Voyages dans l'espace*).

Jean-Pierre Andrevon, **Il faudra bien se résoudre à mourir seul**, Présence du futur/Denoël, 214 pages.

Par l'un des écrivains les plus sombres de la SF française, un recueil de huit nouvelles qui clament sur tous les tons cette certitude de l'après-cataclysme: il faudra bien se résigner à mourir seul. Dérangeant.

### Parmi les nouveautés

Heinrich Böll, **Le train était à l'heure**, Folio/Gallimard, 348 pages.

Ce premier roman du grand écrivain allemand, écrit en 1949, suivi de quatorze nouvelles de la même époque, est sans conteste pour la deuxième guerre mondiale ce que fut *À l'ouest rien de nouveau* d'Erich Maria Remarque pour la première guerre: un chef-d'oeuvre. Un jeune soldat allemand pense à bord du train qui l'amène sur le front russe que c'est là son dernier voyage, que la mort, inexorable, sera au rendez-vous. Böll nous bouleverse avec une économie de moyens rare.

**Lancelot, La Mort du roi Arthur** et **Poèmes d'amour des XIIe et XIIIe siècles**, Bibliothèque médiévale/10/18, 436, 284 et 446 pages.

Une autre louable initiative de Christian Bourgois dans sa série 10/18: offrir à un large public la culture du Moyen-Âge dans une langue accessible. Paul Zumthor, responsable de cette collection, propose ainsi un recueil « bilingue » des trouvères, premiers poètes lyriques de la langue française. Les Gace Brûlé, Colin Muset, Conon de Béthune et autre Thibaut de Navarre chantent avec exlatation « le désir de l'amour et l'amour du désir ».

Le cycle de *Lancelot*, dont *La mort du roi Arthur* est le dernier épisode, a fait rêver des générations de lecteurs du Moyen-Âge à nos jours. La passion de Lancelot pour la reine Guenièvre, la quête du Graal, font désormais partie du patrimoine culturel occidental. Et à lire ces deux récits épiques on comprend pourquoi.

Hermann Hesse, **L'Ornière**, Biblio/Le Livre de poche, 220 pages

La nostalgie de l'enfance joue un rôle important dans l'oeuvre de Hesse, ainsi que la révolte de l'adolescence. Le jeune héros de *L'Ornière*, élève brillant, succombe à une ambition démesurée puis, ses amis le fuyant, à un désespoir qui de la maison paternelle le conduit à la rivière. « Voilà ce qui arrive à ceux qui ont perdu jusqu'à la trace de l'ornière de leur existence habituelle ». Un apologue tout en demi-teintes.

Knut Hamsum, **Un vagabond joue en sourdine**, Biblio/Le Livre de poche, 222 pages

Deuxième volet d'une trilogie commencée par *Sous l'étoile d'automne* et qui se termine par *La dernière joie*, ce roman illustre l'art pudique et pastoral de Hamsum. Le héros vagabond hésite entre deux tentations: l'amour, rêve d'absolu brisé par des femmes inconstantes et la nature norvégienne, dernier refuge aux déceptions.

# Repenser le poème

Suite de la page 19

ment ne pas être agacé par une écriture qui, voulant « publier le désir », l'intimité, le corps, est aussi envahie par la conceptualisation, par une sorte d'ironie un peu désinvolte qui vide le réel de sa substance?

Comment se sentir concerné par des phrases comme: « des débordements liquides remplacent toutes formes de savoir » ou, pire encore: « Les clausules impératives, strictes, se reclenchent tout au bord »? Ou encore: « Une intransigeance dans l'oblique (le coupé du regard/posé sur le mutilé) », dans le seul texte en vers du recueil. Comme c'est si souvent le cas en poésie, l'héritage d'un ou d'une aînée, en l'occurence Nicole Brossard, sombre dans les tics de langage. Si l'entreprise de Corriveau ne peut être réduite à cela, elle n'en est pas moins très affaiblie par une telle pratique.

★

*Miguasha*, de Renaud Longchamps, est paru il y a déjà quelques mois, chez VLB, en co-édition avec Le Castor astral, maison d'édition française qui a déjà publié d'autres poètes québécois, dont Lucien Francoeur, ainsi qu'une *Anthologie 80* consacrée à la poésie française, belge et québécoise contemporaine.

Il faut au moins signaler, même avec retard, ce recueil: Longchamps est un acharné, il a une idée fixe, la matière. C'est ce qui fait sa force.

Qu'en est-il du sens, de la durée, dans un univers purement matériel? Cette poésie à la fois philosophique et très incarnée, abusant parfois de l'ellipse, mais pour éviter le bavardage, ne laisse pas indifférent.

## Plamondon honoré

(PC) — La Société des auteurs-compositeurs français vient de décerner au parolier Luc Plamondon l'Oscar de la chanson française 1983 pour *Coeur de rocker*, interprétée par Julien Clerc.

La chanson, a expliqué vendredi Plamondon, est le résultat d'« un moment magique. Je l'ai écrite en un soir, en janvier dernier, dans la cuisine minuscule de mon appartement parisien. »

Julien Clerc en a composé la musique l'après-midi suivant. Depuis, il la chante à l'ouverture et à la fin de tous ses spectacles. Plamondon avait également écrit *Lili voulait aller danser*, première chanson rock de Julien Clerc.

La remise du prix pour *Coeur de rocker* aura lieu le 16 décembre, à Paris. « Cette fois, je n'aurai pas besoin de faire un p'tit *speech* pour mes droits d'auteur », a laissé tomber Plamondon en rigolant.

Il faisait allusion au système de perception de droits d'auteur en France, qu'il trouve bien plus au point et qui, de fait, lui rapporte plus de droits qu'au Canada pour ses chansons.

Le 30 octobre à Montréal, au gala des trophées Félix, Luc Plamondon avait vertement dénoncé le système canadien, qu'il estime injuste pour les auteurs et compositeurs. « Depuis, j'ai vraiment senti que l'opinion était pour nous dans ce dossier », a-t-il dit.


YANN ANDRÉA

M.D.



photo : H. Bamberger

« J'ai beaucoup aimé ce livre terrible et d'une certaine manière radieux. »
M. Nuridsany, **Le Figaro**

« Le plus beau roman d'amour que j'ai jamais lu »
Daniel Pinard, **Radio-Canada**

« La fascination et le vertige de la mort et l'incroyable survie. »
M. Lange, **Le nouvel Observateur**

« Un petit livre dévoré en une soirée superbe... c'est du grand art d'écriture ».
J. Folch-Ribas, **La Presse**

**aux Éditions de Minuit**

ARL



**Un autre grand best-seller de**

QUÉBEC/AMÉRIQUE

VIVRE AVEC LES HOMMES

*un nouveau partage*



LYSIANE GAGNON

QUÉBEC AMÉRIQUE

312 p. 14,95$

**Un livre sur les femmes, mais qui parle aussi des hommes. Un livre féministe qui s'écarte du dogmatisme. Un tour d'horizon passionnant sur la situation des femmes dans la société québécoise, sur les changements que la poussée du mouvement féministe a produits dans les rapports entre hommes et femmes. Richement documenté, agrémenté d'anecdotes et de références à l'actualité quotidienne, écrit dans le style vivant et savoureux que les lecteurs de *La Presse* ont appris à apprécier, ce livre lucide et serein, qui se dévore comme un roman, saura toucher tout le monde, hommes et femmes.**

« Un livre important qu'il faut lire. Un livre que j'ai beaucoup aimé. »
*(Louise Spickler,* **Bon Dimanche)**

« ...Je trouve ce livre courageux et utile. Je l'ai refermé mais je le rouvrirai et je le ferai lire à mes filles qui le prêteront à leurs amis. »
*(Marie Laurier,* **Le Devoir)**

« C'est un livre qui se lit très bien, parsemé d'anecdotes et rapportant d'intéressants exemples personnels tirés de la vie de Mme Gagnon. »
*(Margot Gibb-Clark,* **Globe and Mail)**



Journaliste réputée, Lysiane Gagnon a été reporter aux informations générales, reporter spécialisée dans les questions d'éducation et correspondante parlementaire à Québec. Elle est aujourd'hui chroniqueur politique à *La Presse*. Prix Olivar-Asselin en 1975, elle a remporté deux fois le prix canadien de journalisme le plus prestigieux, le Prix National, octroyé par le Toronto Press Club: en 1976, dans la catégorie des grands reportages, pour une série d'articles sur l'enseignement du français, et en 1982 dans la catégorie des chroniques.

**Un livre à lire et à offrir**

EN VENTE PARTOUT



**L'AFFAIRE DU SIÈCLE**

RIOPELLE



~~79,95 $~~ 29,95 $




~~75,00 $~~ 29,95 $




~~75,00 $~~ 29,95 $




~~75,00 $~~ 29,95 $

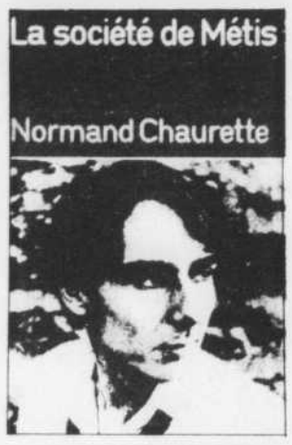



**EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES**

# Lire le théâtre

par
**Robert Lévesque**




AU coeur de la saison théâtrale, le temps de lire se négocie journellement et les livres s'empilent sur la table de travail. On fait des incursions chez Molière, Beaumarchais, Guitry, Kafka selon le hasard des affiches. Puis il y a ce qu'on lit, au hasard, sans rapport avec la programmation des théâtres. Je tire donc en vrac quelques titres, pour constituer un panier de lectures pour amateurs de pique-nique théâtral sous la lampe.

★ Réjean Ducharme, **Ha Ha!...**, préface de Jean-Pierre Ronfard, Éditions Lacombe.

Curieuse affaire que celle de *Ha ha !...*, *la quatrième pièce de Réjean Ducharme l'invisible. Mise en scène par Jean-Pierre Ronfard il y a cinq ans au Nouveau-Monde, cette espèce de fête cruelle, jouée 29 fois par un quatuor exceptionnel (Sophie Clément, Gilles Renaud, Robert Gravel et Jocelyne Goyette), n'avait pas vraiment connu le succès qu'elle méritait. Le public en sortait dérouté, dans le champ des incertitudes.*

*Depuis deux ans, ce texte théâtral de Ducharme (son meilleur à mon avis) est en passe de collectionner les prix. Celui du Gouverneur général l'an dernier, celui, gratifiant sans doute pour Ducharme, du Journal de Montréal* cette année. Un beau doublé.

Les éditions Lacombe viennent de publier le texte de *Ha Ha !...* et en préface Jean-Pierre Ronfard avertit que la simple lecture du texte ne pourra sans doute pas rendre compte de l'efficacité théâtrale de la langue de Ducharme.

En effet, ce texte est fait pour être dit, « garroché », mais sa lecture en est quand même attirante. On peut y voir tous les tremplins sur lesquels sautaient les comédiens de la création. La lecture, en ce sens, équivaut à un travail fort agréable de mise en scène où le mot, la phrase, comme des roches, volent au-dessus des têtes pour atteindre les solitudes à briser. Très Ducharme.

Un exemple de pièce québécoise qui pourrait être l'objet d'une reprise.

★ Normand Chaurette, **La Société de Métis,** préface de Monic Robillard, Théâtre-Leméac, numéro 118.

On a déjà souligné, ici au DEVOIR, l'originalité du théâtre de Normand Chaurette. Gérard Poirier, Jean-Luc Bastien et Michel Forgues ont déjà mis en scène trois de ses pièces, *Rêves d'une nuit d'hôpital, Fêtes d'automne* et *Provincetown Playhouse juillet 1919, j'avais 19 ans.*

Dans les trois cas, l'écriture de Chaurette s'était imposée au-delà de mises en scènes incertaines. Une écriture limpide qui va au coeur de l'angoisse, celle de Nelligan hospitalisé, celle de la couventine Joa qui s'essouffle à vivre sans Dieu, celle de Charles Charles qui feint ( ?) la folie pour justifier un meurtre d'enfant.

Aucun théâtre n'annonce la création d'un nouveau Chaurette, mais les éditions Leméac nous permettent de lire *La Société de Métis*, qui mériterait bien une représentation. Cette étrange intrigue (qui a la couleur d'une fin d'après-midi en province, à Métis-sur-mer) fouille l'angoisse de la mort chez une bourgeoise exaltée, Zoé Pé, qui tente d'intéresser un peintre du voisinage à son visage, à celui de quelques estivants qu'elle héberge, pour que, d'un éventuel musée, son reflet parvienne à un autre monde.

Répliques courtes, phrases parfois inachevées, quelques envolées retenues, le texte de Chaurette respire ces après-midis qu'il évoque, ces soirées fraîches, ce temps passé à avoir peur du temps qui passe, ce désir douloureux de rester. La lecture de *La Société de Métis* consolide l'idée qu'un dramaturge québécois, alimenté par Gauvreau et Aquin, est là, et que nos théâtres devront en tenir compte.

★ **Tennessee Williams, Théâtre choisi,** collection Pavillons, Robert Laffont.

Je n'avais jamais lu *La Rose tatouée* de Tennessee Williams. J'avais vu le film de Daniel Mann il y a 20 ans, et Magnani seule me restait en mémoire. Anna Magnani la magnifique.

Williams avait écrit cette pièce pour elle, lors de son séjour romain en 1948, mais au théâtre la Magnani ne joua jamais Sérafina. À New York et à Londres, son anglais n'eût pas été suffisant. À Paris, Lila Kédrova lui chipa le rôle.

Robert Laffont nous donne l'occasion, quelques mois après la mort de Williams, de relire ce qu'il appelle « les cinq chef-d'oeuvre de T.W. ». J'y ai lu *La Rose tatouée*. Coup dur pour un fan de Williams ! La pièce est banale, indigente, il y manque trop de choses pour qu'on s'y embarque. Il apparaît très évident qu'elle fût écrite pour Magnani, mais une Magnani que Williams regarde bouche bée, faisant d'une indication scénique le point central d'une scène où Magnani devait tout faire passer dans ses célèbres regards félins.

On relit toujours avec intérêt *La Ménagerie de verre, Le Tramway, La Chatte*, et même *Soudain l'Été dernier*, mais pour le cinquième chef-d'oeuvre de T.W., Laffont est trop généreux. En fait, Williams laisse trois chef-d'oeuvre, *La Ménagerie, La Chatte* et *Le Tramway*, où il y a des rôles inépuisables pour les plus grandes comédiennes, ceux d'Amanda et Laura, de Maggie et de Blanche.

★ **Europe,** revue littéraire mensuelle, avril 1983, «Le théâtre par ceux qui le font». Publié par Messidor-Temps Actuels.

La revue *Europe* a 60 ans. Son numéro d'avril 1983 (no 648) était consacré au « théâtre par ceux qui le font ». Cette publication fondée par Romain Rolland, animée entre autres par Aragon, Guéhenno, Eluard et Cassou durant plusieurs années, continue son bonhomme de chemin, et Antoine Vitez fait partie de son comité de rédaction. Ce numéro sur les pratiquants du théâtre contient un certain nombre de textes intéressants.

Cela va de François Chaumette qui explique la vie d'un sociétaire de la Comédie française à Daniel Mesguish qui établit les préliminaires à une réflexion sur l'espace cinéma-théâtre. Un éventail de la pratique actuelle. On y lit les réflexions d'auteurs (George Michel, Jean-Claude Grumberg ...), de metteurs en scène (Planchon, Mnouckine, Garran ...), de comédiens (Catherine Bonafé), de décorateurs (Yannis Kokkos) et de costumiers (Jacques Schmidt).

On y lit, entre autres, Guy Rétoré, créateur du Théâtre de l'Est Parisien, qui dit ceci: « seules les pièces réputées les plus difficiles (comme les classiques) sont réellement populaires ». C'est la réflexion de la semaine ...

★ **JEU 28,** Cahiers de théâtre, Montréal.

Michel Vais, dans la plus récente livraison du magazine *JEU* (numéro 28), parle ainsi de Paul Buissonneau: « D'un éclectisme qui frise l'improvisation, mais d'un à-propos qui dénote un flair certain, l'ancien Compagnon de la chanson a su nourrir notre imaginaire de sa fantaisie. » Le Quat'sous fête cette année ses 25 ans, et Buissonneau est à la barre depuis la fondation.

La petite synagogue de l'avenue des Pins a eu ses heures de gloire, l'*Ostidshow* en 68, les Tremblay au début des années 70. Actuellement, les heures sont plutôt sombres, avec les ratages d'Hausvater. Mais toujours ce théâtre de Buissonneau est demeuré chaleureux. On aime y aller. Et on aimera re-parcourir l'histoire de ce théâtre que propose la revue *JEU*, une revue qui continue vaillamment (et bellement) son travail observateur.

# Entre deux pays et deux sexes

par
**Naim Kattan**

★ Patrick White, **Les Incarnations d'Eddie Twyborn,** traduit de l'anglais par Jean Lambert, Gallimard.

TOUT dans ce roman est métaphorique, à commencer par le nom lui-même. Twyborn, deux fois né; il serait plutôt question d'une triple naissance.

En réalité, ce qui fascine Patrick White, ce ne sont pas les doubles et triples naissances, mais les personnalités partagées et les identités incertaines. Écrivain australien même s'il a vécu longtemps en Grande-Bretagne, Patrick White a obtenu le prix Nobel en 1973. Ses rapports avec son pays sont ambigus. Il est fasciné par la force de ses traits, leur violence, et heurté par leur grossièreté. Dans un jeu de miroirs, il fait répercuter ses personnages dans le vieux monde, cette Angleterre mère honnie, qui exige la fidélité et qui s'impose par la fascination qu'elle exerce.

La première scène se déroule sur la Côte d'Azur juste avant la Première Guerre mondiale. Nous assistons à la première incarnation d'Eddie Twyborn. Une Australienne riche, affichant un raffinement de parvenue, accompagne un mari sans distinction, homme d'affaires, totalement dépourvu de subtilité.

Cette Mme Golson est fascinée par une jeune femme, Eudoxia Vatatzes. Le mari de celle-ci est un Grec décharné, qui meurt peu de temps après. Mme Golson ne se rend pas compte que la jeune fille qui l'attire n'est nulle autre que le fils de Mme Twyborn avec laquelle elle a eu une liaison en Australie. Elle se trompe et sur la nationalité et sur le sexe de cette personne.

Quelques années plus tard, nous la retrouvons en Australie alors qu'Eudoxia, devenue Eddie, revient au bercail pour retrouver ses parents. C'est un héros de guerre. Eddie décide de changer radicalement de personnage et d'identité. Il va être un Australien et un Australien viril.

Il se fait engager comme ouvrier dans un élevage de moutons. Pour éprouver sa sexualité, il accepte les avances de la femme du patron mais il n'éprouve pas de plaisir. Il séduit un compagnon de travail, lui-même ancien amant de la patronne, qui finit par le violer.

Nous retrouvons Eddie à Londres, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Il a comme avatar ou comme incarnation Eadith Trist, tenancière de bordel. Elle est très sévère dans le recrutement de ses employés et ses clients appartiennent en grande partie à l'élite politique et financière. Elle entretient avec un homme qui appartient à cette élite, Mr. Gravenor, une relation amoureuse qui demeure jusqu'à la fin platonique car ce monsieur raffiné et subtil ne se rend pas compte que la femme qu'il courtise est en vérité un homme.

Les parents d'Eddie sont à Londres et Mme Twyborn finit par reconnaître sa fille ou son fils. La guerre a déjà éclaté et alors qu'elle attendait Eddie dans sa chambre d'hôtel, une bombe met fin à ses jours.

Patrick White n'est pas plus tendre pour l'Angleterre raffinée que pour l'Australie pesante et grossière. Il mène habilement le jeu d'identité sexuelle et de l'identité culturelle, les mêlant, les faisant éclater l'une par l'autre. Ce roman passablement long foisonne de détails, d'observations astucieuses et frappantes.

Cet Eddie homme-femme ne convainc dans aucune de ses incarnations. Il est soigneusement façonné, minutieusement fabriqué par un grand manipulateur pour les besoins d'une cause qui, jusqu'à la fin, n'est pas tout à fait éclaircie. Le raffinement pervers et la grossièreté bien pensante peuvent sinon fasciner, du moins retenir l'attention.

Or, ce n'est pas le cas. La confrontation entre la Grande-Bretagne et l'Australie ne suscite pas de choc. Les deux entités culturelles se neutralisent, pour se dissoudre dans l'indifférence.

Je me demande si Patrick White a voulu démontrer la fragilité des identités culturelles et sexuelles. Je ne le crois pas. Ce n'était là qu'un prétexte pour faire rebondir notre intérêt dans une longue narration qui ne l'éveille que modérément.


VENTE PRIVÉE

Collection complète de livres provenant de la succession de

Me Alban Flamand

Livres rares — livres numérotés — séries de collection — livres anciens — livres populaires etc...

*À être vendu en bloc ou à l'unité.*

Lieu: 2190 Crescent suite 3, 2e étage
Vendredi de 14 h à 20 h
Samedi: de 10 h à 18 h
Dimanche: de 10 h à 18 h

*Prolongation cette fin de semaine*



PHILOSOPHIQUES

Revue de la Société de Philosophie du Québec

SOMMAIRE

Volume X, numéro 2 — Octobre 1983

LE MARXISME CENT ANS APRÈS MARX

*Présentation*

L. P. Luc, *Révolution et spéculation chez le jeune Marx* ..... 205
J. Boulad Ayoub, *La leçon de* ***L'Idéologie Allemande*** ..... 221
Y. Cloutier, *Gramsci et la question de l'idéologie* ..... 243
P. Ranger, *Théorie de la connaissance, idéologie et camera obscura* ..... 255
G. Bouchard, *Marx, Bloch et l'utopie* ..... 265
G. Raulet, *Marxisme et condition post-moderne* ..... 289
M. Lagueux, *Grandeur et misère du socialisme scientifique* ..... 315

ARTICLES

V. Mendenhall, *Essai sur l'incompétence esthétique* ..... 341
F. Giroux, *Concept d'injustice sociale et absence d'intégration d'une classe en société civile* ..... 361
S. Labson, *Dialogue sur l'infinité et la réalité* ..... 377

INTERVENTION

R. Houde, *Genres et tendances. L'essai : sous-ensemble d'un ensemble* 403

COMPTES RENDUS

Les Éditions Bellarmin
8100, BOULEVARD SAINT-LAURENT
MONTRÉAL H2P 2L9



café

Pour améliorer son français écrit

**Cours autodidactique de français écrit**
**Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.**
**Ouvert à tous.**
**Date limite d'inscription: le 16 décembre 1983**
Frais d'inscription: 25$
**Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:**

Université de Montréal
**café**
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

**Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription**

Nom/prénom

Adresse



L'État et la société

Numéro réalisé par **Pierre Dandurand, Louis Maheu, Arnaud Sales, Jean-Guy Vaillancourt**

*L'État abordé de façon à démonter certains de ses mécanismes et certaines de ses implications tant du point de vue de la structuration de la société que du point de vue du changement social.*

Vol. XV, nº 1, 1983, 170 p. **8,50$**

À paraître
Les Autres «ethniques»

Revue *Sociologie et sociétés*
Directeur Robert Sévigny
Abonnement annuel 1984
**Individus** Canada 14$
Pays étrangers 17$
**Institutions** 28$
Le numéro 9,50$

Le livre universitaire
sociologie

**LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 343-6929



AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Vie des Lettres québécoises

Collection dirigée par Jacques Blais et Joseph Bonenfant

VIENT DE PARAÎTRE

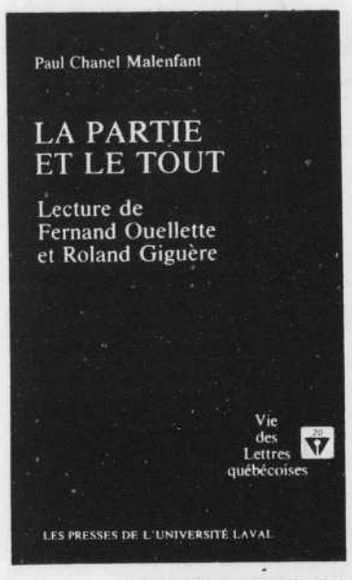
Paul Chanel MALENFANT

**La partie et le tout**

*Lecture de Fernand Ouellette et Roland Giguère*

Observant le mouvement qui va d'un fragment à l'ensemble de l'oeuvre de deux poètes parmi les plus importants de la dynamique génération de l'Hexagone, l'auteur découvre entre eux une certaine affinité en « profondeur », mais aussi des contrastes: gravité et concentration chez Fernand Ouellette, dérision et émiettement chez Roland Giguère. Il offre ainsi une contribution remarquable à la connaissance de l'imaginaire poétique québécois, à travers l'oeuvre de ces poètes dont il saisit et respecte l'originalité au point d'adopter un style particulier au sujet de chacun d'eux.

**I.S.B.N. 2-7637-6946-2** **408 pages 12 $**



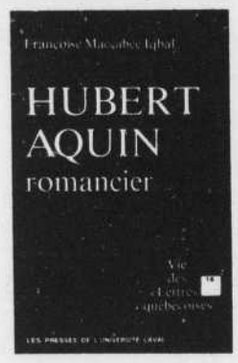

PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

Françoise Maccabée IQBAL

**Hubert Aquin romancier**

Un apport essentiel à la connaissance de l'oeuvre romanesque et particulièrement de l'écriture d'Hubert Aquin. Chaque roman est étudié selon des points de vue distincts, les plus propices à une description critique de l'oeuvre et à une analyse des structures, des images, des archétypes et des spécificités de style (romantisme et baroque, figures et néologismes...).

**I.S.B.N. 2-7637-6836-9** **296 pages, 16 $**







Pierre NEPVEU

**Les mots à l'écoute. Poésie et silence chez Fernand Ouellette, Gaston Miron et Paul-Marie Lapointe**

Abordant des questions de grande actualité, Pierre Nepveu traite ici de l'oeuvre de trois poètes québécois majeurs d'aujourd'hui, et étudie des notions en cours dans notre milieu culturel, reflet du milieu culturel étranger, à savoir la modernité, les rapports entre le langage et le silence.

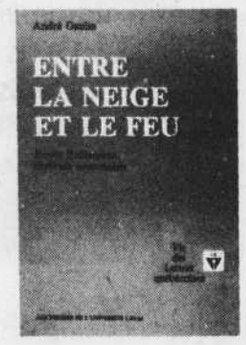
**I.S.B.N. 2-7637-6857-1** **304 pages, 15.$**

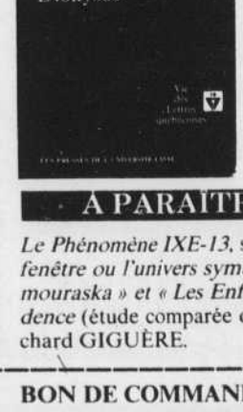
André GAULIN

**Entre la neige et le feu. Pierre Baillargeon, écrivain montréalais**

Qui est Pierre Baillargeon? Quelle place faut-il donner à son oeuvre dans l'histoire de la littérature québécoise? En faisant le point, pour la première fois, sur ce romancier et essayiste québécois important des années 1940, André Gaulin sort d'un oubli injuste un esprit particulièrement riche et met en lumière les beautés d'une oeuvre souvent méconnue.

**I.S.B.N. 2-7637-6866-0** **336 pages, 16 $**




Renée LEDUC-PARK

**Réjean Ducharme, Nietzsche et Dionysos**

Un rapprochement inattendu qui met en évidence une communauté de pensée entre le philosophe allemand Nietzsche et l'écrivain québécois Réjean Ducharme, et d'où surgit une figure commune chargée d'une grande force contestatrice: celle de Dionysos.

**I.S.B.N. 2-7637-6970-5** **320 pages, 16 $**

À PARAÎTRE

*Le Phénomène IXE-13*, sous la direction de Denis SAINT-JACQUES; *La Femme à la fenêtre ou l'univers symbolique d'Anne Hébert dans « Les Chambres de bois », « Kamouraska » et « Les Enfants du Sabbat »* par Maurice ÉMOND; *Une poésie de dissidence* (étude comparée des poésies québécoise et canadienne de 1925 à 1955) par Richard GIGUÈRE.

**BON DE COMMANDE** **Date**.....

.....ex. LA PARTIE ET LE TOUT. L'ex. 12 $
.....ex. HUBERT AQUIN ROMANCIER. L'ex. 16 $
.....ex. LES MOTS À L'ÉCOUTE. POÉSIE ET SILENCE CHEZ FERNAND OUELLETTE, GASTON MIRON ET PAUL-MARIE LAPOINTE. L'ex. 15 $
.....ex. ENTRE LA NEIGE ET LE FEU. PIERRE BAILLARGEON, ÉCRIVAIN MONTRÉALAIS. L'ex. 16 $
.....ex. RÉJEAN DUCHARME, NIETZSCHE ET DIONYSOS. L'ex. 16 $

☐ **Paiement ci-joint $**..... ☐ **VISA NO** ☐ **MASTER CARD NO**.....
**Date d'expiration de ma carte de crédit**..... **Date de validation**.....
**Signature**..... **Tél**.....
**Nom (en majuscules)**.....
**Adresse**.....

**LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4**

## CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Youri Andropov au pouvoir

par
**Jocelyn Coulon**

★ Jaurès Medvedev, **Andropov au pouvoir,** Flammarion-Champs, 254 pages.

QUE se passe-t-il au Kremlin? Voilà bientôt trois mois que le successeur de Leonid Brejnev n'est pas paru en public. Maladie, épuisement, tentative d'assassinat, les rumeurs les plus folles courent, surtout dans les chancelleries occidentales qui guettent les moindres pas d'un vieillard à son déclin.

Mais qui est donc le nouveau maître de l'URSS? Jaurès Medvedev, dissident soviétique en exil à Londres depuis 10 ans, nous le présente dans « Andropov au pouvoir ». L'importance du livre est double. C'est la première biographie française d'Andropov publiée et l'auteur a disposé d'informations de première main pour la rédaction de son essai.

En effet son frère Roy, historien, vit toujours à Moscou et a ainsi pu lui fournir de nombreuses données qui ont permis la réalisation du livre. Malgré cette source précieuse, Jaurès Medvedev a rédigé un peu vite son bouquin et on n'apprend pas grand-chose de neuf sur la personnalité du numéro un soviétique.



Youri Andropov: ruse et discipline

Celui qui s'imposa à l'URSS quelques heures à peine après la mort de Brejnev est le parfait apparatchik, rusé et discipliné, qui a su jouer des rivalités des dirigeants du Kremlin pour aboutir au pouvoir suprême. Cependant le travail fut long et ce n'est qu'à 68 ans, avec une santé fragile, que le chef du KGB était élu secrétaire général du Parti le 12 novembre 1982.

Il commence son ascension dans le Parti à l'âge de seize ans. Pendant 25 ans il travaillera dans l'administration des Jeunesses Communistes (Komsomol) pour devenir, en 1954, ambassadeur en Hongrie. Là, son rôle dans l'intervention soviétique de 1956 demeure mystérieux et Medvedev ne nous révèle rien de nouveau à ce sujet. Six ans plus tard, il accède au secrétariat du Comité central où il dirige les relations avec les autres pays socialistes.

Soudain, en 1967, « peu disposé à l'accepter », Andropov obtient le poste de directeur du KGB. Là encore Medvedev ne nous dit pas pourquoi c'est lui qui a été nommé. « Andropov était ambitieux certes, mais » écrit l'auteur, « la présidence du KGB n'avait pas la réputation d'être un tremplin pour la direction du Parti ». Effectivement, il y restera plus de quinze années qu'il mit a profit ... pour préparer son avènement.

Un chef de la police secrète soviétique n'a pas bonne presse. Pourtant Andropov réussit avec le temps à projeter l'image d'un libéral et d'un incorruptible. « Très populaire, il fut le chef le plus intelligent et le plus légaliste de l'histoire de cette institution » rappelle Medvedev. Il est vrai que les procès contre les dissidents furent minutieusement préparés et les bavures évitées. Mais, sous Andropov, Le KGB s'arrogea une mission supplémentaire: la lutte contre la corruption. Ce fut l'arme du chef du KGB contre la « mafia de Brejnev ».

Tout au long de ce livre, Medvedev dénonce la « mafia de Dniepropotrovsk » dirigée par Brejnev et ses principaux acolytes. Ceux-ci, en consolidant leur pouvoir, s'étaient enrichis et vivaient dans un luxe tapageur alors qu'Andropov et deux ou trois autres membres du Politburo vivaient dans l'austérité et la modestie.

En plus, des chicanes et des scandales « s'ébruitaient » qui touchaient le Parti et ses dirigeants. Les généraux étaient mécontents des médailles que s'offrait Brejnev, et la fille du vieux leader fut compromise dans une affaire de diamants quelques mois avant la mort de son père. Andropov travaillait bien et sûrement.

Le moment venu, ayant neutralisé des adversaires comme Constantin Tchernenko, il s'assura l'appui de l'armée et de son chef, le maréchal Oustinov, qui l'aida dans son élection. Comme Andropov assuma le pouvoir en novembre 1983 et que la chronologie du livre s'arrête à avril 1983, Medvedev se hasarde à décrire la présidence du nouveau leader et c'est surtout à ce propos que le livre manque de rigueur.

Bien entendu, il nous parle de la campagne anti-corruption et du regain de la productivité dans le secteur économique. Mais il est aisé de constater qu'avec chaque nouveau leader ces actions ont toujours lieu et ne durent jamais longtemps. Sur le plan extérieur « l'Union soviétique à connu de nombreux gains » et Medvedev reproche aux Occidentaux de « ne pas essayer d'évaluer sérieusement les qualités de la nouvelle équipe ». Où est-elle cette nouvelle équipe, où est-il ce sang neuf, pourrait-on répondre à Medvedev.

Malheureusement pour l'auteur, ce dernier chapitre consacré aux orientations de la politique étrangère est tout simplement bâclé. Medvedev écrit que Brejnev aurait été incapable de « mener spontanément des discussions sur une variété de sujets » alors qu'Andropov a reçu cent délégations le jour des funérailles. Bravo! Plus loin, la Chine est accusée d'aggraver la guerre civile en Afghanistan alors que l'action de l'URSS dans ce pays a eu pour mérite de chasser vers le Pakistan les producteurs et vendeurs d'opium et d'héroine. Vraiment, c'est un peu gros.

Je ne sais pas si la traduction a été mal faite mais certains paragraphes sont incompréhensibles et ceux concernant la défense et les euromissiles de mauvaises foi. Andropov passe pour une colombe avec ses SS20 alors que les États-Unis, qui n'ont aucun engin semblable, se montrent « inflexible » dans les négociations.

On referme ce livre en se disant que les Soviétiques et le monde sont bien chanceux d'avoir hérité d'Andropov et que l'ère Brejnev a dû être difficile à supporter. Reste à savoir ce que nous réserve la prohétie de Medvedev qui conclut: « Lorsque la vieille mafia de Brejnev sera remplacée par des hommes choisis par Andropov, l'Union soviétique et le monde découvrivront alors ce que signifie vraiment l'arrivée au pouvoir d'Andropov ».

# Cinéma: la «bible»

UN répertoire des documents audiovisuels canadiens regroupant près de 7,000 titres et présenté sous le nom de **Le Tessier,** en hommage à Albert Tessier, pionnier du cinéma québécois, a été lancé récemment à Trois-Rivières.

Cette nouvelle publication, qui offre le recensement le plus complet et le plus détaillé des documents audiovisuels de langue française paru jusqu'à ce jour, a été réalisé conjointement par la Centrale des bibliothèques et le Marché des moyens d'éducation par le cinéma et l'audiovisuel (MECQUE). Il contient près de 1,100 pages et traite des productions audiovisuelles actuellement accessibles auprès de 117 maisons de distribution canadienne: films 16 mm, vidéo, diaporamas, transparents, films fixes et documents sonores éducatifs.

Chaque document fait l'objet d'une description détaillée comportant, entre autres, un résumé, un indice d'utilité et la mention du public visé. En outre, *Le Tessier* offre cinq clés d'accès aux documents selon que l'on cherche à partir d'un sujet, d'un titre, d'un auteur, d'une collection ou d'un producteur. En effet, les documents sont regroupés selon la classification DEWEY, et quatre index (titres, sujets, auteurs, collections) permettent de retrouver aisément le document cherché.

Ce gigantesque ouvrage est unique en son genre et il contient même des documents recensés pour la première fois. Il est de nature à intéresser tous les usagers, spécialisés ou non, de la documentation audiovisuelle.

Rappelons que MECQUE assure déjà la promotion et la diffusion de documents audiovisuels comme moyen d'enseignement, alors que la Centrale des bibliothèques possède une expérience de plus de dix ans dans l'analyse, l'évaluation et le catalogage des documents audiovisuels.

On peut se procurer cet ouvrage, présenté sous couverture de toile, au prix spécial de $32.95 jusqu'au 31 décembre, en s'adressant à la Centrale des bibliothèques, 1685 rue Fleury est, Montréal H2C 1T1.


OUVERT 7 JOURS 10h00 à 22h00

NOUS ACHETONS VOS LIVRES



DIMANCHE

Visitez nos 4 salles de livres et profitez de nos ventes spéciales du dimanche.

LIVRES

50,000 LIVRES NEUFS ET USAGÉS

50,000 titres différents réduits de 40% à 75%

VENTE et ACHAT

ÉCHANGE, LOCATION

MasterCard — La Bouquinerie St-Denis — VISA

3770, rue St-Denis, Montréal — Ouvert 7 jours



Chez vlb éditeur

Les romans de la rentrée!



LE PIANO-TROMPETTE

*de Jean Basile*

Comment peut-on être tout en même temps Russe d'origine, Français de culture, et Québécois de nationalité? C'est la question que se pose M. Barnabé, le personnage central de ce roman humoristique et social. Plusieurs s'y reconnaîtront dans cette atmosphère de fin de règne, car *Le piano-trompette* est avant tout une interrogation ironique sur la vie et la quête du bonheur... inaccessible.

404 pages — 18,95$



**Art Global publie aujourd'hui ce que vous rechercherez demain.**

Depuis 1972, Art Global publie des gravures, des livres d'art, des livres sur l'art et plus particulièrement des livres d'artistes à tirage limité.

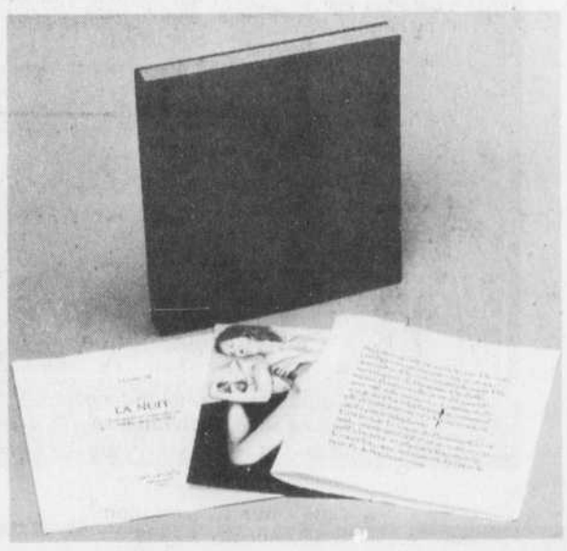
Dans cette catégorie spéciale d'édition, où seuls des procédés nobles de fabrication sont utilisés, le livre d'artiste marque une symbiose entre les arts graphiques et l'écrit. Il est le résultat d'une merveilleuse collaboration entre l'écrivain, le peintre, l'éditeur, le relieur, le typographe, l'imprimeur et autres artisans, permettant la création d'une œuvre originale, recherchée par les amateurs d'art.

Plusieurs des publications qui ont fait la réputation d'Art Global furent épuisées dès leur parution ; qu'on se souvienne de Kamouraska, illustré par Antoine Dumas, Mon Oncle Antoine, illustré par Antoine Prévost, ou J.A. Martin photographe, illustré par Claude Le Sauteur, presque introuvables sur le marché de l'art.

Aujourd'hui, Art Global propose aux collectionneurs un livre d'artiste dans la même lignée :

**LA NUIT**

La Nuit, un texte poétique et passionné d'une jeune auteure québécoise, Claire Dé, est illustré de façon réaliste par un peintre de renommée internationale : Ariel Ben-David.



Cet ouvrage tout à fait exceptionnel, réalisé en noir et blanc, renferme quatre lithographies originales, pleine page, dessinées directement sur la plaque et tirées par l'artiste avec le concours d'un maître imprimeur.

La composition typographique est exécutée à la main, lettre par lettre.

Le texte est tiré manuellement sur pur chiffon BFK Rives filigrané.

L'ouvrage est présenté dans un emboîtage inédit réalisé en cuir verni, en aluminium brossé et en toile.

Les titres sont embossés sur la couverture et sont en aluminium sur l'emboîtage.

Format : 14 po sur 13 po. Nombre de pages : 48.

Prix de souscription valable jusqu'au 16 décembre 1983 : 800 $.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la
**Galerie l'Art français**
370, rue Laurier ouest, Montréal, tél. : 277-2179
ou chez l'éditeur.

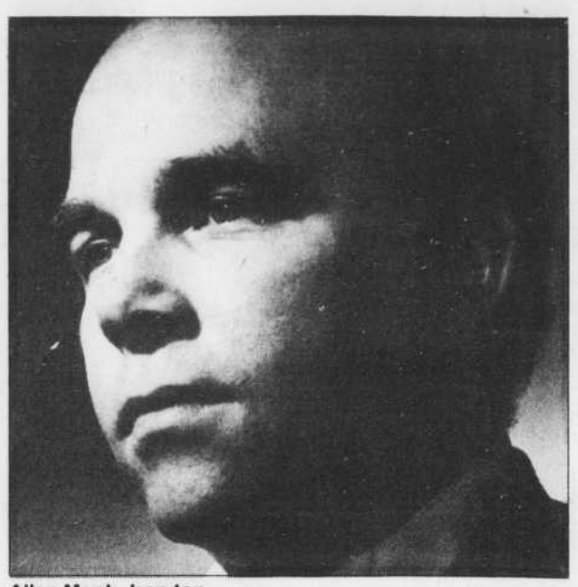
**ÉDITIONS ART GLOBAL**
1009, rue Laurier ouest, Outremont (Québec) H2V 2L1
Tél. : (514) 272-6111

# CULTURE ET SOCIÉTÉ


Benita Valente, soprano


Susan Quittmeyer, mezzo-soprano


Anne-Marie Rodde, soprano


Allan Monk, baryton

## Le Figaro de Mozart

Suite de la page 17

M. Camerlo nous apprend que c'est la première fois qu'il monte *Figaro* mais il est très familier avec l'ouvrage dont il a mis en scène des reprises dans différents théâtres de France, notamment à l'Opéra de Lyon. Il admet que l'ouvrage pose plus d'un défi à tout metteur en scène, avec ses cinq premiers rôles et l'action particulièrement complexe de certaines scènes, notamment les ensembles très élaborés qui terminent les actes II et IV. Il appartient au metteur en scène de préserver au plan visuel la clarté et la transparence musicales de ces pages admirables dans lesquelles les personnages se fondent en un tout mais doivent garder en même temps leur identitié propre.

Pour sa part, Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique de l'Opéra de Montréal, a réuni une distribution dont il a toutes les raisons de croire qu'elle saura brillamment défendre cette grande partition. Pour le rôle de Figaro, il a fait appel à Claude Corbeil, maintenant un vieux routier de la scène et dont personne n'a oublié l'excellent Dulcamara dans *L'Elisir d'amore*.

Dans le rôle de Susanna, le jeune soprano français Anne-Marie Rodde fera ses débuts en Amérique du Nord. Applaudie à l'Opéra et à l'Opéra-comique de Paris et dans plusieurs pays d'Europe, elle interprétera le rôle de Mélisande à l'Opéra de Rome en juin prochain.

Benita Valente, soprano du Metropolitan et interprète mozartienne renommée, interprétera le rôle de la comtesse. Mme Valente était récemment l'invitée de l'OSM dans la *Neuvième Symphonie* et la *Missa Solemnis* de Beethoven et elle donnera un récital dans la série de Pro Musica le 12 décembre.

Vedette du Metropolitan tout comme Benita Valente, le baryton canadien Allan Monk sera de retour à l'Opéra de Montréal pour tenir le rôle du Comte Almaviva. Il était Germont père dans *La Traviata* en 1981. Ce chanteur a été désigné comme artiste de l'année 1983 par le Conseil canadien de la musique.

Par ailleurs, le jeune mezzo-soprano américain Susan Quittmeyer fera ses débuts à l'OSM dans le rôle de Cherubino. Elle a participé à de nombreuses productions lyriques à San Francisco, Los Angeles et autres villes de l'Ouest américain.

La distribution sera complétée par la basse canadienne Pierre Charbonneau, dont la carrière à l'opéra se poursuit tant au Canada qu'aux États-Unis, et qui chantera le rôle de Bartole. En février dernier, il tenait le rôle important de Rocco dans *Fidelio*. Le ténor canadien Bernard Fitch, qui chante au Canada et aux États-Unis, s'est vu confier les rôles de Basilio et de Don Curzio. Les chanteurs montréalais Thérèse Sevadjian, mezzo-soprano, Claude Létourneau et Marie-Danielle Parent tiendront respectivement les rôles de Marcellina, d'Antonio et de Barbarina.

Mario Bernardi, qui était au pupitre pour *Cosi fan tutte*, a été réengagé pour diriger *Le Nozze di Figaro*. Ce chef canadien a été jusqu'à récemment à la tête de l'orchestre du Centre national des arts, qu'il a porté à son haut niveau d'excellence. Chef de théâtre expérimenté, il a récemment dirigé *Cendrillon* de Massenet au New York City Opera et fera ses débuts au Metropolitain Opera le 19 janvier prochain dans *Rinaldo* de Handel avec Marilyn Horne dans le rôle titre. M. Bernardi deviendra ainsi le deuxième chef canadien à diriger dans l'illustre théâtre, le premier ayant été le regretté Wilfrid Pelletier.

De nouveau, l'Orchestre symphonique de Montréal sera dans la fosse et c'est René Lacourse qui est responsable des choeurs.

## Adrien Thério, romancier

Suite de la page 17

de l'existence, est une affirmation d'être, une déclaration d'identité. Et dans cette longue lettre qui constitue la trame du roman, elle jette un regard rétrospectif sur son passé.

Elle revisite, pour son propre plaisir et celui de son interlocuteur, le Chemin Taché qui a perdu son école, son bureau de poste, son forgeron, une bonne moitié de ses habitants, et elle rappelle à Claude la vie ancienne, les tensions locales, les conflits entre voisins auxquels la famille de ce dernier n'était pas étrangère. Mariée sans amour, suffisamment instruite pour avoir lu Balzac, Zola, Louis Hémon, Claude-Henri Grignon, Magali, Féval et Bordeaux, elle exprime son sens critique et son amour de la liberté avec saveur et truculence.

Cette lettre de Carmélia, proche du journal intime, progresse comme un monologue pressé d'aller droit au but. Et la densité et la verdeur qui s'y affichent font presque regretter le volet plus réaliste, assorti de dialogues, introduit au deuxième tiers du livre, qui nous distrait un peu de l'intelligence et de l'intériorité de cette femme à laquelle on avait pris goût. Non que ce volet soit inutile puisqu'il illustre, en empruntant au fantastique, les moeurs et la vie d'un village, révèlant du même coup les moeurs et la vie d'une époque.

Par ailleurs, la mise en scène, à travers les rêves et visions de Carmélia, de personnages haut en couleur comme le couple Ozias et Adeline, Émérance et ses cinq enfants, les trois soeurs amoureuses d'un homme inaccessible, nous introduit dans un théâtre d'ombres qui n'est pas non plus gratuit, tout contribuant à faire revivre un monde disparu.

Mais, étrangement, et peut-être parce que je suis moi-même née dans ce Bas-du-Fleuve où je m'y reconnais trop, j'aurais souhaité rester seule avec Claude et Carmélia. J'aurais souhaité rester tout près de cette tendresse bourrue qui les unit. Tout près de cette complicité dans l'excès que l'aïeule dénonce à sa façon: « Plus je vieillis, plus je me dis que c'est un plaisir d'aller trop loin. (...)

Est-ce que ce n'est pas là l'essence même de la vie ? S'égarer pour que l'expérience soit nouvelle, soit unique. S'égarer pour rencontrer un sourire qu'autrement on n'aurait jamais vu ? »

## Drôle de bateau blanc !

**Marie Laurier**

**L'amour, c'est comme un grand bateau blanc.** Un texte de Bruno Gaccio, interprété par trois comédiens français: Françoise Lambert, Colette Maire et Zard. A l'affiche au Théâtre Méridien (de l'hôtel du même nom, basilaire 2) jusqu'au 10 décembre.

S'IL est vrai comme le dit le communiqué que la pièce *L'amour, c'est comme un bateau blanc* a fait rigoler le tout Paris pendant plus d'un an et demi, les Français alors ne sont guère exigeants ou difficiles. Ou peut-être se reconnaissent-ils dans ces personnages ridicules de petits fonctionnaires à la manque?

Quoi qu'il en soit, j'ai vu cette comédie au Théâtre Méridien mercredi soir et je n'ai pas ri ou à peine. J'étais plutôt déçue d'avoir dû m'imposer cette corvée et j'ai compris l'attitude d'une de mes amies quand un spectacle lui déplait. Elle quitte la salle tout simplement: « Si je me suis ennuyée pendant les quinze premières minutes ou le premier acte d'un spectacle ou d'une pièce de théâtre — même chose pour les cinquante premières pages d'un livre — je quitte la salle tout simplement. Il y bien assez que je viens de jeter mon argent à l'eau sans perdre aussi mon temps. » Bien que je n'aie pas payé ma place, fort confortable au demeurant, je dirai poliment que ce ne fut pas ma meilleure sortie de la semaine...

Ce n'est pas que le texte de Bruno Gaccio soit mal défendu par les interprètes français Françoise Lambert, Colette Maire et Zard, c'est que le texte est...niais et truffé d'expressions vides et vulgaires. Toujours dans le communiqué, les comédiens avouent eux-mêmes que ce spectacle est « con comme un roman-photo avec des vrais morceaux d'amour dedans ». Concédons qu'il y avait en effet quelques moments et répliques où l'on pouvait soupçonner des bribes de tendresse, d'amitié ou de connivence amoureuse. « Ça ne volait pas très haut », a commenté une des 35 personnes présentes à ce spectacle, à la sortie du Méridien. Deux dames, des mordues de théâtre, ont admis la piètre qualité de cette pièce sans toutefois regretter de l'avoir vue. A leurs yeux, il s'agit d'une « expérience » qui s'inscrit dans une nouvelle tradition théâtrale se voulant une parodie ou une caricature des petits travers des êtres humains.

Bon. Allons voir quels sont ces travers. L'histoire nous raconte une journée « de travail » dans la vie de deux dactylos et d'un sous-chef de service au ministère du Temps libre... Handicapé par des dents en acier trempé qui lui donne un air benêt, encombré de tics nerveux et de vêtements mal coupés, à 30 ans, Gilbert Bourdon (le nom du chef de service) est à la recherche du grand amour mais il n'y a pas de candidate à ce titre glorieux. Il va au plus facile en faisant la cour aux deux secrétaires qui se rient de lui, ces jeunes filles, Yolande et Muriel, ayant bien d'autres aspirations et des préoccupations différentes pour meubler leur vie amoureuse.

Les protagonistes de cette histoire prennent en effet toutes les libertés de leur emploi du temps dans ce bureau du ministère...du Temps libre. Ils incarnent à ravir cette nonchalance et cette insignifiance dont on accuse, à tort ou à raison, les bureaucrates, les gratte-papier et les fonctionnaires, en tenant entre eux des conversations superficielles, ponctuées de lieux communs, de réflexions triviales de la part des jeunes secrétaires qui n'y vont pas de main morte pour narguer l'impuissance de leur camarade aux dents d'acier...

Tout cela finit par finir, ouf! dans l'explosion de cette nouvelle écriture théâtrale servie par des comédiens de métier, assurément. Des comédiens qui se sont donnés pour mission d'être drôles « jusqu'à la démence ». Hélas, le texte n'avait pas cette dimension de démesure.

NOUVEAUTÉ
VINGT ANS DE
CRISE
CHEZ LES RELIGIEUSES
DU QUÉBEC DE 1960-1980
Micheline D'Allaire




crise des oeuvres et de l'autorité.
Crise de la vie communautaire et de la spiritualité.
L'habit religieux disparaît et les sorties se multiplient, causant une perte de 20% des membres en 20 ans.
Dans le recrutement, une chute de 99%.
Âge moyen des religieuses: 65 ans.
Que penser de la survie des communautés?

*En vente dans toutes les librairies*
Diffusion:
**Librairie des éditions Bergeron**
**Tél.: 525-8244**

GASTON MIRON
*Les signes de l'identité*
Allocution prononcée à l'occasion de la remise du prix Athanase-David à Québec, le 11 octobre 1983.
En vente chez l'éditeur (560 Champagneur, Mtl. H2V 3P5) et à la librairie Flammarion (rue Université et Terrasses). Les libraires peuvent s'approvisionner chez l'éditeur. — Prix 5,95 $ Frais de port : 1 $ — Chèques et mandats acceptés. Tirage limité.
ÉDITIONS DU SILENCE

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ARTISANS DE L'IMPRIMERIE
est heureuse d'annoncer qu'elle a accordé à Fides
le **PREMIER PRIX**
pour la magnifique impression du volume ***LES PREMIERS PAS DE L'ÉGLISE***
L'Association tient à offrir toutes ses félicitations pour cette manifestation d'excellence.
Cet ouvrage a été réalisé par les Presses Élite Inc. pour la maison Fides.
les éditions fides 5710, avenue Decelles Montréal H3S 2C5 (514) 735-6406




***LES PREMIERS PAS DE L'ÉGLISE***
**par Henriette Major et Claude Lafortune**
64 pages, 12,50$
Faisant suite aux albums de l'Évangile en papier et de la Bible en papier, LES PREMIERS PAS DE L'ÉGLISE racontent aux jeunes les Actes des Apôtres en un langage simple, illustré très agréablement.



*LES 6 PREMIÈRES ANNÉES DE L'ENFANT.*
EN 5 VOLUMES
*Par Louise Bates Ames et Frances L. Ilg*
Comment définir l'enfant? Comment réagit-il, que peut-il faire, comment voit-il le monde? C'est à ces questions et à bien d'autres que répondent les Docteurs Ames et Ilg de l'Institut Gesell. Ces 5 ouvrages permettent de bien comprendre la psychologie de l'enfant de 1 à 6 ans et donnent aux parents une foule de conseils pratiques. puf
*LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE*
*Diffusion: Presses Universitaires de France, Distributeurs exclusifs: les éditions française, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2, tél.: (514) 641-0514*




**Pour en finir avec le patriarcat**
Le livre-choc du féminisme québécois
Le patriarcat est responsable depuis des millénaires de l'oppression des femmes. Le patriarcat est un système qui nous diminue toutes et tous à travers l'éducation, la santé, le travail, la famille, la maternité et la sexualité. Cet essai percutant de la journaliste Armande Saint-Jean nous montre les lois propres du patriarcat au Québec et comment lui opposer une mutation profonde des idées et des mentalités. 330 pages 16.95 $
Armande Saint-Jean
PRIMEUR OPINIONS
Les Éditions Primeur Inc.
2550, chemin Bates, bureau 400
Montréal, Québec, H3S 1A7
514 738 8820



CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Arthur Lamothe et Georges Dufaux, ou le renouveau dans la fidélité

par Francine Laurendeau

VOILÀ bien des années qu'Arthur Lamothe a épousé la cause des autochtones, plus précisément celle des Indiens montagnais du nord-est du Québec, au point d'avoir souvent à se défendre d'être leur ombudsman...

D'un films à l'autre, avec une inépuisable patience — et la collaboration, notamment, de l'anthropologue Rémi Savard —, il va chercher jusqu'au fond des réserves les anciens qui n'ont pas oublié les coutumes ancestrales, il les écoute, recueille leurs souvenirs, constate leur dépossession, enregistre leurs revendications. Si bien que les documentaires d'Arthur Lamothe sur les Amérindiens ont une valeur ethnographique inestimable.

Mais il faut bien reconnaître que, tout irremplaçables qu'ils soient, ces films sont, cinématographiquement, d'une austérité, d'une aridité même qui risque de décourager le spectateur non averti. Or voici qu'avec son triptyque *Mémoire battante*, Lamothe a tenté et réussi un renouvellement formel qui devrait lui permettre d'atteindre désormais un plus vaste public.

Il faut dire que le fond est passionnant. Le réalisateur de *Chronique des Indiens du nord-est du Québec* développe ici un thème qu'il n'avait pas encore abordé de front: l'imaginaire, l'ésotérique.

Ses Montagnais vont nous décrire la tente à suerie (du verbe à suer) qui n'est pas seulement un sauna mais qui



Ci-dessus, scène de «Mémoire battante» d'Arthur Lamothe. À droite, «Post scriptum» de Georges Dufaux



permet de parler aux esprits. Le tambour et ses vertus prémonitoires. Les songes et leur significatioon. La scapulimancie, ou l'art de lire sur un os brûlé la position du gibier. Ils vont même s'aventurer à nous décrire des phénomènes troublants, comme cette mystérieuse et redoutable « tente tremblante » que bien peu ont vue mais dont le père Lejeune constatait déjà, il y a 300 ans, le caractère franchement diabolique...

Car Arthur Lamothe a su introduire dans ces trois heures des témoignages explicatifs dont le plus révélateur est sans doute celui de ce Jésuite rédigeant ses observations sur les Indiens, personnifié par le comédien Gabriel Arcand. « Au commencement qu'on entre en un pays, on écrit plusieurs choses, les pensant vraies. Mais le temps découvre la vérité », écrira-t-il judicieusement. Car malgré les croyances de son époque et de son état, ce père Lejeune aura été un observateur perspicace. Tout en étant la parfaite illustration du malentendu fondamental qui opposa, dès le début de la colonie, l'envahisseur blanc et l'Amérindien. À l'Autre Cinéma jusqu'au 8 décembre.

★

Vous souvenez-vous des *Enfants des normes*, de Georges Dufaux, témoignage sur la vie dans une école secondaire de la Rive-Sud, hallucinant constat de l'échec du système d'enseignement appliqué dans les polyvalentes du Québec ? Un film qui donnait froid dans le dos.

Mais on n'a pas besoin d'avoir vu *Les Enfants des normes* pour apprécier **Post scriptum.** Cinq ans plus tard, le cinéaste et son équipe ont retracé quelques-uns de ces élèves qui, en 1978, étudiaient (ou n'étudiaient pas) en secondaire trois. Que sont-ils devenus?

Le film commence par un baptême... Car ils suivent docilement la tradition de leurs parents ces jeunes gens qui, il n'y a pas si longtemps, jouaient les durs. On continue à avoir des enfants qu'on n'a pas souhaités et on n'a toujours pas résolu le problème du paratge des tâches. À 20 ans, elle a retrouvé les gestes antiques de la servitude, mal résignée pourtant à passer ses soirées seule pendant qu'il s'amuse avec les copains...

Certains ont découvert à leur dépens l'absurdité d'une orientation professionnelle mal adaptée, l'angoisse du chômage et le mur du fonctionnarisme. Les classes allégées et le professionnel court ne les ont pas menés loin. Et ceux qui s'en sortent le mieux sont en majorité les bons élèves d'il y a cinq ans.

On s'enrage, on rit aussi. Car *Post scriptum* est d'abord un chaleureux document humain. Mais il nous en dit plus long sur la difficulté d'avoir vingt ans aujourd'hui que le plus scientifique des sondages. À l'Autre Cinéma jusqu'au 1er décembre.

★

Nous parlerons la semaine prochaine d'**En haut des marches**, de Paul Vecchiali, qui vient également de prendre l'affiche à l'Autre Cinéma. Pour ce film (de fiction) à la mémoire de sa mère, le cinéaste est allé chercher une grande comédienne qu'on avait presque oubliée, Danielle Darrieux.

# Cinéma et catastrophe nucléaire

par Richard Gay

REFLET de la société, le cinéma s'inquiète de plus en plus de la catastrophe sans pareille que constituerait une éventuelle attaque nucléaire.

Dimanche soir dernier, par exemple, 100 millions d'Américains, rivés à leurs téléviseurs, regardaient *The Day After*, un film réalisé pour la télévision et axé sur un holocauste nucléaire. Lors du récent Festival international du nouveau cinéma à Montréal, une section tout entière était consacrée au péril nucléaire.

Et voilà que, depuis une semaine déjà, on peut voir au cinéma de la Place Ville-Marie le film américain **Testament** centré sur ce même thème qui apparaissait pour la première fois au cinéma en 1951 dans le film *Five* d'Arch Oboler et qui a été repris de nombreuses fois depuis et encore plus fréquemment ces dernières années.



La première partie de *Testament* esquisse un rapide portrait d'une famille d'une petite ville de la Californie. C'est le matin. Le père fait son cyclisme matinal avec un de ses fils. La mère prépare les enfants pour l'école. Précipitation habituelle d'une famille ordinaire qui commence une nouvelle journée.

Mais le rythme des jours et la vie familiale seront irrémédiablement anéantis lorsque cette famille dont le père a dû se rendre à l'extérieur de la ville et tous les habitants des environs apprendront que la côte Est des États-Unis et même une partie de la Californie ont été victimes d'une attaque nucléaire.

Même si l'attaque a lieu très loin du milieu de vie des personnages, l'image devient jaune, blanche et les radiations envahissent la population. C'est le désespoir et la panique! Panique pour trouver de la nourriture, de l'essence, et c'est en vain que les habitants de la ville tentent de commmuniquer avec l'extérieur. On cherche à se rassembler, à s'organiser, mais assez rapidement les morts s'accumulent et la famille Wetherly n'y échappera pas.

En fait, *Testament* examine les conséquences possibles de la guerre nucléaire sur une famille située loin du centre même d'une explosion. Des conséquences dramatiques, tragiques qu'on ne peut voir sans être ému et troublé.

La réalisation ne fait appel à aucune scène spectaculaire, à aucun effet spécial saisissant, à aucun sensationnalisme. Il reste des êtres, des regards, une mère de famille qui, avec ses enfants, essaie tant bien que mal d'affronter le pire.

Et mêlées au récit, des scènes d'un spectacle préparé par des enfants d'école ainsi que des images joyeuses d'un film de famille ne font que mieux souligner l'horreur absurde de la situation et l'héritage innommable laissé aux générations futures.

Ce qui prime ici, c'est la dimension humaine du drame nucléaire, dimension intensément servie par l'interprétation de Jane Alexander dans le rôle de la mère et solidement appuyée par d'excellents acteurs de soutien dont William Devane dans le rôle du père et de nombreux enfants merveilleusement dirigés.

Si on peut reprocher au film de manquer parfois de relief et à la musique d'être trop complaisante, il n'en reste pas moins que *Testament* s'avère une réussite, touchante, et cela d'autant plus qu'il s'agit là du premier long métrage dramatique de Lyne Littmna.

Ce film, elle l'a réalisé à partir d'un récit paru dans une revue et tourné avec un budget réduit de $ 750,000 accordé pour une production qui, initialement, ne devait être diffusée qu'à la télévision publique américaine. (PBS).

Si le résultat n'est pas sans faire penser à certaines productions télé, *Testament* est de beaucoup supérieur à *The Day After* télédiffusé dimanche dernier. Notons d'ailleurs que Lynne Littman a déjà remporté un Oscar en 1977 pour un court métrage documentaire intitulé *Number our Days*..

*Testament* et plusieurs productions récentes sur le thème du nucléaire provoquent quand même un certain nombre d'interrogations.

Par exemple, une éventuelle catastrophe nucléaire ne serait-elle pas beaucoup plus atroce que tout ce que le cinéma peut nous laisser entrevoir?

En fait un seul film m'a semblé, personnellement, à la hauteur de l'horreur possible et c'est *The War Game*, la réalisation de Peter Watkins qui date pourtant de 1965.

Aussi si tous ces films participent un tant soit peu à une certaine conscientisation face au problème nuclaire, ces réalisations ne nous habituent-elles pas aussi, malgré elles, à l'idée d'un conflit nucléaire et à un destin qui apparaît ainsi de plus en plus inéluctable?

Enfin, les meilleurs films sur cette question du nucléaire, les films les plus conscientisants ne sont-ils pas ceux qui sont plus près du documentaire que de la fiction? Car s'il est un cas où la réalité dépassera la fiction, c'est bien celui-là!

## ÉCHOS

En hommage à Michel Tremblay et pour souligner le rayonnement de son oeuvre, la Bibliothèque nationale (1700 St-Denis) offre jusqu'au 14 janvier 84 une rétrospective de sa vie et de son oeuvre.


Les cahiers spéciaux du Devoir

Voir la musique

Un article de Nathalie Petrowski à paraître dans le cahier spécial "STÉRÉOPHONIE ET VIDÉO" le 9 décembre prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant **Francine Gingras, au 844-3361.**

LE DEVOIR
211, rue Saint-Sacrement
Montréal, QC H2Y 1X1

un film de CARLOS SAURA
CARMEN
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL
POUR TOUS
Sam.-dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
12e SEM

RENÉ MALO présente
Trois heures de pur enchantement. Luc Perrault, LA PRESSE
L'Oeuvre achevée d'un grand cinéaste qui, espérons-le, n'a pas encore tourné son dernier film. Francine Laurendeau, LE DEVOIR
Quand bien même vous ne verriez que ce film-là cette année... ce serait suffisant. Mariou Petrowski, CLIN D'OEIL
FANNY & ALEXANDRE
INGMAR BERGMAN
14 ANS
Tous les jours: 1:15 - 4:50 - 8:30
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
7e SEM.

14 ANS
MICHEL SERRAULT ISABELLE ADJANI
PRIMA FILM présente
mortelle randonnée
DIALOGUE DE MICHEL AUDIARD
UN FILM DE CLAUDE MILLER
Lun. à ven.: 7:00 - 9:15 Sam.-Dim.: 2:15 - 4:40 - 7:00 - 9:15
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
4e SEM

Cinéma ODEON
PRIMA FILM présente
POUR TOUS
MIOU-MIOU
ISABELLE HUPPERT
GUY MARCHAND
UN FILM DE DIANE KURYS
COUP DE FOUDRE
Tous les jours: 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:30
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12e SEM

Cinéma Libre présente
MÉMOIRE BATTANTE
un film d'Arthur Lamothe
avec Gabriel Arcand et des Montagnais du Nord-Est québécois
Un film envoûtant et original... Une plongée dans l'imaginaire et le mysticisme des Montagnais. A voir absolument et plus d'une fois. F. Grimaldi, Radio-Canada.
L'AUTRE CINÉMA
Du 25 nov. au 8 déc.
6430, Papineau (angle Beaubien)
722-1451

POUR TOUS
LABARAKA
Un film de JEAN VALÈRE avec ROGER HANIN
PLUS: 2e FILM AU GREENFIELD SEULEMENT
GREENFIELD: sam., dim.: 1.05, 4.30, 8.00; Sem.: 6.10, 8.00.
PARISIEN: 12.05, 2.00, 3.55, 5.50, 7.50, 9.50; Sam. dernier spectacle 11.45.
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

«Un film plein d'humour ...fantastique avec des personnages merveilleusement irréels.»
— LA PRESSE / Serge Dussault
DIMA FILM présente
erendira
CINÉMAS UNIS
L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique
14 ANS
9e SEM.
IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation: RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM.-DIM.: 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05, SEM. 7.05, 9.05.

FANNY ARDANT n'aura jamais été si présente, si fiévreuse, si entière.
Francine Laurendeau — Le Devoir
Fanny Ardant
Vittorio Gassman
PRIX SPÉCIAL DU JURY MONTRÉAL '83
POUR TOUS
BENVENUTA
un film de André Delvaux
Françoise Fabian
Mathieu Carrière
6e SEM.
ELYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SEM. 7.30, 9.30.

# «Clara et le Mur du son»

## *Le nouveau conte symphonique de Paule Tardif-Delorme*

par
**Angèle Dagenais**



Photo Jacques Grenier

**À gauche, Paule Tardif-Delorme en compagnie d'Anne Lauber, qui a composé la musique de son dernier conte symphonique, «Clara et le Mur du son»**

UN nouveau Après le *Conte de l'oiseau*, créé par l'Orchestre symphonique de Montréal en 1979 et que beaucoup de petits Québécois ont pu voir à Radio-Canada comme conte de Noël l'an dernier ou en version livret et disque sur le marché, Paule Tardif-Delorme récidive cette fois avec *Clara et le Mur du son*. Ce nouveau conte symphonique créé à Toronto en version anglaise le 5 novembre dernier sera produit par l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ) les 29 et 30 novembre et le 1er décembre.

Certains auteurs se spécialisent dans le roman, l'essai, la nouvelle. Paule Tardif-Delorme écrit des contes depuis 1970 (Tante Paule, Coccinelle, Passe-Partout, etc.) mais s'intéresse plus particulièrement au conte symphonique depuis cinq ans.

Ce créneau est entièrement libre au Québec, précise-t-elle, et dans la plus grande partie du monde occidental. Depuis *Pierre et le Loup*, le *Carnaval des animaux* ou *Casse-Noisette*, peu d'auteurs se sont intéressés aux contes musicaux ou de compositeurs à l'écriture pour les jeunes.

Initiatrice du projet *Clara et le Mur du son*, Paule T.-Delorme s'est attachée Anne Lauber comme partenaire musicale pour cette oeuvre orchestrale qui a été co-commanditée par l'Orchestre symphonique de Toronto et l'OSQ. En plus de ses présentations pour jeunes écoliers dans les deux capitales provinciales, *Clara* a été donné dans un programme de matinée familiale au Centre national des arts d'Ottawa samedi dernier avec son chef d'orchestre attitré, Mario Duchesne.

Jeune compositeur originaire de Lausanne, Mme Lauber s'intéresse elle aussi au monde de la jeunesse depuis longtemps: à ses étudiants en composition d'abord, à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, puis aux musiciens en herbe des orchestres de jeunes de Montréal, Joliette, Ville d'Anjou, etc., qu'elle dirige à l'occasion, sans compter l'attention qu'elle prodigue à son fils, Tristan, qui a d'ailleurs créé une de ses oeuvres pour piano et orchestre en 1981.

*Clara et le Mur du son* est une oeuvre pour grand orchestre, deux récitants et cinq mimes. À Québec, les deux récitants seront deux jeunes comédiens de la relève, Pierrette Robitaille et Jacques Girard, tandis qu'en version anglaise Diana Belshaw et Thomas Hauff ont su envoûter, à Ottawa notamment, l'auditoire de jeunes et de moins jeunes qui remplissaient la grande salle du Centre national des arts.

Le public était littéralement pendu au texte de Mme Delorme, à la musique d'Anne Lauber et au jeu des cinq mimes, oubliant pendant les 35 minutes que dure ce conte de tousser, s'agiter ou bâiller comme c'est souvent le cas au cours des matinées symphoniques lorsque le programme est plus ou moins captivant. J'ai même entendu deux petits garçons remercier bruyamment leur père de les avoir amenés voir ce spectacle programmé le même jour que le défilé du Père Noël à Ottawa!

La troupe de mimes torontoise Theatre Beyond Words, dirigée par Harro Maskow, a créé l'élément visuel de ce conte — élément nouveau qui n'existait pas dans le *Conte de l'oiseau* — par une gestuelle, des costumes et des accessoires saisissants. Avec la fantaisie et l'imagination qui caractérise le travail de cette jeune troupe (que les Montréalais ont déjà vue en 1978 à la Place des Arts), les cinq mimes ont su décrire avec des cordes, du papier crêpé, des ballons, des boîtes de carton recouvertes de feutrine, des voiles de différentes couleurs et surtout les têtes gigantesques qui sont leur « marque de commerce », l'univers magique du monde de Clara.

Ce conte destiné principalement aux jeunes de 8 à 12 ans (deuxième cycle du primaire) explore l'univers du jeu — jeu individuel, jeu social — comme élément essentiel du processus de croissance affective, émotive et intellectuelle. Clara rencontre en se rendant à la plage jouer avec ses amis, l'ourson Jacobi qui s'est échappé du royaume de Gong, personnage malicieux qui tient captifs et peureux grâce à l'emprise du « mur du son » et aux chasseurs qui les pourchassent, les différents animaux de la forêt. Le conte souligne par la narration et la musique de l'orchestre l'importance du monde des sons qui nous entourent quotidiennement.

Clara essaie de prendre contact et d'intéresser Jacobi qui a l'air si malheureux, perdu et renfrogné, à des jeux d'enfants. Mais Jacobi ne sait pas jouer, ayant toujours occupé son existence à tenter d'échapper au sorcier Gong, en se terrant dans tous les fourrés. Il vit dans la peur, l'angoisse et l'insécurité n'ayant réussi à développer aucun mécanismede défense ou d'autonomie. Clara parviendra-t-elle à réchapper Jacobi et ses amis de la forêt? L'Orchestre symphonique de Québec vous le dira bientôt.

Cette oeuvre est ainsi conçue, précise Paule Delorme, qu'elle peut se mimer ou se danser, être produite dans des salles de concert ou en tournée (salles communautaires ou amphithéâtres d'écoles), faire l'objet d'une production télévisuelle ou radiophonique, d'un disque accompagné d'un livret, etc. Contrairement au *Conte de l'oiseau*, elle incorpore un support théâtral qui la rend encore plus vivante pour les enfants.

La musique d'Anne Lauber se moule parfaitement au lyrisme et à la poésie du texte. Elle réussit en outre à amener le jeune auditeur à se familiariser avec les différents instruments de l'orchestre et avec le digne représentant de la famille des cuivres — le tuba — notamment, qui tient un rôle particulier dans ce conte, constituant l'entrée magique du royaume de Gong. Pour Anne Lauber qui a surtout composé pour instruments soli, voix ou petits ensembles, il s'agit d'une première oeuvre orchestrale d'importance.

*Clara et le Mur du son* doit être joué entre autres à Winnipeg et à Denver, Colorado au cours des prochains mois.


Articule présente...

**Panorama du cinéma expérimental canadien**

**deuxième soirée**

Patricia Gruben • Rick Hancox • Andrew Lugg • Bruce Elder • Peter Lipskis

*à la Cinémathèque Québécoise*
*le jeudi 1e décembre à 20 h 35*

Pour information: Centre Articule (514)842-9686

STUDIO DES ACTEURS INC.

**COURS D'ART DRAMATIQUE**
**Pour professionnels**

**NOUVELLE SESSION**
**DÉBUTANTS — AVANCÉS**
**PROCESSUS DU COMÉDIEN**

Corps, harmonie de la motivation et du geste.
Improvisations, moyens d'expressions, moyens de communications.
Textes, rapport auteur, acteur, personnage.
*Pour application et entrevue, appelez* **342-4591**
*Stéphane Lory entre 15h et 18h.*

Sélection du Festival de Cannes 83 (Hors concours)
Sélection du Festival des Films du Monde de Montréal 83 (Hors concours)
Sélection de Festival of Festivals of Toronto 83

Les Films du Crépuscule présente

**EN HAUT DES MARCHES**

Un film de **PAUL VECCHIALI**

avec **DANIELLE DARRIEUX**

de retour à l'écran

À l'affiche à **L'AUTRE CINÉMA**
au 6430 rue Papineau
Tél.: 722-1451

À l'affiche
du 25 novembre au 8 décembre

L'ESKABEL présente

CE SOIR COMPLET

7 représentations a venir

LA TOILE

de HUBERT AQUIN

adaptation et mise en scène SERGE RIVEST

avec jacques crete, marie-therese blais, ghyslaine dupont-hebert, elisabeth lesault

musique: serge lemaire, chanteuse: christiane biondi, eclairage: luc pierre, conception visuelle: anne st-denis



du 8 novembre au 4 décembre 1983
à 20h30 (relâche lundi)
A L'ESKABEL 1237 SANGUINET MONTREAL tel 849 7164

Une mise en scène sans complaisance scénique, dans un rythme lent et harmonieux. *R. Lévesque — Le Devoir*
Une histoire amoureuse, une volonté de donner aux spectateurs. *J.P. Bonhomme — La Presse*
À voir, à voir absolument. *F. Grimaldi — Radio-Canada*

*Club des Diplômés(es) Universitaires inc.*

*(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)*

***DANSE***

*Vendredi 2 décembre 1983*
*Hôtel Bonaventure*
*Salle Outremont*
20 h 30

| | | |
|---|---|---|
| *Non-membres* | *10$* | *Tenue de ville* |
| *membres* | *5$* | *Rens.: 340-1515* |



Marie-Paule Sarrazin
présidente

Réveillon du Nouvel An — 3 décembre 1983
Membre $35.00 Non membre $45.00



**Le Maggio Musicale Fiorentino est à Montréal.**

Du 17 novembre au 6 janvier, Montréal accueille la célèbre exposition "Mai musical florentin".

**Un événement à ne pas manquer!**

50 années de spectacles de l'illustre festival musical florentin racontées à travers 220 oeuvres originales: maquettes, esquisses, costumes...
Plusieurs récitals d'artistes de renom.
Entrée libre tous les jours.

**À la maison de la Culture Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges (angle Jean-Brillant).**

Ville de Montréal
Service des activités culturelles

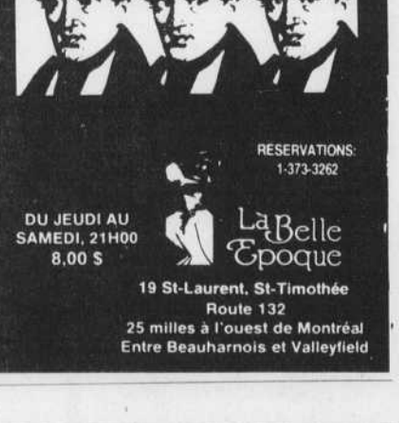
LA BANQUE D'ÉPARGNE
LA BANQUE personnelle

**père et fils Strauss**

Prolongation jusqu'au 10 déc.

Avec:
LOUIS SINCENNES
SYLVIE DELISLE
Nathalie Mallette
Marie-Josèphe Lemay
Marie-Claude Brault
Richard Renaud
*Au piano:*
Gabriel Thibaudeau

*Chorégraphies:*
Louise Lussier
*Arrangements et mise en scène:*
Philippe Grenier



DU JEUDI AU SAMEDI, 21H00
8,00 $

RESERVATIONS: 1-373-3262

La Belle Époque
19 St-Laurent, St-Timothée
Route 132
25 milles à l'ouest de Montréal
Entre Beauharnois et Valleyfield

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

*présente*

**Concerto pour violon et orchestre**
A. Glazounov (1865-1936)

**Concerto pour violon et orchestre (1er mouvement)**
J. Brahms (1833-1897)
Symphonie n° 2 en do majeur
R. Schumann (1810-1856)

Le 5 décembre à 20 h
à l'École du Plateau, Parc Lafontaine
salle Jean-Deslauriers
3700, rue Calixa-Lavallée

Le 8 décembre à 20 h
à l'église Saint-Édouard
6500, rue Saint-Vallier (métro Beaubien)

*Entrée libre.*

Québec



AVEC EN RÉCITAL **Grand Marnier**

**LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE**

**JEUDI LE 8 DÉCEMBRE 1983 À 20 H 00**
**Les petits chanteurs de Vienne et Le choeur des hommes de Vienne**

**UWE CHRISTIAN HARRER,**
chef d'orchestre avec l'Orchestre de St. Luke's

**A. BRUCKNER** Trois motets
**J.S. BACH** Cantate no 78
**W.A. MOZART** Messe du Couronnement en do majeur, K. 317

Billets: 25 $, 17 $ et 11 $ en vente dès maintenant.

Une présentation OSM

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $




Le 11 décembre à 20h00
Salle Pollack, 555 ouest, rue Sherbrooke
billets: 10$, 6$ (étudiants/âge d'or) en vente chez Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine
(frais de service 75¢)
Lettre-Son, 1005 ouest, rue Laurier

Studio de Musique Ancienne de Montréal
10ième ANNIVERSAIRE
Saison 1983-84

# Quels nouveaux rêves ?

par
**Suzanne Asselin**

**Who gets to fly anymore, anyway?** Musique: Talking Heads. **Lush Life.** Musique: Michel Therrien. **Third World Dream.** Musique:Talking Heads, costume: Michel Robidas. **Learning how to die.** Musique: Lewis Furey, poupée: Margie Gillis. **Give me your heart tonight.** Musique: Shakin' Stevens. **How the rosehips quiver.** Musique: Dalglish and Larsen, costume: Georges Lévesque de Pur Hazard. Musique d'ouverture: Tom Waits. Chorégraphies et danse: Margie Gillis. Au théâtre Centaur jusqu'au 11 décembre.

JUSQU'À maintenant Margie Gillis a eu droit à l'encensement général de la critique et aux ovations de son public hétéroclite. Elle a été comparée aux plus grandes interprètes comme Isadora Duncan et Anna Pavlova. Elle danse sa vie avec ses tripes, son coeur, son âme, sa chair et sa longue chevelure dorée jusqu'aux fesses qui lui donne un air de Marie-Madeleine des temps modernes.

Mais voilà, cette magie lui a fait faux bond le deuxième soir d'une série de représentations qu'elle donne au théâtre Centaur jusqu'au 11 décembre. Ce spectacle est un pâle reflet de ses dernières apparitions au Centaur l'an dernier puis au Spectrum. L'écriture m'en a donné des crampes au ventre tant j'ai de sympathie pour cette artiste. L'an dernier au moins, *Secrets* était divisé en trois spectacles quelque peu différents. Mais cette année, Margie Gillis offre un seul programme, seule en scène pendant trois semaines.

Pour ceux et celles qui suivent la carrière de cette soliste, ses *Nouveaux rêves* pourront paraître assez maigres, sans beaucoup de contenu. Mais j'étais peut-être une mauvaise spectatrice et elle, une artiste dans la vague creuse du deuxième soir. Sa performance ne m'a pas donné les frissons d'autrefois. Et le public était tiède même s'il lui a réservé une bonne main d'applaudissement à la toute fin.

Pourtant, le spectacle de Margie Gillis a plusieurs facettes. Elle danse toujours ses angoisses profondes et ses déchirements intérieurs mais elle est aussi très sereine, de plus en plus drôle et politisée. Mais ça ne marche pas. Je sentais que ca volait au ras du sol. Sur les six chorégraphies, quatre sont nouvelles et de qualité variable. Elle parle du retour à la nature, fait la critique d'un monde trop pressé pour communiquer... naturellement et renforce son engagement social. Margie Gillis m'a confié qu'elle est particulièrement préoccupée par les possibilités d'une guerre nucléaire et elle a versé les recettes de la soirée d'ouverture au profit du mouvement des Artistes pour la Paix dont elle fait partie.

Dans *Third World Dream*, Margie Gillis apparaît comme le pistil qui jaillit d'une énorme robe longue ballonnée par un cerceau. Puis soudain, elle disparaît... à l'intérieur de la robe et en ressort par le panneau du devant, torse nu et simplement couverte d'un pantalon en lambeaux. La robe a l'air d'une case abandonnée et Margie Gillis, une enfant du paradis rayonnant de vie, d'innocence et d'énergie. La musique de Talking Heads suggère un espace où l'humanité se reconnaît au-delà des frontières, de l'argent, des disparités sociales et culturelles.

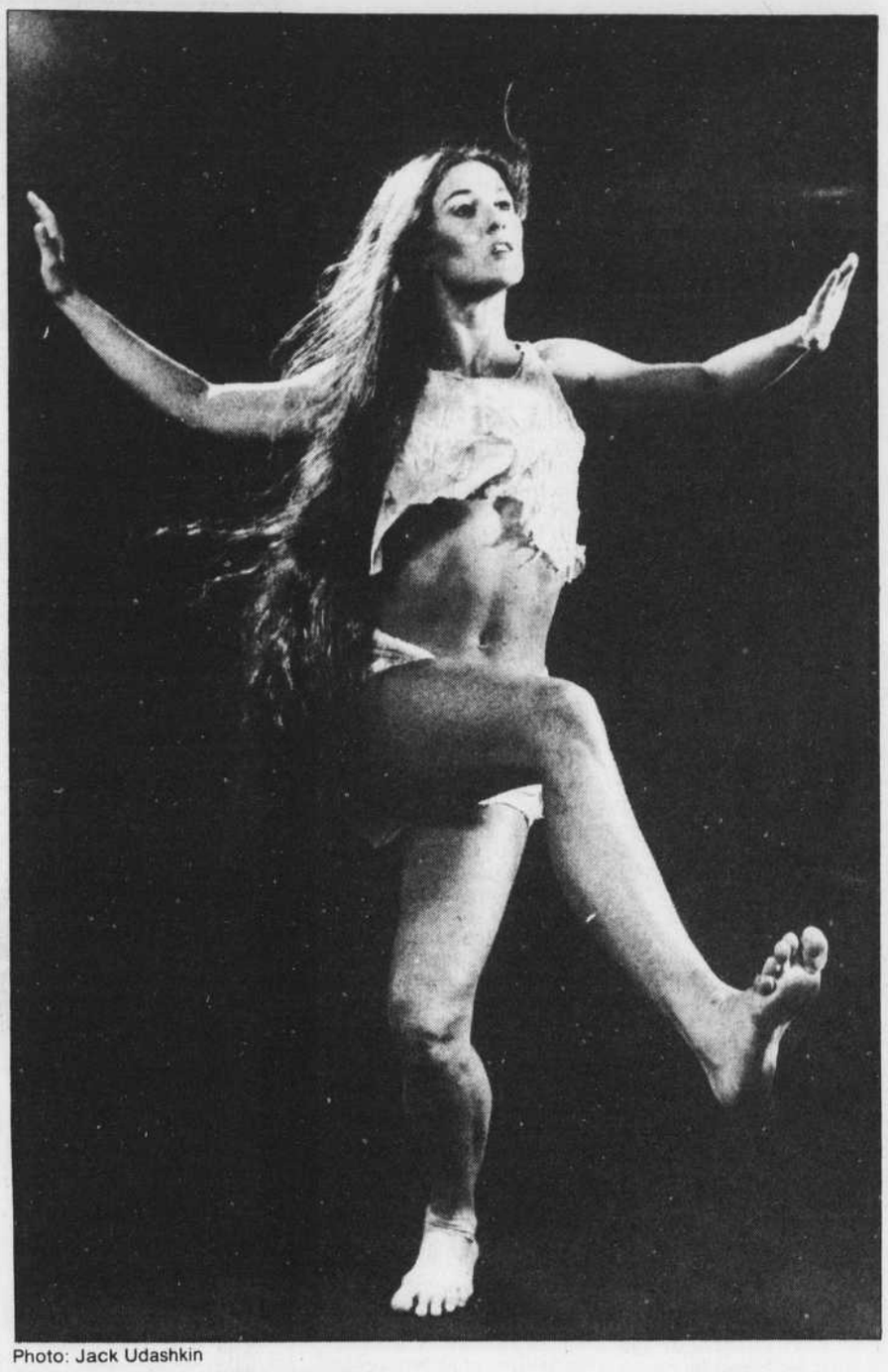


Photo: Jack Udashkin

**Margie Gillis dans «Third World Dream».**

Margie Gillis donne un traitement différent à ce thème du retour à la nature dans la dernière oeuvre de son programme, *How the Rosehips Quiver*. Cette pièce d'une vingtaine de minutes découpée en six sections prend une allure différente d'un espace à l'autre. En septembre, Margie Gillis donnait l'impression d'une enfant perdue dans les champs lors des célébrations de la Place des Arts. Sur la pelouse près de la rue Sainte-Catherine, des curieux découvraient une nouvelle Isadora. Au Centaur, Margie vêtue d'une robe grise, ample, le dos totalement découvert, dialogue avec ses souvenirs champêtres. Elle est absolument hilarante lorsque gentiment assise sur un banc de bois, ses pieds partent dans toutes les directions au rythme bien scandé de la musique traditionnelle. À d'autres moments, elle devient enragée contre une assemblée fictive qui semble vouloir lui dicter les bonnes manières.

La pièce la plus actuelle dans ce spectacle aux relents passéistes est sans doute *Who gets to fly anymore, anyway?*. C'est l'une des oeuvres les plus exigentes de son répertoire. Son énergie vole en éclats, et son allure athlétique calque le rythme fou des grandes métropoles où la communication est brisée par le temps pressé. Vêtue d'un maillot noir, les pieds encastrés dans des running de garçon, Margie Gills se propulse dans toutes les directions, exécute son célèbre saut de dauphin et continue une batterie de mouvements à essouffler un ordinateur. Le style de cette pièce s'inscrit un peu dans l'esthétique de *Moi...King Kong* créé spécialement pour elle l'an dernier par le chorégraphe québécois Paul-André Fortier.

*Give me your heart tonight*, une courte pièce où Gillis se contorsionne au sol est digne de cette hauteur. Gillis seule comprend le sens de cette oeuvre facile et elle a beaucoup de cran en se permettant de présenter un contenu inexistant, une émotivité absente et un niveau technique primaire. Ou bien l'effet est voulu, ou bien l'artiste n'a pas eu le temps de chorégraphier.

En complément de programme, Margie Gills a présenté *Lush Life* et cette fois, elle n'était pas accompagnée du musicien Michel Therrien qui prenait un peu trop de place l'an dernier. Son corps déglingué de femme saoule parle d'une dure réalité, transpire l'angoisse tout autant que dans ses interprétations précédentes. *Learning how to die* est encore pour moi une oeuvre mystérieuse où l'artiste me paraît à la fois victime et suicidaire. Une oeuvre troublante, plus théâtrale que dansante où la poupée mannequin lui sert de medium à travers lequel elle agresse et s'agresse, où la mort paraît la seule porte de sortie.

Finalement, où se cachent les nouveaux rêves de Margie Gillis ?

# Les hommes de Véronique

**Mireille Simard**

DANS chacune de ses chansons, il y a un homme, une créature de sexe mâle, qui vient s'immiscer comme un fantôme inextinguible. Toujours en quête ou en fuite d'un homme, éternellement en transit entre plusieurs genres de mâles, Véronique Béliveau cultive le spectre masculin avec une belle inventivité. Elle a le genre « Laisse-moi me pendre à ton cou », un style qu'elle exploite à fond et qui lui va à ravir.

Elle ne chante ni la guerre, ni la colère, ni la révolte. Le long des mélodies pop-rock qu'elle dévore et met en scène en roulant de ses yeux incendiaires, Véronique nous dresse un portrait de l'amour libre et choisi entre les femmes et les hommes de 30 ans. De l'amour heureux au fantasme inacessible et douloureux, de la dépendance angoissante à la plénitude amoureuse, Véronique esquisse la toile feutrée d'un quotidien amoureux toujours à défaire et à rebâtir. Femme fatale ou amoureuse comblée, femme de son temps ou amante tapie dans les bras de l'être aimé, elle gonfle d'énergie et de véracité des mots déjà pourtant mille fois chantés.

Belle et moderne, sans fausse séduction et sans tape-à-l'oeil clinquant, Véronique Béliveau est sur scène une artiste séduisante. Elle bouge, chante et parle avec une maîtrise d'elle-même qui témoigne d'un grand professionnalisme. Elle sait rester simple et éviter les pièges d'en mettre plein la vue.

Avec ses quatre musiciens noirs, et une saxophoniste blanche, Véronique crée un univers musical propre et guilleret. Des percussions aux accents noirs, des agencements de choristes bien tamisés et des emprunts au répertoire américain (Manhattan Transfert, Kim Carnes) ne laissent aucun doute sur la nature du spectacle: une belle pièce d'*entertainment* à l'américaine, sans message caché et sans fausse honte.

Car Véronique, en plus d'être jolie, possède une voix claire et une présence en scène attirante. Exactement ce que les Américains imaginent et cherchent chez leurs vedettes. Du talent, de la beauté et de l'émotion. Véronique ne révolutionne rien, ne brise rien et ne brusque personne. Elle se laisse porter par le rythme des flots de sa vie d'interprète comblée. Jeudi soir, au Club Soda, elle respirait la bonne humeur.

En fait, parce que Véronique Béliveau est une jeune femme posée, calme et pondérée, et un être relativement gâté par la vie, elle témoigne sur scène d'une joie de vivre resplendissante, le genre d'émotion qui rend heureux et gai, mais qui a le désavantage de disparaître rapidement en attendant l'autobus sous la pluie. Mais sa petite heure et demie de spectacle non-stop passe comme un charme, avec ce qu'il faut d'humour, de mise en scène et d'intensité. Mise à part la piètre qualité de la sonorisation qui amenait trop souvent les musiciens à littéralement enterrer la chanteuse (notamment dans une parodie plutôt réussie de *heavy metal*), la première rentrée officielle de l'interprète est une réussite.

Pour ceux qui ont envie de tout oublier, de rire et de voir du beau monde, le show de Véronique Béliveau, au Club Soda, ce soir et demain, mérite le déplacement. Un grand verre de soleil, une mousse de joie de vivre et une énergie charmante: Véronique Béliveau pour oublier la pluie et la grisaille de novembre.

# Exposition biblique

Le ministère des Affaires culturelles (MAC) vient d'accorder une subvention de $180,000 pour aider à la réalisation de l'exposition *La Bible et les arts* qui se tiendra à Montréal, du 6 avril au 6 juillet 1986.

Grâce à cette exposition tenue au Musée des Beaux-Arts et qui constitue le point culminant du Festival international consacré à ce thème millénaire, Montréal sera l'hôte d'une foule d'activités bibliques au nombre desquelles on retrouve de la danse, de la musique, du théâtre, de la poésie, des films et même une exposition d'horticulture. Ces activités auront lieu à la Place des Arts, au Centaur et au Jardin Botanique.

L'exposition présentée au MBA sera consacrée à l'art biblique dans l'Ancien Testament. Plusieurs experts en art, en archéologie, en cinéma et en photographie participeront à l'événement. Les visiteurs de cette exposition internationale pourront voir d'anciens manuscrits hébreux, de même que les oeuvres de Rembrandt, Poussin et Fabritius qui seront présentées en holographie.

Cette exposition des chefs-d'oeuvres de la Bible est organisée par La Bible et les Arts inc., un organisme à but non lucratif mis sur pied pour l'événement et présidé par Clara Balinsky. Plusieurs paliers de gouvernements sont impliqués dans l'organisation dont le Conseil des Arts du Canada, le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration et la CUM.

## LA BOÎTE À ÉCHOS

L'ensemble instrumental du Québec donnera un concert d'oeuvres de Telemann, Devienne et Ibert ce dimanche à 10h 30 à la Bibliothèque de la ville de Québec.

■

Les Jeunesses musicales du Canada présentent ce dimanche à 11 h un spectacle *sons et brioches* avec les pianistes duettistes Marhkam & Broadway, au Piano Nobile de la Place des arts. Ce concert soulignera la semaine de la musique au Canada.

■

L'organiste britannique Philip Crozier donnera un concert à l'église Saint-Sixte de Ville Saint-Laurent dimanche à 20 h.

Un défilé de mode haute couture aura lieu au Foufounes électriques dimanche à 20h 30, sous le thème « la contre-couture ».

■

La chanteuse pop-rock **veronique Béliveau** se produit au Club Soda ce soir et demain, à 21 h, accompagnée de quatre musiciens.

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes peloquin
DERNIÈRE CE SOIR, 20h.
LES ENFANTS DU SILENCE
de MARK MEDOFF
Adaptation: RENÉ DIONNE
Adaptation en langage signé: RAYMOND DEWAR
Mise en scène: GUILLERMO DE ANDREA
FRANCE BOULANGER - VINCENT BILODEAU
NICOLE FILION - ROBERT BINET
CLAUDE PREFONTAINE - GINETTE CHEVALIER
MANON VALLÉE
Décor: Hugo Wuethrich
Éclairages: Michel Beaulieu
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

FAITES VOS ACHATS DE NOËL AVEC L'OSM LORS DE
OSM Symphonia
CFQR 92.5 FM
SYMPHONIA
LE RADIOTHON DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
50 HEURES D'ANTENNE SUR LES ONDES DE CFQR 92.5 FM, AU SALON DES ARTS DE L'HÔTEL MÉRIDIEN.
DU 25 NOVEMBRE, À MIDI AU 27 NOVEMBRE, À 22H00
COMPOSEZ LE 843-4292
POUR PLUS DE DÉTAILS CONSULTEZ LE CATALOGUE DE CADEAUX PUBLIÉ DANS LA PRESSE ET THE GAZETTE DU 19 NOVEMBRE 1983 AUSSI DISPONIBLE À L'OSM ET À CFQR
la presse
The Gazette
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

Traditions musicales du monde présente:
*Pour la première fois à Montréal*
Musique et danse royales du Cambodge
Plus de 30 danseurs et musiciens
CE SOIR
Samedi le 26 novembre 20 h 00
Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke ouest
Billets (sièges numérotés)
13$ 10$ (en nombre limité pour étudiants et âge d'or)
En vente à la salle Pollack de 14 h 00 à 18 h 00 et le soir du spectacle. Renseignements 392-8224
« ... d'excellents artistes à regarder et à écouter — ensorcelants par leur beauté, leur raffinement et leur universalité » (Washington Post)

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications
40e ANNIVERSAIRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
Album souvenir
EOQ 19809-3
(2 disques)
12,95 $
+ taxe
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tel.: 873-6101
ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec
Québec

CALLAS
Airs et récitatifs chantés par MARIA CALLAS
Ballet Théâtre de Brême
7 - 8 - 9 - 10 DÉCEMBRE — 20:00 H
Billets en vente: MONTRÉAL TRUST, P.V.M. - PLACE BONAVENTURE - ALEXIS NIHON - FAIRVIEW (frais de service)
Une présentation Gamil et du goethe institut montréal
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

# Deux grands crus et un vin ordinaire

DISQUES

**CAROL BERGERON**

★ **Orchestre symphonique de Montréal.** Noël-Noël, avec Leontyne Price (soprano) et l'ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. Charles Dutoit. London 410 198-1LH.
★ **OSM.** Ottorino Respighi (1879-1936), Pini di Roma (Les Pins de Rome), Feste Romane (Fêtes romaines) et Fontane di Roma (Les Fontaines de Rome), dir. Charles Dutoit. London LDR 71091, texte de présentation en français.
★ **OSM.** Manuel de Falla (1876-1946), El sombrero de tres picos (Le tricorne) et El amor Brujo (l'amour sorcier), Colette Boky (soprano), Huguette Tourangeau (mezzo-soprano), Richard Hoenrich (basson), dir. Charles Dutoit. London LDR 71060, texte de présentation en français.






LES trois nouveaux disques de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Charles Dutoit, fournissent des raisons supplémentaires d'affirmer que notre orchestre est vraiment l'un des meilleurs.

Cela se vérifie tout particulièrement dans la trilogie de rome *(Les Pins, les Fêtes et les Fontaines)* de Respighi et dans les deux ballets de Manuel de Falla, *Le Tricorne* et *L'Amour sorcier*. Ces oeuvres, et en particulier celles de Respighi, prennent un relief particulier lorsque jouées par un orchestre virtuose.

Le mot virtuose ici n'est pas trop fort. Et l'on imagine aisément quel plaisir et surtout quelle satisfaction un chef d'orchestre comme Charles Dutoit doit éprouver à travailler avec un instrument d'une telle souplesse. Surtout qu'il en est le principal artisan.

Les cordes, les bois, les cuivres et la percussion, chaque groupe d'instruments trouve sa place dans un ensemble équilibré. On ne craint pas les défaillances, on sent cet orchestre capable d'atteindre des sommets de perfection. On peut sans hésiter le comparer aux meilleurs: il y a franchement de quoi être fier de l'OSM.

Deux des trois enregistrements valent incontestablement la peine d'entrer dans une discothèque. Les Respighi et les de Falla sont en effet de grands crus. Je ne vois toutefois pas de raisons de m'arrêter sur le troisième: *Noël-Noël*, consacré a des mélodies de cette époque, avec la soprano américaine Leontyne Price, n'est peut-être pas de la piquette mais ce n'est pas autre chose qu'un vin très ordinaire.

Le disque London LDR 71060 est entièrement consacré à deux célèbres pantomime-ballets de Manuel de Falla, *Le Tricorne (El sombrero de tres picos)* et *L'Amour sorcier (El amor brujo)*. C'est dans cette dernière que l'on retrouve la célébrissime *Danse du feu*. Ce « couplage », s'il n'est pas rare au disque, nous offre l'occasion d'apprécier deux aspects contrastés du génie de la Falla, le côté rieur (rouge) dans *Le Tricorne* et le côté sombre (noir) dans *L'Amour sorcier*.

*Le Tricorne* nous amène immédiatement à ce que certains considèrent comme la version de référence, celle de Boulez à la tête du New York Philharmonic (CBS 76 500). Ce que l'on obtient avec Boulez et son orchestre, clarté, précision, caractérisation et virtuosité, nous sert donc de paramètre.

Ces qualités, l'enregistrement Dutoit-OSM les possède toutes: clarté, précision et virtuosité sont aussi grandes dans l'un comme dans l'autre. Ce qui diffère, c'est la caractérisation. Chez Boulez, les danses ont un caractère plus campagnard, plus appuyé; en d'autres termes, les mailles de la trame rythmique sont plus lâches. Chez Dutoit, ces mêmes danses sont plus nerveuses, plus incisives, plus bondissantes; avec lui, les contraste sont encore plus nets.




La seule réserve que l'on peut avoir concerne la soliste, la soprano Colette Boky. C'est aussi le point faible de la version Boulez. Il faut cependant ajouter que la voix n'a qu'une place très relative dans *Le Tricorne*. Ce qui manque à Colette Boky comme d'ailleurs à sa collègue Jean de Gaetani, c'est un timbre de voix espagnol, celui d'une Victoria de los Angeles, par exemple. La lumineuse présence de cette chanteuse ajoute cette touche particulière à l'enregistrement de Rafael Frühbec de Burgos (Angel S 36135) qui manque aux deux autres.

Donc, cette nouvelle version du *Tricorne* de Manuel de Falla est, dans l'ensemble, supérieure à celle de Boulez. C'est plutôt à la version Dutoit-OSM qu'i faudra dorénavant faire référence.

Ce disque se complète par une belle version de la pantomime-ballet *L'Amour sorcier*. Dutoit nous en donne une lecture plastiquement irréprochable mais un peu froide. On ne parvient pas à être fasciné par cette musique pourtant fiévreuse et traversée par l'angoisse. Il faut ajouter que la soliste qui joue, dans cette partition, un rôle important, n'aide pas tellement. Avec la mezzo-soprano Huguette Tourangeau si les intentions d'interprétation sont fort bonnes la voix est hélas artificielle et forcée.

La trilogie de Rome d'Ottorino Respighi, ses trois grandes fresques *Les Pins de Rome, Les Fontaines de Rome* et *Fêtes romaines*, constitue un enregistrement de choix pour tous ceux qui possèdent une chaine stéréophonique de qualité. Cette super musique de film qui engendre les images et les émotions faciles exploite à merveille les ressources et les couleurs du grand orchestre symphonique du début du siècle. Pour jouer ces pages, il faut un orchestre virtuose et un chef qui le contrôle avec maîtrise.

Toutes ces conditions se trouvent magistralement réunies avec Charles Dutoit et l'OSM. Les effets de masse et de puissance sont saisissants. Les détails sont soignés, les abondants soli semblent faciles et naturels.

Il faut aussi souligner que les prises de son et l'utilisation optimale du studio d'enregistrement, l'église de Saint-Eustache, en banlieue de Montréal, rangent ces enregistrements du côté des grandes réussites techniques.

## ÉCHOS

Au **Spectrum**, samedi soir, spectacle de Paul Piché.

■

Le soprano **Lois Marsh** sera l'invitée des Musiciens de chambre de Concordia samedi soir à 20 h à la chapelle Loyola.

■

L'exposition **Emma Albani** se poursuit jusqu'au 19 décembre à Fort Chambly.

■

L'orchestre civique des jeunes de Montréal donnera son premier concert de la saison ce samedi à 15 h au Christ Church Cathedral. Le soliste Jack Cohen **sifflera** le concerto de Handel pour clavecin et orgue.

■

Le Moulin à musique, un spectacle pour enfants de trois à huit ans sera à l'affiche au café-théâtre Quartier-Latin, à 13h 30,ce samedi.

■

Le service des activités culturelles de Saint-Laurent présentera *Il était une fois la musique* aujourd'hui à 14 h à la salle Emile-Legault, 613, boul. Saint-Croix.

■

Au Forum, dimanche après-midi, spectacle-concert de musique de fanfare, de cornemuses, de tambours et de danses par le régiment d'Ecosse, le Black Watch et les Scots Guards.

ESPACE OVO
LE PORTRAIT
45 PHOTOGRAPHES
307, STE-CATHERINE O. LOCAL 300
JUSQU'AU 10 DECEMBRE / (514) 849-6253

OEUVRES MAJEURES D'ARTISTES CANADIENS RENOMMÉS:
• *BOUCHARD, Lorne,* huile 32 x 48", 1975
• *COSGROVE, Stanley,* huile 24 x 18", 1963
• *LEMIEUX, Jean-Paul,* huile, 24 x 72", 1971
• *MASSON, Henri,* huile, 24 x 30", 1971
• *PELLAN, Alfred,* huile, 31 x 21"
Pour renseignements: *735-0729,* lundi/vendredi, 9h à 5h

EXPOSITION DE PETITS TABLEAUX
samedi le 26 nov. 83 à 9 h 30
Jusqu'au 12 décembre 1983
*Vente du livre, Art actuel au Québec depuis 1970*
M. Guy Robert sera présent
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

DOROTHY KNOWLES
PEINTURES 1864-1982
Dernière semaine jusqu'au 4 décembre
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 Côte Ste-Catherine
Autobus: 129, 17, métro Côte Ste-Catherine 739-2301
Heures d'ouverture: lun. - jeu. de 9 h. à 21 h., ven. 9 h. à 15 h. dim. 9 h. à 17 h.

galerie frédéric palardy
Caroline Bussières
*« Les Mille et Lunes nuits »*
Rencontre avec le peintre le dimanche 27 novembre
Exposition jusqu'au 11 décembre
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
mar., mer., jeu., ven. de 11h à 17h.
sam., dim. de 13h à 17h.

GALERIE 13
Dumouchel
et ses contemporains
1945 - 1965
Bellefleur, Dallaire, Gauvreau, Giguère, Leduc, Mousseau, Pellan, Tremblay
*Dernier jour dimanche*
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h. à 18h.

EXPOSITION

*Huile, La jeune vendeuse de roses 38" x 36"*
Jennifer Hornyak
jusqu'au 4 décembre inclusivement
GALERIE
Claude Lafitte
Un des plus grands choix d'oeuvres de qualité au Canada
1446 ouest, Sherbrooke • 288-7718


gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
« L'OEIL »
4427 rue St-Denis 282-1756
du lundi au samedi de 11 h à 17 h où sur rendez-vous

Exposition
Louis Paul Perron

jusqu'au 6 décembre
Galerie La Belle Époque
1396-A RUE SHERBROOKE OUEST
(face aux Musée des Beaux-Arts au sous-sol)
MONTRÉAL, CANADA Tél.: 844-9815
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU SAMEDI 10-18 hres — DIMANCHE 12:30-17 hres

ART GLOBAL
1009, rue Laurier ouest, Outremont, tél. : 272-6111
met en vente
à l'occasion des Fêtes
un exemplaire de chacune des gravures figurant dans les livres d'artistes suivants dont les tirages sont épuisés.
KAMOURASKA
(A. Dumas)
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE
(C. Le Sauteur)
MON ONCLE ANTOINE
(A. Prévost)
— Épreuves d'artiste, signées et numérotées —
Prix de chaque gravure, encadrée :
250 $ net
Carte Visa acceptée
4 jours seulement
le jeudi 30 novembre et
le vendredi 1er décembre, de 10 h à 21 h
le samedi 2 décembre et
le dimanche 3 décembre, de 10 h à 18 h

KAZUMASA NAGAI
NIPPON DESIGN CENTRE TOKYO
ESTAMPES & AFFICHES
27 NOVEMBRE - 15 DÉCEMBRE
LA GUILDE GRAPHIQUE
9 RUE ST-PAUL OUEST
VIEUX-MONTRÉAL
844-3438
OUVERT TOUS LES JOURS

GRAND ENCAN D'OEUVRES D'ART
*au profit de*
*L'Institut national canadien pour les aveugles*
dimanche 27 novembre
de midi à 22 heures
Exposition et encan silencieux
lundi 28 novembre
de 19h à 23h
Encan public
M. Ian Fraser, commissaire-priseur
La plus grande collection d'oeuvres d'art, peintures, sculptures, gravures offerte par nos artistes québécois et canadiens. Entrée libre.
Au Centre Sheraton
1201, boul. Dorchester ouest
Montréal
I.N.C.A. L'Institut national canadien pour les aveugles
Division du Québec


Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke
(métro Pie IX)
ouvert du jeudi au dimanche, de 12h à 17h
La tradition artisanale:
Art populaire mexicain d'aujourd'hui
jusqu'au 8 janvier 1984
Exposition permanente
Pièces meublées, décoration d'origine
Objets d'art traditionnel du Québec
Visites commentées sur réservation
Téléphone: 259-2575
Café

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Une vision de la Pologne

Suite de la page 17

Certes, nul ne songe à contester l'importance de l'art de Hofmann ni de son activité pédagogique sur deux ou trois générations de peintres américains mais, sauf exception, les oeuvres des disciplines montrées au MBA sont bien scolaires et toucheront surtout les professeurs d'art plastique.

Même la douzaine d'encres du maître, qui datent du début des années 40, ne donne qu'une faible idée de ce que sera la grande manière à la fois sensuelle et architectonique de Hofmann, près de 20 ans plus tard. Évidemment, il eut été plus intéressant de mettre les dessins du maître allemand en rapport avec ceux des grands expressionnistes abstraits de la génération suivante. (Jusqu'au 4 janvier 1984).

★

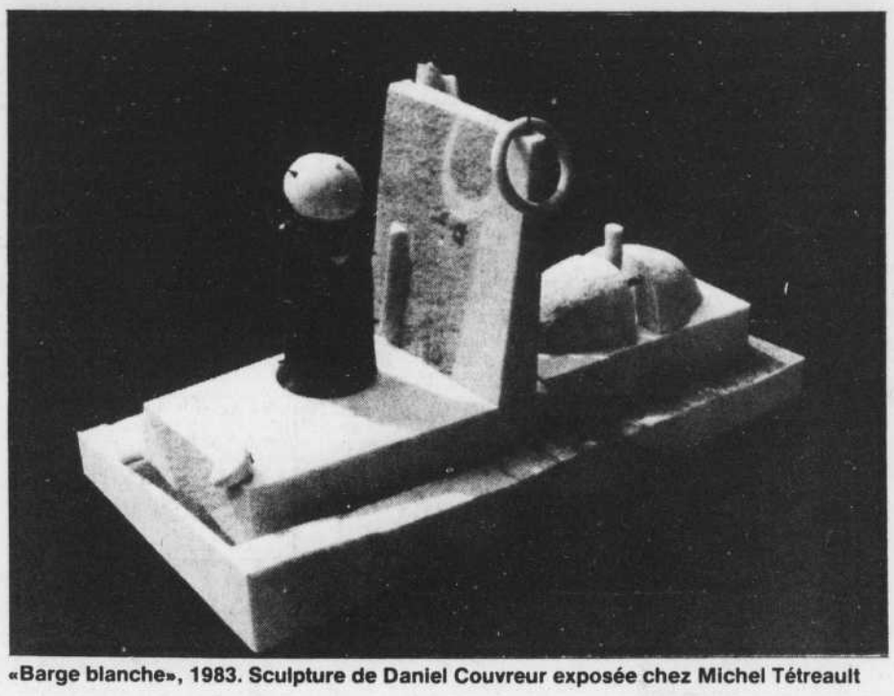
Au moment où nous déplorons la fermeture de la galerie Gilles Gheerbrant, ce qui met un terme à une dizaine d'années d'activité exceptionnellement exigeante et stimulante, nous apprenons l'ouverture d'une nouvelle galerie d'art contemporain, celle de **Samuel Lallouz,** située au 1620 de la rue Sherbrooke ouest.

Si on en croit l'accrochage inaugural, la maison professera un éclectisme certain en empruntant plusieurs de ses artistes à des galeries déjà existantes (Hurtubise, Montpetit, Kittie Bruneau...) et aussi en ramenant à la surface de figures qu'on n'avait guère vues depuis quelques années (Lise Gervais, Allan Glass, Armand Vaillancourt ... ).

Comme il se doit, la nouvelle galerie a voulu marquer le coup, et son exposition d'ouverture comporte quelques oeuvres des années 60 qui sont de très fort calibre. Pour ce qui concerne les nouveautés, il convient de signaler les oeuvres sur papier de Lise Gervais qui m'ont paru plus intéressantes que ses tableaux anciens et quelques toiles de Louisette Gauthier-Mitchell dont on ne connaissait que les dessins. Une histoire à suivre. (Jusqu'au 3 décembre).

★

Enfin, à la galerie du **Néon** (5042 boul. Saint-Laurent), Claude Jasmin expose une trentaine d'aquarelles qu'il considère comme le revers poétique de sa prose en général très réaliste. En réalité, il s'agit de petits dessins d'une naïveté plutôt attendrissante ou « d'un amateurisme coquet et souple » (pour reprendre une expression du critique d'art que fut aussi Jasmin) qui n'ont pas de prétention autre que celle — discutable! — de s'exposer publiquement et de se vendre comme des oeuvres d'art, au lieu d'être distribués aux parents et aux amis comme cadeaux de Noël. (Jusqu'au 23 décembre).



«Barge blanche», 1983. Sculpture de Daniel Couvreur exposée chez Michel Tétreault



«Sans titre» (Étude de figure féminine), fusain sur papier, 1950. Une oeuvre de Helen Frankenthaler exposée au MBA dans le cadre de l'exposition Hofmann.

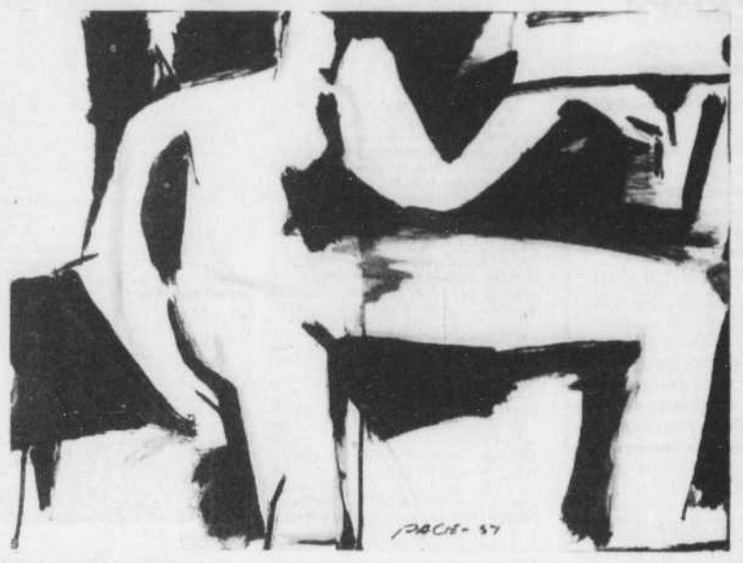
## ÉCHOS

À la galerie Les Deux B, Madeleine Boyer artiste-peintre expose ses oeuvres jusqu'au 11 novembre. Adresse: 4872, St-Denis.

■

L'atelier de Théâtre La Bibitte inc. (1925 Cadillac) joue jusqu'au 4 décembre à 20 h 30 *Hosanna* de Michel Tremblay. 252-1829.

# Hans Hofmann l'enseignant



Stephen Pace, **Sans titre,** encre sur papier, 1951, MET, New York

Exposition de 87 dessins de Hofmann et de ses élèves, organisée par The American Federation of Arts
Jusqu'au 8 janvier

**Musée des beaux-arts de Montréal**
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17 h, le jeudi soir jusqu'à 21h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

## Autre exposition

**Les villas de Pline et les éléments classiques dans l'architecture à Montréal**
Jusqu'au 11 décembre


GALERIE SAMUEL LALLOUZ
EXPOSITION D'OUVERTURE
Barbeau • Bruneau • Gauthier-Mitchell • Glass • Hurtubise Montpetit • Vaillancourt
jusqu'au 3 décembre
1620 ouest, Sherbrooke, Montréal. 935-5455
du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h

PEINTURES et SCULPTURES D'ARTISTES ÉMINENTS CANADIENS et EUROPÉENS
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

François Lemai présente
TETSURO SAWADA
grand maître japonais d'Art contemporain
du 1er au 11 décembre 1983
L'artiste viendra du Japon pour ce vernissage le jeudi 1er décembre à 19h30
Galerie François Lemai
1437 rue Stanley, Montréal
Métro Peel 842-3639

Dernière journée
R. Holland MURRAY
Toby MacLENNAN
MICHEL SAULNIER
STACEY SPIEGEL
Vernissage le 1er décembre à 20h
jusqu'au 20 décembre
OPTICA 1029 Côte du Beaver Hall, 5e étage Montréal, 866-5178

MICHEL TETREAULT
Salles 1 et 2
Louis-Pierre Bougie
dessins récents et lancement d'un livre d'art (Lauréat du Concours National de livres d'artistes)
Daniel
sculptures en marbre
jusqu'au 11 décembre
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

EXPOSITION
Pierrette Lambert
eaux fortes récentes
Vernissage le samedi 26 décembre à 13h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 10 décembre
L'artiste sera présente au vernissage
ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 rue Laurier o. suite 200, montréal (514) 271-4751

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
Salle 1
Liliana Porter
Salle 2
Francoise Tounissoux
Dernier jour samedi
du mercredi au samedi de 12h à 18h et sur rendez-vous

encan 83
L'Atelier de Réalisations Graphiques de Québec
vous invite à son
encan
de dessins et d'estampes qui se tiendra au
225 Côte de la Montagne, 2e Étage, Québec
Dimanche le 4 décembre 1983 à 13h00
Dès 11 heures les oeuvres seront en montre
Bienvenue à tous

POUR NOËL
MAINS ET PAPILLONS DE
PEDRO FRIEDEBERG
OEUVRES RECENTS SUR PAPIER DE
KATHRYN KROO
MULTIPLES NANAS DE
NIKI DE SAINT PHALLE
EDITIONS DE
DINE, HOCKNEY, RIVERS STELLA, LICHTENSTEIN
GALERIE esperanza
2144 MacKay, Montréal. Tel (514) 933-6455

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur
présente...
« Murages »
de Josette Trépanier
oeuvres récentes
du 24 novembre au 17 décembre
386 ouest, Laurier • 273-5149
mer., jeu. et ven. de 10h à 18h, sam. et dim. de 12h à 18h.



Très beau choix d'affiches et de gravures, encadrement de qualité
atelier
Les Terrasses niveau métro McGill 849-8243
1024 ouest, Laurier, Outremont 279-2188

EXPOSITION

Réjane Sanchagrin
oeuvres récentes
Vernissage le mercredi 30 novembre à 20 h
GALERIE Clarence Gagnon
1108 ouest, rue Laurier, Outremont
Montréal, (514) 270-2962

J.P. Latour
« Aquarelles »
Vernissage le jeudi 1e décembre à partir de 19h
Exposition du 1e décembre au 11 décembre
GALERIE MATUS
2185 rue Crescent, Montréal. (514)282-1566
Mar. à sam. 11h à 17h30 Dim. 13h à 17h

APPEL À TOUS LES SCULPTEURS DU QUÉBEC
Afin de financer une partie de l'événement
« Rendez-vous international Sculpture 84 », la Corporation du Rendez-vous prévoit vendre une collection de prestige constitué de cinq (5) oeuvres petit format, conçues par cinq (5) sculpteurs du Québec.
Chacune des oeuvres sera coulée en bronze et son tirage maximal se limitera à 20 copies.
Conditions d'inscription
1. Curriculum vitae, deux pages maximum, incluant photos ou diapositives d'oeuvres réalisées.
2. Une esquisse du projet. Format suggéré de l'oeuvre: 20 cm x 13 x 13
3. Date limite d'inscription: 15 décembre 1983
Pour information:
Communiquez avec Claude-Elizabeth Bouchard
Rendez-vous international
Tél: (418) 598-3055
C.P. 220, Saint-Jean Port-Joli G0R 3G0
Sculpture 84

Exposition du Sixième anniversaire
Petits Formats
R. Alexandre, G. Archambault, Basque, H. Beck, C. Bégin, A. Bertounesque, A. Bittar, J.M. Blier, Y. Breton, U. Bruni A.R.C., L. Del Signore, P.G. Dubois, M. Duguay, X. Grisé, C. Grondin-Gamache, P. Henry, V. Horik, F. Iacurto A.R.C., M. Laberge, P. Lagacé, V. Lapierre, J. Lecor, J.-G. Meunier, M. Mercier, F. Nemeth, A. Ouellet, C. Picher A.R.C., D. Poirier, B. Savard, F. Simard, P. Soulikias, K. St-Pierre, J. Tomally, L. Tiango
Sculptures de:
R. Klode, J.-M. Laberge, J.-P. Mailloux, A. Ross
Exposition dimanche le 27 novembre à 13h
Plusieurs artistes seront présents
jusqu'au 24 décembre
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam, de 10 h 30 à 8 h; jeu, ven, de 10 h 30 à 21 h; dim, de 13 h à 18 h

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-058718-839. R.W.I. PROPERTIES LTD, partie demanderesse, -vs- PECENKA STANISLAW, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 décembre 1983 à 12:00 heures. Au: 3475 De La Montagne = 1005, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PECENKA STANISLAW, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 téléviseur noir et blanc portatif Zenith, 1 caméra de marque Bolex avec lentille, 1 table à café en verre avec armature en métal, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE. No.: 760-05-000494-839 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- MENUISERIE VAUDREUIL INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1983 à 11:00 heures. Au: 49 Lotbinière, Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MENUISERIE VAUDREUIL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail avec 2 classeurs en métal 2 tiroirs, 3 classeurs en métal avec 2 tiroirs, 1 cabinet en métal couleur jaune 2 portes 3 tiroirs, 1 machine à calculé de marque Commodore, 1 machine à écrire électrique de marque Brother cassette, 1 système d'intercom et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-022128-814. LA REINE, partie demanderesse, -vs- PAUL HARVEY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 décembre 1983 à 11:30 heures. Au 2793 Tracy = 4, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL HARVEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford Granada 1978, de couleur rouge vin, plaque = 9341 443 Qué. 84. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039758-83-9. FABRI METAL LTÉE, partie demanderesse -vs- J.O. DESJARDINS CIE LTÉE, partie défenderesse. Le 9 décembre 1983 à 10:00 heures au 12265 Laurentien Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J.O. DESJARDINS CIE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Apeco, 1 calculatrice de marque TCA & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001767-83-4. J.E. TREMBLAY LTÉE, partie demanderesse -vs- JOHN GAYDIS, partie défenderesse. Le 7 décembre 1983 à 10:30 heures au 457 boul. Laval, app. 3 Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN GAYDIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1976 no série 31J57R6119232 de marque Oldsmobile Delta. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-054789-82-6. MIDWAY INDUSTRIES LTD, partie demanderesse -vs- RICHARD DUPUY & AL, partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 10:45 heures au 3535 Papineau, app. 2013 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD DUPUY & AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Toshiba, 1 mobilier de salon 2 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-026015-83-9. CAISSE D'ÉCONOMIE KEBECTEL, partie demanderesse -vs- HERMANN TAMBEAU, partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 11:00 heures au 8190 Nevada Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HERMANN TAMBEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 6 morceaux, 1 mobilier de salon 4 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011461-82-4. C. MONETTE ET FILS LTÉE, partie demanderesse -vs- LÉO POUDRIER, partie défenderesse. Le 6 décembre 1983 à 11:00 heures au 150 Principale Delson, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO POUDRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile model 914 de marque Porsche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059368-82-4. VINYL 2000 A.P.P. LTÉE, partie demanderesse -vs- CLAUDE CORBEN, partie défenderesse. Le 6 décembre 1983 à 11:00 heures au 120 Montée D'Autray Lanoraie district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE CORBEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 T.V. couleur de marque Phillips & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052516-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- MÉDARD BENOIT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 11:00 heures au 4034, Évangeline, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT MÉDARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet modèle Chevelle, année 1976, immatriculé 357 H 336, 1 téléviseur couleur RCA 21, 1 camion 10 roues de marque Dodge Fargo modèle 800 immatriculé VR12469 de couleur rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059665-831. FREDERICH SCHUEPPEL (ST-HUBERT HOLDING ENR), partie demanderesse, -vs- ARNAULD LINDA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 16:00 heures au 4860, Domville, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINDA ARNAULD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Zenith système (3) et acc., 1 cableau sélecteur Gerold Star Com III et acc., 1 mobilier de salon comprenant: deux tables de café de coin en bois, 1 table de centr en bois à deux portes, 1 divan à trois places en tissus brun et un fauteuil en tissus brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-02-039649-83-0. VITRERIE DE MONTRÉAL LTÉE, partie demanderesse -vs- ROBERT KING INTERIOR CONST. LTD, partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 10:00 heures au 6709 Conklin Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT KING INTERIOR CONST. LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 automobile 1977 no série 3Q35K17X113465 de marque Oldsmobile & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-004930-83-8. SINTRA INC., partie demanderesse -vs- ANDRÉ LEFEBVRE, partie défenderesse. Le 9 décembre 1983 à 10:30 heures au 2431 Ménard, Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LEFEBVRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Hitachi, 1 réfrigérateur 2 portes de marque Kelvinator & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042355-839. LA CARTE CLÉ INC., partie demanderesse, -vs- YVON BATHALON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 12:00 heures au 1287, Rang Salvail, La Présentations, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON BATHALON, saisis en cette cause, consistant en: 1 scie industrielle de marque Beaver avec moteur et banc couleur gris, 1 banc de scie Rockwell, 1 drill industrielle General, 1 scie industrielle avec acc, 1 scie circulaire R.D., 1 sableuse B.D.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039048-82-2. BUFFET ANTIQUE BRACCIA INC., partie demanderesse -vs- LISETTE PERRON, partie défenderesse. Le 6 décembre 1983 à 10:00 heures au 6389 Belleau, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISETTE PERRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Westinghouse, 1 T.V. couleur de marque Electronique & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, GREFFE DE LA PAIX, NO: 615-27-000695-82-3. CARMEN MARCOTTE, partie demanderesse -vs- CIE D'ÉLECTRICITÉ BONAPARTE LTÉE, partie défenderesse. Le 6 décembre 1983 à 10:00 heures au 1 Pl. D'Avignon, Duvernay, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CIE D'ÉLECTRICITÉ BONAPARTE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé F406-584 de marque GMC, 3 bureaux & équipement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-041929-82-4. VILLE ST-LAURENT, partie demanderesse -vs- COMPO FLUIDES LTÉE, partie défenderesse. Le 9 décembre 1983 à 11:00 heures au 3170 de Miniac, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COMPO FLUIDES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de marque Ingersoll, 1 soudeuse électrique de marque Areweld & équipement de garage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-039078-82-2. BUFFET ANTIQUE BRACCIA INC., partie demanderesse -vs- LISETTE PERRON, partie défenderesse. Le 6 décembre 1983 à 10:00 heures au 6389 Belleau, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISETTE PERRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Westinghouse, 1 T.V. couleur de marque Electronique & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045586-838. LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse -vs- LES PLACEMENTS JEAN CAMPEAU INC., défenderesse. Le 7 décembre 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1173 rue Bernard en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Garrard, 1 meuble noir 3 sections, 1 bureau, 1 lampe, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier, 845-1147. Montréal, ce 26 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, NO: 755-02-000740-82-4. DIESEL C.T.L. INC., partie demanderesse -vs- LÉO INKEL, partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 11:00 heures au 1019 rue Sylvestre, Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO INKEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 système de son de marque Lloyd's & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-001427-82-7. VILLE DE VAUDREUIL, partie demanderesse -vs- MENUISERIE VAUDREUIL INC., partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 13:00 heures au 49 Lotbinière Vaudreuil district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MENUISERIE VAUDREUIL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 scie à ruban de marque General, 1 banc de scie no série S20Z & équipement de menuiserie etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MARC TANGUAY, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053618-828. GRAPHIQUE INFINI INC., partie demanderesse, -vs- RICHARD MONTPETIT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 10:00 heures au 50, 88E Avenue, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD MONTPETIT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Renault modèle 5 GTL année 82 de couleur rouge immatriculé 113 S 166 Québec 84, et acc., 1 piano de marque Sterling avec banc en bois, 1 set de salon 3 mcx comprenant 1 chaise, 1 causeuse, 1 divan 3 places en matériel de couleur bleu. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST83/2444. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- MICHEL N. ZREIK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 14:00 heures au 212 Elgar, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL N. ZREIK, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Sony, 1 enregistreuse vidéo Mitsubishi. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE., No.: 700-02-002964-782. PIERRE DIOTTE ET AL, partie demanderesse, -vs- GRÉGOIRE GERMAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 11:10 heures au 2366 boul. Labelle, à Lafontaine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERMAIN GRÉGOIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler modèle Newport immatriculé 816M871 de couleur noir à 2 portes et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052519-837. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- BENSIMON VIDAL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 10:00 heures au 6675, Cool Brook, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIDAL BENSIMON, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Oldsmobile Cutlass Supreme de couleur grise 1977, immatriculé dans la province de Québec pour l'année 1983 sous le numéro 845 L 744. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVON DUBÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, NO: 755-02-000150-83-4. DIESEL C.T.L. INC., partie demanderesse -vs- LÉO INKEL & PIERRETTE INKEL, partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 11:00 heures au 1019 rue Sylvestre, Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRETTE INKEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 3 portes de marque Viking, 1 lavevaisselle de marque General Electric & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, NO: 755-02-000740-82-4. DIESEL C.T.L. INC., partie demanderesse -vs- LÉO INKEL, partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 11:00 heures au 1019 rue Sylvestre, Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO INKEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 système de son de marque Lloyd's & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-001427-82-7. VILLE DE VAUDREUIL, partie demanderesse -vs- MENUISERIE VAUDREUIL INC., partie défenderesse. Le 8 décembre 1983 à 13:00 heures au 49 Lotbinière Vaudreuil district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MENUISERIE VAUDREUIL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 scie à ruban de marque General, 1 banc de scie no série S20Z & équipement de menuiserie etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MARC TANGUAY, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053618-828. GRAPHIQUE INFINI INC., partie demanderesse, -vs- RICHARD MONTPETIT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 10:00 heures au 50, 88E Avenue, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD MONTPETIT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Renault modèle 5 GTL année 82 de couleur rouge immatriculé 113 S 166 Québec 84, et acc., 1 piano de marque Sterling avec banc en bois, 1 set de salon 3 mcx comprenant 1 chaise, 1 causeuse, 1 divan 3 places en matériel de couleur bleu. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-011694-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT AUX DEUX CHAINES INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 14:00 heures au 1218 Ste-Catherine est, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT AUX DEUX CHAINES INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Imperial, 1 réfrigérateur 4 portes coulissantes avec compresseur, 1 réfrigérateur 2 portes, 1 mélangeur Hobart, 1 four micro-ondes, 1 lave-vaisselle Hobart, 1 cuisinière à gaz Garland 2 plaques chauffantes, 4 ronds, 2 fours, 1 récepteur AM-FM stereo, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059665-831. FREDERICH SCHUEPPEL (ST-HUBERT HOLDING ENR), partie demanderesse, -vs- ARNAULD LINDA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 16:00 heures au 4860, Domville, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINDA ARNAULD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Zenith système (3) et acc., 1 cableau sélecteur Gerold Star Com III et acc., 1 mobilier de salon comprenant: deux tables de café de coin en bois, 1 table de centr en bois à deux portes, 1 divan à trois places en tissus brun et un fauteuil en tissus brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-040086-832. PUBLICITÉ UNIC (1979) INC., partie demanderesse, -vs- DURET PIERRE "PIERRE DURET SERVICE ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1983 à 11:30 heures au 1717, Verchères, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DURET "PIERRE DURET SERVICE ENRG", saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge de couleur bleu avec boite métallique 1976, immatriculé Québec 83 F312-017, 1 automobile de marque Ford Station Wagon de couleur bleu avec simili bois 1976, immatriculé Québec 83, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-005979-834. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- FRANÇOIS PELLEGRINO & AL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 10:00 heures au 46 St-Denis, à St-Sauveur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS PELLEGRINO & AL., saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire en chêne, 1 bar service, 50 chaises de terrasse, 2 système d'air climatisé, 1 congélateur, 1 caisse enregistreuse Sanyo, 2 haut-parleurs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE., No.: 500-05-022442-824. DANIEL G. LANDRY, partie demanderesse, -vs- CHAMBLY B.B.Q., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 15:00 heures au 1706, Bourgogne, Chambly, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAMBLY B.B.Q., saisis en cette cause, consistant en: 7 tables environ 24" avec pied en métal, 19 chaises en currette droites, 1 patère chromée, 1 caisse enregistreuse électrique de marque National et acc., 1 comptoir à 4 étages, 1 plaque chauffante de marque Moffat, 1 grille-pain de marque Toastmaster et acc., 1 four à gaz 4 ronds et plaques chauffantes sans marque apparente, 4 friteuses Modern Kitchen et acc, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-02-052516-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- MÉDARD BENOIT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 11:00 heures au 4034, Évangeline, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT MÉDARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet modèle Chevelle, année 1976, immatriculé 357 H 336, 1 téléviseur couleur RCA 21, 1 camion 10 roues de marque Dodge Fargo modèle 800 immatriculé VR12469 de couleur rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004169-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT LA GRANDE PORTE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1983 à 10:00 heures au 1670, Blv. St-Martin, Chomedey, Laval, district de Monréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT LA GRANDE PORTE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 90 chaises en bois avec siège en velours de couleur bleu, 1 lot de 48 chaises en bois noir et cuirette de couleur rouge, 35 tables en métal et bois de forme carrée, 2 tables en métal et bois de forme ronde, 1 machine à cigarettes de marque Laniel et acc., 1 réfrigérateur pour la boissons 4 portes, 1 étagères en bois 3 sections, 1 nécessaire à fondu, 1 récepteur AM-FM de marque Craig, 4 rideaux de couleur beige, brun etc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-040086-832. PUBLICITÉ UNIC (1979) INC., partie demanderesse, -vs- DURET PIERRE "PIERRE DURET SERVICE ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1983 à 11:30 heures au 1717, Verchères, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DURET "PIERRE DURET SERVICE ENRG", saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge de couleur bleu avec boite métallique 1976, immatriculé Québec 83 F312-017, 1 automobile de marque Ford Station Wagon de couleur bleu avec simili bois 1976, immatriculé Québec 83, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: CR83/0356, CV83/0642. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- JOMPHE RENAUD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 10:00 heures 2137 De Villier, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOMPHE RENAUD, saisis en cette cause, consistant en 1 laveuse & 1 sécheuse automatique de marque G.E. 1 téléviseur couleur 20" Sony, 1 meuble pour système de son, 1 récepteur AM-FM Toshiba, 1 enregistreuse à cassette Technics. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-019386-821, 505-27-022211-826. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- JOHN ROMANOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 15:00 heures au 1485 Meunier, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN ROMANOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Sanyo, 1 mobilier de salle à diner comprenant: 1 table, 6 chaises, 1 vaisselier et accessoires, 1 bicyclette d'exercice de couleur beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-011896-832. 92602 CANADA LTÉE, demanderesse -vs- 117147 CANADA LTÉE 7965 Langelier St-Léonard, défenderesse. Le 6 décembre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7965 rue Langelier en la cité St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse 117147 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'équipement de bureau comprenant bureaux, filières, tables, chaises, photocopieuse, etc... 1 lot d'équipement de garage automobile comprenant grinder, balayeuse, jack hydraulique, compresseur et outils divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 667-5502. Montréal, ce 24 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-006292-831. LEASEHOLD CONSTRUCTION CORPORATION, partie demanderesse — VS — A.C.H. SERVICES LTD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1983 à 10:30 heures au: 228 Cargo, Édifice D, Aéroport de Mirabel, à Mirabel, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de A.C.H. SERVICES LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 farklift White = 50 au propane, 1 4 wheels wagon 3-59-756-4 (orange), 2 4 wheels wagon (verts), 1 scale floor model 3' x 3', 1 electronic scale floor model 8' x 8', 1 machine à écrire électrique IBM, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier. (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 25 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, CUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038659-830. LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse -vs- LES PLACEMENTS JEAN CAMPEAU INC., défenderesse. Le 7 décembre 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1173 rue Bernard en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Garrard, 1 meuble noir 3 sections, 1 bureau, 1 lampe, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT

# AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049918-837. LOISELLE PETROLEUM LTÉE, demanderesse -vs- ANTOINETTE VARUZZA, défenderesse. Le 9 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 10355 rue Larose, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Char. 1982, 1 set de salle à diner, 1 divan, 1 fauteuil, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE. 842-5291. Montréal, ce 24 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042739-834. AUTO ALIGNEMENT ALEX INC.,demanderesse — vs — L. DUMONT & FILS INC., défenderesse. Le 6 décembre 1983, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 11942 rue Racette, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 rétrocaveuse John Deere T.E., licence W22776 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-050308-737. FORMULES COMMERCIALES SAVOY LTÉE, demanderesse -vs- MARCEL GERVAIS, défendeur. Le 6 décembre 1983, à 11:30 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 280 route 125 en la cité St-Roch de l'Achigan district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Plymouth Duster, de couleur or, =série VI, 29C38213668, =plaques Qué: 565P800 & acc., 1 tondeuse G.E. électrique, 1 machine à trouer Pescha & acc., équipements et effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-059629-837. LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE, demanderesse -vs- JEAN-LOUIS CAMERON, défendeur. Le 6 décembre 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 12017 rue Laurentien en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Admiral, 1 aspirateur Hoover, 1 purificateur Pollenex, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000106-799. BETON MOBILE ST-CALIXTE INC., demanderesse -vs- MARCEL GAGNON et MAROIS & GAGNON ISOLATION, défendeur. Le 7 décembre 1983, à 12:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 669A rue Adolphe Chapleau en la cité Bois des Filions district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 filières beige, 4 tiroirs, 1 bureau secrétaire blanc, 1 appareil record a call & acc., équipement divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-057814-837. B. MARIANO & N. PAVENTI, demandeur -vs- LAURENT CHAMPIGNY, défendeur. Le 8 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6900 rue Gouin est =1605 en la cité Rivière-des-Prairies district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon bleu 3 mcx, 1 mobilier de salle à diner 8 mcx, 1 T.V. couleur Sears & acc., effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027649-792. BELL CANADA, demanderesse -vs- CLAUDE GRANDCHAMP "C. Grandchamp Entrepreneur Enr.", défendeur. Le 6 décembre 1983, à 10:30 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 2310, Route 343 en la cité de St-Gérard Majella district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque de couleur bleu, =plaques Qué. R731-953 & acc., 1 camion Chevrolet Pick Up 1975 de couleur brun, =série CCQ1751126783, =plaques Qué. F-444-406 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-009221-829. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse -vs- EQP M PAYG & PÉPINIÉRISTE CON. LTÉE, défendeur. Le 8 décembre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5488 rue Robert Burns en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 filières, 4 tiroirs, 1 réfrigérateur à liqueurs Ideal, 1 scie électrique Black & Decker, équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-002013-803. LES ASSURANCES LEFEBVRE LTÉE, demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE TOUCHETTE, défendeur. Le 8 décembre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3303 rue Fleury est =6 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cadillac de ville 1973, beige, =série 6D49R3Q293375, licence Qué. AME402 & acc., 1 T.V. couleur Zénith. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011717-837. SOUA BECHIR, demandeur — vs — PARADIS AUTO RÉPARATIONS INC., défenderesse. Le 6 décembre 1983, à 11:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2477 Boul. Labelle à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: plusieurs pièces d'équipement de garage comme grinder, beach vice, compresseur, aspirateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043568-836. DRUMMOND FORMULES D'AFFAIRES LTÉE, demanderesse -vs- LAVAL AUDIO INC., défendeur. Le 8 décembre 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1600 rue Le Corbusier en la cité de Chomedey district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Console Hitachi, 1 Audio-Vidéo Denwood, 1 Vidéo Akai, équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034019-831. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- GIMTA INC., défendeur. Le 6 décembre 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 6366 rue Sherbrooke Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 presse Martin =série: 628-Z131-M3898 & acc., 1 press marteau Cissell =série: 23811 & acc., 1 machine à repasser Cleanamation =11VA1606336 & acc., équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024007-838. COMMUNICATIONS DUO DU CANADA LTÉE, demanderesse — vs — TYPOGRAPHICA 2000 INC., défenderesse. Le 14 décembre 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1411, rue Fort, apt. 401, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Computors Key Corp., 1 photocopieur Rex Fax bond, 1 filière, 4 tiroirs verts, 1 filière 4 tiroirs bruns, 1 dactylographe I.B.M., 1 appareil Control Data, 1 Multiset III (mini computer system), 1 table forme L, 1 chaise de bureau noire, 1 division. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE DUGAS, huissier, 845-8156. Montréal, 24 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-034093-836. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse — vs — ROBERT LEDUC, défendeur. Le 8 décembre 1983, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 6101 rue Léger = 215, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Bélanger et acc., 1 mobilier de salon, brun, 3 mcx., 1 t.v. Quasar portative et acc., effets mobiliers divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024110-822. JEAN GAGNÉ ET JEAN-YVES GAGNÉ, demandeurs — vs — AMAR NATH GROVER, défendeur. Le 6 décembre 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 61 rue Roger-Pilon, en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Lincoln Mark V, lic. 7921,743 Québec 1983 et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042351-838. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse — vs — LES CONSTRUCTIONS DAGAMO LTÉE, défenderesse. Le 6 décembre 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8759 rue Sherbrooke, est, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Console Hitachi, 1 Audio-Vidéo Denwood, 1 Vidéo Akai, équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-02-011438-833. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse — vs — SHUNG SHING WUM, DICK SHAN, défendeurs. Le 8 décembre 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaires des défendeurs, au No 1950 rue de la Concorde, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-055971-837. CASTEL ROYAL, demanderesse — vs — SHELDON CWINN, défendeur. Le 6 décembre 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 6865 rue Norwalk apt. 609, en la cité Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils base verte coussins blancs et verts, tv couleur Sanyo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 288-6317. Montréal, 26 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002369-838. GISLAIN SERVICES IMM. LTÉE, partie demanderesse -vs- MUIR WILLIAM, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 13:00 heures au 41, Whiteoak, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM MUIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble stéréo console en bois, 1 set de salon 2 mcx en liane à carreaux, 1 table à café en bois, 2 tables de bouts en bois, 1 étagère 2 tablettes, 1 climatiseur d'air York, 1 lave-vaisselle Admiral portatif blanc, 1 four micro-onde, 1 set de laveuse sécheuse Maytag blanc, 1 set de salon 2 mcx en velour noir et vert. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060699-837. LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE, partie demanderesse -vs- TABOK JOSEPH, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 11:00 heures au 1136, Reynald, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH TABOK, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx comprenant 1 sofa 4 places, 1 causeuse en matériel, 1 table à lampe en bois 2 portes, 2 lampes avec abat-jour de couleur beige et brun, 1 téléviseur couleur console 26" de marque Sanzo et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053432-832. MARIUS BOUCHARD, partie demanderesse -vs- ATLAS MARITIME ELECTRONICS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 décembre 1983 à 10:00 heures au 1029, Beaver Hall = 201, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ATLAS MARITIME ELECTRONICS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre en bois fini naturel 3 tiroirs dessus en laminé brun, 1 fauteuil pivotant sur roulettes à dossier haut en tissu en vinyle noir, 2 chaises pivotantes en tissu et vinyle noir, 1 bahut en laminé 5 tiroirs à glissières, classeur en métal de marque Fionex de couleur noire en bois 4 tablettes, 1 classeur en métal de marque Office Speciacility, 1 ordinateur de marque Radio Shack, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 23 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003425-830. MARIE-FRANCE JOURNET, demanderesse -vs- 99605 CANADA LTÉE (Huiles Marina Inc.), défenderesse. LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE, mis-en-cause. Le 29 décembre 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la mis-en-cause, au No 1900, rue Moreau, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 300 actions ordinaires de les Industries Superchef Ltée, enregistrées aux livres de la mis-en-cause, comme étant la propriété de la partie demanderesse (certificat = 3). Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier, 845-1147. Montréal, 24 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-008463-802. ST-MICHEL FRUIT, VEGETABLE & FISH IMPORTED LTD., demanderesse -vs-SILVIO PANNUNZIO, défendeur. Le 7 décembre 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1064, 90e Avenue, en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lessiveuse et 1 sécheuse de couleur blanche, Admiral, et acc.; 1 tv couleur console Hitachi et divers effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN/fb, huissier, 845-1147. Montréal, 24 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039069-815. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs-NUGENT JOHN, défendeur. Le 12 décembre 1983, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1680, rue Joliet, en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Hitachi; 1 set de salon 3 mcx et divers effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, 24 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042357-835. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES CONSTRUCTIONS DAGAMO LTÉE, défenderesse. Le 6 décembre 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8759 rue Sherbrooke est, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 5 tiroirs, 1 ventilateur, 3 tableaux, meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-047253-823. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- RÉNOVATIONS ST-LÉONARD INC., défenderesse. Le 6 décembre 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7957, rue Léonard De Vinci, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 paymaster, 1 dactylo électrique Olympia, meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, 26 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000833-804. CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE DE DUVERNAY, demanderesse -vs-GEORGES BRUNET, défendeur. Le 8 décembre 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 3285, rue Du Souvenir, en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 7 morceaux en bois et chaises en métal chromé avec dessus en cuir; 1 set de salon 2 morceaux en velours vert; 1 téléviseur de marque Panasonic et divers effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, 24 novembre 1983.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
GÉRALD LACOSTE (220-297-717) commis, résidant au 8, rue St-Joachin, Pointe-Claire, Province de Québec.

Débiteur

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Gérald Lacoste a fait cession de ses biens le 16e jour de novembre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de décembre 1983 à 10h00 de l'avant-midi au bureau du Syndic, au 1200, avenue McGill Collège, 10e étage, Montréal, Province de Québec.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 26e jour de novembre 1983
FRANÇOIS A. GOUIN, C.A, syndic
D'ERNST & WHINNEY INC.
1200, avenue McGill Collège
Suite 1100
Montréal (Québec)
H3B 4G7
514/871-8901

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051118-821. GABRIELLE GIGNAC ALLUN, demanderesse -vs- DENIS FISETTE & ALS, défenderesse. Le 12 décembre 1983, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse, J. LACELLE, au No 4868, rue De La Roche, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, J. LACELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère en bois, 1 bicyclette Raleigh, 1 table en bois, et divers effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/FB, huissier, 845-1147. Montréal, 24 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042801-824. ALIMENTS HELLAS INC. demanderesse -vs- MAISON KAM DHO LTÉE et WING LING TAM, défenderesses. Le 8 décembre 1983, à 13:00 heures, au domicile de la défenderesse WING LING TAM, au No 4515, 1ère Rue, en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, WING LING TAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et sécheuse de marque Bélanger, 1 sofa et fauteuil à motifs fleuris, 1 lot d'accessoires d'haltérophiles assorti, 1 automobile de marque Mercury Marquis et divers effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/FB, huissier, 845-1147. Montréal, 24 novembre 1983.

AVIS DE PUBLICATION

PRENEZ AVIS que la compagnie LES CONSTRUCTIONS MAITECH INC., ayant son siège social en la Ville de Otterburn Park, district de Saint-Hyacinthe, demandera au Directeur, Consommation et Corporation Canada la dissolution de la société.
LONGUEUIL, ce 1ier novembre 1983,
BRASSARD & ASSOCIÉS,
Procureurs de Les Constructions
Maitech Inc.

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

Loraine Forget, célibataire, domiciliée et résidant au 2150 Sherbrooke Ouest, Appartement 17 A, Montréal, district de Montréal, donne avis à toutes personnes intéressées qu'elle a transmis au Ministre de la justice une requête pour que son nom soit changé et devienne dorénavant Madhoumati Forget et qu'après l'expiration des trente (30) jours qui suivent la dernière publication prescrite, le Ministre de la Justice pourra faire droit à la requête.
Montréal, le 23 novembre 1983
LORAINE FORGET,
Requérante

AVIS est par les présentes donné selon l'article 1571(d) du Code Civil que le contrat de vente en date du 9 novembre 1983, à SECURITY PACIFIC BUSINESS CREDIT INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à ACCESSORIES AUTOMOBILES A.R.A. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 22 novembre 1983, sous le numéro 3420649.
GOTTLIEB KAYLOR SWIFT & STOCKS
Procureurs pour Security Pacific Business Credit Inc.

AVIS

PRENEZ AVIS que Les Immeubles Cambridge Limitée — Cambridge Leaseholds Limited, La Société Immobilière Kerrybrooke Limitée — Kerrybrooke Development Limited, et La Compagnie de Promotion Immobilière de la Baie d'Hudson — Hudson's Bay Company Developments Limited, toutes trois faisant affaires en société commerciale sous les nom et raison de "Place Vertu Enrg.", par acte de prêt et hypothèque reçu devant Jean R. Miquelon, notaire, le 20 octobre 1983 et enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal le 24 octobre 1983 sous le numéro 3411405, ont cédé et transporté collectivement à la Compagnie Montréal Trust — Montreal Trust Company, pour garantir le remboursement du prêt constaté par ledit acte, l'universalité de tous les loyers échus et à échoir provenant du centre commercial connu comme Centre commercial Place Vertu, lequel est situé en la Ville de St-Laurent, et érigé sur la subdivision numéro DEUX du lot originaire DEUX CENT ONZE (211-2), subdivision DEUX du lot originaire DEUX CENT DOUZE (212-2) et une partie de la subdivision SIX CENT QUARANTE-TROIS du lot originaire DEUX CENT DIX (210-643), tous aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent.
Une copie notariée dudit acte de prêt et d'hypothèque portant certificat d'enregistrement a été déposée pour fins de délivrance le 8 novembre dans le dossier portant le numéro 500-05-014634-834 au bureau du Protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, au Palais de Justice, 10 est, rue St-Antoine, en la Ville de Montréal, où tous les locataires ou toutes autres personnes intéressées pourront en prendre connaissance.
DONNÉ en la Ville de Montréal, Province de Québec, ce vingt-deuxième jour de novembre Mil neuf cent quatre-vingt-trois.
OGILVY, RENAULT,
Procureurs de
Compagnie Montréal Trust —
Montreal Trust Company

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de:
GILLES DESORMEAUX, huissier-stagiaire, demeurant et résidant au 472, Carré Dugé, Ste-Thérèse en Haut, Québec J7E 3Z5

Failli

AVIS et par les présentes donné que GILLES DESORMEAUX a fait une cession le 18e jour de novembre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7e jour de décembre 1983, à 11:00 heures, au bureau du séquestre officiel, 1410, rue Stanley, 9e étage, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 24e jour de novembre 1983.

**DENIS RÉMILLARD, C.G.A.**
**Syndic**

moquin, ménard, giroux, daoust inc.

SYNDIC

**85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7 (514) 679-7020 (514) 875-6215**

**Voir aussi en pages 9 et 30**

**SOCIÉTÉ DES TERRAINS ANGUS**

## AVIS
## D'AUDIENCE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement des terrains Angus.

La Société des Terrains Angus tiendra des audiences publiques dimanche le 18 décembre, à compter de 14 heures à l'école St-François Solano, 3580 rue Dandurand.

Les citoyens et les groupes de citoyens qui désirent faire connaître leur point de vue concernant tous les aspects de l'aménagement qui devrait être privilégié sur les Terrains Angus sont priés de reposer leur mémoire le, ou avant le 16 décembre, aux bureaux de la Société, 3535 rue Rachel, Est, à midi.

Ces audiences publiques permettront aux citoyens et aux représentants de groupes de citoyens, qui auront présenté un mémoire de le commenter et de répondre aux questions des représentants de la Société. Toute la population est conviée à assister à la présentation de ces mémoires.

Les mémoires doivent être envoyés au soin de:

**M. Alain Arsenault,**
**secrétaire-trésorier**
**Société des Terrains Angus**
**3535 est rue Rachel**
**Montréal, H1W 1A8**

## appel d'offres

Gouvernement du Québec
**Ministère**
**de l'Éducation**

EXAMENS 1984 et 1985

**Photogravure, projet: 8384-604** — À partir de prêts-à-photographier avec marques de coupe fournis par le ministère de l'Éducation, réalisation de films noir et blanc, films en quadrichromie (séparation de couleurs), ainsi que de velox pour les examens de juin 1984, août 1984, et janvier 1985.

Seules sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront demandé les formules de soumissions. Il y aura réunion d'information le mercredi 30 novembre 1983 à 10 heures. Bien vouloir faire part de votre désir d'assister à la rencontre 48 heures à l'avance.

La partie PHOTOGRAVURE de ce contrat devra être entièrement réalisée dans l'atelier de la firme choisie. Aucun sous-contractant ne sera accepté, étant donné le caractère confidentiel de ce travail.

On peut obtenir les formules de soumissions à l'adresse suivante: Ministère de l'Éducation, service des publications, 1035, rue De La Chevrotière (16e étage), Québec G1R 5A5 — (418) 643-3790.
La réunion d'information et la réception des soumissions auront également lieu à cette adresse.
Clôture de la réception des soumissions: le vendredi 9 décembre 1983 à 16 heures.

**Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.**

Québec

**LONGUEUIL**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné que le Conseil municipal tiendra une assemblée de consultation publique quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 83-2228 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-1000 CONCERNANT LE ZONAGE, AFIN DE PERMETTRE ÉGALEMENT L'IMPLANTATION ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE GARDERIE, SELON UN PLAN PARTICULIER, SUR LE LOT 158-284 DU CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE ST-ANTOINE DE LONGUEUIL, DANS LA ZONE COMMERCIALE CB-26 (TERRAIN SITUÉ AU NORD-OUEST DE L'INTERSECTION DES RUES STE-HÉLÈNE ET GOUPIL) (DISTRICT NUMÉRO 1)

La zone CB-26 concernée est délimitée comme suit: "AU NORD par la rue St-Laurent ouest, AU SUD par le boulevard Desaulniers, À L'OUEST par la rue Ste-Hélène et à L'EST par la rue Préfontaine, et selon le croquis ci-dessous.

**Règlement numéro 83-2228**




L'assemblée de consultation publique sera présidée par le maire qui expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer, le mercredi 14 décembre 1983, à 19 h, en la salle du Conseil, à l'hôtel de ville sis au 300, rue St-Charles ouest.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné.

Donné à Longueuil, ce 26 novembre 1983.

**Raynald Poirier, o.m.a.,**
**assistant-greffier**

**VENTES PAR SHÉRIF**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITSAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

*FIERI FACIAS DE TERRIS*
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal

No: 500-02-022507-839

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 5601, rue Sherbrooke ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre PETER TSIKLIS, domicilié et résidant au 3467, avenue Oxford, ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur l'avenue Oxford, ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent du lot originaire numéro cent soixante-seize (176-200) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal. Ce terrain mesure vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec le bâtiment dessus construit, portant les numéros 3469 et 3471 de l'avenue Oxford. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 23 569,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMRE 1983 à ONZE heures.

*FIERI FACIAS DE TERRIS*
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-006645-830

HOUSEHOLD REALTY CORPORATION LIMITED, demanderesse contre JAWAHAR LAL GROVER, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain terrain donnant sur la rue Roger-Pilon, ville de Dollard-des-Ormeaux, constitué de:

a) la subdivision quatre-vingt-treize du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-un (281-93) figurant au cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève;

b) la subdivision cent vingt-neuf du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (283-129) figurant audit cadastre.

Avec le bâtiment dessus construit et portant le numéro 61, rue Roger-Pilon.

Sous réserve d'une servitude au profit de la Québec Natural Gas Corporation, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1899491. Sous réserve également d'une servitude au profit de la Compagnie de téléphone Bell du Canada et d'Hydro-Québec, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement susdit sous le numéro 1907726. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception. »

La mise à prix est fixée à 17 939,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

*FIERI FACIAS DE TERRIS*
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006959-801

JOHN EMIL PAUCH, requérant, contre DAME FRANCES JANISHEVSKI, intimée, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Raymond Landry, daté du 6 avril 1982, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

Immeuble rue Crestwood

«Un terrain donnant sur l'avenue Crestwood, dans la ville de Montréal-Ouest, et constitué de:

a) la partie nord-ouest de la subdivision numéro huit cent vingt-cinq du lot originaire numéro cent trente-huit (138-ptie N.-O. 825) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal; cette partie de subdivision mesure cinq pieds à l'avant et à l'arrière, sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds, mesures anglaises et plus ou moins, et elle est bornée comme suit: à l'avant par l'avenue Crestwood; à l'arrière par une partie du lot 138-830 figurant audit cadastre; d'un côté, soit au sud-est, par le reste dudit lot 138-825; et de l'autre côté, so

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.*

**ASTRE I:** (327-5001) — **"Staying Alive"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 45
**ASTRE II:** — **"Et la tendresse bordelino. 2"**, sam., dim., 2 h 45, 6 h 15, 9 h 50. — **"Et la tendresse bordelino. 1"**, sam., dim. 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
**ASTRE III:** — **"Flashdance"**, sam., dim. 2 h 30, 6 h 15, 9 h 45, **"Brillantine II"** sam. dim., 12 h 30, 4 h 15, 8 h 00.
**ASTRE IV:** — **"Avis de recherche"** sam. dim., 1 h 00, 5 h 20, 9 h 40, **"Monsignore"** sam., dim. 3 h 10, 7 h 30.
**BERRI I:** (288-2115) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
**BERRI II:** — **"Coup de foudre"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 30.
**BERRI III:** **"L'Été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 00.
**BERRI IV:** — **"Fanny & Alexandre"** 1 h 15, 4 h 50, 8 h 30.
**BERRI V:** — **"Vivement dimanche"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — **"Richard Pryor here and now"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BONAVENTURE II:** — **"Gods must be crazy"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 15.
**BROSSARD I:** (465-3851) — **"Au nom de tous les miens"** sam. dim. 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**BROSSARD II:** (465-3851) — **"L'été meurtrier"** sam. dim. 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 25.
**BROSSARD III:** **"La nuit des juges"** sam. dim. 3 h 30, 7 h 30, **"Pirate de mes rêves"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30.
**CARTIER-LAVAL:** — (663-5124) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 10.
**CHAMPLAIN I:** (271-1103) — **"La nuit des juges"** sam. dim. 1 h 55, 5 h 45, 9 h 35, **"Pirate de mes rêves"** 12 h 10, 3 h 55, 7 h 45.
**CHAMPLAIN II:** — **"Au nom de tous les miens"** sam. dim. 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**CINÉMA CHÂTEAUGUAY:** (698-0141) — **"Au nom de tous les miens"** sam. 8 h 00, dim. 2 h 00, 8 h 00. **"Risky business"** sam. 7 h 00, 9 h 30, dim. 2 h 00, 8 h 00.
**CINÉMA DE PARIS I:** — **"Queen, we will rock you"** 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 6 h 50, 9 h 00.
**CINÉMA PLAZA:** (272-1080) — **"Cendrillon (Walt Disney)"** sam. 12 h 00, 2 h 00, dim. 12 h 15, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 00.
**CINÉMATHÈQUE:** (842-9763) — SAMEDI: **"The street"** et **"Au bout du bout du banc"** 18 h 35, **"Wadi"** et **"La maison"** 20 h 35. DIMANCHE: **"Journal de campagne"** 15 h 00 **"Anou Banou ou les filles de l'utopie"** 18 h 35, **"The Gossamer thread"** et **"Le dernier rivage"** 20 h 35.
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00, sam. der. spec., 11 h 00.
**CINÉPLEX II:** — **"War games"** sam. dim., 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 40.
**CINÉPLEX III:** — **"Beyond the limit"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30, der. spec. sam 11 h 45.
**CINÉPLEX IV:** — **"Educating Rita"** sam. dim., 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
**CINÉPLEX V:** — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
**CINÉPLEX VI:** — **"Mr. Mom"** sam. dim., 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 15.
**CINÉPLEX VII:** — **"Angelo my love"** sam. dim., 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
**CINÉPLEX VIII:** — **"Educating Rita"** sam. dim., 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 35.
**CINÉPLEX IX:** — **"The Osterman weekend"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 30.
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — **"Meurtre en trois dimensions"** 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 35, 9 h 20.
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — **"Cujo"** 1 h 40, 5 h 40, 9 h 40 **"Blade runner"** 3 h 25, 7 h 25.
**CLAREMONT:** (486-7395) — **"Of unknow origin"** sam. dim. 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 20.
**COMPLEXE DESJARDINS I:** — **"Staying Alive"**, sam. dim. 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — **"Deux heures de colle pour un baiser"** sam. dim. 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35 **"Fanny Hill"** sam. dim., 14 h 05, 17 h 50, 21 h 35.
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — **"Hurlements d'extases"** sam. dim. 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05, — **"Les enfilades"** sam. dim. 13 h 05, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 50, 22 h 05.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — **"Jeune prole pour mauvais garçon"**, **"Québec gai"** sam. dim. 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349) — Samedi: Relâche. Dimanche: **"A night at the opera"** 15 h 00 **"The greatest love"** 18 h 00 **"General Delle Rovere"** 20 h 00.
**CÔTE-DES-NEIGES I:** (735-5528) — **"The big chill"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 25, 4 h 35, 7 h 00, 9 h 00.
**CÔTE-DES-NEIGES II:** — **"A night in heaven"** sam. dim. 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — **"Carmen"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — **"Mortelle randonnée"** sam. dim. 2 h 15, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 15,
**DAUPHIN II:** **"Rien qu'un jeu"** sam. dim. 1 h 45, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DORVAL I:** (631-8587) — **"Brainstorm"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
**DORVAL II:** **"All the right moves"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DORVAL III:** **"A christmas story"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — **"Educating Rita"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 10.
**DÉCARIE II:** — **"Rear window"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — **"Benvenuta"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**ÉLYSÉE II:** — **"Erendira"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — **"Mr. Mom"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
**FAIRVIEW II:** — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 00, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — **"Right Stuff"** sam. dim. 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
**JEAN-TALON:** (725-7000) — **"Cujo"** 2 h 10, 6 h 00, 9 h 55 **"Blade runner"** 12 h 00, 3 h 50, 7 h 45.
**KENT I:** (489-9707) — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
**KENT II:** — **"The devils advocates"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**LA CITÉ I:** (844-2829) — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
**LA CITÉ II:** — **"A christmas story"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
**LA CITÉ III:** — **"Under fire"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — Sam. et Dim. **"Les vrais perdants"** 6 h 30, **"Les enfants des normes: post scriptum"** 7 h 00, **"Mémoire battante"** 8 h 30, **"En haut des marches"** 9 h 30.
**LAVAL I:** (688-7778) — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 45.
**LAVAL II:** — **"Ténèbres"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50. sam. der. spec. 11 h 35.
**LAVAL III:** — **"Bonheur d'occasion"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20 sam. der. spec. 11 h 30.
**LAVAL IV:** — **"La classe de 1984"** sam. dim. 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 35.
**LAVAL V:** — **"Amityville 3-D"** sam. dim. 12 h 40, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50. sam. der. spec. 11 h 35.
**LAVAL-ODÉON I:** **"Au nom de tous les miens"** sam. dim. 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**LAVAL-ODÉON II:** — **"La nuit des juges"** sam. dim. 1 h 55, 5 h 45, 9 h 35, **"Pirate de mes rêves"** sam. dim. 12 h 10, 3 h 55, 7 h 45.
**LOEW'S I:** (861-7437) — **"Never say never again"** 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45 sam. der. spec. 24 h 00
**LOEW'S II:** — **"Of unknow origin"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45, sam. der. spec. 23 h 40.
**LOEW'S III:** — **"The deal of the century"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
**LOEW'S IV:** — **"Under fire"** 12 h 00, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 35, sam. der. spec. 24 h 00.
**LOEW'S V:** — **"Flashdance"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50 sam. der. spec. 23 h 45.
**MERCIER:** — **"Cujo"** sam, 6 h 10, 9 h 50, dim: 2 h 30, 6 h 10, 9 h 50. **"Blade runner"** sam, 7 h 45, dim: 12 h 25, 4 h 05, 7 h 45.
**OUIMETOSCOPE:** — (525-8600) — SAMEDI: **"Le monde selon Garp"** 7 h 00, 9 h 45, **"Le retour de Martin Guerre"** 7 h 15, 9 h 30. DIMANCHE: **"Le monde selon Garp"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 00, 9 h 45, **"Le retour de Martin Guerre"** 2 h 00, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45.
**OUTREMONT:** — SAMEDI: **"La flûte à six schtroumpfs"** 1 h 30, **"Bonheur d'occasion"** 4 h 00, **"La cage aux folles"** 7 h 00, **"Spectacle sur scène: Sylvie Tremblay" 9 h 30.** DIMANCHE: **"La flûte à six schtroumpfs"** 1 h 30. **"Bonheur d'occasion"** 4 h 00, **"La cage aux folles"** 7 h 00, spectacle sur scène: Sylvie Tremblay, 9 h 30.
**PALACE I:** (866-6991) — **"Dead zone"** 12 h 00, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35, sam der. spec. 23 h 30.
**PALACE II:** — **"Amityville 3-D"** 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam der. spec. 23 h 10.
**PALACE III:** — **"Nate and Hayes"** 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam. der. spec. 23 h 10.
**PALACE IV:** — **"1990 Bronx Warriors"** 12 h 15, 1 h 50, 3 h 25, 5 h 00, 6 h 40, 8 h 20, 10 h 00, sam. der. spec. 11 h 40.
**PALACE V:** — **"Risky business"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 23 h 45.
**PALACE VI:** — **"All the right moves"** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 05, sam. der. spec. 22 h 50.
**PARALLÈLE:** (843-4725) — Samedi: **"E"** et **"Plus jamais d'Hibakusha"** 19 h 00 et 21 h 30, Dimanche: **"Éclipse"**, **"Temps de mètre"**, **"Disjet"** 20 h 00.
**PARADIS I:** (866-6991) — **"Staying Alive"**, sam., dim. 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40. **"A nous la victoire"** 3 h 15, 7 h 30.
**PARADIS II:** — "Le sang du sorcier" sam. dim., 2 h 50, 6 h 25, 10 h 00, "Lancé frappé" sam. dim. 12 h 45, 4 h 25, 8 h 00.
**PARADIS III:** — **"École privée"** sam. dim. 2 h 55, 6 h 10, 9 h 20, **"Cheech et Chong la suite"** sam. dim. 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45.
**PARISIEN I:** (866-3856) — **"Le retour de Jedi"** 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 30 sam. der. spec. 11 h 50.
**PARISIEN II:** — **"La classe des 1984"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 05, 8 h 00, 9 h 55 sam. der. spec. 11 h 50.
**PARISIEN III:** — **"Pauline à la plage"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 20.
**PARISIEN IV:** — **"La baraca"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
**PARISIEN V:** — **"Bonheur d'occasion"** 12 h 15, 2 h 35, 5 h 00, 7 h 20, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 55.
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — **"Cujo"** sam. dim: 2 h 20, 6 h 05, 9 h 50. — **"Blade runner"** sam. dim. 12 h 15, 4 h 00, 7 h 45.
**PLACE LONGUEUIL II:** — **"École privée"** sam. dim. 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30, **"Les évadés du triangle d'or"** sam. dim. 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
**PLACE VILLE-MARIE I:** (866-2644) — **"Testament"** 12 h 15, 2 h 00, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 30.
**PLACE VILLE-MARIE II:** — **"Zelig"** 12 h 30, 2 h 05, 3 h 40, 5 h 15, 6 h 50, 8 h 25, 10 h 00.
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — **"A night in heaven"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — **"Rear window"** sam. dim. 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — **"Merry christmas Mr. Lawrence"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 35, 6 h 05, 8 h 35.
**PLACE DU CANADA:** (861-4595) — **"La Traviata"** sam. dim. 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
**SAINT-DENIS I:** (845-3222) — **"Deux heures de colle pour un baiser"** sam. dim. 12 h 15, 16 h 20, 19 h 55, **"Fanny Hill"** sam. dim. 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40.
**SAINT-DENIS II:** — **"Superman III"** sam. dim. 12 h 45, 16 h 55, 21 h 00, **"Aventuriers du bout du monde"** sam. dim. 15 h 00, 19 h 00.
**VERDUN:** — **"Cujo"** sam. 6 h 10, 9 h 50, dim. 2 h 30, 6 h 10, 9 h 50. **"Blade runner"** sam. 7 h 45, dim. 12 h 25, 4 h 05, 7 h 45.
**VERSAILLES I:** (353-7880) — **"Ténèbres"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
**VERSAILLES II:** — **"Bonheur d'occasion"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
**VERSAILLES III:** — **"La classe de 1984"** sam. dim. 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
**VILLERAY:** (388-5577) — **"Avis de recherche"** sam. 8 h 45, dim. 1 h 00, 5 h 05, 9 h 10. **"L'homme de la rivière d'argent"** sam. 6 h 50, dim. 3 h 15, 7 h 15.
**WESTMOUNT SQUARE:** (931-2477) — **"Never cry wolfe"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**YORK:** (937-8978) — **"A christmas story"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.

# télévision

## SAMEDI

**2 CBFT**
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Bagatelle
15.00 La course autour du monde
16.00 Défilé de la coupe Grey
18.00 Le téléjournal
18.05 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey
Les Canadiens de Mtl reçoivent Les Capitals de Washington
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 Politique Fédérale
23.15 Cinéma
« La mort était au rendez-vous » .it. 67 avec Lee Van Cleef, John Phillip et Luigi Pistilli
01.30 Ciné-Nuit:
« Le canard à l'orange »it. 75 avec Ugo Tognazzi, Monica Vitti, John Richardson et Barbara Bouchet

**10 CFTM**
12.00 Midi à 14 heures
14.00 Entre-nous
15.30 Justice pour tous
16.00 Cosmos 1999
17.00 La planète des singes
17.30 Les P'tits Bonshommes
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et La quotidienne
18.00 Pop express
19.00 L'homme qui venait de l'Atlantide
20.00 Les grands spectacles
« Tueur de filles » amér. 1970 avec Raquel Welch, Luke Askew et James Stacy
22.00 Sur la sellette
22.30 Les nouvelles TVA
22.45 Les sports
23.00 Dan August

**17 RADIO-QUÉBEC**
14.30 S.O.S. j'écoute
16:00 Nourrir le Québec
16.30 Charlie Brown
17.00 Le marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.30 Histoire des enfants
18.50 Les mathématiques qui comptent
19.00 Planète arabe
19.30 Nord-Sud
20.00 Samedi soir
« Le destin de Priscilla Davies » franc.78 avec Françoise Marie et Francis Lemaire
21.35 Patience et azur
22.10 Hollywood:'La règle du jeu'
23.00 Cinéastes à l'écran

**99 TVFQ (Câble)**
12.00 Le grand ring dingue
12.35 Tempo 3
13.00 Champ-Élysées:
Emission de variétés présentée par Michel Druker
14.35 Sept sur sept
15.30 Itinéraires
16.29 Actualités régionales
17.00 Vitamines
18.00 La maison de TFI
19.30 Le grand ring dingue
20.10 La croisée des chansons
20.30 Champs-Élysés
22.05 Sept sur sept
23.00 Itinéraires
23.28 Prélude à la nuit
23.38 Les actualités régionales

**6 CBMT**
12.30 Spread your wings.
13.00 Steppin'Out
13.28 Community Events
13.30 From now on
13.57 Program Highlights
14.00 Sportsweekend
15.00 Grey Cup Parade
18.00 CBC News
18.30 This Week in Parliament
19.00 Geraldine
19.30 Fame Game
20.00 Hockey night in Canada
Washington at Montreal
23:00 The National
23.15 Provincial Affairs
23:21 News Watch
23.37 Cine Six.
« Forbidden Love » USA 1982 avec Andrew Stevens, Yvette Mimieux et Dana Elcar

**12 CFCF**
12.00 Superstars of wrestling
13.00 Grey Cup Replay
17.00 Wide World of Sports
18.30 Hockey Magazine
19.00 Goodnight, beantown
19.30 Just Kidding
20.00 Pete's Place
20.30 Academy Performance:
« Any which way you can » avec Clint Eastwood, Sondra Locke
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinéma 12
« Rosemary's baby » 1968 avec Mia Farrow, John Cassavetes et Ruth Gordon
02.42 Cinema 12:
« Kid Galahad » 1962 avec Elvis Presley, Lola Albright et Gig Young
04.35 Fantasy Island

## DIMANCHE

**2 CBFT**
12.00 La semaine verte
13.00 L'aventure de la vie
14.00 Second regard
15.00 Science-réalité
15.30 Le sens des affaires
16.00 L.C.F.1983
17.30 La Coupe Grey
21.00 Le téléjournal
21.20 Les Beaux dimanches
Viens nous voir
22.20 Sport Dimanche
22.35 La politique provinciale
22.45 Présentation du ciné-club
22.50 Ciné-club
« La bataille du rail » fr. 46 avec Clarieux, Daurand,Desagneaux et Tony Laurent

**10 CFTM**
12.00 Bon Dimanche
14.00 Ciné week-end:
« Les trois jours du condor » amér. 75 avec Robert Redford, Faye Dunaway, Cliff Robertson et Max Von Sydow
16.30 Sport Mag
17.50 Le dix vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 CHIPS
19.30 Centre médical
20.30 Vedettes plus: Ginette Reno en concert
21.30 Science et technologie
22.00 L'événement
22.30 Les nouvelles TVA
22.45 Les sports
23.00 La Super-tirage

**17 RADIO-QUÉBEC**
12.30 Octo-puce
13.00 Octo-puce plus
13.30 L'ENAP présente
14.00 La publicité au Québec
14.30 Le corps humain
15.00 L'évolution de l'homme
16.00 La publicité au Québec
16.30 La publicité au Québec
17.00 L'évolution de l'homme
18.00 Passe-Partout
18.30 Charlie Brown
19.00 Planète juive
19.30 Voyons-donc
20.00 A toute vitesse
20.30 Festival international de jazz 82
21.30 Ciné-Répertoire
« Trois femmes » amér. 77 avec Shelly Duvall, Sissy Spacek et Janice Rule

**99 TVFQ (Câble)**
12.15 Thalassa
13.00 Télésérie: « Deuil en 24 heures - »télésérie en 4 parties d'après le roman de Vladimir Pozner
14.00 Apostrophes: Amoureux de l'amour
15.15 La télévision des spectateurs
15.39 Les actualités régionales
17.00 Gym-tonic
17.45 Tempo
18.00 L'école des fans
18.45 Trente millions d'amis
19.15 Auto-moto
19.45 Thalassa
20.30 Télésérie
« Les tribulations de Manuel » d'après le roman de Delikanis réalisation Hervé Baslé
21.30 Apostrophes:La peur de la mort
22.45 La télévision des téléspectateurs
23.07 Prélude à la nuit
23.18 Les actualités régionales

**6 CBMT**
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 The tomorrow man
15.00 Walt Disney
16.00 Grey Cup Programme
17.30 Grey Cup game
21.30 The day we beat the Russians
22.30 Man alive
23.00 The National
23.15 Nation's Business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday Best
« Detective story » USA 51 avec Kirk Douglas et Eleanor Parker

**12 CFCF**
13.00 Terry Winter show
13.30 Sunday Cinema
Abbott & Costello
15.00 Untamed world
15.30 Question Period
16.00 Grey cup Special
17.00 Grey cup forecast
17.30 Grey cup game
21.00 CTV Special presentation
« Fort Apache » avec Paul Newman et Edward Asner
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.50 Loto Quebec
00.20 Cinema Twelve
« Marion Rose White » 1982 avec Katherine Ross, Nancy Cartwright et Charles Aidman
02.22 Fantasy island
03.22 Eyesat

# expositions

**ATELIER-GALERIE SERGE LACROIX:** 4593 Rivard. (843-4535). Gravures de M. Dupont, G. Archambault, Paul Livernois et M. Varin.
**ATELIER-GALERIE LE BATEAU-LAVOIR:** 983 boul. Richelieu, Beloeil. Exposition d'oeuvres récentes de plusieurs artistes jusqu'au 3 déc.
**ATELIER J.LUKACS:** 1430 o. Sherbrooke (933-9877)— Peintures petits formats: Aitkens, Brunet, Gingras, Jourdenais, Ruiz, Sparkuhl et autres mar. au sam. 9h.30 à 17h.30, dim. 14h.00 à 17h.00 du 27 nov. au 17 déc.
**BIBLIOTHEQUE FRASER-HICKSON:** 4855 Kensington, N.D.G. (489-5301)— Exposition de Eunice Handman, gravures à l'eau-forte, du 28 nov. au 10 déc.
**CAFÉ TIMÉNÉS:** 4857 ave du Parc (272-1734) — Exposition photographies Judith Kenyeres "Les Mannequins" tout nov.
**CENTRE D'ARTISTES:** 245½ rue Bank, Ottawa (233-5504)— Soc. dessinateurs graphiques du Canada mar. au sam. de 11h.00 à 17h.00, du 22 nov. au 10 déc.
**CENTRE D'ART DE BOUCHERVILLE:** 500 Rivière-aux-Pins, Boucherville (641-0206) — Expo-vente artistes et artisans de Boucherville les 25-26-27 nov.
**CENTRE DES ARTS VISUELS:** 350 Victoria (488-9559)— "Célébration" travaux de douze artistes jusqu'au 7 janv.
**CHÂTEAU DUFRESNE:** (coin Pie IX et Sherbrooke) — La tradition artisanale: art populaire mexicain d'aujourd'hui, jusqu'au 8 janv.
**CENTRE SAIDYE BRONFMAN:** 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— Dorothy Knowles du 6 nov. au 4 déc.
**CENTRE CULTUREL FERNAND CHAREST:** 190 rue Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (346-5372)— Tomy Zen, céramiste, Robert Noury, photographe de 19h.00 à 22h.00 les 28 et 29 nov.
**CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM:** 175 ave President Kennedey (282-3955)— "Enzo Mari,une démarche progressive" design italien, une cinquantaine d'objets divers sont présentés de 12h.00 à 18h.00 mer. au dim. du 24 nov. au 11 déc.
**CENTRE CULTUREL DE VERDUN:** 5955 Bannantyne (768-1149)— Oeuvres de Roland Pichet jusqu'au 27 nov. — Pierre Duhamel du 30 nov. au 11 déc.
**CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND:** 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5412)— Contraste: France Québec, exposition de 7 graveurs français et de 7 graveurs québécois, du 27 nov. au 21 déc.
**CENTRE SHERATON:** 1201 o. Boul. Dorchester, salle de Bal— Exposition et enchères silencieuses d'oeuvres d'art au profit de l'Institut canadien pour aveugles 27 nov. de 12h.00 à 22h.00, encan lundi 28 nov. de 19h.00 à 23h.00.
**LE CERCLE D'ART:** 2159 Boul St-Martin, Duvernay (384-2551)— Sculptures de Gilles Lauzé du 13 nov. au 7 déc.
**CLUB DE TENNIS ILE DES SOEURS:** 300 chemin du Golf, Ile des Soeurs— Expo vente de Noel— artistes: Francine Cazavan,Andrée S. de Groot, J. Miscione et Pierre Petel du 20 au 30 nov.de 7h.00 à 23h.00
**LA COLLECTION TUDOR INC.:** 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
**COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT:** 945 chemin Chambly, Longueuil (679-2630)— "Six petits coins en ligne"Sculpture de Jean-Marie Delavalle du 22 nov.au 9 déc.
**CONSEIL DE LA SCULPTURE DU QUÉBEC:** Au Palais des Congrès à Mtl— 35 sculpteurs du 18 au 27 nov. de 11.00 à 22h.00
**ESPACE OVO:** 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— "Le Portrait" exposition collective de photographies du 18 nov. au 10 déc.
**GALERIE ALEXANDRE:** 1456 Sherbrooke O. (844-2593) — tous les artistes de la galerie, et aussi vente du nouveau livre 'Art actuel au Québec' du 26 nov. au 12 déc.
**GALERIE ALLIANCE:** 680 Sherbrooke ouest (284-3768) — Tableaux de Rock Blanchette, Suzanne Brien, George Kartashov, Ghulam Mustafa, Tibor K. Thomas et Paul Tom, jusqu'au 9 déc.
**GALERIE ANIMA G:** Edifice G, Gouv. Québec, Qué.— Exposition "Anima G" organisée par le Conseil des arts textiles du Quebec lun. au ven. 10h.00 à 17h.00, dim. 13h.00 à 17h.00 du 27 nov. au 16 déc.
**GALERIE ARCHAMBAULT:** 1303 rue N.-Dame, cté Berthier (586-2202)—
**GALERIE D'ART LES DEUX B:** 4872 St-Denis (284-2668) — Exposition de Madeleine Boyer 'Visages de femmes' du 23 nov. au 11 déc.
**GALERIE ARIEL:** 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de F. Sabourin, Ben-Zakour, N. Tremblay, Y. Lajoie, C. Beauchemin et C. Dufour du 27 nov. au 12 déc.
**GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE:** 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Ricahrdson, A. Rousseau, C.D. Valais.
**GALERIE D'ART L'ÉTRANGE:** 252 est Boul Charest, Qué (529-2066— Exposition de Monic Thouin-Perrault, huiles récentes du 20 nov. au 10 déc.
**GALERIE D'ART MARTIN:** 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764)—Ron Simpkins du 20 nov. au 5 déc.
**CALERIE D'ART PELLETIER:** 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc.
**GALERIE D'ART LE VIEUX PALAIS:** 185 rue du Palais, St-Jérôme (514-432-7171) — Peintures de Lars Westvind du 13 nov. au 4 déc.
**GALERIE ART SELECT:** 6810 St-Denis (273-7088) — Exposition de petits formats de tous les peintres de la galerie— Sculptures de R. Klode, J.M. Laberge, J.P. Mailloux et A. Ross du 27 nov. au 25 déc.
**GALERIE D'ART STEWART HALL:** 176 Bord du Lac(695-3312). Art naturel canadien, jusqu'au 27 nov.
**GALERIE D'ART VINCENT INC:** Château Laurier, Ottawa (230-1162)— Exposition oeuvres récentes de Pierre Lefebvre du 20 au 27 nov.
**GALERIE ART ET STYLE:** 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184)— Oeuvres de Maurice Assier du 23 nov. au 23 déc.
**GALERIE "LA BELLE ÉPOQUE":** 1396A, Sherbrooke (844-9815) — Exposition collection de la galerie, Riopelle, Phelan, Belzile, Gervais, Perron, et autres.— Exposition Louis-Paul Perron dim. 20 nov. jusqu'au 6 déc.
**GALERIE L'ART FRANÇAIS:** 370 Laurier O. (277-2179) — Expositions tableaux récents de Graham Ross du 15 au 26 nov.
**GALERIE L'ART VIVANT:** 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de Bellemare jusqu'au 30 nov.
**GALERIE CALLIGRAMMES:** 311 Dalhousie, Ottawa (234-4732)— Peintures de Michel Savage du 23 nov. au 14 déc.
**GALERIE DU CENTRE:** 31 av. Lorne (672-4772) — "Deux regards, deux dialogues" de Roger Monette, huiles représentant deux types de travaux — Les paysages transfigurés—les attractions chimiotactiques, du mer. 9 nov. au dim. 27 nov.
**GALERIE DES 5 CONTINENTS:** 1225 Greene Av. — L'Art de donner' objets d'art du monde entier du 22 nov. au 7 janv.
**GALERIE CONVERGENCE:** 1285 de la Visitation, Mtl— Hubert Van de Walle, acryliques et gouaches du mar. au sam. 12h.00 à 18h.00 du 30 nov. au 17 déc.
**GALERIE GILLES CORBEIL:** 2165 Crescent (844-7147) — Oeuvres de François Aubrun du 23 nov. au 17 déc.
**GALERIE CULTART:** 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Exposition de Josette Trépanier "Murages"du 24 nov. au 17 déc — Jacques Leclaire du 24 nov. au 17 déc.
**GALERIE DE LA SALLE:** 501 St-Patrick, Ottawa (563-2315)— A & B associés: professeurs de la galerie de l'Univ. d'Ottawa du lun. au ven. de 8h.30 à 15h.30 du 28 nov. au 16 déc.
**GALERIE DENYSE DELRUE:** 75 O. Sherbrooke (845-7368)— Michelle Guay du 21 nov. au 10 déc.
**GALERIE DOMINION:** 1438 Sherbrooke ouest (845-7833, 845-7471) — Tableaux et sculptures d'artistes canadiens et européens éminents.
**GALERIE DON STEWART:** 1460 Sherbrooke (845-2905) —
**GALERIE ELCA LONDON: